



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

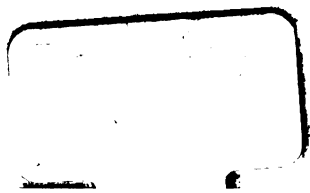
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

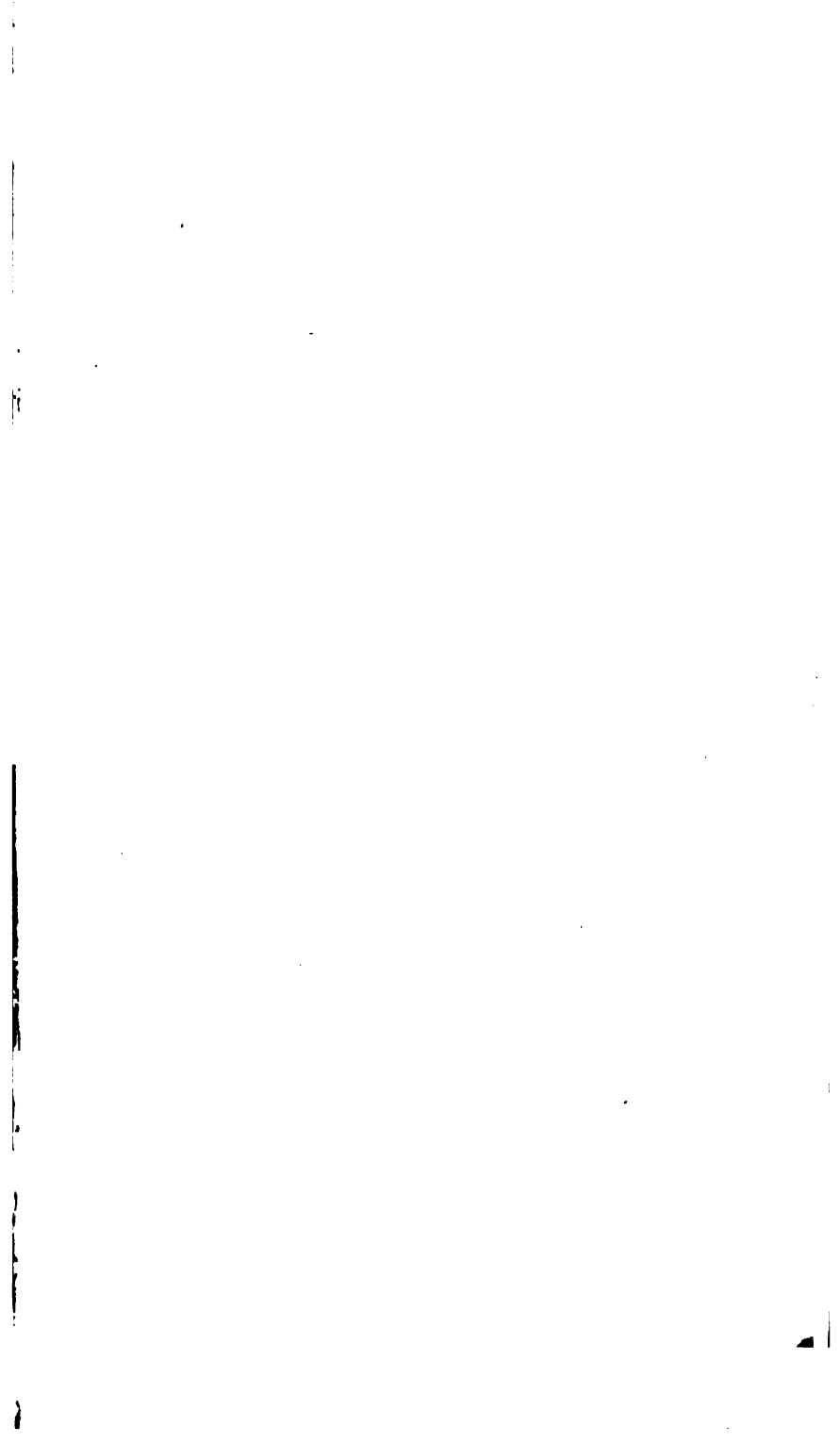
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



10/1/19



~~1148-579~~

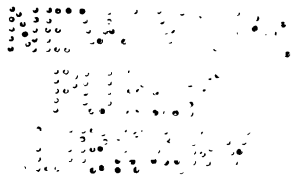
^c
~~352.7~~
1

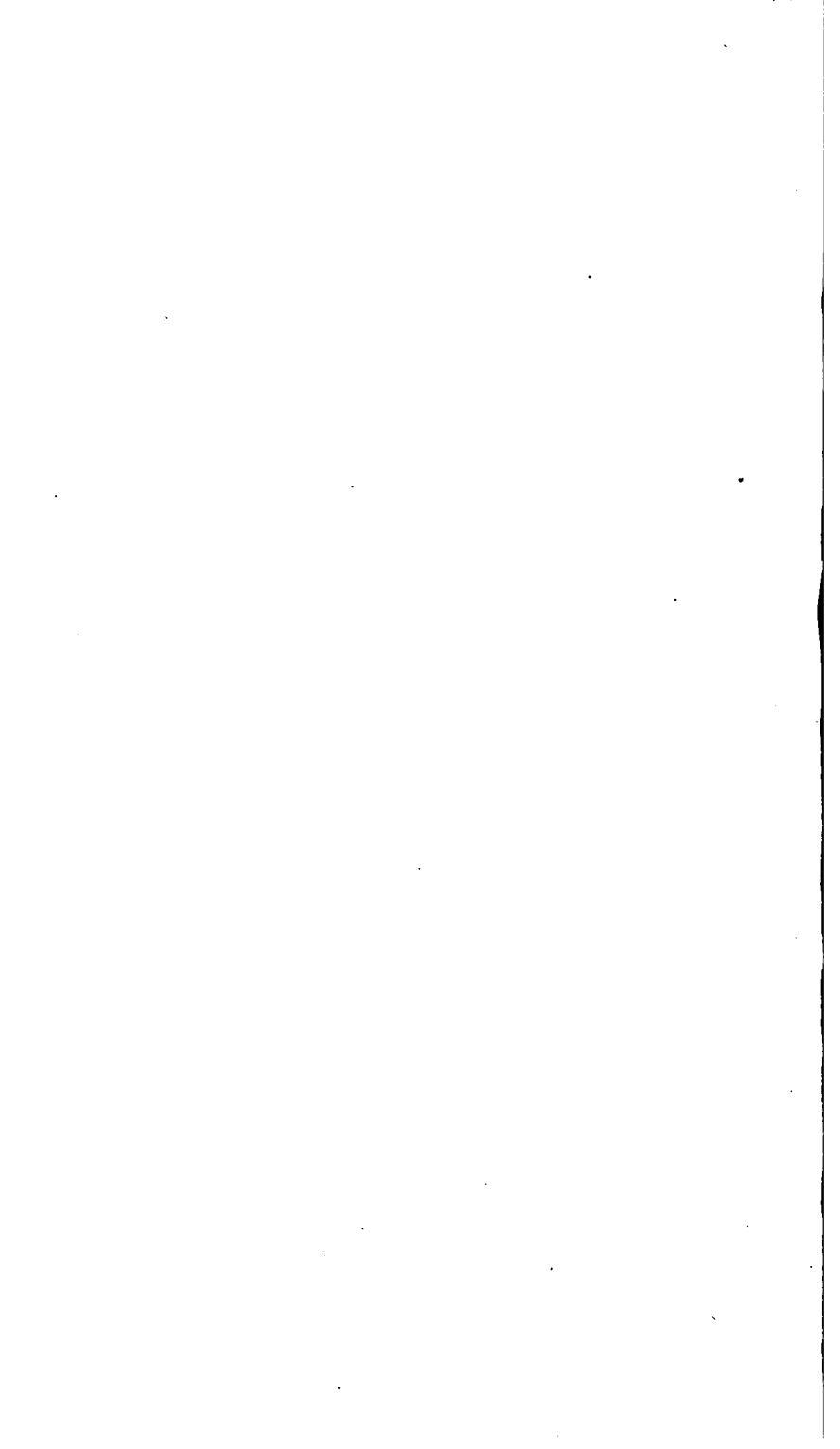
CF -

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS.





GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS.

—
IMPRIMERIE
SCHNEIDER ET LANGRAND,
1, rue d'Erfarth.

NOUVEAU
JOURNA
N° 1000

GRANDE CHRONIQUE

DE

MATTHIEU PARIS

TRADUITE EN FRANÇAIS

PAR A. HULLARD-BRÉHOLLES,

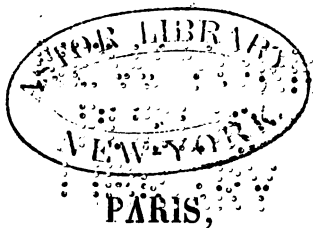
ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR M. LE DUC DE LUYNES,

Membre de l'Institut.

TOME NEUVIÈME.



PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

33, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN.

1844

ment que les deux partis n'étant venus à se disputer, une guerre intestine ne s'élevât, et que le roi, avec les Poitevins ses frères, n'appelât les étrangers à son aide contre ses sujets naturels. Aussi les seigneurs se prémunirent en faisant garder soigneusement les ports de la mer. Or, à l'ouverture du parlement, le conseil et le dessein des seigneurs étaient fixés d'une manière immuable. Ils exigèrent très-expressément que le seigneur roi tint fidèlement et conservât la charte des libertés d'Angleterre, que le roi Jean son père avait donnée à ses Anglais, et octroyée après l'avoir donnée, que le même Jean avait juré de tenir, que le même roi Henri avait octroyée maintes fois et juré de tenir, et pour l'observation de laquelle il avait fait excommunier horriblement les infracteurs de ladite charte, par tous les évêques d'Angleterre, en sa présence et en présence de tout son baronage, étant lui-même un des excommunians. Ils exigèrent de plus qu'on leur nommât un justicier qui rendit justice à ceux qui souffriraient des injures, avec autant d'impartialité pour les riches que pour les pauvres. Ils demandèrent aussi quelques autres choses qui intéressaient le royaume, pour l'utilité commune du roi et du royaume, ainsi que pour la paix et l'honneur du roi et du royaume; ils voulurent que le seigneur roi les consultât fermement, et très-fermement, et acquiesçât à leurs conseils et à leurs provisions nécessaires; ils jurèrent, en engageant leur foi, et en étendant mutuellement leurs mains droites, qu'ils ne négligeraient pas de poursuivre leur entre-

prise, dût-il leur en coûter la perte de leur argent ou de leurs terres, ou même la perte de la vie, à eux et aux leurs¹. Le roi, reconnaissant la vérité de ces remontrances, jura solennellement de se conformer à leurs conseils, et Édouard, son fils, fut astreint au même serment. Or, Jean, comte de Warenne², et les frères utérins du roi, à savoir le seigneur Guillaume de Valence et les autres, se refusaient à prêter ce serment. De plus on ordonna que les ports d'Angleterre fussent plus rigoureusement gardés, et que pendant les nuits les portes de Londres fussent fermées avec soin, et garnies de barres plus solides. Aussi quelqu'un dit-il :

« Pendant la nuit les portes de Londres sont closes, de peur que la ruse des gens venus de France n'abatte les murailles³. »

¹ C'était à ces conditions seulement que les barons promettaient d'acquiescer les dettes du roi. Ils exigeaient aussi la nomination de vingt-quatre commissaires, dont douze seraient nommés par le roi et douze par la ligue, lesquels aviseraient souverainement à la réformation de l'état ; et ces vingt-quatre commissaires, d'après les annales de Burton, ordonnèrent qu'il y aurait trois parlements dans l'année, le premier après la fête de saint Michel, le second le lendemain de la Chandeleur, et le troisième le premier jour de juin. Le père d'Orléans assure que pendant que les barons faisaient au roi ces propositions en public, ils le menaçaient sourdement de le déposer et de le renfermer dans une prison perpétuelle. Henri III fut obligé de prêter serment dans la forme solennelle usitée pour les excommunications.

² Il avait épousé la sœur utérine du roi, comme on l'a vu plus haut. Aussi Matt. Paris le range-t-il parmi les étrangers contre lesquels la nation se soulevait. Il paraît au reste que quelques-uns des étrangers sacrificèrent leurs répugnances à l'intérêt du moment. Nous trouverons plus bas Pierre de Savoie parmi les ligesurs.

³ Cette citation, rappelée ici pour exprimer la terreur populaire qu'in-

Après que les seigneurs eurent séjourné quelques jours au même lieu, ils se réunirent dans la maison des frères Prêcheurs, pour délibérer sur ce qu'ils devaient faire dans cette entreprise difficile, qui avait pour but d'améliorer la position du royaume délabré. Là, ayant renouvelé avec la même ardeur leur alliance et leur serment, ils s'encouragèrent dans le projet qu'ils avaient conçu, promettant que pour mort, pour vie, pour tènements, pour haine, pour amour ou pour quoi que ce fût, ils ne se laisseraient énerver, ni détourner du dessein de purger des étrangers et des hommes de vile naissance, le royaume dans lequel étaient nés eux et leurs pères, hommes de bonne race,

spiraient les Poitevins et les Provençaux, doit être sans nul doute reportée à une époque antérieure, soit au moment de l'invasion de Louis, fils de Philippe-Auguste, soit même au temps de la conquête. En effet, nous trouvons sous Guillaume le Bâtard un usage analogue; ce qui nous ferait penser que cette citation est empruntée à quelque poème latin relatif à la reddition de Londres, dans le genre de celui dont M. Augustin Thierry a donné un extrait aux notes du deuxième volume. Le même auteur, traduisant et commentant un passage de Matt. Paris, tiré de *la Vie des Abbés*, pag. 29, raconte que les habitants, menacés à la fois par les Saxons fugitifs et par les Normands, n'osaient s'aventurer dans le voisinage de leurs propres maisons. « La maison de chaque Anglais, dit-il, qui avait juré la paix et donné des otages au conquérant, était close et fortifiée comme une ville en état de siège. Elle était remplie d'armes de toute espèce, d'arcs, de flèches, de haches, de massues, de poignards et de fourches de fer; les portes étaient munies de verrous et de barricades. Quand venait l'heure du repos, au moment de tout fermer, l'ancien de la famille se levait et prononçait à haute voix les prières qui se faisaient alors sur mer aux approches de l'orage; il disait: « Que le Seigneur nous bénisse et nous aide; tous les assistants répondaient *amen*. Cette coutume subsista en Angleterre plus de deux siècles après la conquête. » (Tom. II, pag. 150.)

ni ne renonceraient à conquérir des lois louables. Si quelque homme, quel qu'il fût, s'y opposait, il serait forcé, même malgré lui, de se joindre à eux¹. Or, quoique le seigneur roi et Édouard, son fils aîné, eussent prêté le serment, Édouard cependant commença à vouloir s'en dégager autant qu'il le put, ainsi que Jean, comte de Warenne. Quant à Henri, fils de Richard, roi d'Allemagne, il déclara, après mainte

- hésitation, qu'il ne pouvait en aucune façon prêter un pareil serment sans la permission et l'avis de son père. On lui répondit ouvertement que si son père lui-même ne voulait pas acquiescer au baronage, il ne conserverait pas un seul sillon de terre en Angleterre. De plus les susdits frères du roi jurèrent formellement, en attestant la mort et les plaies du Christ, qu'ils ne remettraient jamais, tant qu'ils respireraient l'air vital, les châteaux, les revenus ou les gardes que le roi leur frère leur avait gracieusement conférés, quoique le comte de Leicester Simon eût remis gratis au roi ses châteaux de Kenilworth et de Odiham, qu'il avait cependant fortifiés peu de temps auparavant. Tandis que les frères du roi faisaient cette déclaration, et qu'ils la confirmaient par des juréments qu'on ne peut répéter, le comte de Leicester répondit, en s'adressant à Guillaume de Valence, qui

¹ La teneur de ces statuts et la formule de ce serment sont contenues en français dans les annales du monastère de Burton. (Voir M. AUGUSTIN THIERRY, t. IV, 344, et les Essais de M. GUIZOT sur l'histoire de France et d'Angleterre. Nous transcrivons les provisions d'Oxford à la fin du volume, note I.)

faisait plus grand bruit que les autres : « Tiens pour assuré et pour indubitable que tu rendras les châteaux qui t'ont été confiés par le roi, ou que tu perdras la tête. » Semblablement, les autres comtes et barons confirmèrent cette décision, et attestèrent la même chose du ton le plus décidé. Les Poitevins furent donc saisis d'une grande frayeur, ignorant ce qui leur restait à faire ; car s'ils se retiraient et se cachaient dans quelques châteaux, ils y seraient abandonnés de tout secours, s'y verraient bientôt assiégés, et y périraient de faim. En effet, quand bien même les nobles ne les attaqueraient pas, la généralité du populaire dans le royaume viendrait les assiéger et renverserait leurs châteaux de fond en comble. Aussi, au moment où on préparait leur dîner, ils prirent la fuite subitement et secrètement, et pour qu'on ne les soupçonnât pas de vouloir fuir, ils feignirent d'avoir l'intention de se mettre à table. En fuyant ils regardèrent souvent derrière eux, et firent monter quelques hommes de leur suite sur les plus hautes tours, pour voir de loin si par hasard les barons les poursuivaient par derrière. Ils coururent, sans épargner les flancs de leurs chevaux, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus tout tremblants à Winchester, comme pour se mettre sous les ailes de l'élu à Winchester, dans le sein duquel toutes leurs espérances étaient déposées. En outre, ils espéraient trouver un refuge très-sûr dans les châteaux du même élu. Sur ces entrefaites, les seigneurs s'étant confédérés plus fortement, se nommèrent un justicier,

homme né de haute race et de pur sang anglais, chevalier illustre et habile dans les lois du pays, à savoir Hugues Bigod, frère du comte Maréchal, qui devait exercer vaillamment les fonctions de justicier, sans permettre en aucune façon que les droits du royaume vacillassent. Quand la susdite fuite des Poitevins fut parvenue d'une manière certaine à la connaissance des seigneurs, ils craignirent qu'en s'approchant ainsi de la mer ils n'appelassent les étrangers à leur secours, à savoir les Poitevins et les autres gens d'outre-mer. Les seigneurs, voyant donc que tout délai entraînait danger, ordonnèrent expressément à tous leurs vassaux, et à tous ceux de leur parti, de courir aux armes et de monter à cheval en toute hâte. Ainsi le parlement tenu à Oxford fut rompu, sans avoir obtenu un résultat fixe et définitif.

BRANCALÉON S'OPPOSE AUX PRÉTENTIONS DE RICHARD SUR L'ITALIE. — L'ABBÉ DE RAMSEY RECOURRE SON DROIT SUR LA FOIRE DE SAINT-YVES. — MORT DE L'ABBÉ DE WESTMINSTER. — PHILIPPE, QUI LUI SUCCEDE, MEURT AVANT D'ÊTRE CONFIRMÉ. — ÉLECTION DE GODEFROI A L'ARCHEVÊCHÉ D'YORK. — FAMINE ET MORTALITÉ. — Dans les mêmes jours, le roi d'Allemagne Richard libéra prudemment quelques cités du royaume d'Allemagne que ses prédécesseurs les rois d'Allemagne avaient mises en gage et avaient obligées pour une inestimable quantité d'argent. L'archevêque de Trèves, qui avait été longtemps languissant au point que

quelque temps auparavant on l'avait fait passer pour mort¹, fit savoir audit roi que si le roi d'Espagne ne venait, comme il l'avait promis, au secours dudit archevêque et du duc de Brabant, qui tous deux s'étaient confédérés avec le même roi d'Espagne, ils s'attacheraient fidèlement et inséparablement, et obéiraient désormais au susdit roi d'Allemagne Richard. De plus, beaucoup de citoyens d'Italie favorisaient son parti, et désiraient ardemment l'arrivée de Richard et sa promotion à l'empire. Sur ces entrefaites, le sénateur romain Brancaléon détruisit les tours de plusieurs nobles romains, et incarcéra les maîtres de ces tours. De plus, il fit pendre ou mutiler un grand nombre de parents et d'alliés des cardinaux, et ne voulut en aucune façon s'écarter dans sa conduite de ce qui plaisait au peuple romain. Or ce sénateur était le fauteur du prince Manfred, lequel prince aspirait à l'empire². Aussi tous deux avaient en haine le roi d'Allemagne, lui tendaient des pièges et lui opposaient des barrières de contradiction. Pour cela le pape, qui avait en haine le sénateur et le prince Manfred, témoignait de la faveur au roi d'Allemagne souvent nommé.

Cette même année, par l'habileté de Robert³, abbé

¹ Matt. Paris, selon son usage, revient ici sur son premier dire, pour le modifier ou l'éclaircir.

² Aucun document contemporain ne vient confirmer le projet prêté ici à Manfred. Il est possible cependant que ce bruit ait été répandu par les partisans de Richard, ennemis naturels de l'oncle de Conradin.

³ Le texte dit ici *Radulphi*, et, dans le même alinéa, l'appelle ensuite *Robertus*. La mort d'un abbé de Ramsey nommé *Ranulphus* ou *Radulphus* est indiquée par notre auteur à l'année 1263. De plus, en 1256

de Ramsey, l'église de Ramsey recouvra la foire plénière de Saint-Yves, qu'elle tenait de la donation du roi Edgar¹ et de la confirmation d'autres anciens rois. Le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry, avait même, par ses écrits authentiques, prouvé la réalité de ce droit. Or le même abbé Robert donna pour le recouvrement de ladite foire cinq cents marcs d'argent, comme il a été dit. Mais l'église de Ramsey n'avait point perdu la foire de Saint-Yves par sa propre faute ; elle avait été victime des chicanes d'autrui, chicanes sans fondement, comme la chose fut manifeste pour plusieurs.

Cette même année, à savoir le 15 avant les calendes d'août, non loin de Winchester, mourut l'abbé de Westminster Richard, homme de bonne mine, éloquent, habile dans les deux droits, c'est-à-dire dans le canonique et dans le civil, ami très-spécial du roi, au service duquel il avait supporté volontiers des fatigues grandes, nombreuses et coûteuses, tant dans les pays d'outre-mer que dans les pays d'en deçà de la mer. Ce Richard, par la grande prudence dont il brillait par excellence, avait augmenté son abbaye de douze hydes de terre et d'un grand nombre de libertés. Mais comme certains vices ont coutume de se mêler aux vertus, ce Richard avait apposé son sceau et celui de son couvent à un

l'abbé de Ramsey est appelé *Hugues* (p. 214 du huitième volume). Il y a là ou omission d'un fait ou faute de texte.

¹ Il a dit plus haut, pag. 290 du VII^e volume : *le bienheureux Edouard* : ce qui nous parait la bonne leçon à cause de ces mots : *quem rex specialiter diligit*. Au reste, la similitude des noms rend cette transposition fréquente dans les manuscrits.

écrit du roi, pour que les autres abbés désignés dans le même écrit y apposassent aussi leurs sceaux plus hardiment et plus librement. Or, ce dit écrit avait été rédigé à cette époque afin que quelques abbés supérieurs en Angleterre s'obligeassent, au nom du roi, envers les marchands d'outre-mer pour une somme d'argent non petite. On promettait cependant aux mêmes abbés et à leurs successeurs sécurité du paiement de cet argent par le roi, et conservation de l'indemnité de leurs églises. Mais comme la bonne foi d'une pareille promesse ne paraissait pas pouvoir être admise indubitablement, et que l'abbé de Westminster consentait seul à cette vaine assurance, tous les autres résistèrent vigoureusement, et s'y opposèrent unanimement, ajoutant, par l'inspiration divine, que s'il y avait de leur part accès à une semblable obligation, on pourrait présumer contrat de la part des autres par leur exemple. Or, le corps dudit Richard défunt fut transporté à Westminster, et enseveli honorablement dans son église conventuelle.

Le seigneur Philippe, prieur du même monastère, fut élu abbé de la même maison. En apprenant son élection, il eut grand'peine à y consentir, redoutant grandement cette obligation très-pénible, que le seigneur pape venait d'imposer, par laquelle il lui fallait se rendre à Rome en personne ; car il était chargé d'un très-fort embonpoint de corps et de chair. Or, il aimait mieux, et il trouvait plus agréable de résider à Westminster en vivant de la manière accoutumée, que de s'exposer à un si grand péril pour une

dignité temporelle. Cependant, déterminé par les exhortations des frères, et par l'élection légitime de toute la communauté, il acquiesça gracieusement à leurs désirs, à condition toutefois qu'ils en enverraient d'autres que lui à la cour romaine pour obtenir sa confirmation. Quelques-uns des plus éminents du couvent étant donc partis, exposèrent devant le seigneur pape les causes et les excuses fort urgentes que présentait leur élu ; mais, par l'opposition des cardinaux, ils ne parvinrent à être écoutés favorablement qu'avec beaucoup de peine, et en donnant une quantité d'argent non petite. Après avoir expédié leurs affaires, non sans difficulté, ils se mirent en route pour revenir, lorsqu'on leur annonça que leur élu venait de décéder, et qu'on avait nommé au plus tôt un autre à sa place. Les députés, s'affligeant grandement, reprirent de nouveau, et en toute hâte, le chemin de la cour romaine.

Vers le même temps, les chanoines d'York s'étant réunis, élurent pour archevêque leur doyen, maître Godefroi de Kinton, qui se rendit en personne à Rome, d'où il revint sain et sauf le plus vite possible, après avoir éprouvé divers travaux et vexations, et avoir terminé d'une manière louable son affaire.

Vers le même temps, une si grande famine et une si grande mortalité se répandirent sur la terre, que la charge de blé monta jusqu'à quinze sols et au delà dans un moment où le pays était dépouillé d'argent, et que dans les rues gisait une foule innombrable de corps morts. Personne ne se souvenait

d'avoir jamais vu précédemment une si grande misère et une si grande famine, quoique bien des gens eussent vu en d'autres temps le prix du blé monter plus haut qu'à présent. Et si l'on n'eût apporté des pays d'outre-mer du blé à vendre, les riches eux-mêmes n'auraient pu se soustraire à la mort. Les cadavres étaient étendus sur les fumiers, dans la boue et dans les rues, gonflés et pourris, au point que l'on trouvait à peine quelqu'un pour ensevelir les morts, et que quelques citoyens tout au plus osaient ou voulaient recueillir chez eux les morts, à cause de la contagion. Or, la cherté et la rareté de l'argent étaient telles, que quand bien même le froment se serait vendu à bas prix, on aurait à peine trouvé un acheteur suffisant. Mais le Seigneur, dans sa bénigne miséricorde, apporta un prompt remède à ces maux, comme il a été dit.

LES FRÈRES DU ROI QUITTENT L'ANGLETERRE. — LE CHATELAIN DE DOUVRES S'EMPARÉ D'UN TRÉSOR DESTINÉ AUX POITEVINS. — LES GALLOIS OFFRENT DE SE SOUMETTRE. — LES HABITANTS DE LONDRES ACCÈDENT AUX STATUTS DES BARONS. — NOBLES EMPOISONNÉS PAR LES POITEVINS. — LACHETÉ DE FOULQUES, ÉVÊQUE DE LONDRES. — PAROLES VIOLENTES DU ROI AU COMTE DE LEICESTER. — A l'octave de la translation de saint Benoît, c'est-à-dire le 15 avant les calendes d'août, les susdits frères du roi firent leurs adieux à l'Angleterre, et se retirèrent, emmenant avec eux quelques autres Poitevins, comme, par exemple, Guillaume de Sainte-Hermine,

qui avait coutume de se tenir à table derrière le roi avec un essuie-main et de lui couper les morceaux, et beaucoup d'autres, qui avaient opprimé le royaume entier et l'avaient dépouillé de ses biens, principalement en numéraire. Les Poitevins ayant d'abord été hébergés à Winchester et ensuite dans Soutwark, maison qu'avait à Londres l'élu à Winchester, beaucoup de seigneurs anglais, à ce qu'on prétend, furent empoisonnés traitreusement là et ailleurs, comme la suite le prouva plus tard plus clairement. Quand ils furent arrivés au bord de la mer, les seigneurs qui les avaient conduits les confièrent à Neptune¹ : Quand ils furent arrivés à Boulogne, ils écrivirent au roi de France, pour obtenir passage pacifique ou la faveur de séjourner dans sa terre, selon l'antique liberté et coutume de France ; ils demandèrent aussi qu'il fût permis à l'élu à Winchester de demeurer à Paris et d'y continuer son séjour pour un temps à titre d'écolier. Mais le roi de France exaspéré s'y refusa, parce que la reine de France s'était plainte fortement à lui, de ces Poitevins de ce qu'ils avaient scandalisé et diffamé énormément sa sœur la reine d'Angleterre, ajoutant qu'ils avaient été chassés honteusement d'Angleterre à cause de leurs méfaits. A cette nouvelle, Henri, fils du comte de Leicester, soit à l'insu, soit malgré l'op-

¹ Il y a ici une légère lacune : les ligués avaient poursuivi et assiégé dans leurs châteaux les Poitevins, qui, forcés de se rendre, furent embarqués de force. Ceux qui voulurent partir de bonne grâce obtinrent un sauf-conduit.

position de son père, soit peut-être avec son consentement, passa tout à coup la mer pour les poursuivre à main armée. Par l'amour et le respect qu'inspirait son père, il trouva sur sa route beaucoup d'amis disposés et préparés volontairement à aller venger les injures du comte. En effet, le susdit Henri leur avait raconté en détail comment Guillaume de Valence, avec l'appui de la faveur du roi d'Angleterre et de ses autres frères présents en ce lieu, s'était élevé et enorgueilli au-dessus de lui-même dans le parlement de Londres, avait donné publiquement un démenti au comte son père, et l'avait appelé vieux traître, au point que les gens d'outre-mer eux-mêmes s'étaient étonnés que des hommes beaucoup moins nobles, tout proches parents qu'ils étaient du roi, osassent ou voulussent insulter et diffamer de cœur, de parole ou d'action un si noble homme, issu d'un sang si généreux, et recommandable entre tous en outre-mer et en deçà de la mer. Car il ne convenait pas, et même on ne devait pas croire que des hommes touchant au sang royal préférassent des paroles si déshonnêtes. Les amis du comte, reconnaissant la vérité des faits, se préparèrent à nuire aux Poitevins de concert avec Henri. Ceux-ci, sachant cela, s'enfermèrent secrètement dans Boulogne. Mais ceux qui les poursuivaient gardèrent Boulogne de toutes parts, tant par terre que par mer, afin d'enlever tout moyen d'évasion à ceux qui y étaient assiégés, et de leur causer plus librement des désagréments selon leurs mérites.

Vers le même temps, le châtelain de Douvres, Richard de Gray, homme féal et vaillant, qui avait été institué dans ce poste par les barons, examinait soigneusement tous ceux qui passaient ou devaient passer par Douvres; et en surveillant prudemment toutes choses, il découvrit un trésor considérable qui était sur le point d'être envoyé clandestinement aux susdits Poitevins. Ce trésor fut pris tout entier et mis en réserve dans le château. Semblablement un grand trésor que les Poitevins susdits avaient déposé à Londres dans le Temple-Neuf, malgré la résistance et le refus des Hospitaliers, et dont la quantité surprit étrangement tous les auditeurs, fut pris pour être dépensé utilement, selon la décision du roi et des barons¹, à des usages profitables au royaume.

Vers le même temps, les Gallois, qui étaient en discorde et en mauvaise renommée auprès du seigneur roi d'Angleterre, lui offrirent un honorable traité de paix, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à se purger judiciairement de tous les crimes qui leur étaient reprochés, tant pour massacres que pour rapines.

A la fête de la bienheureuse Marie Madeleine, des seigneurs furent députés solennellement à Londres au nom de l'assemblée générale du royaume d'Angleterre; ils convoquèrent tous les citoyens de la

¹ Les barons soulevés n'avaient pas encore en apparence séparé leur cause de celle du roi. Ce ne fut qu'en 1263 qu'ils entrèrent ouvertement en hostilités avec le parti de Henri III. Aussi doit-on moins s'étonner de trouver parmi les commissaires les noms de Pierre de Savoie, de Jean Mansel, de l'abbé de Westminster, principaux ministres de Henri.

ville qu'on appelle barons, et leur demandèrent, dans le palais nommé Guild-Hall, s'ils voulaient accéder fidèlement aux statuts des barons et s'attacher invariablement à leur parti, en résistant vigoureusement à leurs adversaires et en leur fournissant des secours efficaces. Tous les citoyens y ayant consenti de bon cœur, dressèrent à cet égard une charte qui fut scellée du sceau de la commune de la ville. Toutefois les barons n'avaient pas encore dessein de publier ce qui avait été statué à Oxford ; car la maladie du comte de Gloucester, qui provenait d'une potion empoisonnée, à ce qu'on disait communément, troublait non médiocrement tous les confédérés. Cependant on espérait qu'il guérirait de sa maladie, parce que le pus sortait d'une foule de boutons qui avaient fait éruption hors de son corps, et que les cheveux, les ongles, les dents et la peau lui tombaient. Ainsi tondu et purgé [naturellement], il fut confié aux soins et à l'habileté médicale de maître Jean de Saint-Gilles, frère de l'ordre des Prêcheurs, qui avait jadis délivré l'évêque de Lincoln Robert d'un semblable fléau.

Beaucoup de seigneurs empoisonnés en même temps par les susdits Poitevins, à ce qu'on raconte, commencèrent à sécher en eux-mêmes ; quelques-uns d'entre eux sortirent de ce monde, d'autres restèrent à demi morts, ne conservant plus qu'un souffle de vie ; il y en avait qui étaient laïques et puissants, d'autres lettrés et nobles. Cependant, il n'était pas encore avéré et constant pour les Anglais que les Poi-

tevins leur eussent fait boire des breuvages empoisonnés; car on pensait que ce fléau, provenant de quelque autre calamité, avait fini par éclater. De plus, les Poitevins avaient laissé après eux d'autres empoisonneurs malfaisants qui s'efforçaient de préparer aux seigneurs des pièges mortels. Aussi les nobles eux-mêmes tenaient pour suspects leurs maîtres d'hôtel, leurs cuisiniers et leurs échansons, de peur que, corrompus à prix d'argent, ils ne commissent les mêmes attentats sur les personnes de leurs seigneurs.

Dans cette entreprise difficile, et au milieu de cette très-heureuse invocation et disposition de tout le royaume, l'évêque de Londres Foulques se montra tiède et lâche autrement qu'il ne convenait ou n'était avantageux; en cette occasion, il dénigra d'autant plus sa renommée, qu'il était plus élevé au-dessus des autres par sa naissance. Comme l'espérance des barons reposait dans son sein, cette conduite pusillanime provoqua à la colère plusieurs d'entre eux, qui comptaient sur lui pour soumettre à l'opinion du peuple la conduite du roi.

Ce qui augmentait de plus la crainte et l'inquiétude des barons, c'était le temps du mois de juillet, amenant avec lui son lion auteur des pestes, et sa chienne enragée¹, qui par ses aboiements mortels a coutume de troubler la température de l'air. Ils étaient encore effrayés, plus que de tout le reste, par l'instabilité et

¹ *Rapida canicula* : évidemment *rabida*.

la duplicité notoire du roi, qui avait laissé voir le fond de son âme par une parole terrible. Un jour, en effet, qu'il était descendu hors de son palais de Westminster pour aller dîner sur une barque et se promener sur la Tamise, l'air s'obscurcit légèrement, le tonnerre gronda et fut accompagné d'éclairs et d'une pluie d'orage. Le roi, redoutant plus que tout autre un temps si menaçant, ordonna qu'on le mit sur-le-champ à terre. La barque s'arrêta au pied du magnifique palais de l'évêque de Durham qui servait alors d'hôtel au comte de Leicester. En apprenant cela, le comte vint joyeusement à la rencontre du roi, le salua respectueusement comme il convenait; et lui dit d'un ton gai pour le consoler : « Que craignez-vous maintenant? l'orage est passé. » Le roi lui répondit alors, non pas en plaisantant, mais d'un ton sérieux et avec un visage sévère : « Je redoute outre mesure le tonnerre et la foudre; mais par le cap de Dieu, j'ai plus peur de toi que du tonnerre et de la foudre du monde entier! » — Monseigneur, reprit doucement le comte, ce que vous dites est injuste et incroyable. Pourquoi me redouter, moi qui suis votre ami stable, et qui ai toujours été féal envers vous, envers les vôtres et envers le royaume? ce sont vos ennemis, les spoliateurs et les calomnieux, que vous devriez craindre. » Or, tous les assistants pensèrent bien que ces paroles violentes venaient de ce que le comte de Leicester tenait ferme entre tous, avec ardeur et fermeté, pour la poursuite du projet qui consistait à obliger le roi et tous les

adversaires de se conformer aux conseils des barons, et à ruiner complètement les frères du roi qui avaient désolé le royaume entier.

BLANC-SEINGS TROUVÉS DANS LES COFFRES DE MAÎTRE BÉRARD APRÈS SA MORT. — PRÉLATS D'ANGLETERRE CONVOQUÉS A OXFORD. — DÉCOUVERTE DE VASES EMPOISONNÉS. — CRAUATÉ DE L'ÉLU DE WINCHESTER ENVERS UN CLERC. — A la même époque, maître Bérard de Nympha, qui était natif des environs de la ville de Rome, vint à mourir subitement. C'était un homme rusé et pécurieux, qui avait été clerc de Richard comte de Cornouailles, et qui avait extorqué par mille détours de l'argent aux croisés. On trouva chez lui une cassette pleine de cédules signées, mais non écrites, dont il pouvait abuser pour les remplir à sa volonté, et pour extorquer frauduleusement de l'argent aux innocents, comme s'il eût agi en vertu de l'autorité du pape.

Vers le même temps, les prélats d'Angleterre furent convoqués universellement pour se rassembler à Oxford et réformer l'état de l'église anglicane qui vacillait, et qui, poussée de tous côtés, menaçait de s'écrouler. Or, quatre évêques députés spécialement pour cela, à savoir les évêques de Norwich et de Chichester, et deux autres dont je ne me rappelle pas les noms, se réunirent à Oxford. Ils convoquèrent tous les abbés exempts, et les autres de l'autre ordre, ou leurs procureurs compétents, voulant savoir d'eux s'ils étaient dans l'intention d'acquiescer aux statuts

[des évêques], et de s'attacher uniformément à la défense et au soutien d'iceux. Mais comme quelques-uns, s'absentant en donnant des excuses, quelques autres, hésitant à consentir, ne purent donner pour le moment une réponse certaine, tous se retirèrent, laissant l'affaire imparfaite. Les statuts sont rapportés au livre des *Additamenta*¹.

Peu de temps s'étant passé, on répandit tout alentour, avec force plaintes, le bruit que des potions empoisonnées et mortelles avaient été présentées en Angleterre, principalement aux seigneurs, et que les effets de ce poison exerçaient lamentablement au loin leurs ravages : ce que la suite des faits prouva bien au plus tôt, comme nous l'avons déjà dit. En effet, dans certains lieux très-secrets, on découvrit plusieurs de ces vases nommés vulgairement des cousterets, qui étaient remplis de cette espèce de poison, et qui

¹ Voy. l'addition XLIV à la fin du volume. Wats indique au renvoi que ce document ne s'est point retrouvé. Nous pensons qu'il se trompe, et qu'il confond les statuts dont il est ici question avec les provisions promulguées par les barons à Oxford. Mais, à la suite des cinquante articles rédigés par les prélats l'année précédente, il place de nouvelles réclamations sous ce titre : *Articuli observandi per provisionem episcoporum Angliæ*, sans remarquer que ce sont précisément les statuts indiqués ici par Matt. Paris. Les évêques, en 1257, ont établi leurs griefs. En 1258, enhardis par l'exemple des barons, ils déterminent les peines qui devront être infligées au roi s'il viole les articles de la réforme, et demandent l'assentiment des abbés et des prieurs. Au reste, il n'est pas étonnant que le clergé monastique ait hésité à s'associer au mouvement que cherchaient à lui imprimer les évêques ; la différence des intérêts devait empêcher les religieux de s'associer franchement à la révolution politique.

étaient garnis de très-fortes serrures. Ces vases ayant été ouverts, quoiqu'à grand'peine, on y trouva, à ce qu'on prétend généralement, une liqueur bleue qui était du poison mortel. On en offrit d'abord à des chiens affamés qui ne voulurent pas y goûter; mais quand on eut mêlé cette liqueur avec de la nourriture, et qu'ils en eurent mangé, ils moururent sur-le-champ. On assure que cet attentat avait été préparé par les étrangers, pour faire périr les Anglais.

Il arriva, peu de temps auparavant, que Jean, fils du justicier d'Irlande Geoffroi, homme illustre par sa naissance, par ses richesses et par sa puissance, avait conféré une église à un de ses clercs. Or, l'élu à Winchester, ayant appris cela, revendiqua le droit de patronat sur la même église, et, violemment irrité, ordonna qu'on chassât le même clerc, et, s'il faisait résistance, qu'on l'arrachât honteusement et violemment de cette église, et qu'on le précipitât ignominieusement en vil lieu. Les officiers du même élu, s'étant donc mis en devoir de chasser brutalement ledit clerc de cette église, poussèrent l'audace jusqu'à le tuer, bâtonnèrent et blessèrent quelques serviteurs du même clerc, les accablèrent d'outrages et d'injures, les chassèrent de leurs maisons, pillèrent l'église, et traitèrent quelques-uns de ces hommes avec tant d'inhumanité, qu'ils succombèrent à leurs meurtrissures au bout de quelques jours. Les barons firent connaître cette action détestable au pontife romain. Quand le seigneur Jean eut appris cela, il en

fut indigné, et non sans raison, et alla se plaindre au roi. Mais le roi, selon son usage, excusa et pallia la faute de l'élu, et supplia très-instamment le plaignant de ne pas accuser ou scandaliser ledit élu pour un si grave délit, et de n'intenter aucune action contre lui. Ledit seigneur Jean accorda donc un sursis, attendant des temps plus favorables pour la vengeance. Mais considérant dans les temps présents que l'orgueil des Poitevins était abattu, il renouvela ladite plainte et cita certains Poitevins, à savoir les officiers de l'élu à Winchester, pour répondre d'une action si énorme, et l'élu lui-même, pour répondre de l'ordre qu'il avait donné.

Cependant le comte de Gloucester, qui demeurait à Sunning, lieu peu éloigné de Reading, éprouvait quelque amélioration dans sa santé. Il n'osait pas, à cause de la violence de sa maladie, se préoccuper encore d'aucun souci, de peur d'avoir une rechute; car il était déjà assez tourmenté par une douleur intérieure et extérieure: il souffrait intérieurement de la mort de son frère Guillaume, mort déplorable pour l'Angleterre entière, et extérieurement, parce que bien qu'étant en convalescence, il se trouvait horriblement désigné, qu'il avait perdu ses cheveux, que son teint était blême, que ses dents et que ses ongles avaient pris une couleur livide et branlaient comme s'ils allaient tomber.

LE SÉNATEUR ROMAIN BRANCALÉON DÉTRUIT LES CHATEAUX DES NOBLES ROMAINS. — PLAINTES CONTRE LES

POITEVINS. — LE ROI DE FRANCE PERMET AUX SEIGNEURS POITEVINS DE RENTRER CHEZ-EUX. — FAMINE, INONDATION ET FLÉAUX. — JEÛNE ET PROCESSION A CE SUJET. — FAITS DIVERS. — L'ARGENT DES ÉTRANGERS EST RETENU. — Cette même année, le sénateur romain Brancaléon, voyant que l'insolence et que l'orgueil des nobles romains ne pouvaient être réprimés autrement qu'en faisant abattre leurs châteaux, qui étaient comme des réceptacles de brigands, fit détruire et raser jusqu'au sol les forteresses des mêmes nobles, au nombre d'environ cent quarante. Ainsi furent rétablies la paix et la plus libre tranquillité; et ces brigands et ces malfaiteurs romains, que l'on appelle des bandits¹, et qui infestaient tant la ville de Rome que les environs, furent dispersés.

On fit savoir par lettres, à beaucoup de ceux que les Poitevins avaient offensés impudemment, qu'ils pouvaient déposer leurs plaintes à cet égard, prouver aux seigneurs du royaume les dommages qu'ils avaient éprouvés de la part des susdits frères du roi, éclaircir leurs plaintes, les poursuivre avec fermeté une fois qu'elles seraient intentées, et que tout leur serait restitué, selon ce que le droit déciderait. Mais comme le temps des moissons approchait, ceux qui avaient été lésés, considérant les inconvénients d'un procès,

¹ *Bedeweri* (texte *hic*). Ducange assure qu'on doit lire *Berroerii*, et dit que ce mot signifiait tantôt les bandits et les routiers, tantôt les officiers de police; de là le mot *Birri* (Sbires). On le trouve diversement orthographié. *Berroarii sive Zaffones*, *Berruarii*, *Berovarii*, *Berveri*. (*Voy. Gloss. med. ævi ad. verb.*)

et peut-être l'inutilité de leurs travaux, refusèrent de poursuivre leurs réclamations jusqu'à ce qu'ils trouvassent les circonstances plus opportunes.

Or, les susdits frères du roi se trouvant, comme nous l'avons dit, à Boulogne, où ils étaient ignominieusement resserrés, comme s'ils avaient à supporter un siège, envoyèrent un messenger sûr au roi de France, pour le supplier humblement de ne pas les abandonner, eux qui, au milieu de leurs tribulations, s'étaient réfugiés dans le sein de sa protection, et, bien plus, selon le privilège de son royaume (qui consiste à accueillir en paix et à protéger tous ceux qui s'y réfugient), de leur permettre, en leur envoyant des députés de paix et des conducteurs, de traverser son royaume pour retourner en Poitou : ce qui leur fut octroyé de bonne grâce par ce très-pieux roi. En effet, personne ne doit mettre en doute que faire miséricorde aux malheureux, même quand ils n'en sont pas dignes, est la perfection suprême de la charité.

Vers le même temps, c'est-à-dire dans la saison de juillet et d'août, les fruits de l'année, tant présente que passée, étant venus à manquer, on eut à souffrir une si grande misère, causée par la famine et par la cherté des vivres, que ceux qui avaient coutume de secourir les autres étaient réduits à succomber eux-mêmes avec les malheureux. Mais ce qui tourmenta plus le peuple que les grands, ce fut une continuelle inondation de pluies qui menaçait d'étouffer les moissons, que Dieu faisait espérer devoir être abon-

dantes. Pour tout dire en peu de mots, l'Angleterre aurait succombé en elle-même, si des marchands d'outre-mer n'eussent amené des vaisseaux chargés de blé, qui leur rendirent heureusement la vie, et n'eussent vendu communément le blé et le pain qu'ils avaient apportés de leurs pays, à savoir de l'Allemagne et de la Hollande, pour les vendre ; mais ceux qui se trouvaient privés de numéraire périrent épuisés par la faim et par la disette. Vous auriez vu des gens honorables, qui jadis abondaient en toutes choses, dépouillés maintenant de leurs biens, aller mendier de porte en porte les secours d'autrui, d'une voix étouffée par la honte, le visage pâle, à jeun et affamés, et passer des nuits sans sommeil, soupirant et se lamentant. A l'Assomption de la bienheureuse Marie, époque où tous les ans les greniers ont coutume de regorger de moissons, c'était à peine si une seule gerbe de blé mûr se penchait sur ses tuyaux ; ainsi l'inondation s'accroissant de jour en jour, les ouvriers qu'on avait loués entraînent quotidiennement de grandes dépenses pour eux et pour leurs bêtes, et ceux qui purent aller travailler hors des maisons ne parvinrent pas à rien faire de bon dans les champs. Aussi, ce qui était inouï jusqu'alors, à la fête de la Toussaint, les moissons étaient debout tout alentour, attendant qu'on les coupât ; mais elles ne pouvaient guère servir, étant presque gâtées. Cependant, en quelques lieux, les moissons, quoique tardives et inutiles, furent rentrées dans les granges ; en quelques autres, et ce fut le plus grand

nombre, elles restèrent complètement dehors en pleine campagne, et ne furent bonnes qu'à faire du fumier pour engraisser la terre. Or, il faut savoir que, cette année, la terre avait produit ses fruits avec une si grande fertilité, que, si l'on eût pu sauver toutes les récoltes, elles auraient pu presque suffire à la consommation pendant deux années.

Les consolations humaines venant donc à manquer, on se tourna de nouveau vers les secours divins. Il fut statué dans le chapitre de Saint-Albans, que, par l'office de l'archidiaque, un jeûne solennel et général serait ordonné parmi le peuple ; que, dans toutes les églises du même bourg tous les habitants rassemblés en grande dévotion le jour de saint Oswald, c'est-à-dire le 9 d'août, suivraient le couvent processionnellement et pieds nus à l'église de la bienheureuse Marie des Prés, et là supplieraient humblement le Seigneur et sa mère, d'avoir pitié de leur peuple, afin que le Seigneur, par les prières et les mérites de sa mère présente en ce lieu, daignât ramener la tranquillité du ciel et de l'air. A cette nouvelle, les habitants de Londres, s'accusant de retard, décidèrent, en suivant cet exemple, qu'un jeûne général serait imposé, dans la ville, aux religieux, aux bourgeois et au peuple ; que toutes les personnes des deux sexes, dans l'appareil de la contrition et de la pénitence, se rendraient processionnellement et alternativement à l'église, et supplieraient très-dévotement le Seigneur de conserver, en octroyant un temps serein, les fruits de la terre qu'il avait fait espérer,

et de permettre miséricordieusement, en arrêtant les pluies, qu'on pût rentrer dans les greniers les récoltes qui paraissaient devoir être abondantes. « Car, disait-on, nous souffrons avec plus de constance d'être privés d'un bienfait dont nous n'avions pas l'idée, que de voir qu'on nous promette un bienfait, et qu'on nous le retire après l'avoir promis. » Ces cérémonies furent accomplies avec autant d'empressement que de dévotion, et l'événement en prouva bientôt l'efficacité. En effet, au bout de quelque temps, par l'intercession de notre très-puissante patronne susdite et du bienheureux martyr Albans, ainsi que des autres saints, cette funeste continuation du mauvais temps cessa ou devint plus rare; en sorte que le prix du blé alla en diminuant désormais, et descendit à la moitié de ce qu'on le payait auparavant. En effet, les pieuses supplications du peuple, et le changement de temps qui suivit bientôt, promirent à tous une prompte affluence de moissons et de fruits.

Vers le même temps, c'est-à-dire le 6 avant les ides d'août, mourut l'évêque de Lincoln, Henri de Lexinton, dans son manoir de Netlinton¹, qui est à peu de distance de Lincoln. Le corps du défunt fut enseveli avec respect dans l'église cathédrale de Lincoln.

A l'approche de la fête de l'Assomption de la glo-

¹ Nous reproduisons le mot du texte, en faisant remarquer que la carte de Camden marque probablement le même lieu du nom de *Nellehom*.

rieuse vierge, Herlot, clerc, conseiller spécial et notaire du seigneur pape, et qui, à son départ pour l'Angleterre, avait été armé par lui des pouvoirs les plus étendus, ayant vu la perturbation du royaume, quitta l'Angleterre, prudemment et sans bruit jusqu'à ce que soufflât le vent plus favorable de la paix et de l'unité.

Sur ces entrefaites, le châtelain gardien de Douvres surveillait le rivage et examinait tous les passants avec une attention infailible. Il découvrit que plusieurs personnes étaient chargées d'argent, et se proposaient de porter cet argent aux étrangers. Aussi il les en déchargea au plus vite, pour qu'elles passassent la mer avec moins d'embaras. A cette époque, on découvrit aussi une somme de mille marcs, provenant du trésor de l'élu à Winchester, et qu'il avait déposée à Douvres. Ces mille marcs furent donnés à titre de solde et de provisions de voyage à quatre chevaliers qui durent se rendre à Rome, y exposer brièvement et en résumé, devant le pape, au nom du roi et des seigneurs, la cause du baronnage d'Angleterre, sans aucun délai fâcheux et sans détours de dispute, et en même temps montrer, au moyen des cédules signées et non écrites, qu'après la mort de maître Bérard de Nympha on avait trouvées dans ses coffres, par combien de machinations de toute espèce les Romains s'efforçaient de piller l'Angleterre. Or, les députés emportèrent avec eux ces cédules signées, telles qu'on les avait découvertes.

LE ROI DE FRANCE S'APPLIQUE A AFFERMIR LA PAIX ENTRE SON ROYAUME ET L'ANGLETERRE. — ENQUÊTE SUR LES VEXATIONS ÉPROUVÉES PAR LES CITOYENS ANGLAIS. — INDIGNATION DU ROI CONTRE PHILIPPE LUVEL, AU SUJET DES DOMMAGES CAUSÉS AUX FORÊTS ROYALES. — FAITS DIVERS. —

Le très-pieux roi de France s'occupa attentivement et diligemment des moyens d'affermir une paix solide et perpétuelle entre les deux royaumes de France et d'Angleterre. Car il disait : « Il faut travailler de tous nos efforts à ce qu'une paix durable soit établie entre mes fils et les fils du roi d'Angleterre, qui sont cousins, et qui régneront si Dieu le permet, afin qu'à l'avenir les deux royaumes ne se mordent plus, comme ils le faisaient, à l'instigation de l'ennemi du genre humain ; que les hommes ne se pillent plus et ne se tuent plus réciproquement, et qu'ils ne soient plus précipités dans l'enfer. » Il fit donc lever de grandes sommes d'argent pour pouvoir conduire à l'effet désiré ce projet qu'il avait heureusement conçu dans son âme, promettant à ses Français que de cette levée d'argent résulteraient pour eux de grands avantages, et leur disant qu'ils ne devaient pas supporter avec peine ce léger fardeau, dont ils pourraient par la suite tirer une utilité durable.

Dans ces mêmes jours, un bref du seigneur roi fut adressé, dans chaque comté, aux quatre chevaliers qui avaient été institués dans chacun des comtés. Ces chevaliers devaient examiner fidèlement par combien de vexations, et par quelle gravité de vexations les simples avaient été opprimés par les forts ; faire une

enquête rigoureuse sur toutes les plaintes déposées par qui que ce fût, ou sur toutes les injures éprouvées par qui que ce fût, depuis un laps de temps fort long, et déferer au baronnage tous les résultats de leurs enquêtes enfermés sous leurs sceaux, au temps qui leur était fixé par le bref. Pour que la teneur de ces lettres ne soit pas ignorée de ceux qui en voudraient prendre connaissance, on pourra les trouver au livre des *Addimenta* ¹.

Cette même année, au commencement du temps des moissons, comme le roi examinait l'état de ses forêts, qui ne sont pas fort éloignées de Stanystadford, on lui rapporta que Philippe Luvel, clerc, conseiller spécial et trésorier du seigneur roi, avait causé des dommages inestimables dans les forêts royales. En effet, le roi, par pure et royale libéralité, lui ayant octroyé bénévolement du gibier pour garnir ses parcs

¹ Voy. l'addition XLV à la fin du volume. Cette ordonnance de Henri III, rédigée évidemment sous l'influence de la ligue, est, à notre avis, l'origine de la représentation des comtés dans le parlement. Les chevaliers appelés à venir rendre compte aux barons de l'état des comtés, ne tardèrent pas à y siéger comme membres de l'assemblée, et les termes de l'ordonnance de 1264 ne semblent guère que consacrer le droit antérieur des quatre chevaliers chargés des intérêts politiques du comté. M. Guizot a traité avec étendue, dans ses *Essais*, ce qui se rattache à l'introduction des communes dans le parlement. Lingard assure que l'on trouve la trace de la représentation des comtés dans le parlement dès la septième année du règne de Henri III (1225); en ce sens l'ordonnance de 1258 ne serait qu'un renouvellement de celle-là. L'élection des chevaliers de la province pour expédier les affaires du comté était une coutume très-ancienne, et que quelques-uns font remonter jusqu'aux premiers temps de la conquête.

et pour l'usage de sa table, et lui ayant donné droit de prendre des bêtes, mais en nombre limité, ledit Philippe, abusant de cette faveur, avait augmenté dix fois le nombre déterminé, et avait outrepassé impudemment, à ce qu'on prétendait, le droit qui lui était laissé. Aussi, quand le roi eut considéré en grande colère les fourrés de la forêt, et qu'il les eut trouvés dégarnis de gibier; quand surtout on lui eut fait entendre, comme nous l'avons dit, que le susdit Philippe était l'auteur de ces dégâts; il le saisit violemment par le bras, et lui dit: « Par le cap de Dieu! Philippe, « je t'arrête comme le plus méchant de mes hommes. » Or, Philippe, désirant apaiser le roi, lui répondit avec modération en lui disant publiquement et humblement: « Messire roi, vous que j'ai servi fidèlement « pendant quelque temps dans votre échiquier, il y « a beaucoup de forestiers, principalement dans le « Witlewood, qui exercent de grandes tyrannies contre les gens du pays, et que leurs propres méfaits « rendent incroyables, comme peuvent le témoigner « l'abbé et le couvent de Beccles. Ne veuillez donc « pas, s'il vous plaît, ajouter si promptement foi aux « insinuations de pareils accusateurs. En effet, ils « s'efforcent de noircir la renommée royale, pour que « vos ennemis puissent dire: Voyez, le roi finit par « confondre d'une façon diabolique ceux qui l'ont « servi et qui même se sont le mieux acquittés de leurs « offices. » Aussi le roi, plus troublé encore par ces paroles, mit Philippe en liberté sous la garde du grand maréchal, en lui disant d'une voix courroucée et me-

naçante : « Puisque je vous ai exaltés, toi et quelques
 « autres, et que je vous ai institués tout à fait gra-
 « tuitement dans des offices grands et fructueux, vous
 « êtes obligés d'autant plus étroitement à être mes
 « féaux, et vous devez être punis plus gravement si
 « vous commettez des excès. » C'étaient les mêmes
 paroles qu'il avait répétées plusieurs fois, peu d'an-
 nées auparavant, à Robert Passelève, qui refusait de
 se reconnaître coupable. Or, Philippe, qui avait con-
 féré beaucoup de biens à beaucoup de gens, et qui ne
 manquait pas d'amis, fut mis en paix et en liberté
 pour un temps, avec espérance de pleine délivrance
 en fournissant de nobles cautions, jusqu'à ce qu'il
 eût pu prouver plus pleinement son innocence.

A l'approche de la fête de la Nativité de la bien-
 heureuse Marie, comme le vicomte de Northampton,
 stimulé par les aiguillons de l'avarice, suivait les tra-
 ces de son prédécesseur Guillaume de l'Isle, et com-
 mettait, à titre de vicomte, une foule d'injustices en-
 vers des innocents, les plaintes à cet égard parvin-
 rent jusqu'au justicier capital Hugues Bigod, et le
 vicomte, convaincu d'une foule d'injustices, et arrêté,
 n'échappa qu'à grand'peine à la corde, et fut enfermé
 dans une prison dure et rigoureuse.

Vers ce temps-là, mourut un clerc et un conseiller
 spécial du seigneur roi, à savoir Roger de Wescham,
 qui, investi de l'office de justicier, avait cherché de
 tous ses efforts à se conformer aux désirs du roi.

Dans le cours de ces mêmes temps, mourut frère
 Guillaume de Tharento, de l'ordre de Cîteaux, pro-

curateur, et, pour ainsi dire, sénéchal de la dame reine, qui, s'écartant énormément de la règle de saint Benoît et entraîné par une avarice insatiable, s'était occupé de vendre ou d'engager, pour le compte de la reine, toutes terres et tous manoirs. Aussi avait-il augmenté non médiocrement les possessions de ladite reine, mais en même temps avait noirci irréparablement sa réputation, en multipliant [pour autrui] les dommages et les périls. Comme les religieux, et surtout ceux de son ordre, murmuraient de cette conduite, parce que le péché dudit frère Guillaume engendrait scandale en retombant sur tous les religieux tant qu'ils étaient, la reine excusa et pallia habilement les actions du même frère, et permit que ses erreurs prissent de l'accroissement pendant plusieurs années.

DÉPUTÉS ENVOYÉS AU PAPE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ANGLETERRE. — TRAHISON DES ANGLAIS ENVERS LES GALLOIS. — FAITS DIVERS. — DÉPOSITION DE PHILIPPE LUVEL. — RÉPRESSION DES VICOMTES. — DÉPUTÉS NOMMÉS A L'ASSEMBLÉE DE CAMBRAY. — JEANNE DE VALENCE RÉCLAMÉ SON DOUAIRE AUPRÈS DES BARONS. — Des députés solennels furent envoyés au seigneur pape de la part de l'universalité du royaume et de toute l'Angleterre, pour intimer pleinement au seigneur pape le sujet de leur message, et pour revenir le plus vite qu'ils pourraient, sans attendre aucune dispute ou discussion. Or l'un d'eux mourut à Paris, à savoir, le très-éloquent et très-pieux Pierre Branche. Aussi les autres restèrent comme stupéfaits, se lamentant et se désolant; cependant ils

continuèrent le voyage commencé, pour accomplir leur mission avec persévérance. Celui qui désirera connaître la cause de leur voyage et l'écrit rédigé par le baronnage, pourra les trouver au livre des *Addimenta*¹.

Un jour que les Anglais étaient en pourparler pacifique avec les Gallois, ils reconnurent qu'ils étaient plus nombreux et plus forts que les Gallois, et un chevalier anglais dit au seigneur Patrice, qui était le plus éminent entre eux tous : « Seigneur Patrice, « tu es grand baron du roi ; tu es aussi notre illustre « chef et patron. Voici que le Seigneur Dieu des ar- « mées et des vengeances livre nos ennemis entre « nos mains. Nous sommes plus nombreux et plus « forts que les Gallois ; assaillons-les donc soudaine- « ment sans qu'ils s'y attendent ; présentons les pri- « sonniers au roi notre sire, et notre victoire lui « sera très-agréable. Si tu n'acquiesces pas à mon « conseil, je te citerai pour crime en présence du « roi. » En entendant ces paroles, les Anglais, à savoir ceux de la frontière, que nous appelons gens de la Marche, se jetèrent tout à coup sur les Gallois par un choc véhément et soudain, et en tuèrent un grand nombre par cette trahison. Mais le poids de la bataille ayant fini par retomber sur les gens de la Marche, une foule de ces traîtres succombèrent à leur tour, et parmi eux un baron, le susdit Patrice. Quant au couard qui avait donné le conseil de commettre

¹ Voy. l'addition XLVI à la fin du volume.

cette trahison , il s'enfuit furtivement du champ de bataille , et s'échappa tandis que les autres combattaient vigoureusement. Celui qui commandait les Gallois dans cette bataille fort sanglante, était David, le plus jeune des trois frères, c'est-à-dire des trois fils du grand Léolin, prince de Nortwalles, dont les triomphes innombrables exigeraient des traités spéciaux ; mais il a été parlé maintes fois de lui dans ce livre en temps et lieu. Un autre des frères, à savoir le second, nommé aussi Léolin, n'était point présent au susdit combat; mais il se comportait vaillamment dans cette guerre contre les Anglais, suivant en tout les traces de son père, et montrant qu'il ne dégénérait pas. Le troisième frère, qui était l'aîné, était retenu très-étroitement dans une prison et bien enchaîné.

Vers la Nativité susdite, maître Godefroi de Kineton fut consacré à Rome, archevêque d'York, après avoir été trouvé digne et recommandable par le seigneur pape et par les examinateurs, tous tant qu'ils étaient. Quand il eut expédié d'une manière

« Cette généalogie a besoin d'être modifiée et précisée. Le premier Llewellyn, qualifié dans les actes de prince d'Aberthraw et de lord de Snowdon, avait épousé Jeanne, fille naturelle du roi Jean, par Agathe, fille du comte de Ferrières; de ce mariage naquit David, dont le frère illégitime Griffith mourut en cherchant à s'échapper de la tour de Londres. Après la mort de David, le fils aîné de Griffith, Owen Griffith, fut reconnu chef par les Gallois; mais il ne tarda pas à être renversé par ses deux frères Llewellyn et David, qui l'emprisonnèrent. Llewellyn à son tour dépouilla David de son patrimoine, puis se reconcilia avec lui pour résister à l'invasion d'Édouard Ier. On connaît le triste sort de ces deux derniers défenseurs de l'indépendance galloise (1282).

louable les affaires de sa sainte église, il revint à propos pour la gouverner.

A cette époque, pendant la vacance de l'église de Lincoln, l'archevêque de Cantorbéry fit savoir à l'abbé de Saint-Albans qu'il se proposait de venir à Saint-Albans et d'y conférer les ordres, avec le bon plaisir de l'abbé, dans l'église conventuelle. A cette nouvelle, l'abbé craignit que par là son église ne fût privée en quelque chose de sa liberté, et après s'être entendu avec ses frères à cet égard, il refusa de la façon suivante. On fit donc répondre à l'archevêque qu'il ne serait reçu en aucune façon pour faire cela, parce qu'il était constant que la communauté de Saint-Albans était exempte de toute antiquité, ce que sa discrétion ne devait pas ignorer, et parce que pour le moment il était à la tête du gouvernement de l'église de Lincoln vacante, qui, à la connaissance de tous, était absolument et à perpétuité exclue de la liberté de Saint-Albans. En entendant cela, l'archevêque y acquiesça volontiers, considérant que tous ses efforts ne pourraient rien dans cette affaire, et il alla conférer ses ordres à Dunstable. Cependant comme il avait demandé, à titre de charité, le logement à Saint-Albans, il fut reçu bénévolement et honorablement en allant et en revenant, et on lui fournit, avec magnificence, des provisions pour sa table. Aussi il adressa des remerciements aux frères, bénit, d'un visage serein, ses hôtes et leur bon accueil, et laissa libres et sans dommage l'église et tous ses biens.

Le plus prochain jour de lundi, avant la fête de saint Michel, maître Benoît de Gravesend, doyen de l'église de Lincoln, fut élu évêque de la même église. Cette élection fut faite du consentement de tous, parce que c'était un homme justement recommandable, qui ne paraissait inutile à personne.

Le lendemain de la Saint-Michel, l'église de Salisbury fut dédiée par l'archevêque de Cantorbéry Boniface, en présence du roi et d'une nombreuse multitude de prélats. L'illustre évêque de cette ville fournit à l'entretien de tous ceux qu'il avait pu faire venir à la cérémonie.

Dans cette même année, vers la fête de saint Luc évangéliste, Philippe Luvel, trésorier du seigneur roi, fut déposé de son office, par jugement du baronnage, pour la transgression plus haut dite, et Jean de Crachal, archidiacre de Bedford, fut désigné pour le remplacer. Philippe, ne s'affligeant pas tant de sa déposition en elle-même que de la manière irréparable dont les choses s'étaient passées, et que de se voir renversé d'un poste si élevé, offrit au roi une forte somme d'argent pour que sa renommée fût réhabilitée, et pour qu'il fût ou parût du moins être l'ami du roi. Ainsi par le conseil du baronnage, et principalement du justicier capital, un grand nombre d'officiers de l'échiquier furent déposés avec le même Philippe, et d'autres furent mis à leur place. Alors le seigneur Thomas de Wymund, précenteur de Lichfield, fut institué trésorier à l'Échiquier, où les brefs sont scellés de cire verte.

La rapacité des vicomtes fut réprimée prudemment et justement; car ces officiers à gages avaient jusqu'alors extorqué outre mesure des présents aux habitants, par des moyens licites et non licites, et ils se supplantaient les uns les autres, en augmentant les fermes [qu'ils payaient au roi]. Ils chevauchaient accompagnés d'une nombreuse escorte, et s'efforçaient d'opprimer tous les gens de la province, par leurs exactions multipliées, et sous des prétextes frivoles et de pure invention. Il fut donc statué que si, dès ce temps et désormais, quelqu'un, secrètement ou publiquement, pour obtenir justice ou pour empêcher l'action de la justice, fournissait le vicomte¹, comme certains le faisaient, de présents autres que de provisions modérées pour manger et pour boire, le corrupteur aussi bien que le corrompu serait grièvement puni².

Vers la fête de saint Léonard, l'universalité du baronnage, qui se trouvait alors à Londres, décida que des députés solennels seraient envoyés au grand et secret parlement qui avait été convenu entre les royaumes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et qui devait se tenir à Cambrai, mais que le roi, sur l'avis de tout le baronnage, resterait en Angleterre.

¹ *Volas impinguare*, engraisser la paume de la main; phrase obscure.

² On ne peut s'empêcher de remarquer l'analogie qui existe entre cette ordonnance et celle de saint Louis, relative aux sénéchaux et aux baillis (rendue en 1254). Les barons anglais qui s'érigeaient en réformateurs, se proposaient peut-être pour modèle le pieux roi dont ils allaient solliciter l'arbitrage.

On fit donc choix, pour représenter en ce lieu le roi et le royaume d'Angleterre, des évêques de Worcester et de Lincoln, du comte Roger Bigod, grand maréchal, et du comte de Leicester. Ceux-ci, ayant passé la mer, ne purent aucunement mener les affaires à bonne fin, le roi de France s'étant absenté volontairement à cause de l'absence de l'autre roi.

Le dimanche après la fête de la Toussaint, l'évêque de Lincoln fut consacré à Cambridge¹, et aussitôt, comme il a été dit, il passa la mer pour les affaires du roi. Après qu'il eut quitté l'église de Lincoln, il ne la visita en aucune façon pendant beaucoup de temps, quoiqu'il fût devenu évêque de cette même église.

A la même époque, comme le roi se trouvait à Londres, la dame Jeanne, épouse du seigneur Guillaume de Valence, se présenta à lui, devant le justicier capital, à savoir le seigneur Hugues Bigod et les barons, demandant instamment qu'on lui rendit justice, et qu'on lui octroyât au moins la dot qui lui revenait. Les barons ayant donc délibéré avec grand soin sur cette demande, on lui accorda une partie des terres qu'elle avait possédées avant son mariage avec ledit Guillaume, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de cinq cents marcs de revenu sur son héritage, quoique les susdites terres fussent réputées valoir plus de mille marcs de revenu. En effet, on

¹ La variante donne seulement *Cant*, qui signifie sans doute *Cantorbéry*, et qui nous paraît la bonne leçon.

craignait qu'en lui accordant davantage, elle ne fit passer la majeure partie de cet argent à son époux, qui était un ennemi public du royaume. Cependant ils ne voulaient pas la priver complètement de ses biens, de peur qu'une innocente ne fût punie trop grièvement pour la faute d'autrui.

MANFRED COURONNÉ ROI D'APULIE. — MORT DE BRANCALEÓN. — SON ONCLE EST ÉLU SÉNATEUR, AU MÉPRIS DU PAPE. — FAITS DIVERS. — RETOUR DU NOUVEL ARCHEVÊQUE D'YORK. — PROSCRIPTION DE GUY DE ROCHEFORT. — ACCUSATIONS INTENTÉES A GAULTIER DE SCOTENNY ET A GUILLAUME DE BUSSY. — DÉPART DE JEANNE DE VALENCE. — De plus, dans le même temps, la cour romaine fut grandement avilie parce que les prélats et les seigneurs d'Apulie, contre la volonté du pape, s'élurent pour roi, et firent couronner Manfred, fils de l'empereur Frédéric; car le pape et toute la cour romaine avaient en mépris et en haine, non-

Après avoir vaincu par lui-même les troupes du pape en Apulie et dans la terre de Labour, après avoir défait par ses lieutenants Pietro Ruffo, qui voulait se rendre indépendant en Calabre et en Sicile, Manfred songea enfin à prendre le titre de roi qui seul manquait à sa puissance. Il passa en Sicile, se rendit à Palerme où il trouva de grands trésors, et s'y fit couronner le 11 août 1258, selon Jamsilla, la chronique de la Cava et celle de Sicile. On voit que la date annuelle de Matthieu Paris est parfaitement exacte. Aucune date n'est plus positive que celle-là, et cependant plusieurs historiens siciliens ont donné l'année 1256 comme celle du couronnement de Manfred. Summonte entre autres (*Stor. di Napol.*) adoptant l'anachronisme prêté à Matteo di Giovenazzo, fait couronner Manfred à Monréale en 1255. (*Voy. les Diurn. restitués.* D. DE LUYNES, comm. parag. 71 et 88.)

seulement ledit Manfred, mais encore toute sa race. En outre, le roi d'Apulie créa des archevêques et des évêques sans l'assentiment du pape, ou plutôt malgré le pape. Tous ces prélats en général obéissaient plus au roi qu'au pape, et témoignaient au roi honneur et déférence au mépris de la prohibition papale. Les seigneurs, de leur côté, sans faire aucune mention d'Edmond, fils du roi d'Angleterre, à qui le pape avait conféré le royaume d'Apulie, et à qui il avait envoyé l'anneau d'investiture par l'évêque de Bologne, jurèrent hommage et allégeance au même Manfred, et le mirent complètement en possession des cités et des châteaux. Aussi le roi d'Angleterre se plaignit-il grandement, et non sans raison, de ce que le pape s'était fait donner, sous tant de prétextes et pour obtenir, mais en vain, ce royaume d'Apulie, une grande partie des trésors de son royaume, et les avait distribués, aux cardinaux avec prodigalité et autrement qu'il ne convenait. Cependant le roi susdit avait reçu honorablement les nonces du pape envoyés en Angleterre, tels que frère Jean de Dive, maître Bernard de Sienne, l'évêque de Bologne, l'archevêque de Messine, et beaucoup d'autres qui étaient venus à titre de procureurs pour expédier les affaires d'Edmond, fils du roi, au sujet du royaume d'Apulie, et avait permis qu'ils extorquassent aux religieux d'abondantes procurations. De plus, vers le même temps, les citoyens de Florence rasèrent jusqu'au sol un certain château que le cardinal

Octavien avait construit, et qui leur était suspect¹.

Sur ces entrefaites, le sénateur Brancaléon étant mort, les citoyens de Rome méprisant le consentement du pape, quoiqu'il eût allégué avec assez d'insistance qu'en ne le considérant que comme simple citoyen romain, il devait être appelé à participer à l'élection du sénateur, élurent communément pour sénateur l'oncle du même Brancaléon, pour qui le pape avait une haine semblable, parce qu'il était le parent de Brancaléon. Ils déposèrent la tête de Brancaléon dans un vase précieux, qui fut élevé et placé en grande pompe, et avec autant de religion que s'il eût contenu des reliques, au sommet d'une colonne de marbre, en signe de sa valeur et de sa probité. En effet, il avait été le marteau des orgueilleux et des puissants, l'extirpateur des malfaiteurs, le protecteur et le défenseur du peuple; il avait aimé et suivi dans sa conduite la vérité et la justice. Aussi se rendant aux sages conseils qu'il leur avait transmis comme un héritage, ils se soumi-
rent avec une obéissance entièrement semblable aux ordres du nouveau sénateur, qu'ils avaient élu sur l'avis du susdit Brancaléon. Or le pape considérait sans nul doute tout ce qui s'était fait comme ou-

¹ Nous ne retrouvons pas ce fait dans les chroniques italiennes; mais il peut s'expliquer par une autre que nous empruntons à Biondo. Le parti Guelfe de Florence, après sa victoire sur les Pisans, résolut d'expulser les Gibelins auxquels le couronnement de Manfred pouvait donner une importance menaçante. Ceux-ci se retirèrent à Sienne, et les Guelfes accusèrent le cardinal Octavien de se montrer favorable aux intérêts de Manfred, par amour pour ses parents les Ubaldini et les Uberti chefs des Gibelins proscrits.

trageant pour lui et pour la cour romaine ; car aussitôt après la mort du susdit Brancaléon, il avait envoyé des députés solennels pour défendre aux Romains d'élire qui que ce fût sénateur sans son aveu. Mais ceux-ci, n'en faisant que rire et méprisant le mandat du pape, élurent sur-le-champ l'oncle de Brancaléon, et, comme il a été dit, l'instituèrent solennellement sénateur à sa place.

A la fin d'octobre, le seigneur Philippe, prieur de Westminster, élu abbé de la même église, au moment où il attendait de jour en jour l'arrivée de ses députés, qui devaient revenir de la cour romaine, alla où va toute créature, à la grande perturbation de l'église et du couvent de Westminster, et privé, selon ses souhaits, de cette dignité terrestre, fut adjoint à la milice céleste.

Dans le mois subséquent, à savoir la première nuit de décembre, le tonnerre se fit entendre, et fut accompagné d'éclairs effrayants, d'un vent horrible et d'un torrent de pluie. Ce bruit fut pour plusieurs un triste et lamentable auspice, parce que le tonnerre en hiver a toujours coutume de signifier quelque malheur.

Le jour de sainte-Cécile vierge, qui était un vendredi, le seigneur roi se rendit à Saint-Albans où il logea trois jours de suite. Il fit porter solennellement en procession la châsse du martyr autour du cloître, le jour de sainte Catherine ; le couvent était revêtu d'habits somptueux, et lui-même avec les siens suivait processionnellement. Il fit aussi avec respect de

pieuses offrandes. Pendant son séjour à Saint-Albans, des députés arrivèrent, lui annonçant que Gaultier Cumin, très-puissant comte d'Écosse, avait payé tribut à la nature, et que son cheval ayant rencontré un obstacle qui l'avait fait broncher, Gaultier était tombé, s'était brisé les jambes, et était mort de sa chute. Un nouveau message annonça au même roi que le seigneur Jean, fils de Geoffroi, était allé où va toute créature, non loin de Guilford. Le seigneur roi, avant son départ, fit célébrer une messe solennelle dans le couvent, pour le salut de l'âme dudit Jean. On apporta aussi au roi la nouvelle que le sénateur romain Brancaléon, dont on vient de parler, avait été enlevé de ce monde au grand détriment [de la ville de Rome?] et que son oncle avait été mis à sa place.

Le roi, en quittant Saint-Albans, se dirigea vers Ely et Saint-Edmond. Alors arriva en Angleterre, venant des pays ultramontains, l'archevêque d'York, consacré par le seigneur pape. Quand il fut parvenu à Londres, il fit porter sa croix publiquement élevée devant lui à travers la ville, puis, s'étant rendu auprès du roi, fut reçu honorablement par lui, et ensuite se dirigeant vers les pays du nord de l'Angleterre, fut accueilli joyeusement et installé dans son archevêché comme pasteur et comme père. Il institua gracieusement peu de temps après, comme doyen d'York, maître Roger de Holderness, clerc de Saint-Albans, en récompense de ses mérites, et parce que lui-même était aussi natif de Saint-Albans, et

s'efforça d'octroyer des bienfaits à chacun selon ses mérites.

Vers le même temps, Guy de Rochefort, Poitevin de nation, à qui le seigneur roi avait conféré par charte, deux années auparavant, le château de Colchester avec l'honneur y attenant, encourut le ressentiment terrible du roi et du baronnage, fut condamné à l'exil et privé de tous ses biens. En effet, une foule de plaintes s'étaient multipliées contre lui, et on l'accusait d'opprimer énormément les gens de la province, et principalement ceux qui lui étaient soumis, et de les endommager de toutes manières par les injustices qu'il leur faisait éprouver. Mais ce qui aggravait le ressentiment plus que toute autre faute, c'était cela surtout qu'il était Poitevin.

Sur ces entrefaites, Gaultier de Scotenny, sénéchal du comte de Gloucester, s'étant soustrait aux yeux du même comte, se cacha et se tint coi avec ses amis dans des lieux secrets. En effet, il était diffamé grandement au sujet du danger qu'avait couru le comte son seigneur, et de la mort de Guillaume, frère du dit comte, et on disait qu'il les avait empoisonnés méchamment et traîtreusement; or il était d'autant plus fortement accusé, que le susdit Guillaume, sur le point de mourir, avait affirmé que le même Gaultier de Scotenny était coupable de cette trahison. Il était constant aussi, qu'aussitôt après cette parole, il avait péri soudainement. Cependant le même Gaultier avait offert maintes fois de se purger régulièrement en public de la trahison qui lui était reprochée.

A la même époque, fut pris Guillaume de Bussy, sénéchal du seigneur Guillaume de Valence, très-méchamment homme ; il fut enfermé dans la tour de Londres en récompense de ses détestables mérites, et jeté justement dans une prison très-étroite.

Au temps de l'Avent du Seigneur, l'épouse de Guillaume de Valence passa la mer pour partager le sort de son mari exilé et vivre exilée comme lui ; soit qu'entraînée par son amour pour son mari elle désirât le visiter en personne, soit qu'elle eût conçu une vive indignation de paraître comme frustrée dans la distribution de ses terres, bien qu'elle eût reçu quatre cents marcs annuels ¹.

DISCORDE ENTRE LES ÉTUDIANTS D'OXFORD. — LES GALLOIS DÉSIRENT FAIRE LEUR PAIX AVEC LE ROI. — COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1258. — VISION MERVEILLEUSE. — Vers le même temps, une très-grave dispute s'éleva entre les écoliers d'Oxford, natifs de divers pays, à savoir : les Écossais, les Gallois, les septentrionaux et les méridionaux, en sorte que, déployant leurs bannières guerrières en triste pronostic, ils s'assailirent à main armée, se firent réciproquement du mal, et que même quelques-uns furent tués.

Cette même année aussi, les Gallois, quoiqu'ils eussent triomphé plusieurs fois de leurs adversaires au gré de leurs vœux, pesèrent cependant avec prudence les événements futurs, et dans une conférence

¹ Matt. Paris dit plus haut cinq cents.

se dirent les uns aux autres : « Nous savons que le
« royaume d'Angleterre n'est pas médiocrement
« troublé ; mais quand il sera pacifié, comme les
« seigneurs d'Angleterre se proposent de le faire sa-
« lutairement, nous ne pourrons leur résister, parce
« qu'ils se jetteront sur nous tous ensemble. Réflé-
« chissons surtout que le frère de Léolin, le fils aîné
« de notre seigneur Griffin, qui est mort emprisonné
« à Londres, est aussi retenu dans les fers. S'il vient
« à être délivré, il sera enflammé du désir de la ven-
« geance. Les autres frères, David et Hédéric, incli-
« neront aussi de ce côté, et ainsi nous serons divi-
« sés et désolés. Dans cette désolation, si les Anglais
« nous attaquent à main armée, ils nous écraseront
« en demandant compte à nos mains du sang de
« leurs frères, et ils nous feront disparaître de la
« face de la terre en nous brisant irrémédiablement
« comme un vase de potier. » Ils offrirent donc, d'un
commun accord, quatre mille marcs au seigneur
roi d'Angleterre, trois cents marcs à Édouard et deux
cents marcs à la reine, pour que toute discorde,
tout ressentiment, toute plainte fussent complète-
ment oubliés des deux côtés, et pour qu'ils pussent
jouir heureusement de la paix, de la tranquillité et
de la liberté accoutumées. Mais le roi, à cette nou-
velle, séduit par de mauvais conseils, répondit avec
indignation : « Qu'est-ce cela ? La vie d'un seul
« homme n'est-elle pas d'un plus grand prix que
« tout ce qu'ils offrent pour obtenir la paix ? » Ainsi
la demande de paix faite par les Gallois resta en

suspens, à leur grand regret : cependant, bien qu'attendant en paix qu'on leur octroyât la paix, ils déclarèrent constamment qu'ils repousseraient vigoureusement selon leur pouvoir, en se défendant jusqu'à la mort, les injustices de leurs ennemis, comme ils avaient coutume de le faire, et soutiendraient leurs droits avec unanimité de cœurs.

Ainsi se passa cette année, tout à fait dissemblable à toutes les années précédentes, année de pestilence, de mortalité, de tempêtes et de grandes pluies. En effet, quoique dans la saison d'été, la richesse des moissons et l'abondante puberté des fruits des arbres eussent fait concevoir les meilleures espérances, cependant à la saison d'automne les inondations continues de pluies étouffèrent de nouveau les blés, les fruits des arbres et les légumes, au point qu'à l'Avent du Seigneur, dans quelques parties de l'Angleterre, les greniers furent vides, comme il a été dit, et que les récoltes restèrent sur pied, mais pourries ; car, au moment où le grain commençait à germer, l'enveloppe du grain et le tuyau de paille se pourrissaient, de sorte que si le manque de grain épuisait les hommes, le manque de litière tourmentait les troupeaux. Bien que l'Angleterre, par une foule de causes, fût privée de numéraire, la population, stimulée par la faim, était cependant forcée de se procurer, au prix de seize sols la charge, du blé mouillé et germant encore : ce qui fit que les pauvres, desséchés par le besoin, expiraient à la peine ; une foule de moribonds erraient de côté et d'autre, exhalant lamenta-

blement leur dernier souffle. La multitude des cadavres était si grande, que les fossoyeurs, ennuyés d'avoir tant de besogne, jetaient pêle-mêle dans une seule fosse plusieurs corps morts à la fois. Les hommes du moyen peuple, voyant les vivres leur manquer, vendaient leurs troupeaux, diminuaient le nombre de leurs serviteurs, laissaient leurs terres incultes ; aussi l'espérance de sortir de cet abîme, espérance qui a coutume de consoler les désespérés, s'était-elle complètement évanouie. Si des grains à vendre n'eussent été apportés des pays d'Angleterre, il est hors de doute que l'Angleterre eût dé péri en elle-même.

A cette époque, une certaine vision terrible et très-véridique apparut à une sainte femme, qui était recluse à Saint-Albans. Cette vision lui fut révélée, non comme un songe, mais comme un oracle céleste et comme une menace terrible, ainsi qu'elle le raconta véridiquement à l'archidiacre du lieu. Or, elle avait vu un personnage vénérable, avancé en âge, et à qui sa longue barbe donnait un extérieur sévère, qui se tenait debout dans son parloir ; puis ce personnage s'était retiré d'un air indigné, était monté au clocher, avait tourné vers la ville son visage sombre et menaçant ; et s'était écrié d'une voix tonnante : « Malheur, malheur à tous ceux qui habitent la terre ! » Il avait répété plusieurs fois cet anathème ; puis la vision s'était évanouie.

LE ROI D'ALLEMAGNE VEUT VENIR VISITER L'ANGLE-

TERRE. — JUIF CONVAINCU DE TRAHISON, SAUVÉ PAR LE BAPTÊME. — JEANNE, ÉPOUSE DE GUILLAUME DE VALENCE, FAIT PASSER EN POITOU, PAR RUSE, UN TRÉSOR CONSIDÉRABLE. — MORT DE PHILIPPE LUVEL. — FAITS DIVERS. — L'an du Seigneur 1259, qui est la quarante-troisième année du règne du seigneur roi Henri troisième, le roi se trouva à Londres à la Naissance du Seigneur : là, les nobles du royaume s'occupèrent avec grande sollicitude de voir comment, tout en maintenant leur projet salutaire, ils satisferaient au désir du roi d'Allemagne Richard, qui souhaitait fort ardemment de venir en Angleterre, ainsi qu'il le leur avait fait savoir, pour visiter ses parents, ses amis, ses biens propres, et même sa terre natale. Or, son arrivée leur était fort suspecte; car ils craignaient qu'il ne se montrât indigné contre les barons, qu'il ne cherchât à tirer vengeance d'eux, et qu'il ne leur reprochât d'avoir persécuté d'une haine funeste son frère, le présent roi Henri, comme ils avaient fait pour son père, le roi Jean, et d'avoir condamné récemment à l'exil ses frères utérins, comme s'ils eussent été convaincus des plus grands crimes et quoiqu'ils fussent innocents. Ils redoutaient aussi qu'il ne fit de ses frères des ennemis publics pour le royaume, ou qu'il ne les ramenât secrètement avec lui, ou qu'il ne les réconciliât plus tard, en les exhortant artificieusement à rentrer en Angleterre pour la refouler aux pieds; ce qui couvrirait les indigènes d'une confusion plus grande qu'auparavant, et produirait de nouvelles erreurs pires que les premières. On apprê-

hendait semblablement que le roi d'Allemagne n'élevât des barrières de contradiction et d'empêchement au salutaire projet des barons, et au très-heureux règlement du royaume, qu'il ne fit rentrer les choses dans leur ancien état, qu'il ne les punit tous l'un après l'autre, une fois trompés dans leurs espérances, et que par la suite des temps il ne les déshéritât.

Vers ce temps-là, au moment où le Seigneur venait de naître dans la chair, une de ses créatures renaquit dans l'esprit, à savoir Élie, surnommé l'Évêque, Juif de Londres, qui, redoutant pour lui-même une condamnation et des périls de toute espèce, eut recours aux eaux saintes de la protection et du salut. En effet, ayant été purifié par le baptême salutaire, lui et deux autres qu'il s'était adjoints, il fut arraché des mains du diable, et il échappa à la vengeance que méritait le crime odieux qu'il avait jadis commis. Car on assurait que c'était dans sa maison qu'avait été préparé ce breuvage empoisonné qui avait conduit à la mort, ou mis dans le plus grand péril, plusieurs seigneurs d'Angleterre, et ledit Élie y avait consenti de bon cœur, à ce qu'on prétendait ; mais alors c'était un démon, et maintenant il était transformé en chrétien : aussi ses œuvres devaient changer en même temps que sa condition.

De plus, le bruit se répandit dans le royaume que les frères du roi, qu'une renommée contraire avait dénigrés comme il a été dit, avaient été enrichis d'un trésor considérable, grâce à l'habileté d'une femme et

peut-être sur les instructions des Poitevins, par Jeanne, épouse de Guillaume de Valence, qui avait quitté l'Angleterre avec une forte somme d'argent, comme pour suivre son mari; à cause de l'amour qu'elle avait pour lui; ce qui pouvait tourner au grand péril et au grand préjudice du royaume. En effet, par un stratagème digne d'une femme, la susdite Jeanne, à ce qu'on prétend, se procura une grande quantité de laine, et au milieu de cette laine, dont elle remplit des sacs solidement liés, elle cacha une grande quantité d'argent; puis elle fit charger ces sacs sur de forts chariots, comme si c'était purement de la laine, et les fit passer en Poitou, en temps opportun. Aussi, quoique plusieurs affirmassent que les deniers du susdit Guillaume avaient été confisqués partout où ils étaient déposés, ce fait prouve évidemment qu'on ne doit pas ajouter une foi très-certaine à de pareilles paroles.

Tandis qu'on célébrait les fêtes de Noël, afin que les joies de ce monde ne fussent point sans mélange de chagrin pour les mortels, Philippe Luvel, conseiller très-spécial du seigneur roi, et jadis trésorier, mourut le jour de saint Thomas, martyr, à Hamestable, son église, succombant, à ce qu'on prétend, à la douleur et à l'amertume de cœur qu'il ressentait de ne pouvoir se réconcilier avec le roi, qu'il avait si longtemps servi. En effet, le roi exigeait de lui une somme inestimable d'argent, à cause des transgressions qui avaient été commises dans ses forêts, par ledit Philippe, à ce qu'on disait. Or, le roi, instruit de

cette mort, ordonna que tous les biens du même Philippe fussent confisqués, jusqu'à ce qu'il se trouvât satisfait à son gré.

[Dans les mêmes jours de l'année suivante, Philippe, fils du roi de France, prit pour épouse la fille du roi d'Aragon.

Vers ce temps, dans l'année qui suivit immédiatement, le pape Urbain inscrivit au catalogue des saints le bienheureux Richard, évêque de Chicester ¹.]

Vers le même temps, les moines de Winchester, comprenant que le roi n'accepterait pour évêque aucun de ceux qu'ils éliraient, à moins que ce ne fût quelqu'un qu'il aimât beaucoup, surtout après l'exil de son frère Athelmar, élurent pour évêque et pour pasteur de leurs âmes le seigneur Henri de Wingham, chancelier du seigneur roi. Mais lui, considérant que la chose était litigieuse et incertaine, ne voulut pas encore consentir pleinement à l'élection faite en sa faveur, quoiqu'il ne doutât pas des bonnes dispositions du roi à son égard. En effet, il déclara qu'il était insuffisant pour une si haute dignité et pour la garde des âmes, et qu'il n'était instruit ni en théologie ni dans les autres divines écritures; enfin il refusa, ainsi qu'il convenait de le faire. Cependant, quand il eut à peu près consenti, il fut accepté de bonne grâce par le seigneur roi, mais conditionnellement, à savoir que, dans le cas où son

¹ Le contexte à lui seul suffirait pour prouver l'interpolation et l'anachronisme de ces deux paragraphes, qui manquent d'ailleurs dans plusieurs manuscrits. Ils sont mis à leur place dans l'Appendice.

frère Athelmar, précédemment élu, parviendrait à obtenir du seigneur pape le bénéfice de consécration, ledit Athelmar serait institué dans la même église de Winchester, de préférence à tout autre, et que s'il n'y parvenait pas, ledit Henri serait subrogé à sa place, sauf toutefois, pour son frère, le droit d'avoir de quoi fournir à sa subsistance.

DÉPUTÉS ENVOYÉS AU-DEVANT DU ROI D'ALLEMAGNE. — HENRI III SE REND A SA RENCONTRE. — RÉPONSE HAUTAINE DE RICHARD AUX DÉPUTÉS. — SON ARRIVÉE EN ANGLETERRE. — IL FAIT SERMENT A CANTORBÉRY DE PRÊTER AIDE AUX SEIGNEURS ANGLAIS. — LES ALLEMANDS DE SA SUITE RETOURNENT EN ALLEMAGNE. — Vers la fête de saint Hilaire, les barons ayant tenu conseil en commun, et ayant délibéré avec soin au sujet de l'arrivée du roi Richard en Angleterre, envoyèrent à sa rencontre des députés solennels; à savoir: l'évêque de Worcester, l'abbé de Saint-Edmond, Pierre de Savoie, Jean Mansel, pour que le même roi leur fit connaître la cause d'une arrivée si subite et si inopinée, et ce qu'il comptait faire pendant son séjour en Angleterre. Or le comte de Leicester Simon demeurait encore dans les pays d'outre-mer, à la grande surprise de plusieurs. Aussi le conseil du baronage était mutilé en grande partie, et les barons ne redoutaient pas médiocrement des pièges cachés. En effet, ils craignaient que le roi, bien qu'il montrât un visage serein, ne compatit au sort de ses frères exilés, et qu'il ne se plaignît amèrement à son frère le susdit

roi d'Allemagne, de ce que les Anglais, après avoir poursuivi d'une haine funeste jusqu'à la mort son père le roi Jean, poursuivaient semblablement à main armée, et avec une colère qui ne se démentait pas, les fils et les petits-fils dudit roi, et qu'il n'ajoutât que les injures du roi d'Angleterre devaient être ressenties pareillement par le roi d'Allemagne. Les seigneurs d'Angleterre se proposèrent donc d'exiger dudit roi d'Allemagne, avant son débarquement, le serment de ne nuire en aucune façon au royaume d'Angleterre, et de ne pas mettre obstacle aux provisions d'Oxford. Mais à quoi cela servirait-il? ne pourrait-il pas dire plus tard qu'il avait fait ce serment malgré lui et par force? Toutefois, comme la plupart ignorent si les choses se passèrent ainsi, je ne prétends pas décider la question dans ce livre. Ce qu'il y eut de certain pour la plupart, c'est qu'il prêta le serment dont nous avons parlé, et qu'il écrivit même à cet égard des lettres patentes.

Cependant le roi se rendit vers le bord de la mer, et avec lui une nombreuse multitude de seigneurs, tous prémunis d'armes et de chevaux par précaution. En effet, on disait que le même roi Richard se proposait d'amener avec lui un ou plusieurs des frères du roi, qui avaient été exilés sur l'avis de l'assemblée générale, de faire casser ce jugement et de les rétablir, s'il pouvait, dans leur ancien état; ce que les barons auraient supporté avec peine. Or le roi fit proclamer à Londres, par la voix du héraut, que la ville devait être débarrassée des souches et troncs

de bois, de la boue et des immondices, qu'elle devait être ornée de courtines, que tout ce qui pouvait choquer les yeux des spectateurs devait être enlevé, et qu'il fallait qu'elle resplendît de tous les nouveaux appareils d'une fête.

Les députés solennels ayant donc été envoyés au nom de l'assemblée générale d'Angleterre, trouvèrent le roi d'Allemagne arrêté sur les côtes ultérieures de la mer, et occupé à rassembler une forte et nombreuse armée. Il leur répondit avec un visage irrité et un ton menaçant, et en jurant par la gorge de Dieu : « Ni je ne prêterai le serment que vous exigez, ni je ne vous fixerai le terme de mon séjour en Angleterre. » Puis il ajouta : « Je n'ai point de pair en Angleterre : car je suis le fils du dernier roi, le frère du présent roi, et de plus comte de Cornouailles. Si donc les seigneurs d'Angleterre voulaient réformer le royaume d'Angleterre délabré, ils devaient commencer par me faire venir, et ne pas entreprendre une affaire aussi grave, d'une manière si violente et si présomptueuse, sans ma connivence ou ma présence. » Comme un des députés voulait répondre à ces paroles, il fut arrêté par un de ses collègues qui le pria tout bas de se modérer. Or la réponse qu'il eût faite était celle-ci : « Nous t'avons maintes fois chargé de réformer le royaume en décadence, comme étant le seigneur le plus haut placé pour cela ; mais toujours, poussé par l'avarice, tu t'es efforcé astucieusement et soudainement de nous prendre au piège sans que nous

« pussions soupçonner rien de semblable, nous
« tous qui cherchions à améliorer la condition du
« seigneur roi et du royaume. Aussi le roi renonçant
« à ses intentions salutaires, a endommagé par la
« suite ceux qu'il a pu. » Mais de peur que de pa-
reilles récriminations n'engendrassent des querelles,
les députés, assez bien instruits des dispositions peu
pacifiques du roi d'Allemagne, se hâtèrent de reve-
nir sur-le-champ, aussi vite que possible, sur le rivage,
où les attendait un peuple nombreux diversement
préparé [à s'opposer à une descente]. Quand cette
nouvelle fut annoncée aux seigneurs anglais sur le
rivage citérieur de la mer, ils firent rassembler en
grand nombre les vaisseaux et les galères, tant des
cinq ports que des autres lieux. Tous animés du plus
grand enthousiasme et couverts des armes qu'ils
avaient apportées par précaution, se préparèrent à
se précipiter hostilement contre les ennemis qui leur
arrivaient, et à leur résister intrépidement : car on
se souvenait qu'anciennement, au temps de l'invasion
de Louis, fils du roi de France, en Angleterre, un
très-petit nombre de vaisseaux anglais avaient atta-
qué et écrasé, contre toute espérance, la flotte nom-
breuse et copieuse des Français. Les barons rassem-
blèrent aussi sur le rivage une armée de cavaliers
et de fantassins, afin de recevoir à la pointe de l'é-
pée, vigoureusement et fortement, sur le rivage et sur
la terre ferme, les ennemis à leur débarquement,
dans le cas où ils auraient eu l'avantage dans le com-
bat naval : ce qu'on ne redoutait nullement. Lorsque

le roi d'Allemagne Richard eut appris tous ces préparatifs par le rapport fidèle de ses éclaireurs attentifs, il céda aux conseils d'amis communs, adoucit sa colère, et promit de bonne grâce de prêter par charte le serment tel que l'exigeaient les barons d'Angleterre zélés pour le bien de l'état.

Le roi d'Allemagne Richard, accompagné de la reine [sa femme], fit donc voile pour l'Angleterre; et aborda à Douvres le jour de saint Julien. Il n'entra en Angleterre qu'avec sa famille privée et une escorte très-restreinte, à savoir, deux comtes d'Allemagne qui avaient seulement avec eux trois chevaliers. Le roi lui-même n'avait que huit chevaliers pour l'accompagner lui, la reine sa femme et son fils Edmond. Cependant, quand ils eurent débarqué sur le rivage, ils ne furent pas admis dans le château de Douvres, pas plus que le roi d'Angleterre lui-même, parce que les seigneurs d'Angleterre redoutaient de laisser entrer dans ledit château, qui était la barrière principale de l'Angleterre, quelqu'un qui n'eût pas encore prêté le serment. Le roi alla à la rencontre de Richard à sa sortie de son vaisseau, et l'accueillit avec la plus vive joie. Ils allèrent ensuite festoyer avec l'archevêque de Cantorbéry, et célébrer avec allégresse la fête de leur réunion.

Le lendemain, les seigneurs d'Angleterre entrèrent dans le chapitre de Cantorbéry, conduisant avec respect les rois d'Angleterre et d'Allemagne, et firent poser sur le pupitre le texte de l'Évangile. Alors le comte de Gloucester Richard se leva au milieu de

l'assemblée et appela à lui respectueusement et à haute voix le comte de Cornouailles, ne le désignant pas par ces mots roi d'Allemagne, mais par son nom Richard, comte de Cornouailles. Celui-ci s'avança avec soumission et déférence, et on lui fit prononcer à haute et intelligible voix le serment que voici :

« Oyez tous tant que vous êtes, que je jure ici sur
 « les très-saints et sacrés Évangiles que moi, Richard,
 « comte de Cornouailles, serai féal et soigneux pour
 « réformer avec vous le royaume d'Angleterre, gran-
 « dement déformé jusqu'ici par le conseil des mé-
 « chants. Je serai votre soutien efficace pour expulser
 « les rebelles et les perturbateurs du même royaume,
 « et j'observerai inviolablement ce serment sous
 « peine de perdre toutes les terres que je possède en
 « Angleterre. » Comme chacun des assistants disait :
 « Il suffit, il est assez tenu comme cela à la fidélité, »
 le comte de Gloucester répondit : « Jadis n'avons-
 « nous pas été énormément lésés en cas semblable ?
 « Celui qui a été excommunié une fois, redoute tou-
 « jours les eaux bouillantes. Aussi je ne suis pas en-
 « core bien rassuré, craignant que nous n'en ayons
 « fait trop peu : ce dont nous garde le Seigneur tout-
 « puissant. »

Le jour de la Purification de la bienheureuse Marie, les deux rois, les reines leurs épouses et une multitude de seigneurs anglais se réunirent à Londres. La ville avait été débarrassée de toute immondice, comme il a été dit, pour l'arrivée de si grands princes, et elle brillait, toute resplendissante de ten-

tures magnifiques et d'ornements de tout genre. Une nombreuse multitude de citoyens alla à leur rencontre quand ils arrivèrent, avec de grandes acclamations.

De toutes parts la ville était tellement remplie de monde, que les pavés des rues étaient couverts d'une foule épaisse qui se précipitait en masse. Comme les frères utérins de Richard ne le suivaient point malgré la menace qu'il en avait faite, et ainsi qu'on l'avait craint, mais qu'ils étaient restés dans les pays d'outre-mer, tous se livraient communément à des transports de joie plus vifs. On s'étonnait seulement beaucoup de ce que les Allemands lui avaient ainsi lâché les rênes et lui avaient permis de se rendre en Angleterre avec la reine et son fils qui lui étaient si chers, sans retenir au moins l'un ou l'autre comme pour servir d'otage, et de ce qu'il avait ensuite laissé ses Allemands derrière lui pour venir vers les Anglais de meilleure grâce et plus vite. Mais bientôt sa renommée commença à diminuer, et son pouvoir comme roi finit par être peu ou point redouté parmi les Anglais. Aussi les seigneurs d'Allemagne qui avaient accompagné le roi jusqu'en Angleterre, considérant qu'il n'était pas aussi favorablement vu et aussi respecté en Angleterre qu'il convenait à la dignité royale, se départirent de lui avec indignation, et regagnèrent leur patrie avec empressement, en se disant : « Puisque ses compatriotes ne le respectent « guère, pourquoi, nous, aurions-nous souci de lui « faire honneur? Nous avons ce que nous avons

« souhaité en l'élisant, un trésor plutôt qu'un thé-
« sauriseur, des richesses amassées, et non un
« homme qui en amasse. Aussi, s'il nous conférait
« pleinement ce qui lui reste encore d'argent, nous
« ne nous inquiéterions plus en aucune façon de sa
« personne. » En effet, ils désiraient ardemment,
comme ils l'avaient fait en majeure partie, engloutir
le reste de ses trésors.

**PARLEMENT TENU A LONDRES. — GAULTIER DE SCOT-
TENNY ET GUILLAUME DE BUSSY SONT ARRÊTÉS POUR LEURS
CRIMES. — ACTION DÉTESTABLE DE CELUI-CI. — GUI-
LLAUME DE HORTON REVIENT D'UNE MISSION EN ÉCOSSE. —
MORT DE THOMAS, ANCIEN COMTE DE FLANDRE. —** A
l'octave de la Purification, les seigneurs anglais se
rassemblèrent à Londres, comme ils en étaient pré-
cédemment convenus entre eux. Le comte de Lei-
cester, dont la longue absence avait affligé toute
l'Angleterre, sans qu'on pût savoir le motif qui l'a-
vait retenu dans les pays d'outre-mer, arriva pour
assister à l'assemblée susdite. De plus, un certain
conseiller secret du roi de France, à savoir le doyen
de Bourges, s'y trouva aussi. On s'y occupa fort ac-
tivement de l'affaire en litige entre les deux rois de
France et d'Angleterre, et l'on vit par là ce qui avait
été fait dans les pays d'outre-mer. Aussi, avant qu'un
espace de temps assez court se fût écoulé, c'est-à-dire
le jour de saint Valentin, les articles de paix fu-
rent dressés et faits entre eux à Londres, à condition
que les deux parties voudraient observer sans dis-

sension ce qui avait été convenu et déterminé entre leurs députés spéciaux et solennels, comme on le dira plus tard plus pleinement en son lieu¹.

Cette même année, à l'approche du commencement de mars, Gaultier de Scotenny, très-principal et très-spécial conseiller du comte de Gloucester, et son sénéchal, fut arrêté à Londres. En effet, il était soupçonné d'avoir donné au même comte et à son frère Guillaume le breuvage empoisonné qui avait rendu le comte malade au point de se voir aux portes de la mort, et qui avait fait mourir tout à fait le susdit Guillaume. Il avait déjà été pris et mis sous la sûre garde de bons fidéjusseurs; mais alors il fut conduit dans la tour de Londres, pour y être incarcéré et y être enchaîné de la manière la plus étroite. Il en fut de même pour Guillaume de Bussy, sénéchal et principal conseiller de Guillaume de Valence, frère utérin du roi. Il faudrait des traités spéciaux pour décrire pleinement tous ses crimes. Après avoir été retenu jusqu'alors sous la garde des fidéjusseurs, il fut amené pour être jugé devant les juges. Comme il ne pouvait répondre aux objections, parce qu'il était enveloppé par une foule de crimes, il voulut délier les cordons de sa coiffe² pour montrer publi-

¹ La mort sans doute arrêta Matt. Paris dans les détails qu'il se proposait de donner.

² Les sergents *ad legem*, qui ont la plus grande analogie avec les clercs ès-lois dont nous avons parlé ailleurs, en avaient aussi les insignes. On les investissait par la coiffe : de là le nom *sergeants of the coife*.

quement qu'il avait la tonsure cléricale ; mais on ne le laissa pas faire, et sur l'ordre des juges il fut entraîné avec violence et force bourrades, pour être jeté au fond du plus noir cachot. Le satellite qui l'appréhenda au corps le saisit, non par les cordons de sa coiffe, mais à la gorge, l'entraîna en prison, et dit en se moquant de lui : « Si je te fais injustice, « qui est-ce qui te fera justice ? » C'étaient les paroles que le susdit Guillaume avait coutume d'adresser aux plaignants qui avaient souffert des injustices, et qui venaient fréquemment demander devant lui qu'on leur fit droit. De plus il avait coutume de leur répéter maintes fois : « Le seigneur roi veut tout ce « que veut mon seigneur Guillaume, mais non pas « réciproquement. » Ainsi il ne daignait témoigner aucun respect pour le roi, ni pour aucun des seigneurs, ni ne s'occupait de rendre la justice au peuple, assurant que son seigneur avait obtenu du seigneur roi une liberté telle, qu'aucun bref ne pouvait être délivré contre lui à la chancellerie, et qu'il ne devait répondre à tout lésé, pour quelque offense que ce fût, que comme il lui plairait. Aussi, au moment où le susdit Guillaume était traîné violemment en prison, tous le tournaient en dérision et insultaient à sa misère, lui reprochant son intolérable orgueil, sa tyrannie inexorable, et ses rapines injurieuses. Comme il serait fort long d'énumérer ses actes criminels, nous avons jugé à propos d'en insérer un dans ce livre pour faire comprendre les autres.

Un jour un jeune homme traversait une petite rue

de Trumpington. Un chien se mit à aboyer après lui; pour le faire taire, il lui jeta maladroitement une pierre qui fit un ricochet de côté, et écrasa dans sa chute une poule qui appartenait à une pauvre femme. Celle-ci, sortant de sa maison, vit le coup, poussa des cris plaintifs, et rassembla une foule de voisins. Le jeune homme attesta humblement et avec serment que la chose était arrivée par hasard, et il offrit raisonnablement pour la poule morte la valeur de la poule, et pour l'offense deux fois plus. Mais cette méchante femme refusa tout, et insista pour avoir une vengeance plus profitable. Alors un sergent de Guillaume de Valence, homme brutal et à qui le pouvoir de son maître donnait de l'audace, saisit ce jeune homme innocent, le fit garrotter très-étroitement, et le jeta dans une prison où il expira au bout de quelques jours, succombant sous le poids démesuré de ses chaînes. Cependant le prêtre ayant convoqué les voisins, et ayant reconnu l'innocence de ce jeune homme, enterra dans le cimetière, après avoir célébré la cérémonie tellement quellement, ce pauvre corps qui depuis deux jours était jeté sur le fumier, et commençait à être fétide. Il arriva qu'au bout de trois jours Guillaume de Bussy passa par là : apprenant ce qui s'était passé, il ordonna que ce corps, qui depuis quatre jours était fétide, fût tiré hors du cimetière, et suspendu à la potence. Toutes ces cruautés, et des cruautés semblables, furent exercées sans jugement, mais non sans vengeance de la part du Seigneur. Or, la femme du mort ayant porté

plainte de ce crime, en poursuit la punition en justice, et le souverain juge pèse maintenant les actions de ce juge très-pervers, pour le frapper d'une perdition [éternelle].

Cette même année, vers les calendes de mars, le seigneur Guillaume de Horten, moine et camérier de l'église de Saint-Albans, revint des pays les plus reculés de l'Écosse où il avait entrepris un laborieux voyage longtemps auparavant, c'est-à-dire vers la fête de sainte Catherine de l'année précédente, sur l'ordre du seigneur roi, d'après la provision des conseillers royaux, et avec la permission de l'abbé de Saint-Albans. En effet, il était chargé par le roi, la reine et les seigneurs d'Angleterre d'affaires importantes, mais secrètes, qu'il lui était enjoint de communiquer au roi, à la reine et aux seigneurs d'Écosse. Quand il fut arrivé dans ce pays, il y trouva le roi d'Écosse, la reine et les seigneurs du royaume rassemblés en parlement, comme il le pouvait souhaiter. Ayant donc exposé la cause de sa venue, au nom du seigneur roi d'Angleterre, de la reine et des barons, il demanda très-instamment, en montrant ses lettres de créance et de faveur, que le seigneur roi d'Écosse et la reine ne négligeassent pas de venir en Angleterre, pour y prendre connaissance et s'y occuper d'une affaire qui demandait avec urgence des négociations difficiles et secrètes. Comme l'assemblée lui opposait une foule de contradictions, d'empêchements et d'objections, Guillaume, persistant avec force dans sa demande, finit, après de

longues discussions, par amener prudemment les seigneurs écossais à donner leur assentiment comme il le désirait. Ayant donc remis entre les mains dudit Guillaume leurs lettres patentes scellées communément, tant du sceau du roi que des sceaux de tous les seigneurs d'Écosse, et adressées au roi, et à tout le baronage d'Angleterre, ils consentirent de bon cœur à faire les volontés dudit roi, pourvu que le roi d'Angleterre et les seigneurs leur donnassent assurance formelle au sujet de l'écrit qui leur avait été fidèlement promis précédemment. Ils rédigèrent de plus des lettres de recommandation pressantes, adressées au seigneur roi d'Angleterre, à la reine et aux seigneurs du pays, au sujet de la diligence discrète et infatigable dont ledit Guillaume avait usé pour l'affaire qui lui avait été confiée. Aussitôt après son départ, ils envoyèrent en Angleterre leurs députés solennels, à savoir le comte de Buchan, maître Guillaume, chancelier, et le seigneur Alain, huissier [du palais], pour traiter plus pleinement de l'affaire susdite avec le roi d'Angleterre et son conseil. Ceux-ci étant arrivés, et ayant eu une conférence avec ledit Guillaume, qui les avait devancés, ne laissèrent, en s'en retournant, aucun renseignement avéré et public sur l'affaire qu'ils avaient dû expédier de concert avec le roi et l'assemblée générale du royaume.

Vers le même temps, mourut Thomas, jadis comte de Flandre, qui avait extorqué à la simplicité du roi et de la reine tant de milliers de marcs sur leurs dépenses secrètes. Cet argent avait été perdu comme

des semences jetées dans le sable, ainsi que tant d'autres richesses qui, livrées en pillage aux étrangers, avaient été tant de fois dispersées à la lésion et au dommage du royaume. Ce même Thomas, portant aussi atteinte sans motif à l'église du bienheureux Albans, lui causa d'énormes dommages, en suscitant impudemment la discorde entre elle et le roi. Ayant donc été empoisonné, à ce qu'on prétend, dans les pays d'outre-mer, il ferma les yeux à la lumière de ce monde pour aller recueillir le fruit de ses voies.

DÉPUTÉS ENVOYÉS PAR HENRI III AU PARLEMENT DU ROI DE FRANCE. — LES FRÈRES PRÊCHEURS S'ÉTABLISSENT A DUNSTABLE. — TROUBLES A ROME. — FAITS DIVERS. — Vers les calendes d'avril, d'après l'ordre et l'avis du seigneur roi d'Angleterre et de tout le baronage, les comtes de Clare et de Leicester, Jean Mansel, Pierre de Savoie et Robert Waleran se mirent en route pour passer la mer, et pour se rendre au grand parlement que le roi de France devait tenir en France, au sujet de plusieurs affaires importantes qui concernaient les royaumes de France et d'Angleterre. Ils emportaient avec eux une charte du seigneur roi d'Angleterre, relative à la résignation de la Normandie, et des lettres de créance pour entrer en composition avec le roi de France et son conseil, au sujet des affaires depuis longtemps en litige entre les mêmes rois et leurs royaumes, et pour que les conventions précédentes, faites, ainsi qu'il a été dit, entre les députés spéciaux et très-habiles des mêmes,

rois, restassent affermies et inébranlables. Mais comme, à cause de la dispersion des mêmes députés, aucun bruit de ce qui s'est passé n'a publiquement transpiré, il n'est pas encore temps d'en parler dans ce livre avec toute certitude¹.

On voit ici qu'à cette époque (avril 1259) on ne connaissait encore rien de définitif au sujet des premières négociations; nous allons en retracer l'histoire par ordre chronologique.

La trêve entre les deux rois avait été prorogée en 1248 et en 1255. Les négociations pour convertir cette trêve en une paix durable prennent un caractère régulier au commencement de 1258.

1258. — 10 février. — Ratification de Richard, roi des Romains, et de Henri son fils, pour le traité à conclure.

Lundi après la Saint-Valentin (seconde quinzaine de février). — Pouvoir donné par Henri III à Hunfroy de Bohun, comte d'Héresford, connétable d'Angleterre, et à Guillaume de Forêt, comte d'Aumale, de jurer en son âme les articles en litige.

8 mai. — Pouvoir donné par Henri III à ses ambassadeurs pour faire la paix.

22 et 24 mai. — Nouveaux pouvoirs donnés par Richard à son procureur.

Mardi après la quinzaine de la Pentecôte (fin de mai). — Les articles sont accordés par saint Louis.

1er juin. — Acceptation des ambassadeurs anglais.

20 juin. — Ratification donnée par Richard et par son fils.

8 juillet. — Ratification faite par le procureur de Richard, sauf le droit de ce dernier et de son fils au comté d'Angoulême et à la succession d'Angleterre.

Première quinzaine de novembre. — Assemblée inutile de Cambrai.

1259. — Octave de la Purification (commencement de février). — Parlement tenu à Londres.

9 février. — Pouvoir donné par Henri III, à Simon de Leicester et à ses collègues, de jurer ladite paix.

14 février (jour de saint Valentin). — La paix est acceptée dans le parlement.

1er avril. — Départ des ambassadeurs. Commencement d'octobre. — Assemblée d'Abbeville, conclusion définitive du traité.

Vers ce même temps, une maison et le manoir qui en dépendait, à Dunstable, furent conférés charitablement aux frères Prêcheurs. Mais quelques-uns d'entre eux, à force d'instances, s'introduisirent secrètement dans le même lieu, à l'énorme détriment du prieur et du couvent de Dunstable, instruits qu'ils étaient par l'exemple des frères Mineurs, qui, ayant obtenu un manoir à Saint-Edmond, malgré l'abbé et le couvent du même lieu, avaient construit, à la grande lésion de cette maison, des demeures tellement somptueuses, que tous ceux qui les voyaient devaient être saisis de surprise de ce que de pauvres frères, qui avaient fait profession de pauvreté volontaire, pussent faire en aussi peu de temps d'aussi grandes dépenses. Donc les susdits frères, avec une violence soudaine et clandestine, élevèrent un autel et y célébrèrent solennellement les offices divins, sans attendre la permission de personne. En effet, ce qui leur donnait de l'audace, c'était la facilité avec laquelle ils avaient obtenu tous les privilèges qu'ils avaient voulu, et la protection très-puissante du cardinal frère Hugues. De jour en jour ils bâtissaient de nouveaux édifices, et parvenaient, en peu de temps, à augmenter leurs possessions au grand dé-

15 ou 16 octobre (lundi avant la Saint-Luc). — Le traité est juré à Londres, sur l'âme du roi d'Angleterre et en sa présence, par ses fils Edouard et Edmond.

Même jour. — Confirmation et approbation de la paix par les prélats et barons d'Angleterre.

(Voy. LE PÈRE DANIEL. — MATT. PARIS, *passim*, et en particulier, DUTILLET, *Recueil des traités*.)

triment de la maison de Dunstable, en se faisant conférer, par plusieurs, les lieux circonvoisins sur lesquels le prieur et le couvent devaient percevoir des revenus. Plus les Prêcheurs s'agrandissaient en édifices et en vastes terrains, plus le prieur et le couvent étaient resserrés dans leurs biens et dans leurs droits, parce qu'ils se trouvaient maintenant frustrés des revenus qu'ils avaient coutume de tirer des mesnages¹ conférés aux frères Prêcheurs, et parce que ces frères, arrivés tout récemment, usurpaient complètement, par leurs prédications urgentes, les offrandes qui d'ordinaire étaient données à la communauté.

Cette même année aussi, à savoir pendant la première quinzaine du carême, mourut la comtesse de Boulogne² par la tyrannie de laquelle, peu d'an-

¹ Terme fort usité au moyen âge, pour désigner la maison d'un chef de famille avec cours, jardins, étables, colombiers et dépendances. Dans les lois d'Écosse, il signifiait la demeure d'un baron ou de tout autre seigneur d'un manoir, et équivalait à ce dernier terme. *Mesnagium* n'a point laissé de trace dans la langue anglaise, en français il forma longtemps *mesnil*, et nous l'avons conservé, mais seulement dans le sens de mobilier qu'il avait aussi dans l'origine.

² Nous ne pouvons nous expliquer ce paragraphe ; les termes du texte semblent s'appliquer à la comtesse de Flandre Marguerite. Mais cette princesse ne mourut qu'en 1275 ; d'autres disent en 1280. S'il s'agit de la comtesse de Boulogne Mahaud, veuve en premières noces de Renaud de Dammartin, et répudiée ensuite par le roi de Portugal, Alphonse III, Ducange a prouvé qu'elle mourut avant 1258. D'ailleurs, pourquoi cette invective ? Il n'est question d'elle en aucun endroit de *Matt. Paris*. Enfin, si on lit *Lovantæ* au lieu de *Bononiæ*, conformément à la correction indiquée à la pag. 475 du vol. précédent, cette allusion à Sophie de Thuringe est également sans valeur, puisque cette princesse mourut en 1275.

nées auparavant, tant de milliers d'hommes avaient péri par l'épée ; et elle alla recueillir, selon ses mérites, les fruits de ses œuvres.

A cette époque, les tours de la ville de Rome ayant été démolies et renversées, les Romains se rassemblèrent avec indignation et fureur, et se nommèrent deux nouveaux sénateurs qui formèrent une nombreuse armée composée du moyen peuple de Rome, se soulevèrent contre le sénateur nouvellement créé, à savoir l'oncle de Brancaléon, et l'assiégèrent dans un château de Rome pour le couper en morceaux s'ils parvenaient à le prendre. Cependant ledit sénateur, se fiant dans le serment de fidélité qu'on lui avait prêté et dans les otages qu'il tenait en garde dans la ville dont il était natif, c'est-à-dire à Bologne, se défendit vaillamment pour ne dévier ni ne rétrograder de la noblesse de son neveu et prédécesseur. C'est ainsi que Rome se rongea elle-même, et consumait en grande partie ses forces contre elle-même.

Dans ce même carême, une très-grave querelle s'éleva à Oxford et à Cambridge, parce que les clercs avaient enlevé de force un condamné à mort qui était enfermé dans une prison, après avoir brisé ses fers et les portes de son cachot, et l'avaient entraîné dans une église pour qu'il y trouvât un asile. De plus, l'université de Paris n'était pas médiocrement troublée par les Prêcheurs et les Mineurs. En effet, tant d'ordres divers apparaissaient dans le monde, que ceux-ci supplantaient-ceux-là et réciproquement ;

et le peuple ne suffisait plus comme d'ordinaire à les soutenir par ses aumônes plébéiennes.

QUERELLE ENTRE LES COMTES DE GLOCESTER ET DE LEICESTER. — LA PAIX ENTRE LE ROI DE FRANCE ET LE ROI D'ANGLETERRE EST DIFFÉRÉE. — COMBAT ENTRE LES TEMPLIERS ET LES HOSPITALIERS. — LE PAPE TRAVAILLE SECRÈTEMENT A DONNER L'EMPIRE AU ROI D'ALLEMAGNE. — PESTE GÉNÉRALE. — MORT DE FOULQUES, ÉVÊQUE DE LONDRES. — CONDAMNATION DE GAULTIER DE SCOTENNY. —

Dans ces mêmes temps, tandis que l'on s'occupait avec diligence, pendant la suspension du parlement, de faire exécuter les statuts salutaires, des paroles injurieuses furent prononcées entre les comtes de Gloucester et de Leicester, en sorte que le comte de Leicester, outré de colère de ce que l'autre comte hésitait à poursuivre leur projet commun, se laissa entraîner à dire : « Je n'ai point souci de vivre ou
« de me trouver en rapport avec des hommes si chan-
« geants et si trompeurs. En effet, n'avons-nous pas
« promis ensemble, et juré ensemble de poursuivre
« l'affaire qui nous occupe? Et vous, seigneur comte
« de Gloucester, plus vous êtes élevé au-dessus de
« tous, plus vous êtes obligé à l'exécution de ces sta-
« tuts salutaires. » Bientôt après il quitta l'Angle-
terre. Lorsque le comte d'Héreford, les autres sei-
gneurs et leurs collègues eurent appris cela, ils firent
savoir au comte de Gloucester que le comte de Lei-
cester, éloigné par lui, devait être rappelé au plus tôt,
et que, loin de le provoquer par de pareilles injures,

il fallait l'apaiser pour qu'il revînt siéger au milieu des ligués ; que, de plus, ledit comte de Gloucester exécutant fidèlement ses statuts et ses serments, y acquiescerait, et corrigerait, selon eux, ce qu'il y aurait à réformer dans ses terres. A cette nouvelle, ledit comte, craignant pour lui, envoya dans toute l'étendue de ses terres son sénéchal Herwene, pour y faire observer le droit tel qu'il avait été statué et promis, et pour que toutes choses y fussent faites sans délai, selon la forme des nouvelles ordonnances. C'est ainsi que la tempête fut apaisée pour la plus grande partie. Quoique le comte de Leicester demeurât encore dans les pays d'outre-mer, cette réforme des abus fit cependant concevoir des espérances plus solides sur son retour qui devait causer tant de joie.

Sur ces entrefaites, la paix, qui devait se faire, comme on l'a vu plus haut, entre les rois de France et d'Angleterre par l'entremise des députés solennels, puissants et nombreux, dont nous avons donné les noms, éprouva un empêchement inopiné, au moment où on la croyait sur le point d'être conclue. En effet, la comtesse de Leicester ne consentit en aucune façon à renoncer à ses prétentions sur sa part de la Normandie, province que le roi d'Angleterre devait résigner au roi de France, aux termes du traité proposé. Ce qui fit que le comte de Gloucester lança comme des traits des paroles humiliantes au comte de Leicester. De son côté, le comte de Leicester repoussa ces paroles par des paroles acérées ; ce qui

aurait presque donné lieu à un combat sanglant, si des amis communs ne les eussent apaisés, de peur que les Français ne se réjouissent de cette discorde. C'est ainsi que les députés revinrent, sans avoir réussi à terminer cette affaire, au milieu des éclats de rire des Français¹.

Vers le même temps aussi, à Acre, les Templiers, les frères de Saint-Lazare et de Saint-Thomas, les Hospitaliers, leurs partisans dans la ville et les environs, et même les autres habitants, tels que les Génois et les Pisans, remplirent la Terre-Sainte de leurs discordes, et ceux sur qui l'église avait coutume de compter comme sur ses défenseurs légitimes se montrèrent alors les destructeurs de la paix et d'eux-mêmes, ainsi que les plus cruels exterminateurs de ladite église. En effet, les Hospitaliers se soulevèrent unanimement contre les Templiers, au sujet d'une dissension mortelle qui s'était élevée entre eux, les massacrèrent jusqu'au dernier, à ce qu'on prétend, non sans avoir perdu une grande partie des leurs, en sorte que du côté des Templiers il ne resta plus

¹ Nous pensons qu'il y a un déplacement chronologique entre les deux paragraphes, et qu'il faut lire celui que nous annotons avant le précédent. Simon de Leicester est parti avec ses collègues. Les prétentions de sa femme entravent la conclusion du traité; ce qui motive les reproches du comte de Gloucester. Les deux rivaux reviennent en Angleterre, et, en traitant des affaires de ce pays, la dispute se rallume. Simon repasse en France et met la dernière main au traité, en le confirmant en son nom et au nom de sa femme. La renonciation d'Éléonor, sœur de Henri III, à tous les droits qu'elle pourrait avoir en Normandie, en Anjou, en Touraine, dans le Maine et dans le Poitou, est datée du jeudi après la Saint-André 1259 (premiers jours de décembre).

un seul chevalier, à ce qu'on assure ; tandis que les Hospitaliers survivants étaient encore nombreux. Jamais si grand et si lamentable carnage n'avait eu lieu entre des chrétiens, principalement entre des religieux. C'est pourquoi tous les autres Templiers demeurant en Terre-Sainte, s'étant réunis en conseil dans ces circonstances pressantes, firent savoir en toute hâte, selon le bruit qui courut, aux frères de leur ordre, tous tant qu'ils étaient, lesquels habitaient dans les maisons de l'ordre répandues en tous pays, qu'ils laissassent les gardiens nécessaires à chaque maison, et qu'ils accourussent tous à l'envi en Terre-Sainte, sans prétexter aucun délai ni aucune excuse, tant pour remplir et restaurer quelque peu leurs maisons devenues vides à Acre et aux environs par la mort d'une foule de leurs frères, que pour tirer à main armée une vengeance terrible des Hospitaliers. Aussi redoutait-on grandement dans le monde entier, que la paix et la stabilité de la chrétienté ne dépérissent en grande partie à cause de la fureur intolérable de ces deux ordres, à moins que le Tout-Puissant n'envoyât quelque adoucissement à leur colère.

Sur ces entrefaites, pendant que le roi d'Allemagne demeurait en paix en Angleterre, les voies lui furent ouvertes pour recevoir librement l'empire. Or le seigneur pape préparait adroitement cette affaire en silence, afin de ne point paraître l'adversaire manifeste du roi d'Espagne. Mais le roi d'Allemagne, pour se précautionner de trésors plus abondants, se tenait encore fort tranquille en Angleterre, attendant

et se cachant, pour ainsi dire. Quant aux grands d'Angleterre, ils poursuivaient salutairement l'exécution des statuts, comme ils avaient commencé de le faire, s'inquiétant peu ou point du séjour ou de la promotion dudit roi ; et fortement confédérés, ils travaillaient avec assiduité à détruire complètement les mauvaises coutumes, les injustices et les abus de tout genre.

Cette même [année], au moment où le soleil monta au signe du Cancer, la peste et la mortalité vinrent frapper soudainement les hommes, en sorte qu'en une foule de lieux le nombre des morts était considérable, et qu'à Paris seulement plus de mille personnes furent descendues en terre. En effet, l'huile, le vin et les grains se gâtaient. Comme la faux¹ de la mort qui n'épargne personne, tranche tantôt celui-ci, tantôt celui-là, en abattant également le pauvre et le riche, le seigneur Foulques, évêque de Londres, succomba aux atteintes de cette peste mortelle. C'était un homme noble et d'une grande illustration, qui aurait été l'ancre de tout le royaume, et le bouclier de la stabilité et de la défense, s'il n'eût chancelé peu de temps auparavant dans le soutien de la ligue des seigneurs pour les ordonnances communes. Enfin il fut enseveli solennellement dans l'église de Saint-Paul de Londres, le jour de saint Urbain,

¹ *Romphea mortis*. Ce mot n'est point dans les glossaires. Nous proposons *roncea*, en français *roncie*, terme qui désignait les faux de combat.

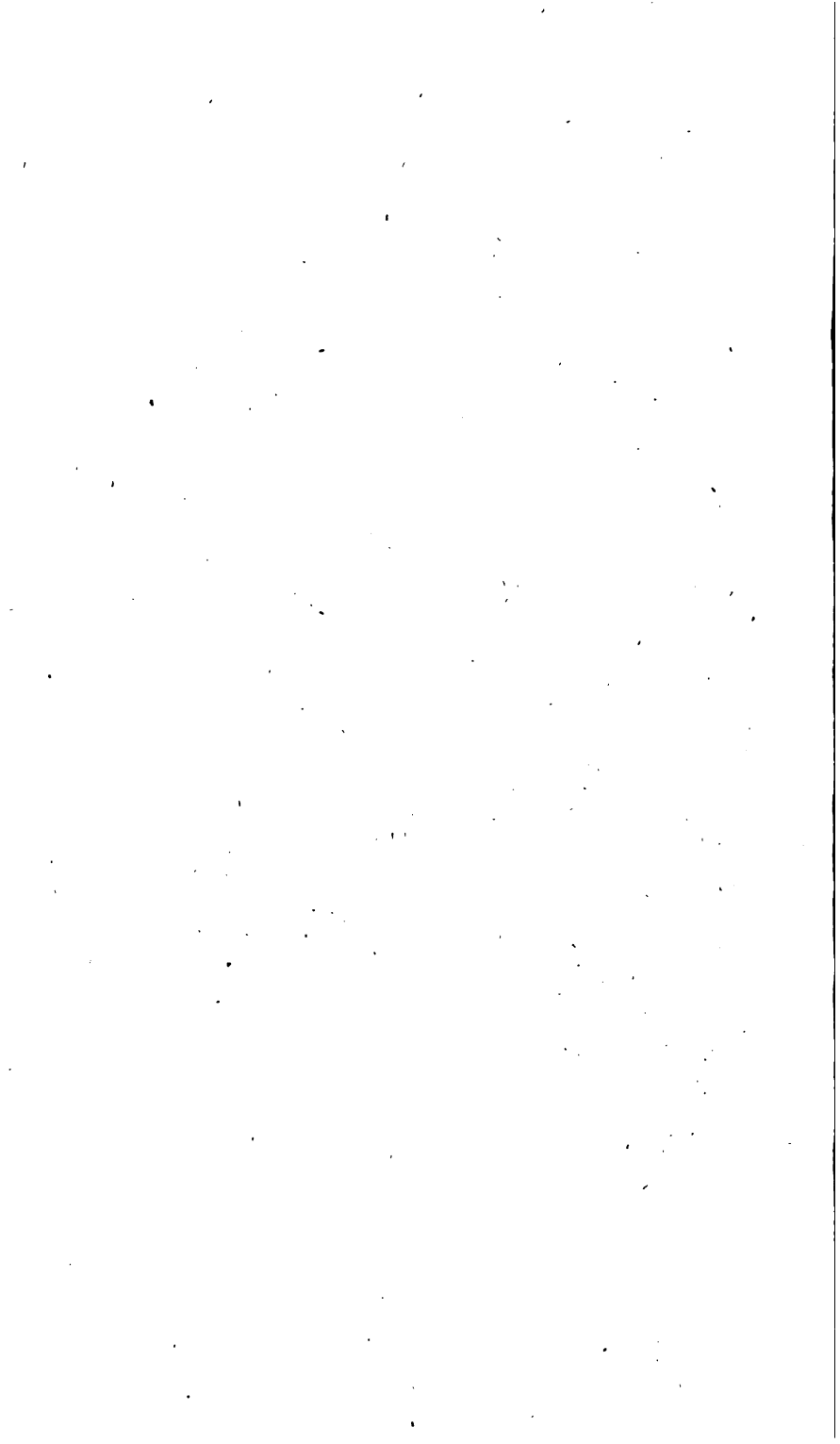
comme le pasteur et le respectable père de cette église.

Dans cette même semaine, Gaultier de Scotenny, jadis sénéchal principal du comte de Gloucester, après avoir été accusé, comme il a été dit, d'avoir donné des breuvages empoisonnés, et après avoir été pris et enfermé dans d'étroites prisons, dans trois comtés différents, mais principalement à Winchester, offrit de présenter sa justification. Mais, ce qu'on ne peut dire ou apprendre sans pleurer, cela même qui lui faisait concevoir des espérances plus sûres de délivrance, fut cause pour lui d'une condamnation plus prompte, en faisant connaître la vérité. En effet, ceux qui furent requis par les juges de témoigner en justice de ce qu'ils savaient véritablement à cet égard répondirent : « Nous n'avons jamais su ou appris que
« ledit Guillaume de Valence, ou aucun de ses frères,
« se soit trouvé en rien le débiteur du même Gaultier ;
« mais ce que nous savons bien et véritablement,
« c'est que le même Gaultier a reçu récemment du
« susdit Guillaume une très-forte somme d'argent.
« Or, nous avons pensé que c'était plutôt un salaire
« donné par les mêmes exilés audit Gaultier, qui
« avait présenté une potion empoisonnée au comte
« son seigneur, à Guillaume de Clare, frère du comte,
« et à beaucoup d'autres, à qu'on ce prétend, et qui
« avait ainsi servi leur vengeance, que le paiement
« d'aucune dette contractée ou stipulée préalablement
« entre eux. Ce qui nous a confirmés dans cette opi-
« nion, c'est que Guillaume de Clare, se sentant em-

« poigné et sur le point de mourir, a dit publique-
ment : « Sachez tous indubitablement que c'est
« Gaultier de Scotenny qui me livre aux griffes vo-
« races de la mort. » En entendant cela, les juges
condamnèrent Gaultier, comme convaincu de cette
trahison : il fut traîné à Winchester, et pendu horri-
blement à la potence.

FIN DE LA GRANDE CHRONIQUE.

APPENDICE.



CONTINUATION
DE LA GRANDE CHRONIQUE

PAR GUILLAUME RISHANGER.

AVERTISSEMENT.

Nous n'avons rien à ajouter aux détails que M. le duc de Luynes a consacrés à Rishanger dans son introduction. Nous transcrivons seulement une remarque qui, dans toutes les éditions, termine la chronique de Matthieu Pâris : *Sciendum est quod hucusque perscripsit venerabilis vir frater Matthæus Parisiensis ; et licet manus in stylo varietur, modo tamen compositionis eodem servato, eidem totum adscribitur. Quod autem amodo appositum est et prosequutum, cuidam alteri fratri sit ascribendum qui tanti prædecessoris opera præsumens aggredi, indignè prosecuturus, cum non sit ejusdem dignus corrigiam solvere calceamenti, pagina non meruit nomine tenè annotari.* Ce témoignage ne manquerait pas d'intérêt si l'on pouvait avec quelque certitude l'attribuer à Rishanger lui-même, puisque nous y trouverions son opinion sur l'ensemble de l'ouvrage de son prédécesseur. Le ton de modestie et même d'humilité monastique qui règne dans ce fragment, semble d'abord autoriser cette hypothèse ; mais en examinant le style, il nous paraît trop supérieur à la latinité de l'époque, et à celle de Rishanger en particulier, pour que nous nous arrétions à cette idée. D'ailleurs le mot *nota* ou *animadversio* qui précède cette indication, fait supposer très-probablement une réflexion de l'éditeur, et sans doute du premier éditeur en date, Matthieu Parker.

SUITE ET FIN DE HENRI III.

SÉJOUR DE HENRI III EN FRANCE. — DERNIERS ARRANGEMENTS. — FAUSSE NOUVELLE DE LA MORT DE CONRADIN. — ÉTAT DE L'ANGLETERRE. — Cette même année, le roi d'Angleterre Henri troisième depuis la conquête, étant dans la quarante-troisième année de son règne, passa la mer pour se rendre en France¹, et demanda au roi de France la restitution des terres qui avaient été enlevées injustement à son père Jean et à lui par Philippe, aïeul du même roi de France, et par Louis son père, et que le présent roi détenait outrageusement depuis cette époque. Mais les Fran-

¹ Henri III ne passa en France qu'après la conclusion définitive du traité; les serments avaient été échangés; il n'avait rien à réclamer et ne réclama rien. Le but de son voyage était de régler quelques intérêts d'argent et quelques questions en litige, et aussi de prêter hommage en qualité de duc de Guienne et de pair de France. Cet hommage fut prêté entre les mains de saint Louis par le roi d'Angleterre, dans le jardin du palais à Paris, le lundi avant la Saint-André (fin de novembre), selon Dutillet, le 4 décembre, selon l'abbé Choisy. Henri III n'ayant pu se loger au Louvre avec sa suite, demeurait à l'abbaye de Saint-Denis, où saint Louis allait souvent le visiter.

çais alléguèrent beaucoup d'objections contre le roi d'Angleterre, et prétendirent spécialement que l'antique donation de la Normandie n'avait pas été spontanée, mais avait été primitivement extorquée de force au roi de France, par le duc Rollon. Comme le roi n'avait pas assez de courage pour reconquérir ce qu'il avait perdu, ni assez d'argent pour payer une armée, comme surtout il voyait ses sujets prêts à s'insurger contre lui, il accepta les conditions de paix suivantes, y étant en quelque façon forcé. Le roi de France devait conserver en paix le duché de Normandie et le comté d'Anjou, pour lesquels le roi de France payait au roi d'Angleterre trois cent mille livres petits tournois, et de plus il lui promettait la restitution de terres en Gascogne, valant vingt mille livres de revenus annuels¹. Ce traité conclu, il renonça pleinement et purement à toutes les terres qui se trouvaient entre les mains du roi de France. Aussi désormais il abrégéa l'intitulé de ses lettres et ne s'appela plus duc de Normandie ni comte d'Anjou.

¹ Saint Louis cédait aux Anglais le Limousin, le Quercy et le Périgord; ainsi que l'Agénois après la mort du comte et de la comtesse de Poitiers, au cas que ce pays, faute d'hoirs, revint à la couronne de France; même stipulation pour la partie de la Saintonge, au delà de la Charente. (Voir le traité dans DUTILLET, pag. 175.)

Nous trouvons aussi que le roi de France s'engagea, par bonne caution, à payer en deux ans et à six termes la solde de cinq cents chevaliers; laquelle, évaluation faite par prud'hommes, s'éleva à cent trente quatre mille livres tournois, ce qui revient à peu près à la somme donnée dans le texte; mais il ne fut pas spécifié que c'était en dédommagement des provinces retenues par le roi de France.

Vers le même temps, Manfréd, fils de Frédéric, se fit couronner roi de Sicile, sur la fausse nouvelle de la mort de son neveu Conradin¹. Le pape Alexandre l'excommunia comme envahisseur du royaume et fauteur des Sarrasins, et, par son jugement et sa sentence, le priva de tout honneur et dignité.

Vers ce temps, par la sottise et l'incurie du roi, l'Angleterre était opprimée par la domination des Poitevins et des Romains, et principalement d'Athelmar, élu à Winchester; de Guillaume de Valence, frère utérin du roi; de Pierre de Savoie, oncle de la reine, lesquels traitaient incivilement les religieux du royaume aussi bien que les autres séculiers. Si quelqu'un ayant souffert une injure venait demander justice au sénéchal dudit Guillaume, il en recevait la réponse suivante : « Si je te fais une injustice, qui est-ce qui te fera droit? le seigneur roi veut tout ce que veut mon seigneur, mais non point réciproquement. » C'est ainsi qu'ils ne témoignaient de déférence ni au roi, ni à aucun des seigneurs. De plus, à

¹ La date est fautive (voir plus haut); mais le détail est exact. Matteo nous apprend en effet que la veuve de Conrad et le duc de Bavière, Henri son frère, envoyèrent une députation pour annoncer à Manfred que Conradin, légitime héritier de Conrad, était encore vivant, pour redemander le royaume au nom de cet enfant, et pour solliciter la punition de ceux dont les discours mensongers avaient publié la mort du jeune-roi. Manfred dans sa réponse ne voulut pas se dessaisir d'une couronne acquise par sa bravoure et par ses talents, et il fonda surtout son refus sur ce que *la gente de lo Reame non haveriano comportato di fare chiù signoreiare la natione Tudisca*. (Voir le texte des *Diurn.* et le comment. par. 408 et 409.)

cette époque, les Romains et leurs légats dominaient en Angleterre, causant une foule de dommages, tant aux laïques qu'aux ecclésiastiques, au sujet des advocations des églises, et distribuant aux leurs, selon leur caprice et leur volonté, les amples bénéfices qui étaient vacants, se soulevant contre les évêques, les abbés et les autres religieux, et les enveloppant dans des sentences d'excommunication. Aussi arriva-t-il que les seigneurs, indignés de tant d'orgueil, entreprirent, quoique un peu tard, d'appliquer remède à ces maux, et forcèrent les étrangers à s'enfuir du royaume, comme on le verra plus au long dans la suite¹; cependant tous les étrangers ne furent pas chassés, mais principalement les Poitevins.

FAITS DIVERS. — MORT MISÉRABLE D'UN JUIF. — LE ROI SE REPENT D'AVOIR ACCÉDÉ AUX STATUTS D'OXFORD. — DÉFAITE DES FLORENTINS. — GUERRE ENTRE LES ROIS DE BOHÈME ET DE HONGRIE. — RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS PRÉCÉDENTS. — L'an de grâce 1260, qui est la quarante-quatrième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le roi passa à Londres les fêtes de Noël avec une multitude d'étrangers².

¹ Le continuateur revient ici et plus bas sur un grand nombre de faits déjà connus. Il les place à des époques qui ne sont pas exactes, et introduit une grande confusion dans son récit. Il semble en quelque sorte vouloir préparer à ce qui doit suivre celui qui ne connaîtrait point Matthieu Paris. Nous relèverons les erreurs à mesure.

² Il y a inexactitude dans la date et dans le fait. Henri III resta en France jusqu'aux fêtes de Pâques 1260, et assista aux obsèques du fils aîné de saint Louis.

— Cette même année, mourut le pape Alexandre, qui eut pour successeur Urbain IV, lequel était auparavant patriarche de Jérusalem¹. Urbain, après son couronnement, mit en suite, avec l'aide des croisés, l'armée des Romains que Manfred avait introduite dans le patrimoine de saint Pierre². Ce pape conféra le royaume de Sicile à Charles, frère du roi de France, et désormais les rois de Sicile commencèrent à porter les armoiries du roi de France; mais il lui conféra ce royaume, à condition qu'il en chasserait Manfred : ce qui fut fait.

Vers le même temps, à Tewkesbury, un Juif tomba dans les latrines; mais comme c'était jour de sabbat, il ne souffrit point qu'on l'en tirât, remettant la chose au lendemain dimanche, à cause du respect qu'il témoignait pour son sabbat. [Mais à cause de cela, Richard de Clare, comte de Gloucester, ne permit pas qu'on le tirât de là le dimanche.] C'est pourquoi il arriva que ce Juif mourut dans la pourriture. Cette année-là, une querelle s'éleva entre le roi et les seigneurs du royaume, au sujet des ordonnances rendues dans le parlement tenu à Oxford, et que le roi n'observait pas³, et surtout parce que le roi enrichissait et exaltait prodigalement et indiscretement les

¹ Même remarque. Alexandre IV ne mourut qu'en 1261, le jour de saint Urbain, 25 mai. Urbain IV monta sur le trône apostolique le 29 août de la même année.

² Le fait dont il est ici question ne peut être placé qu'en 1261. Voir le commentaire au parag. 151 de Matteo. — Charles d'Anjou appelé au royaume de Naples (même année.) Voy. plus bas pag. 105.

³ *Observans*. Nous lisons et traduisons *Observatis*.

étrangers, qui n'étaient ni utiles au royaume, ni féaux. C'est pourquoi les seigneurs conjurés ensemble ordonnèrent à Guillaume de Valence et à ses complices d'évacuer l'Angleterre pour n'y plus revenir, comme on le dira plus bas ¹.

Cependant le roi, qui avait juré, avec Édouard, son fils aîné, et avec tout le baronnage, d'observer inviolablement les provisions d'Oxford, se repentait d'avoir prêté ce serment; mais craignant quelque peu d'être accusé de parjure, il envoya secrètement des députés au pape, lui demandant qu'il le relevât de ce serment; ce que le pape lui accorda très-facilement.

Vers ce temps-là, les justiciers du roi d'Angleterre, qui sont appelés justiciers en tournée, furent envoyés à Héreford pour exécuter leur office; mais les principaux de ces pays refusèrent de les admettre, alléguant qu'ils étaient venus pour agir contre la teneur des provisions récemment faites à Oxford; et par ainsi ils s'en revinrent sans avoir accompli leur mission.

A la même époque ², les Florentins, qui s'étaient

¹ Inexact quant à la date : nous ne faisons cette observation que pour mémoire.

² Ici le fait et la date sont exacts. La bataille de l'Arbia (4 septembre 1260) fut en effet gagnée par les Siennois, grâce à un renfort de huit cents cavaliers allemands, que commandait le comte Giordano Lanca, oncle de Manfred. Giordano, maître de Florence, y établit pour vicaire gibelin le comte Gui Novello, seigneur de Casentino. Les Guelfes de Florence avaient mis sur pied jusqu'à soixante-dix mille hommes. Cette défaite est aussi connue sous le nom de bataille de Montaperti. Elle avait été prédite par le cardinal Blanc, aussi renommé comme astrologue que comme médecin.

ligués pour renverser la ville de Sienne, furent vaincus par les chevaliers de Manfred, et par le comte Jordano, qui favorisait le parti de Manfred. Leur ville fut prise et en partie détruite, et eux-mêmes furent soumis à la domination des Siennois et de Manfred.

Vers ce temps-là, un combat sanglant fut livré entre les rois de Hongrie et de Bohême, au sujet de quelques terres ¹. Les Hongrois y ayant été mis en fuite, un grand nombre d'entre eux furent égorgés par le glaive, mais un bien plus grand nombre ² se noya dans le fleuve que les fuyards étaient obligés de traverser. Aussi le roi de Bohême étant entré dans le royaume de Hongrie, le roi de Hongrie restitua les terres usurpées, fit la paix, et affermit pour l'avenir l'amitié entre les deux peuples par l'entremise d'un mariage.

³ Dans ce temps, Simon de Montfort, comte de Leicester; Richard de Clare, comte de Gloucester; Nicolas, fils de Jean; Jean, fils de Geoffroi, et beaucoup de seigneurs leurs adhérents, se rassemblèrent à Oxford, suffisamment munis d'armes et de chevaux, et fermement résolus dans leurs cœurs ou

¹ Le roi de Bohême était alors le fameux Prémislas Ottokar II, qui fut l'adversaire de Rodolphe de Habsbourg. Vainqueur des Prussiens, il marcha contre le roi de Hongrie Béla IV, qui voulait lui disputer la Styrie. Prémislas chassa son ennemi de cette province, et remporta sur lui de nouveaux avantages dans la Moravie et dans l'Autriche. Cette guerre fut en effet terminée par un traité de paix.

² *Mutuo plus*; nous lisons : *multo plus*.

³ Les trois paragraphes qui vont suivre doivent être rapportés à l'année 1258. Jean, fils de Geoffroi, était mort en 1258, comme on a pu le voir dans Matt. Paris.

à mourir pour la paix de la patrie, ou à chasser du pays les perturbateurs de la paix. Athelmar, élu à Winchester, Guillaume de Valence, et les autres Poitevins et étrangers s'étaient aussi rendus au lieu susdit, entourés d'une troupe nombreuse de satellites et de partisans. Mais comme les seigneurs voulaient les citer à comparaître en justice pour leurs méfaits, et leur faire jurer communément avec eux l'observation des provisions faites pour l'utilité du royaume, comme d'ailleurs les étrangers se sentaient inférieurs en courage et redoutaient de subir un jugement, ils s'enfuirent de nuit au château de Winchelsey¹. Les barons, s'étant mis à leur poursuite, les forcèrent à rendre le château et à sortir sur-le-champ du royaume.

Cependant les seigneurs, craignant que l'élu à Winchester², s'il se rendait à Rome, n'obtînt sa promotion à force d'argent et ne devînt ainsi plus puissant pour nuire, envoyèrent quatre chevaliers assez éloquents, qui devaient montrer une lettre revêtue de leurs sceaux, au pape et aux cardinaux. Dans cette lettre étaient mentionnés les crimes qu'avaient commis le susdit élu et ses frères, en homicides, rapines, injustices et oppressions de tout genre, dont ils avaient accablé et écrasé le peuple du pays.

¹ *Wilneseya* (texte *hic*). Matthieu Paris a dit Winchester. Faisons remarquer que Lingard donne Wolvesham.

² Adhémar de la Marche mourut à Paris vers la fin de l'année 1258. (Voy. FLEURY, *Hist. ecclés.*, tom. XVII.) Matt. Paris, au commencement de 1250, ignorait probablement ce fait qu'il n'eût pas manqué de mentionner.

De plus, les susdits seigneurs mandèrent aux religieux qui tenaient à ferme les églises des Romains, qu'ils ne devaient pas leur rendre compte de leurs fermes, mais qu'ils devaient remettre lesdites fermes et les revenus entre les mains des procureurs des seigneurs, au jour et au lieu assignés par les barons. S'ils agissaient autrement, leurs biens seraient livrés aux flammes, et ils n'en courraient pas moins eux-mêmes dans leurs personnes le péril qui menaçait les Romains. Ils adressèrent la même injonction aux évêques, pour que nul ne se mêlât de recevoir, au nom des Romains, les revenus de ces étrangers, sous la peine qu'on vient de voir. Par cette provision des barons, l'Angleterre fut délivrée des exacteurs pendant près de trois ans, jusqu'à ce que le même Simon de Montfort eut succombé à la mort, couronné du martyre, à ce qu'on croit ¹.

¹ Pour combler aussi brièvement que possible les nombreuses lacunes du texte, nous allons retracer chronologiquement la suite des faits, d'après les meilleurs historiens anglais.

Fin de 1259. — Pétition des chevaliers bacheliers qui prient le conseil de hâter la réformation. — Publication d'un projet de réforme dont les principaux objets sont de défendre les tenanciers inférieurs contre l'oppression de leurs seigneurs, et d'épurer l'administration de la justice. — Départ de Leicester.

1260. — 1^{er} mai. Parlement de Londres. — Attitude menaçante des barons. — Pacification précieuse conclue sous les auspices du roi des Romains.

1261. — 2 février. Dissensions des barons. — Henri se résout à ressaisir l'autorité. Son discours et ses reproches dans le conseil. — Il s'empare du trésor de Londres et maintient la ville. — On s'en remet à la décision d'Édouard, alors en France. — Juin. Le roi est relevé de son

HENRI III SE PRÉPARE A LA GUERRE. — IL EST ABSOUS DE SON SERMENT. — NÉGOCIATIONS INFRUCTUEUSES. — RETOUR D'ÉDOUARD. — LES FRANCS CHASSÉS DE CONSTANTINOPLÉ. — COUP D'OEIL SUR CETTE ANNÉE. — L'an de grâce 1261, qui est la quarante-cinquième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi aux fêtes de Noël se trouva à Londres, dans la tour avec la reine. Or, il était détourné, par les méchants conseils de quelques-uns, des conventions faites avec les seigneurs, et il songeait à manifester publiquement le ressentiment qu'il éprouvait. C'est pourquoi il s'enferma dans la tour, fit rompre

serment par le pape. — 8 juillet. Il change les officiers de sa maison. — 5 août. Proclamation royale. — 6 décembre. Première entrevue entre les parties. — Les barons accèdent au plan de pacification proposé par le roi.

1262. — 2 février. Deuxième entrevue. On y propose la médiation du roi de France et du roi des Romains. — Avril. Troisième entrevue. Le roi sanctionne quelques-uns des articles. — 2 mai. Nouveau départ de Leicester. — Nouvelle proclamation royale. — 3 octobre. Départ de Henri pour la France. — Retour de Leicester. — La ligue se resserre par l'adhésion de Gilbert de Clare.

1263. — 10 mars. Retour de Henri qui se fait prêter serment de fidélité par les citoyens de Londres et les cinq ports. — Les barons s'assemblent en armes à Oxford. — 25 avril. Commencement des hostilités. — 14 juillet. Édouard se retire à Windsor. — La reine est insultée. — Médiation du roi des Romains. — Henri cède à la force et revient à Westminster. — Nouvelles réclamations des ligueurs. — 9 septembre, 14 octobre. Parlements successifs et inutiles. — Nouvelles hostilités. — Leicester est introduit dans Londres par le peuple. — Du 14 décembre 1263 au 23 janvier 1264. Jugement de saint Louis.

1264. — Février. Renouveau de la guerre civile. — Puissance de Leicester: — 51 mars. Massacre des Juifs et cruautés des barons. — Guerre ouverte. — 14 mai. Bataille de Lewes.

les serrures qui gardaient un trésor déposé depuis fort longtemps en ce lieu, et distribua cet argent sans utilité ; il loua, de plus, des ouvriers pour réparer et fortifier la même tour, dans les endroits les plus propices. Il ordonna aussi que la ville de Londres fût garnie, à toutes les portes de son enceinte, de serrures et de barrières ; puis, ayant convoqué tous les habitants de la ville depuis douze ans et au-dessus, il leur fit jurer à tous qu'ils lui tiendraient fidélité, et fit proclamer, par la voix du héraut, que tous ceux qui voulaient combattre pour le service du roi n'avaient qu'à venir avec ardeur et seraient entretenus à ses frais. A ces nouvelles, les barons affluèrent de toutes parts avec de grandes troupes de guerriers ; mais ils logèrent hors des murs, parce qu'on leur refusa absolument des logements dans l'intérieur de la ville.

Vers ce temps-là, furent obtenues publiquement les lettres qui déliaient le roi et son fils Édouard des serments qu'ils avaient prêtés, comme nous l'avons dit. Édouard refusa de profiter de cette absolution, mais le roi persista dans son opiniâtreté. Les seigneurs, apprenant que le roi était absous de cette façon, lui envoyèrent des députés pour le prier humblement de vouloir bien observer inviolablement le serment prêté en commun, ajoutant que si quelque chose lui déplaisait, il n'avait qu'à leur en faire part et que cela serait corrigé. Mais le roi, n'acquiesçant nullement à cette demande, répondit d'un ton dur et menaçant, en disant que puisque eux-mêmes

avaient manqué aux conventions, si on ne s'y soumettrait plus; mais que désormais chacun devait pourvoir à défendre ses propres prétentions. Enfin, par la médiation de quelques-uns, on resta d'accord que deux personnes seraient choisies, l'une au nom du roi, l'autre au nom des barons; que ces deux personnes s'adjoindraient une troisième, et que ces trois, entendant les plaintes des deux partis, établiraient une paix solide des deux côtés. Mais on convint de laisser la présente affaire en suspens jusqu'à l'arrivée d'Édouard, qui se trouvait alors dans les pays d'outre-mer.

Édouard, apprenant cela dans les contrées lointaines où il était, revint aussitôt en Angleterre, pour que la paix ne fût pas différée à cause de son absence, et amena avec lui Guillaume de Valence, récemment chassé du royaume, lequel ne put obtenir entrée en ce moment, avant d'avoir prêté serment d'obéir en tous points à la provision des barons, et de répondre humblement, si besoin était, aux plaintes qui pourraient être déposées contre lui. Or, quand Édouard fut arrivé et qu'il fut instruit des mauvais conseils que suivait le roi, il entra fort en colère et se dispensa de paraître devant son père, se joignant aux barons sur ce point, ainsi qu'il l'avait juré, et une conjuration fut faite entre eux, dans le but de s'emparer des mauvais conseillers et de leurs fauteurs, et de les éloigner du roi autant que faire se pourrait. Le roi, pressentant cela, se retira aussitôt dans la

tour de Londres avec ses conseillers. Edouard, son fils, resta en dehors avec les seigneurs.

Cette année, Baudouin, empereur des Grecs, fut chassé avec les Français et les Latins par les Grecs, qui étaient secondés par les Génois, en haine des Vénitiens'. AinsilesGrecs, ayantrecouvré le royaume, élevèrent à l'empire un des leurs qui s'appelait Paléologue. Quant à Baudouin, qui avait pris la fuite, il vécut exilé en France.

Ainsi se passa cette année redoutable pour l'Angleterre, pleine de soucis pour le roi et pour les barons, joyeuse pour les Grecs, funeste pour les Latins; médiocrement heureuse sous le rapport des fruits et de la température.

LE ROI CHERCHE A S'ASSURER DES PLACES FORTES. — LES

' *Per auxilium Ianuensium et Venetorum* (texte *hir*), ce qui est inadmissible; nous adoptons la variante *in odium Venetorum*. Les deux républiques engagées dans leur première guerre navale, se disputaient l'empire de la mer et le commerce de l'Orient. Gênes s'allia avec les Grecs pour expulser les Vénitiens de Constantinople; et bien que les historiens grecs, honteux de ce secours étranger, gardent le silence à cet égard, le fait est prouvé par Jean Villani et Guillaume de Nangis. Urbain IV menaça même de priver Gênes de son archevêché. Quand Alexis Stratégopule, général de Michel Paléologue, eut pénétré dans Constantinople par le dévouement des volontaires (θελήματα) et la trahison d'un Grec de l'intérieur, les marchands génois furent les premiers à prendre les armes, et à crier *victoire et longue vie à Michel et à Jean, les augustes empereurs des Romains*. Ils reçurent en récompense le faubourg de Galata avec les immunités les plus étendues, et ne tardèrent pas à se rendre assez puissants, pour disputer aux empereurs grecs la possession de leur propre capitale. (Voy. DUCANGE, *Hist. de C. P.* GIBBON, chap. 61 et 63.)

BARONS S'OPPOSENT A SES ENTREPRISES. — IL SE RENFERME DANS LA TOUR DE LONDRES. — L'an de grâce 1262, qui est la quarante-sixième année du règne du roi Henri, le même roi se trouva à Noël dans la tour de Londres avec la reine et ses conseillers, qui ne lui étaient ni utiles ni fidèles. Ceux-ci, craignant qu'on ne leur fit violence, se prémunirent et se retirèrent derrière les remparts de la tour. Mais enfin, par l'intervention de la reine, ils firent la paix à grand'peine avec quelques-uns des seigneurs, et ils se donnèrent réciproquement les baisers de paix. Cela fait, le seigneur roi se montra avec plus de confiance hors de la tour, et ayant laissé le seigneur Jean Mansel dans la tour, il se rendit à Douvres et entra dans le château, sans que l'accès de cette place lui eût été ni refusé ni offert. Ce fut alors que le roi comprit pour la première fois qu'il était circonvenu par de fausses déceptions, quand il vit que ce château, si soigneusement gardé et ravitaillé par les barons, lui était ouvert si facilement pour qu'il y entrât. Or, le roi confia la garde de ce château à Robert (?) Waleran, puis se rendit au château de Rochester et à quelques autres. Partout il trouva libre entrée et libre sortie, selon ses désirs.

Vers ce temps, le roi, se regardant comme en servitude, résolut de renoncer publiquement aux promesses qu'il avait faites, puisqu'il était absous par le pape du serment qu'il avait prêté. Il parcourut donc audacieusement les cités et les châteaux, voulant posséder pleinement la domination de ces places et du royaume

entier, encouragé surtout qu'il était, parce que le roi de France, de concert avec les seigneurs français, lui avait déclaré et promis qu'il enverrait à son secours un nombreux corps de troupes ¹. Le roi étant donc venu à Winchester, priva de leurs offices le justicier et le chancelier institués naguère par le baronnage, et en créa de nouveaux d'après le bon plaisir de sa volonté. A cette nouvelle, les barons, prenant les armes, marchèrent avec toutes leurs forces sur Winchester. Jean Mansel, pressentant cela, alla secrètement trouver le roi, l'avertit du péril qu'il courait, et le décida à revenir en toute hâte se renfermer dans la tour de Londres. Ainsi se passa cette année assez abondante en fruits de la terre et en fruits des arbres, trompeuse et pleine de fraude pour les Anglais.

LOUIS IX ARBITRE ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE ET SES BARONS. — CEUX-CI REFUSENT DE SE SOUMETTRE A LA DÉCISION DU ROI DE FRANCE. — DÉFECTION DE HENRI, FILS DU ROI D'ALLEMAGNE. — COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS. — L'an de grâce 1263, qui est la quarante-septième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le roi se trouva à Noël avec la reine et avec ses conseillers dans la tour de Londres. Vers ce temps, les pontifes du royaume d'Angleterre, aussi bien que les prélats du royaume de France, travaillèrent à réta-

¹ Ce renfort était déjà arrivé. Il était commandé par Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol.

blir la paix entre le roi d'Angleterre et ses barons. On s'arrêta à convenir que le roi et les seigneurs se soumettraient à l'arbitrage du roi de France pour les susdites provisions d'Oxford, ainsi qu'au sujet des déprédations et dommages faits et soufferts par les deux partis.

Une foule presque innombrable de peuple s'étant donc rassemblée à Amiens, le lendemain de la Saint-Vincent, le roi de France Louis, en présence des évêques et des comtes, et des autres grands de France, rendit solennellement sa sentence en faveur du roi d'Angleterre contre les barons. Les statuts, provisions, ordonnances et obligations d'Oxford furent absolument annulés; toutefois le roi de France, par cette sentence, n'entendait déroger complètement en rien à l'antique charte concédée à l'universalité du royaume par le roi d'Angleterre Jean ¹. Aussi cette exception confirma le comte de Leicester et les autres, qui savaient interpréter habilement les choses, dans le ferme propos de maintenir les statuts d'Oxford, qui avaient cette même charte pour fondement. Dans ce temps, le prince de Galles Léolin, adversaire du roi d'Angleterre, commit des massacres et des rapines sur les terres d'Édouard, fils du roi Henri.

¹ Louis IX, appuyé sur la Bible et le droit romain, décidait ainsi qu'il fallait obéir aux puissances; ces deux influences, celle du clergé et des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté, et il sortait de la réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée; il venait d'accepter un royaume pour son frère. Or cette sentence arbitrale ne tranchait pas la question, et la remarque de Rishanger est fort juste.

[Dans les mêmes jours, Philippe, fils du roi de France, reçut pour femme Isabelle, fille du roi d'Aragon¹. A la même époque, le pape Urbain inscrivit au catalogue des saints le bienheureux Richard [évêque] de Chicester².]

Vers ce temps, revinrent de France ceux qui avaient assisté au parlement du roi de France, à savoir : le roi d'Angleterre Henri, la reine Aliénor, l'archevêque de Cantorbéry Boniface, Pierre, évêque de Héreford, et Jean Mansel, qui tous ne cessaient de machiner contre les barons autant de maux qu'ils le pouvaient. Or, depuis cette époque s'éleva une nouvelle erreur pire que la première. En effet, beaucoup de seigneurs parjures renoncèrent à la fidélité qu'ils devaient au comte de Leicester qui combattait pour la justice. Henri, fils du roi d'Allemagne, ayant reçu l'honneur de Tikhel qui lui avait été conféré par le seigneur Édouard, fils du roi, vint trouver

¹ Ce mariage est du mois de mai 1262, à Clermont en Auvergne. Les premiers accords avaient eu lieu en 1258 à Corbeil, Philippe n'étant encore que fils puîné. Par le traité conclu à cette époque avec le roi d'Aragon, Louis IX renonça à la suzeraineté que la France avait retenue sur le Roussillon et le comté de Barcelone. Jayme Ier céda tous les droits qu'il prétendait sur Narbonne, Nîmes, Alby, Foix, Cahors et autres terres de Languedoc mouvantes en arrière-fief de la couronne de France, ainsi qu'aux droits qu'il avait en Provence sur les comtés de Forcalquier et d'Arles et sur la ville de Marseille; mais il conserva la baronnie de Montpellier. Louis IX assigna à sa belle-fille quinze cents livres de rente pour son douaire, qui devait être augmenté jusqu'à six mille livres, si Philippe parvenait à la couronne.

² Intercalation fournie par le manuscrit de Saint-James. Les deux faits qu'elle mentionne trouvent ici leur véritable place.

le chef des ligués, et lui dit : « Seigneur comte, je
 « ne puis plus combattre davantage contre mon
 « père le roi d'Allemagne, contre mon oncle le roi
 « d'Angleterre et contre mes parents. Je me dépars
 « donc d'avec vous, au moyen du congé que je tiens
 « de votre bienveillance. Cependant je ne porterai
 « jamais les armes contre vous. » Le comte lui ré-
 pondit sans se troubler : « Seigneur Henri, ce n'est
 « pas à cause de vos armes que je m'attriste, mais
 « à cause de l'inconstance que je vois en vous : allez
 « donc et revenez [comme il vous plaira] avec vos
 « armes ; car je ne les crains en aucune façon. »
 Vers ce temps, Roger de Leyburne, Jean des Vallées,
 Aimon l'Estrange et plusieurs autres, aveuglés par
 les présents, renoncèrent à la fidélité qu'ils avaient
 jurée en commun au baronnage.

Vers ce temps, Roger de Mortemer, fauteur du
 parti du roi, se souleva contre le comte Simon, et
 mit au pillage ses terres et ses métairies. De son
 côté le comte, ayant fait alliance et amitié avec Lé-
 olin, prince de Galles, envoya de ce côté une belle
 armée qui envahit, détruisit et brûla les possessions
 dudit Roger. Vers ce temps, Édouard¹ assiégea et

¹La conduite politique d'Édouard a besoin d'être éclaircie; nous ré-
 tablissons les faits. Édouard prête serment le 12 juillet 1258. Il est
 forcé d'accepter, pour le gouvernement de la Guyenne, le contrôle de
 quatre réformateurs. Il persévère dans le parti de la ligue (1259), et
 est accusé par Richard de Clare de vouloir détrôner son père. Il se justi-
 fie et passe en France, où il se signale dans les tournois (1260). Appelé
 comme médiateur, il revient et se déclare de nouveau prêt à garder son

prit les châteaux de Hay et de Huntingdon, occupés par Humfroy de Bohun. Il s'empara aussi du château de Breknock, et donna en garde toutes ces conquêtes au susdit Roger. A cette même époque, Robert de Ferrrières, comte de Derby, qui ne prenait parti ni pour le roi ni pour les barons, et qui, pour ainsi dire, ne pouvait être compté au nombre des barons, commit indistinctement de grands ravages. En effet, à la tête d'une forte armée, il s'empara de Worcester, y entra, y renversa la Juiverie¹, pillait indifféremment les biens des religieux et des séculiers, détruisit les parcs du roi, et fit plusieurs autres maux. Aussi plus tard il fut pris, accusé et enfermé à

serment, tout en blâmant les statuts d'Oxford, comme attentatoires à l'autorité royale (1264.) Mais bientôt il accompagne son père à Bordeaux (1262), y lève des troupes étrangères, et à son retour se déclare contre la ligue, en fortifiant ses châteaux et en enlevant une somme considérable déposée par les bourgeois au temple de Londres (1263). Il est assiégé dans le château de Bristol par les habitants de la ville, trompe l'évêque de Worcester en s'annonçant comme l'ami des barons; mais il est arrêté par Leicester à Kingston, et obligé de rendre Windsor pour se tirer de ses mains. Le jugement de saint Louis lui permet ensuite d'agir sans déguisement.

¹ Il força de plus les Juifs dépouillés à recevoir le baptême. Au reste, cette persécution était alors générale. Le comte de Gloucester fit aussi massacrer les Juifs à Cantorbéry. A Londres, Hugues le Dépensier (Despencer) les abandonna au fanatisme de la populace. Cock-ben-Abraham, que l'on regardait comme le personnage le plus riche de tout le royaume, fut égorgé de sang-froid par Jean Fitz Jean, qui partagea, dit-on, les dépouilles avec Leicester. On prétendit, pour justifier de pareils actes, que les Juifs étaient attachés au roi, qu'ils possédaient le feu grégeois, qu'ils avaient de fausses clefs pour ouvrir les portes des villes, qu'ils avaient pratiqué des souterrains qui conduisaient de leurs maisons hors des murailles, etc.

Londres dans une prison. Vers ce temps, Édouard, fils du roi, s'empara par ruse de Gloucester et du château, et en haine des barons les força à racheter la ville pour mille livres.

PROGRÈS DES BARONS. — LA REINE EST INSULTÉE PAR LA POPULACE DE LONDRES. — CONDUITE SUSPECTE DU PRINCE ÉDOUARD. — LE COMTE DE LEICESTER S'EMPREND DU CHATEAU DE WINDSOR. — RAVAGES DES GALLOIS. — FAITS DIVERS.
 — L'an de grâce 1264, qui est la quarante-huitième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi passa les fêtes de Noël à Londres avec la reine, le roi d'Allemagne Richard et plusieurs autres. — Vers ce temps, Simon de Montfort, capitaine des barons, pillait les biens des partisans du roi et principalement de ceux qui, tenant à la reine par les liens du sang, avaient été introduits par elle en Angleterre, et qu'on appelait étrangers. Quelques seigneurs du parti des barons s'emparèrent de l'évêque d'Héreford, nommé Pierre et Bourguignon¹ de nation, qu'ils prirent dans son église cathédrale, le conduisirent au château d'Ordeley (?), et partagèrent entre eux son trésor par portions égales. Ensuite, sous la conduite de Simon de Montfort, une armée s'avança du côté de Gloucester et assiégea le château pendant quatre jours. Les ligues firent prisonnier, sans beaucoup de peine, le gardien de ce château, Matthieu de Resille, étranger,

¹ Matthieu Paris a dit Provençal.

vaillant homme d'ailleurs et chevalier intrépide. Il fut conduit, comme l'évêque, au château d'Ordeley, pour être enfermé dans la même prison. Puis l'armée marcha sur Worcester et sur Salop ou Shrewsbury, qui se rendirent sans difficulté, et dont elle prit possession. De là le comte partit avec l'armée des barons, pour les pays de l'est ¹ du royaume. Il pénétra dans l'île d'Ély avec un nombreux corps de troupes, et subjuga toute cette contrée. Le roi et la reine demeuraient pendant ce temps à Londres. En ce moment Jean Mansel, clerc et conseiller très-spécial du roi et de la reine, l'homme le plus riche du monde entier, à ce qu'on prétendait, s'enfuit de la tour et se cacha, redoutant la cruauté des barons. Vers ce temps, Henri, fils du roi d'Allemagne, qui favorisait le parti du comte et des barons, fut pris par les satellites du roi². Sur ces entrefaites, Édouard, fils du roi, arrivant des pays d'outre-mer, fortifia le château de Windsor, soutenu par les troupes étrangères qu'il avait ramenées avec lui peu de temps auparavant ³.

Cependant le roi, craignant de se voir resserré dans la tour par l'armée des barons, fit pour le mo-

¹ *Australes partes* veut dire ordinairement contrées du midi ; mais la marche de l'armée des barons autorise la traduction que nous adoptons.

² L'auteur l'a déjà représenté comme quittant le parti des ligués. Mais nous n'avons pas besoin de revenir sur l'étrange confusion de ce récit.

³ C'était un corps considérable d'aventuriers gascons. Il avait aussi ramené en Angleterre ses oncles de la Marche, si odieux à la nation.

ment la paix avec les barons par la médiation de gens pusillanimes ¹, et promit d'observer les provisions d'Oxford. Mais la reine, dirigée par la malignité féminine, s'y opposa autant qu'elle le put. C'est pourquoi elle voulut se retirer au château de Windsor. Comme elle devait s'y rendre par la Tamise, elle monta sur une barque ; mais la multitude de la populace de la ville, rassemblée près du pont au-dessous duquel elle devait passer, l'accueillit à son approche par des clameurs confuses, l'accabla d'outrages et de malédictions, lui jeta de la boue et des pierres, et l'obligea à revenir dans la tour de Londres. Le traité de paix entre le roi, le comte de Leicester et les barons fut conclu aux conditions suivantes : qu'en premier lieu, Henri, fils du roi d'Allemagne, serait remis en liberté ; que tous les châteaux du roi, dans toute l'étendue de l'Angleterre, seraient livrés à la garde des barons ; que les provisions d'Oxford seraient inviolablement observées ; que tous les étrangers évacueraient le royaume dans un laps de temps fixé, à l'exception de ceux dont le commun assentiment du baronnage regarderait comme féal le séjour en Angleterre ; qu'enfin les indigènes féaux et utiles au royaume régleraient à l'avenir les affaires du royaume, sous la direction du roi.

Quelques jours après la conclusion de ce traité,

¹ *Timoratis*, dit le texte ; peut-être de gens timorés : c'est-à-dire qui craignaient des progrès de cette guerre civile.

quelques chevaliers du parti du roi, nonobstant les conventions, les promesses et les serments, garnirent d'armes et de provisions en abondance le château de Windsor. Cependant Édouard, fils du roi, vint vers ce temps au château de Bristol, et une querelle s'étant élevée dans cette ville entre ses chevaliers et les bourgeois, ceux-ci se préparèrent à mettre le siège autour du château. Édouard, redoutant cela, fit venir Gaultier, évêque de Worcester, qui favorisait le parti des barons, demandant à pouvoir, sous la conduite de l'évêque, retourner en toute sécurité à la cour de son père, et promettant d'employer des efforts efficaces auprès du roi et de son conseil pour amener la paix; il partit donc avec l'évêque; mais quand il approcha du château de Windsor, il y entra. L'évêque, trouvant cette conduite suspecte, en fut très-chagriné.

Le comte Simon était alors en marche pour aller assiéger le château [de Windsor], lorsque Édouard vint le trouver auprès de la ville de Kingston, et lui offrit d'entrer en arrangement pour la paix. Mais le comte, se rendant à l'avis du susdit évêque Gaultier, rejeta les propositions d'Édouard, et sut l'arrêter et l'occuper quand il voulut retourner à Windsor. Par ce moyen, le château de Windsor fut rendu au comte Simon, qui accorda aux gardiens de ce château la libre faculté de se retirer où ils voudraient avec tous leurs hommes. Des sauf-conduits furent octroyés aux étrangers, et à ceux qui voulaient s'en retourner au delà de la mer. Vers ce temps, Léolin, prince de

Galles, confédéré avec le comte Simon, dévasta sur ces entrefaites le comté de Chester et la Marche, et détruisit deux châteaux appartenant à Édouard, ceux de Diffard et de Gannok, qu'il rasa jusqu'au sol. Après cela, un parlement fut convoqué à Londres ; dans cette assemblée, plusieurs de ceux qui s'étaient d'abord attachés au parti du comte passèrent du côté du roi. Le principal d'entre eux fut Henri d'Allemagne, fils de Richard, roi d'Allemagne, et issu de son premier mariage. Aussi le pouvoir royal commença à reprendre quelque force. Ensuite le roi s'approcha de Douvres et s'efforça d'arracher ce château aux mains du comte ; mais, frustré dans son projet, il se retira.

LE PAPE DONNE A CHARLES D'ANJOU LE ROYAUME DE SICILE. — LE ROI ET SES PARTISANS FONT PRISONNIERS PLUSIEURS BARONS DANS LE CHATEAU DE NORTHAMPTON. — MARCHÉ DES DEUX ARMÉES. — LETTRE DES BARONS AU ROI. — RÉPONSES DE HENRI III ET DE SON FRÈRE RICHARD. — Le comte Charles fut élu sénateur perpétuel de la ville de Rome ¹. Le pape Urbain lui conféra le

¹ L'élection de Charles d'Anjou comme sénateur est du mois d'août 1263. Urbain IV, qui depuis longtemps traitait avec le comte de Provence, pour lui conférer le fief de Sicile, rompit toutes les négociations entamées par ses prédécesseurs avec Henri III, au nom de son fils Édouard. Agissant comme si la promesse d'investiture n'avait plus de valeur, puisque le vassal de l'église n'exécutait pas la sienne, le pape se regarda comme libéré de tout engagement à partir du 25 avril 1264 ; et se réservant la concession finale avec l'investiture, il envoya le cardinal de Sainte-Cécile traiter, au nom de l'église, avec Charles d'Anjou et le roi Louis IX. La renouciation formelle de Henri III ne fut cependant don-

royaume de Sicile, jusqu'à son quatrième héritier, à condition qu'il enlèverait ce royaume à Manfred. Vers ce temps, le roi Henri, étant venu en personne à Oxford pour s'y mettre en prières, visita ¹ le tombeau de sainte Frédeswithe, ce qu'aucun des rois d'Angleterre ses prédécesseurs, n'avait osé faire, et il ne redouta pas l'opinion superstitieuse de ceux qui pensent qu'il n'est point permis aux rois d'Angleterre d'entrer dans la ville, parce que cette vierge exerce contre eux une vieille vengeance. Son fils Édouard étant venu le rejoindre à Oxford, ils réunirent leurs armées et se disposèrent à repousser les barons par une attaque vigoureuse. Édouard commença par chasser d'Oxford le clergé ², et pendant ce temps les habitants de Londres se saisirent des justiciers du roi et des barons de l'échiquier, qu'ils mirent en prison. Le roi avait alors avec lui d'illustres princes, Richard, roi d'Allemagne, son frère

née qu'en 1265 le 26 juin, pendant sa captivité, et adressée à Clément IV. Les pourparlers à la cour de France durèrent quelques mois. Charles, acceptant les conditions stipulées, promit d'entrer à Rome avec son armée à la Saint-Michel de la même année (1264), mais il ne put partir qu'au printemps de 1265, et arriva par mer à Rome le 24 mai. Il y attendit jusqu'aux fêtes de Noël l'armée des Croisés, qui avait pris la route de terre sous les ordres de Gilles le Brun, connétable de France, de Philippe de Montfort et du jeune comte de Flandre Robert. Dans cet intervalle il eut à lutter contre Manfred qui, avec l'aide des Gibelins romains, tentait une nouvelle invasion sur les terres de l'église. (Voyez le commentaire sur Matteo, parsg. 168, 173, 175.) Quant au traité d'investiture, on le trouve dans tous les historiens.

¹ *Rediit*; nous lisons *adiit*.

² C'est-à-dire l'université.

germain ; Édouard, son fils ; Guillaume de Valence, son frère uterin, et des chevaliers très-illustres, tels que Jean Cumin, seigneur d'Écosse, accompagné d'une multitude d'Écossais ; Jean de Bailleul, seigneur de Galloway ; Robert de Brus, seigneur d'Anuandale¹ ; Roger de Clifford, Philippe Marmion, Jean des Vallées, Roger de Leyburne, Henri Percy, Philippe Basset, Roger de Mortemer. Il partit à la tête de cette armée, et assiégea la ville de Northampton. Il y entra le dimanche de la Passion, par la brèche qui avait été pratiquée aux murailles, et y fit prisonniers quinze chevaliers bannerets ; à savoir : Simon le jeune, Guillaume de Ferrières, Pierre de Montfort, Baudouin Wake, Adam de Neufmarché, Roger Bertrand, Simon, fils de Simon, qui le premier avait levé l'étendard contre le roi ; Bérenger de Waterville, Hugues Gubion, Thomas Mansel, Roger Boutevilain, Nicolas Wake, Robert de Norwinton, Philippe de Driby, Rimbauld Pansenont, qu'il envoya tous dans divers châteaux, pour y être tenus sous bonne garde. Des chevaliers de moins grand renom y furent pris aussi au nombre d'environ quarante, ainsi que plusieurs écuyers.

De là le roi se dirigea vers Nottingham, dévastant partout les manoirs des barons, aussi bien par l'incendie que par l'épée, et le nombre des royalistes s'accrut grandement. A ces nouvelles, le comte Simon se rendit à Londres, et, ayant préparé ses machines,

¹ *Dominum Rallis*, dit le texte. Nous adoptons la variante, *dominium vallis Anandie*.

résolument de prendre d'assaut la ville de Rochester que Jean, comte de Warenne, tenait alors et défendait. Il s'était déjà emparé de la première porte ainsi que du pont, lorsqu'on vint annoncer à Simon et aux siens que le roi marchait sur Londres. Laissant donc le siège à cause de cela, ils revinrent en toute hâte à sa rencontre. Mais le roi, se détournant de la ville de Londres, alla prendre le château de Kingston qui appartenait au comte de Gloucester, puis, s'acheminant vers Rochester, il mit en fuite ceux qui étaient restés au siège, et en tua un grand nombre. Ensuite il prit le château de Tunbridge, et dans ce château la comtesse de Gloucester, à qui il permit cependant de se retirer en liberté, et ayant laissé une chevalerie convenable à la garde de Tunbridge, il passa à Winchelsey, où il admit à la paix les gardiens des ports; enfin, poussant plus loin, parvint jusqu'à Lewes¹. Il y fut reçu dans le prieuré, et son fils dans le château. Pendant qu'il y demeurait, les barons lui écrivirent une lettre dont voici la teneur :

« A leur très-excellent seigneur Henri, par la grâce de Dieu, illustre roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine, ses barons et autres ses féaux, voulant garder à Dieu et à lui leur serment et leur fidélité, salut et soumission entière, avec l'honneur et le respect qu'ils lui doivent. L'expérience nous a maintes fois appris que quelques-uns de ceux qui

¹ Dans le comté de Sussex. Le prieuré de Lewes avait été fondé par le premier Guillaume de Warenne. (Voir la table indicative des comtes à la fin du volume.)

vous approchent ne cessent de nous décrier, auprès de votre domination, par toute sorte de mensonges, nous faisant tout le mal qu'ils peuvent, aussi bien qu'à vous et à tout votre royaume. Que votre excellence sache que nous voulons conserver le salut et la santé de votre corps, de toutes nos forces et avec la fidélité qui vous est due, et que nous nous proposons de vexer, non-seulement nos ennemis, mais encore les vôtres et ceux de tout votre royaume, selon notre pouvoir, vous conjurant, s'il vous plaît, de ne pas ajouter foi à leurs discours. Pour nous, on nous trouvera toujours vos féaux, et nous, comte de Leicester et Gilbert de Clare¹, avons, sur la demande des autres, apposé nos sceaux, en notre nom, à la présente lettre. Donnée, etc. » Le roi, méprisant cette missive, souhaitait de tous ses désirs tenter l'événement d'une bataille; il récrivit donc aux barons une lettre de défi conçue dans les termes qui vont suivre :

« Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine, à Simon de Montfort, à Gilbert de Clare et à leurs complices. La guerre et la perturbation générale causées depuis longtemps par vous dans notre royaume, les incendies et les autres dommages énormes que vous avez commis, font voir manifestement que vous ne nous gardez pas la fidélité qui nous est due, et que vous ne prenez en rien souci de la sécurité de notre corps. Vous en êtes

¹ Richard, comte de Gloucester, était mort en 1262, et Gilbert, son fils et son successeur, avait embrassé le parti des ligués avec une nouvelle ardeur.

si éloignés, que vous avez grevé énormément les seigneurs et les autres nos féaux attachés fermement à notre foi, et que vous vous proposez de les grever encore selon votre pouvoir, ainsi que vous nous le faites savoir par vos lettres. Or, nous regardons leurs griefs comme nos propres griefs, et leurs ennemis comme nos ennemis personnels. Aussi, comme principalement nos féaux susdits nous assistent puissamment contre votre infidélité, en nous gardant leur fidélité, nous n'avons point souci de votre fidélité ou de votre amitié, et nous défions les ennemis de nos bons serviteurs. Fait sous mes yeux, à Lewes, le douzième jour de mai, l'an quarante-huitième de notre règne. » Le roi d'Allemagne et Édouard, fils du roi, écrivirent aussi aux comtes susdits et à leurs adhérents, en ces termes, en leur nom et au nom des autres partisans du roi :

« Richard, par la grâce de Dieu, roi des Romains, toujours auguste; Édouard, fils aîné de l'illustre roi d'Angleterre, et tous autres barons et chevaliers attachés fermement au susdit roi d'Angleterre, par une foi sincère et de tous leurs biens, à Simon de Montfort, à Gilbert de Clare et à tous les complices de leur perfidie, en général et en particulier. — D'après vos lettres, que vous avez adressées à l'illustre roi d'Angleterre notre seigneur, nous avons compris que nous étions défiés par vous; mais ce défi verbal était peu nécessaire, puisque précédemment ce défi avait été prouvé par les faits, et mis en exécution contre nous à main armée par l'incendie de nos pos-

sessions, et par les ravages commis sur nos terres. Nous voulons donc que vous sachiez que nous, tous tant que nous sommes, en général et en particulier¹, vous défions comme ennemis publics à titre d'ennemis, et vous déclarons que nous travaillerons désormais de toutes nos forces à vous faire du mal dans vos personnes et dans vos biens, partout où nous aurons faculté pour cela. Quant à ce que vous nous imposez à tort, que nous sommes infidèles au seigneur roi, et que nous ne lui donnons pas de bons conseils, vous ne dites aucunement la vérité. Et si vous, seigneur Simon de Montfort, et vous, Gilbert de Clare, voulez soutenir cette fausseté dans la cour du seigneur roi, nous sommes prêts à vous procurer un sauf-conduit pour venir dans ladite cour, et à faire prouver la vérité de notre innocence et le mensonge de vous deux qui êtes des traîtres perfides, par un tenant qui soit votre pair en naissance et en dignité. Nous tous, nous contentons des sceaux du susdit seigneur, à savoir du seigneur roi des Romains et du seigneur Édouard. Donné. » Comme plus haut.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS INUTILES. — BATAILLE DE LEWES. — DÉFAITE ET CAPTIVITÉ DU ROI. — ÉDOUARD SE CONSTITUE PRISONNIER. — DÉSOLATION DE L'ANGLETERRE. COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1264. — Or, les barons avaient envoyé au roi, comme médiateur de la paix, Henri²,

¹ Nous adoptons la variante pour ce membre de phrase.

² La table indicative du texte donne Henri de Sandwich. Le continuateur n'a pas fait mention jusqu'ici du successeur de Foulques Basset.

évêque de Londres, et Gaultier de Canteloup, évêque de Worcester, et avaient offert trente mille livres pour les dommages faits par eux dans le royaume, sauf en tous points les statuts d'Oxford. Mais le roi d'Allemagne, qui ne voulait en aucune façon entendre parler de paix, outré qu'il était de la plus violente indignation, parce que les barons s'étaient soulevés contre lui et avaient mis ses biens au pillage, empêcha pour le moment la conclusion de la paix par ses réclamations. Quand ceux qui avaient été envoyés furent revenus, ils déclarèrent que le parti de leurs adversaires ne voulait plus s'en rapporter qu'à la décision des armes. C'est pourquoi le comte Simon passa toute cette nuit-là sans dormir, et s'occupa, selon son habitude, d'offices divins et d'oraisons, exhortant les siens à faire des confessions pleines et entières. Gaultier de Canteloup, évêque de Worcester, octroya à tous l'absolution, et leur ordonna de combattre ce jour-là vigoureusement pour la justice, leur promettant que cela leur serait compté en rémission de leurs péchés, et que tous ceux qui mourraient pour cette cause entreraient dans le royaume céleste. L'armée, étant donc instruite que la bataille était imminente, sortit de grand matin, avant le lever du soleil, de la ville de Fleching, où la plus grande partie des troupes avait passé toute la nuit. Cette ville était à une distance de six milles de la ville de Lewes. Avant qu'on se mît en marche, le comte Simon de Montfort ceignit le baudrier militaire à Gilbert de Clare.

Lorsqu'on approcha de la ville de Lewes, et qu'on fut arrivé à un lieu qui en était éloigné de deux milles tout au plus, Simon, avec les siens, monta sur une éminence et y plaça son char au milieu des bagages et des bêtes de somme. Il attachait très-fortement à ce char sa bannière, qu'il fit déployer dans les airs à dessein, et disposa à l'entour une troupe d'hommes d'armes. Pour lui, avec son armée, il occupa les deux ailes, et attendit l'événement. Il avait aussi enfermé dans un [autre] char quatre habitants de Londres, qui, peu de temps auparavant, avaient conspiré pour le trahir, une nuit qu'il couchait à Soutwark. Or, il fit ces préparatifs par précaution. Ayant donc rangé sagement ses troupes en bataille, il leur ordonna de coudre, par-dessus leurs armes, des croix blanches sur la poitrine et sur le dos, afin qu'ils fussent reconnus par les ennemis, et qu'ils montrassent qu'ils combattaient pour la justice¹. Ce même jour, au matin, l'armée des barons surprit tout à coup des partisans du roi qui étaient sortis pour chercher des vivres et des fourrages, et en mit un grand nombre à mort.

Le roi, étant donc averti de l'arrivée des barons, se mit bientôt en marche avec les siens, bannières déployées : on portait en tête l'enseigne royale qu'on

¹ « La veille de la bataille de Lewes, dit M. Michelet, Leicester ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion : il voulait, comme son père, associer la religion à ses projets, et faire de cette guerre une croisade. »

avait nommée le dragon, et qui semblait annoncer la mort. Son armée était divisée en trois corps : à la tête du premier se trouvait Édouard, fils aîné du roi, avec Guillaume de Valence, comte de Pembroke, et Jean de Warenne, comte de Surrey et de Sussex ; le second était commandé par le roi d'Allemagne et par son fils Henri ; le troisième, par le roi Henri en personne. L'armée des barons était partagée en quatre corps : le premier commandé par Henri de Montfort et par le comte d'Héreford ; le second, par Gilbert de Clare, par Jean, fils de Jean, et par Guillaume de Montcheinsil ; à la tête du troisième, composé des habitants de Londres, se trouvait Nicolas de Segrave, et du quatrième enfin, le comte Simon, accompagné de Thomas de Pelveston. Édouard, avec son corps de bataille, se précipita sur les ennemis avec tant d'impétuosité, qu'il les força à reculer. Beaucoup d'entre eux (on en porte le nombre à soixante chevaliers) se noyèrent, et ceux de Londres furent en un moment mis en fuite. Édouard, ayant soif de leur sang, à cause de l'outrage qu'ils avaient fait éprouver peu de temps auparavant à la reine sa mère, les poursuivit l'espace de quatre milles, et en fit un horrible carnage ; mais par son absence il affaiblit grandement les forces du roi. Sur ces entre-faites, plusieurs chefs puissants de l'armée du roi, voyant l'étendard du comte flotter sur l'éminence, et pensant qu'il y était, y coururent et massacrèrent aussitôt les citoyens de Londres enfermés dans le chariot, sans savoir que c'étaient des fauteurs de

leur parti. Alors le comte Simon et Gilbert de Clare, ne se reposant nullement, frappent de toutes parts, renversent ceux qui s'opposent à leur passage, les mettent à mort, et s'élancent de toutes leurs forces pour prendre le roi vivant : une foule de partisans du roi succombèrent dans ce choc. Jean, comte de Varenne, Guillaume de Valence, Guy de Lusignan, tous frères utérins du roi, Hugues Bigod, et environ trois cents chevaliers armés de toutes pièces, tournèrent dos, en considérant l'intrépidité furieuse des barons. Le roi d'Allemagne Richard ¹, Robert de Brus et Jean Cumin, qui avaient amené une troupe d'Écossais, furent faits prisonniers. Le roi Henri lui-même, ayant eu son destrier tué sous lui, se rendit au comte Simon de Montfort. Il fut aussitôt enfermé dans le prieuré, où l'on mit bonne garde. Plusieurs barons d'Écosse furent tués ce jour-là dans la bataille, et les fantassins qui étaient venus avec eux furent égorgés en grand nombre. Le corps de troupes que commandait Humfroy de Bohun, comte d'Héreford ², fit aussi prisonniers Jean, fils d'Alain, comte

¹ « Les Anglais de race, dit M. Aug. Thierry, embrassèrent avec ardeur la cause des barons, et un singulier monument de cette alliance subsiste dans une chanson populaire sur la prise de Richard. . . . Cette chanson est le premier document historique qui offre le mélange de la langue saxonne et de la langue française ; mais ce mélange est une sorte de bigarrure et non une véritable fusion, comme celle qui s'est opérée plus tard, et a donné naissance à l'anglais moderne. » (*Voy. WARREN'S History of english poetry*, tom. 1, pag. 47, et la chronique de l'abbaye de Mailros, pag. 229.)

² Nous ne pouvons comprendre ce passage qu'en lisant : *capti sunt à parte Humfridi de Boun, Joh. fil. Al. comes d'Arundelia*; etc.

d'Arundel, Guillaume Bardolf, Robert de Tateshale, Roger ' de Sumercy, Henri Percy, Philippe Basset. Du côté du roi, furent tués les justiciers Guillaume de Wilton et Foulques, fils de Guarin, l'un frappé par l'épée, l'autre noyé dans le fleuve. Du côté des barons, périrent le baron Raoul Hernigand et Guillaume le Blond, porte-étendard du comte. On dit que de chaque parti jusqu'à cinq mille hommes succombèrent.

Cependant Édouard, revenu avec ses compagnons d'armes du massacre des habitants de Londres, et ignorant ce qui était arrivé à son père, fit le tour de la ville et parvint au château de Lewes; mais n'y trouvant pas son père, il entra dans le prieuré de Lewes, où il le trouva et apprit ce qui s'était passé. En ce moment, les barons donnèrent l'assaut au château; mais comme ceux qui y étaient enfermés se défendaient vigoureusement, les barons se retirèrent. Alors Édouard, apprenant les dispositions vaillantes des gens du château, en fut grandement encouragé, et, ayant rallié les siens, voulut combattre de nouveau. A cette nouvelle, les barons envoyèrent des médiateurs pour la paix, promettant qu'ils voulaient traiter sérieusement de la paix le lendemain. Le lendemain, par l'entremise des frères Prêcheurs et Mineurs qui négocièrent entre les deux partis, des conventions furent faites, et à la sixième férie qui suivit, Édouard

¹ *Rogerve.* Sans doute *Rogerus.* La table indicative du texte donne *Henricus.*

et Henri se rendirent ' au comte Simon, pour leurs pères les rois d'Angleterre et d'Allemagne, dans l'espérance de la paix et de la tranquillité publique, à condition qu'on déciderait, après mûre délibération, quelles seraient celles des provisions et statuts que l'on conserverait pour l'utilité du royaume, et celles qu'on annulerait; à condition aussi que ce qui avait été pris des deux côtés serait rendu sans aucune rançon. Le samedi suivant, le roi donna permission de retourner chez eux à tous ceux qui s'étaient attachés à lui, et écrivit, d'après la volonté du comte Simon, à

Les versions de la bataille de Lewes sont fort contradictoires. Les uns disent qu'à son retour Édouard, voulant recommencer le combat, fut amusé par de vaines négociations que Leicester entama sur le champ de bataille; que bientôt il fut enveloppé sans ressources, et forcé de se rendre comme otage avec Henri son cousin, et de signer les articles connus sous le nom de *compromis de Lewes*. Les autres, et, parmi ces derniers, Lingard, rapportent qu'Édouard, en revenant devant Lewes, fut attaqué par les barons qui sortirent de la ville; qu'au premier choc le comte de Warrenne et les frères utérins du roi s'enfuirent; qu'alors Édouard, avec un corps assez nombreux de vétérans de la marche de Galles, fit le tour des murailles du château, et qu'ayant appris que son père était captif dans le prieuré, il obtint de Leicester la permission de le visiter. Une tentative sans succès que les barons firent contre le château ranima ses espérances; il ouvrit une négociation avec les chefs des confédérés, et le matin suivant (15 mai) fut conclu le traité.

Matthieu de Westminster dit de son côté qu'Henri III ne se rendit pas, mais qu'il se retira dans le prieuré, où il fut rejoint par Édouard, et qu'il consentit au traité après une vive opposition, afin de sauver la vie du roi des Romains et des seigneurs captifs, que Leicester menaçait de mettre à mort. Il ajoute que les arbitres devaient être deux Français choisis par six autres Français prélats ou nobles, et que ces deux étrangers devaient s'adjoindre un Anglais, afin qu'il y eût une majorité dans le cas où les opinions seraient partagées.

ceux qui étaient dans la forteresse de Tunbridge , de retourner chez eux sans nuire aux barons ; mais la garnison de Tunbridge , nonobstant cela , s'avança à main armée , et ayant appris que les habitants de Londres qui avaient fui de la bataille avaient été reçus à Croydon , elle y courut , tua un grand nombre d'entre eux , et fit un riche butin. De là , ce corps de troupes marcha sur Bristol , et resta dans le château jusqu'à la délivrance d'Édouard. Quant à Édouard , il fut envoyé dans le château de Wallingford pour y être gardé.

Toute cette année , avec cinq mois et deux semaines [de l'année précédente?] , fut livrée aux horreurs d'une guerre sanglante : comme chacun songeait à défendre ses châteaux , chacun aussi ravageait les alentours , dévastant les campagnes , emmenant les troupeaux pour garnir ses châteaux , et n'épargnant même ni les églises ni les cimetières. De plus , les maisons des plus pauvres gens de la campagne étaient fouillées et mises au pillage , sans qu'on leur laissât même la paille qui leur servait de lit¹. Aussi , quoique le comte Simon eût donné ordre , sous peine de la décapitation , que personne n'eût l'audace d'entrer dans une sainte église ou dans un cimetière pour y piller , ni ne portât des mains violentes sur les religieux ou sur leurs serviteurs , il ne réussit presque à rien par cette

¹ Nous dirions aujourd'hui : *leurs paillasses*. Le sens est peut-être *couvertures de lits*.

mesure prudente : en effet , ni les évêques , ni les abbés , ni aucun religieux , ne pouvaient voyager de ville en ville , sans être pillés par des voleurs de nuit.

Ainsi se passa cette année abondante en fruits , bien tempérée et saine , mais dispendieuse pour l'Angleterre au milieu de tous les événements dont elle fut le théâtre , à cause de la guerre générale , de la prise des deux rois , et du lamentable pillage de toutes les richesses publiques et particulières.

LE COMTE DE LEICESTER TRAITE HONORABLEMENT LE ROI CAPTIF. — CONTINUATION DES HOSTILITÉS. — INTERVENTION DU PAPE URBAIN. — ARROGANCE DES FILS DU COMTE DE LEICESTER. — LE COMTE DE GLOCESTER SE SÉPARE DE LA LIGUE. — ÉDOUARD S'ÉCHAPPE DE PRISON. — L'an de grâce 1265 , qui est la quarante-neuvième année du règne de Henri troisième depuis la conquête , le roi était détenu sous la garde du comte Simon , avec Richard , roi d'Allemagne , son frère germain , Édouard , son fils aîné , et quelques autres seigneurs captifs comme eux. Or , le comte Simon mena partout avec lui , tant l'année précédente que cette année-ci , le roi d'Angleterre et son fils Édouard , qu'il avait retiré de Wallingford , jusqu'à ce qu'il eût occupé tous les plus forts châteaux du pays. Dès lors il se montra plus difficile pour traiter de la paix , selon les conventions précédemment faites , parce qu'il tenait en son pouvoir le roi et tout le royaume. Enfin , il emprisonna le roi des Romains dans la tour de Londres , Édouard et Henri , fils des

deux rois, dans le château de Douvres, et conduisit partout à sa suite le roi d'Angleterre. Toutefois, dans tous les lieux où le roi séjournait, il y était reçu honorifiquement et royalement, le comte lui témoignant toutes les marques du respect ¹.

Sur ces entrefaites, plusieurs chevaliers distingués et très-vaillants dans les armes, tels que Roger de Mortemer, Jacques d'Audeley, Roger de Leyburne, Roger de Clifford, Aymon l'Estrange, Hugues de Turbeville et une foule d'autres, supportant avec indignation que le roi et la lignée royale fussent ainsi traités, se soulevèrent d'un assentiment unanime contre le comte de Leicester. Pour réprimer leur audace, le comte Simon, ayant joint son armée à celle de Léolin, prince de Galles, entra dans le château de Héréford et y transféra Édouard, qui était captif à Douvres. Ensuite il recouvra le château qu'on appelle Hay et qui appartenait au comte de Héréford, s'empara du château de Ludlow, s'avança, en dévastant les terres de Roger de Mortemer, jusqu'à Montgomery, et là la paix fut conclue entre le comte Simon

¹ Le continuateur omet des faits importants : Simon de Montfort fit signer au roi captif plusieurs ordonnances qui instituaient dans chaque province des conservateurs chargés de maintenir les statuts d'Oxford et les privilèges du peuple. Ces conservateurs devaient nommer quatre chevaliers par comté pour assister au parlement ; le parlement nommerait trois commissaires qui, à leur tour, désigneraient neuf seigneurs, aux mains desquels serait remise l'administration générale du royaume, ainsi que le choix de tous les officiers publics. (*Voyez, pour plus de détails, Rapin-Thoyras et les historiens anglais.*) Cette tentative de gouvernement régulier devait porter ses fruits malgré la défaite d'Evesham.

et les susdits seigneurs, moyennant otages donnés par ceux-ci ; puis le comte se dirigea vers les pays du midi pour aller à la rencontre de la chevalerie que l'on disait devoir venir des pays de France pour secourir le roi.

Vers ce temps, le pape Urbain, compatissant aux troubles du royaume d'Angleterre, envoya comme légat le seigneur cardinal-évêque de Sabine, qui, ne pouvant entrer en Angleterre parce que la flotte des cinq ports tenait la mer, appela quelques évêques d'Angleterre à se rendre auprès de lui, d'abord à Amiens, et ensuite à Boulogne. Il leur remit une sentence d'excommunication et d'interdit, fulminée en vertu de l'autorité papale, contre la ville de Londres, contre les cinq ports et contre tous les perturbateurs de la paix du roi d'Angleterre, laquelle devait être promulguée et mise à exécution. Néanmoins les évêques dissimulèrent leur commission, et les opinions sont diversement partagées sur les causes peu certaines de cette conduite.

Cette année-là, tandis qu'Édouard, fils du roi, était détenu sous bonne garde au château d'Héreford, une dissension s'éleva entre le comte de Leicester Simon et Gilbert de Clare : en voici le sujet. Le comte de Leicester Simon, non content de retenir captif le roi d'Angleterre, avait encore reçu sous sa domination propre les châteaux royaux, et réglait à son gré le royaume entier. De plus, et c'était là ce qui offensait surtout les barons, il s'adjugeait en totalité à lui seul les provenances du royaume, les rançons des pri-

sonniers et les autres émoluments qui, aux termes de la convention première, devaient être répartis par portions égales entre les seigneurs. Il paraissait aussi être traité avec mépris par ses fils, qui témoignaient un orgueil insolent, et qui, vers ce temps, avaient fait proclamer contre le comte de Gloucester un tournoi à Dunstable, où s'étaient rendus les habitants de Londres et une multitude infinie de chevaliers et d'hommes d'armes. Lorsque Simon leur père eut appris cela, il s'emporta contre leur présomption, et leur enjoignit expressément de renoncer à leur dessein, les menaçant, s'ils osaient contrevvenir à cet ordre, de les enfermer dans un lieu tel, qu'ils ne jouiraient plus de la vue du soleil ni de la lune. Étant instruit de cette défense, le comte de Gloucester fut irrité au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, et beaucoup de ceux qui avaient fait des préparatifs pour le tournoi susdit supportèrent avec peine de se voir frustrés dans leur projet, surtout à cause des dépenses qu'ils avaient faites pour paraître à ce tournoi : aussi se répandaient-ils en injures contre le comte, et disaient-ils de lui qu'il était ridicule qu'un étranger¹ prétendît obtenir pour lui la souveraineté

¹ L'aristocratie anglo-normande se souvint que Simon de Montfort n'était point sorti de ses rangs, quand elle le vit régler les affaires de l'état avec l'énergie d'un esprit supérieur. Elle s'arma contre lui de sa naissance étrangère, mais sans réussir à soulever l'opinion publique.

« Quoiqu'il fût étranger, disent les chroniqueurs contemporains, aucun homme de bon sens ne peut regarder comme tel le défenseur des droits de la propriété légitime. »

du royaume entier. Ce qui augmentait encore l'indignation de Gilbert, c'était qu'il avait demandé en vain au susdit Simon, et l'avait prié de lui rendre le roi d'Allemagne et quelques autres prisonniers qui avaient été pris par lui, Gilbert, et par les siens, dans la bataille, et que Simon lui avait répondu par un refus bref. Voilà pour quelles causes leur ancienne amitié se changea en haine, au point que désormais ni la considération du serment, ni aucune soumission ne purent apaiser ledit Gilbert. En effet, Gilbert, prenant sous sa protection tous les nobles chevaliers de la marche dont on a fait mention plus haut, et à qui le comte Simon avait ordonné, par un édit public, de quitter le royaume, les rappela et se joignit à eux par une alliance. Jean de Warenne, comte de Surrey et de Sussex, et Guillaume de Valence, comte de Pembroke, qui s'étaient fait transporter par mer dans les parties occidentales du pays de Galles, et avaient abordé à Pembroke, augmentèrent leur confédération. C'est pourquoi le comte Simon, conduisant le roi avec lui, partit pour Héreford, et ayant rassemblé une armée nombreuse, se prépara à écraser puissamment les susdits chevaliers. Sur ces entrefaites, quelques prélats travaillèrent à ramener les comtes de Leicester et de Gloucester dans l'ancienne amitié qui les unissait; mais ils ne purent réussir à rien. Vers cette époque-là, tandis que ces

¹ *Aliqua*, dit le texte, la variante donne *antiqua* : ce qui changerait le sens.

choses se passaient, Édouard, fils du roi, détenu et gardé au château d'Héreford, avait obtenu de ses gardiens la permission de se promener hors de la ville dans une prairie, et d'y faire des courses à cheval. Un jour, après avoir essayé plusieurs chevaux et les avoir lassés à la course, il trouva enfin sous sa main un destrier d'élite qu'il monta, et le pressant à coups d'éperons, dit adieu à ses gardiens. Après avoir traversé le fleuve qu'on appelle le Wer, avec deux chevaliers et quatre écuyers instruits de son projet de fuite, il dirigea sa course vers le château de Wigmor. Ses gardiens, s'étant mis à sa poursuite, aperçurent les bannières des seigneurs Roger de Mortemer et Roger de Clifford, qui s'avançaient vers Édouard pour protéger son évasion, et, se voyant trompés, revinrent à Héreford. Ces choses se passèrent la veille de la Trinité, par le conseil et l'habileté des chevaliers susdits.

SUCCÈS D'ÉDOUARD. — ACCROISSEMENTS DE L'ARMÉE ROYALE. — BATAILLE D'EVESHAM. — MORT DU COMTE DE LEICESTER ET DE DEUX DE SES FILS. — SON ÉLOGE. — SES DERNIÈRES PAROLES. — ACTES POLITIQUES DES VAINQUEURS. — Édouard étant donc délivré de sa prison, rassembla une armée, et une foule de gens étant venus grossir ses troupes, il fit rentrer dans son parti les comtés d'Héreford, de Worcester, de Shrewsbury et de Chester, soumettant villages, bourgs, cités et châteaux. Il assiégea aussi et prit d'assaut la ville de Gloucester, que le comte [Simon] avait conquise ré-

cemment. Ceux qui étaient chargés de garder la ville s'enfuirent dans le château ; mais ils le rendirent au bout de quinze jours, et furent renvoyés en liberté, après avoir prêté le serment qu'ils ne porteraient plus à l'avenir les armes contre Édouard. Cependant le comte de Leicester, après avoir forcé la garnison de Monmouth à se rendre, rasa jusqu'au sol ce château, que le comte de Gloucester avait pris et fortifié peu de temps auparavant. Étant ensuite entré sur les terres du même comte, c'est-à-dire dans le Glamorgan, il rencontra le prince de Galles qui marchait à sa rencontre et à son secours. Réunis ensemble, ils dévastèrent tout le pays par l'incendie et le massacre. Pendant ce temps, Édouard, apprenant que plusieurs partisans du comte Simon s'étaient retirés au château de Kenilworth, joignit ses troupes à celles du comte de Gloucester, partit le soir de Worcester pour Kenilworth, et arrivant tout à coup à marches forcées, s'empara du comte d'Oxford et d'environ treize chevaliers bannerets, avant qu'ils eussent pu rentrer dans le château, où s'était déjà enfermé Simon, fils du comte Simon. De son côté, Simon de Leicester, ayant toujours le roi en sa compagnie, était revenu du midi du pays de Galles, et était arrivé le jour de la fête de saint Pierre-aux-liens, à un manoir de l'évêque de Worcester qu'on appelle Kempsey, où il demeura jusqu'au lendemain. Édouard alors revint de Kenilworth à Worcester, qui n'est éloigné que de trois milles du susdit manoir. Ayant eu avis de son arrivée, Simon partit de ce lieu avec le roi,

à la première tombée de la nuit, et alla camper dans la ville qu'on appelle Evesham, où l'attendait un destin funeste. En effet, le lendemain, qui était le jour de l'invention de saint Étienne, Édouard se départit de Worcester, passa le fleuve près de la ville qu'on appelle Clains¹, et ferma tout chemin au comte vers son fils, qui était dans le château de Kenilworth, et au fils vers son père. Le lendemain, il s'approcha de la ville d'Evesham, qu'il serra d'un côté, tandis que de deux autres côtés arrivaient le comte de Gloucester avec son armée, et Roger de Mortemer avec son corps de troupes. Ainsi le comte de Leicester, enfermé de toutes parts, se trouva dans la nécessité ou de se livrer volontairement ou d'engager bataille avec ses adversaires. Aussi à la troisième férie, qui arriva aux nones d'août², les deux armées se rencontrèrent dans un champ spacieux, hors de la ville, où, un combat très-sanglant s'étant engagé, le parti

¹ *Clinema* (texte *hic*); nous traduisons d'après Lingard. Au reste le récit de Rishanger est fort incomplet. Édouard, averti par une femme nommée Margot, qui, sous des habits d'homme, jouait le rôle d'espion, partit de Worcester dans la soirée, et arriva à Kenilworth le matin suivant, au lever du soleil (1^{er} août.) Douze bannerets qui habitaient le prieuré furent surpris au bain. Simon de Montfort se sauva presque nu dans le château; le reste s'enfuit à l'aventure. (Voy. les détails dans la chronique de Mailros.) Le même jour, Leicester traversa la Saverne à gué, s'arrêta à Kempsey à une lieue de Worcester, et, ignorant le sort de son fils, marcha sur Evesham en se dirigeant vers Kenilworth par la rive gauche du fleuve. Édouard, qui était revenu à Worcester, prit la route de Bridgenorth. C'est alors qu'il passa la rivière à Clains et rencontra l'armée du comte.

² 5 août.

du comte commença à succomber ; tout le poids de la bataille retomba sur lui, et il y périt percé de coups. A l'heure de sa mort, des coups de tonnerre se firent entendre, des éclairs brillèrent, et une si grande obscurité couvrit le ciel, que les hommes ne pouvaient revenir de leur étonnement. Avec lui succombèrent dans cette bataille douze chevaliers bannerets ; à savoir : Henri, son fils ; Pierre de Montfort, [un autre de ses fils⁴] ; Hugues de Spencer, justicier d'Angleterre ; Guillaume de Mandeville, Raoul Basset, Gaultier de Crépinge, Guillaume d'York, Robert de Trégor, Thomas de Hostelée, Jean de Beauchamp ; Guy de Bailleul, Roger de Roulée, beaucoup d'autres de moins grand renom, une multitude considérable d'écuyers et de fantassins, et nommément de Gallois. Ainsi termina ses longs travaux le comte Simon, ce magnifique homme, qui avait donné non-seulement ses biens, mais encore sa vie, pour garantir les pauvres de l'oppression et pour défendre la justice et les droits du royaume. Il était recommandable en tous points par sa science dans les lettres ; il se réjouissait d'assister assidûment aux offices divins ; il était habitué à la frugalité, et avait pour habitude de veiller pendant les nuits plutôt que de dormir ; il avait la parole grave, le visage sévère, ajoutait la

⁴ Nous ajoutons quelques mots conformément à l'interprétation du père d'Orléans. Ce fils de Simon de Montfort paraît avoir échappé à la plupart des généalogistes. — Le chroniqueur rapporte un peu plus bas quelques-uns des traitements indignes exercés par les vainqueurs sur le cadavre du comte de Leicester.

plus grande foi aux oraisons des religieux, et avait toujours témoigné un profond respect aux ecclésiastiques. Il s'était efforcé de s'attacher aux préceptes du bienheureux Robert surnommé Grosse-Tête, évêque de Lincoln, et il lui avait confié ses enfants tout petits à élever. C'était par son avis qu'il traitait les affaires difficiles, essayait les entreprises douteuses, et finissait ce qu'il avait commencé, surtout quand il pensait que ce fût chose qui pût accroître ses mérites. On assure que le même évêque lui avait enjoint, en rémission de ses péchés, de prendre en main cette cause pour laquelle il combattit jusqu'à la mort, assurant que la paix de l'église anglicane ne pouvait être affermie sans que le glaive matériel fût tiré du fourreau; et déclarant fermement que tous ceux qui mouraient pour cette cause étaient couronnés du martyre. Quelques-uns racontent que l'évêque, posant un jour sa main sur la tête du fils aîné du comte, lui dit : « O très-cher fils, toi et ton père vous mourrez ensemble le même jour par le même genre de mort, mais pour la justice et la vérité. » La renommée raconte que Simon, après sa mort, opéra plusieurs miracles éclatants¹, dont le détail ne fut pas répandu dans le public, à cause de la crainte d'offenser les rois.

¹ « On disait que c'était mensonge de l'appeler traître et rebelle, et on le proclamait saint et martyr aussi bien que Thomas Becket. Le chef de l'armée des barons contre Henri III fut le dernier homme en faveur duquel se manifesta cette disposition à confondre ensemble les deux enthousiasmes de la religion et de la politique, disposition particulière à la

Édouard, ayant remporté cette victoire déplorable, recommanda après le combat, aux moines d'Evesham, d'avoir soin d'enterrer convenablement les corps des morts, et surtout des principaux. Il assista en personne aux obsèques d'Henri de Montfort, que le roi son père avait tenu sur les fonts de baptême, avec lequel il avait lui-même été nourri, et qu'il avait aimé tendrement dès l'enfance [et l'on dit qu'il donna des larmes à la mort dudit Henri]. Avant le susdit combat, à ce que quelques-uns rapportent, lorsque Simon fut sorti de la ville d'Évesham¹, ayant le roi avec lui, et qu'il eût vu avec quelle prudence et quelle adresse l'armée de ses adversaires était rangée en bataille, il dit aux siens : « Par le bras de saint Jacques (c'était son juron ordinaire), ces gens-là viennent en belle ordonnance, et ils ont appris cela non pas d'eux-mêmes, mais de moi. Aussi recommandons nos âmes à Dieu; car pour nos corps ils sont à eux². » Il exhorta aussi

race anglaise et que ne partageaient pas les Anglo-Normands. Car, bien que Simon de Montfort eût fait beaucoup plus pour eux que pour les bourgeois et les serfs d'Angleterre, ils ne soutinrent pas la réputation de sainteté que ces derniers essayaient de lui faire, et laissèrent les pauvres gens et les femmes de villages visiter seuls le tombeau du nouveau martyr, pour en obtenir des miracles. Ces miracles ne manquèrent pas, et il y en a plusieurs légendes; mais le peu d'encouragement donné par l'aristocratie à la superstition populaire, les fit bientôt tomber dans l'oubli. » M. AUG. THIERRY; *Cônc.*, chap. v.

¹ Je ne puis comprendre autrement : le texte est obscur.

² Le père d'Orléans prétend que ces paroles, si elles sont authentiques, sont indignes d'un grand caractère comme celui du comte de Leicester. Mais les âmes les plus fortes n'ont-elles pas des moments d'hor-

Hugues de Spencer, Raoul Basset et d'autres à se retirer, et à se réserver pour des temps meilleurs. Mais eux refusèrent de vivre, s'il mourait. Quand le comte eut été tué, ses ennemis lui coupèrent la tête, les pieds et les mains, contre toutes les règles des combats entre chevaliers, et sa tête fut présentée à la femme de Roger de Mortemer, laquelle demeurait à Worcester. Dans la susdite bataille le seigneur roi fut blessé, et courut presque danger de mort, ayant été frappé d'un trait lancé contre lui sans dessein¹. Ayant donc triomphé de ses ennemis, le roi fut réintégré dans le pouvoir royal; et, sur le conseil de son fils vainqueur, il convoqua un parlement à Winchester, le jour de la nativité de la bienheureuse Vierge. Là, après avoir tenu conseil, il priva la ville de Londres, à cause de sa rébellion, de ses privilèges et de ses anciennes libertés. Il ordonna aussi que les chefs de la faction soulevée contre lui fussent enfermés dans des prisons, pour être punis au gré de sa volonté. A la fête de saint Édouard, tous ceux qui avaient tenu pour le comte Simon contre le seigneur roi furent déshérités. Bientôt le roi conféra leurs terres à ceux qui lui étaient restés fermement attachés, après avoir pesé les mérites de chacun. Mais

nible découragement, et doit-on se défendre de croire que ceux qui vont mourir n'ont pas comme une prévision de leur destinée ?

¹ On prétend que les barons l'avaient placé au premier rang de leur armée, pour qu'il tombât sous les coups de ses partisans. Déjà blessé, le roi poussa son cheval en avant et s'écria : « Sauvez-moi : je suis Harri de Winchester, votre roi. » Édouard accourut à lui et le tira de ce danger.

les déshérités, s'étant rassemblés, exercèrent, en divers lieux, des pillages et des incendies. Au nombre et au premier rang des déshérités se trouvaient Simon et Guy, fils du comte Simon de Montfort. Quant à l'épouse du comte, elle resta libre de partir avec tout ce qui était à elle, et elle retourna dans son pays natal, avec un sauf-conduit d'Édouard, pour ne plus revenir¹.

AVENTURE TRAGIQUE A SAINT-ALBANS. — APPARITION D'UNE COMÈTE. — AVÈNEMENT DE CLÉMENT IV. — SAINT THOMAS D'AQUIN ET SAINT BONAVENTURE. — BRIGANDS MIS A MORT PAR DES PAYSANS. — ARRIVÉE DE CHARLES D'ANJOU A ROME. — MASSACRE DES GALLOIS A DUNSTER. — LE ROI SE PRÉPARE A RÉDUIRE SIMON DE MONTFORT LE JEUNE. — COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1265. — Vers ce temps, la ville de Saint-Albans était si soigneusement gardée, et si fortement close de serrures et de barres en dedans et en dehors, à cause de l'effroi qu'inspirait la guerre, que tout accès était refusé à ceux qui voulaient passer par cette ville, et principalement aux cavaliers. En ce moment Grégoire de Stok, constable d'Hartford, piqué par la bonne contenance des gens de Saint-Albans, se vanta d'entrer dans la ville avec trois garçons, nonobstant portes et serrures, et

¹ Il est singulier que le continuateur parle d'Éléonore Plantagenet comme d'une étrangère, *natale solum petit*, etc. Nous savons qu'après la mort de son mari, la sœur de Henri III se retira en France et prit le voile à Montargis, dans un monastère de religieuses de l'ordre des Prêcheurs, fondé par une sœur du comte de Leicester. DUGDALE, d'après Thomas de Walsingham, *ann.* 1277.

d'emmener avec lui, prisonniers à Hartford, quatre des principaux de ces vilains. Pour accomplir son projet, il pénétra dans la ville, se mit à courir de tous côtés comme un fou, jetant les yeux çà et là, comme s'il était préoccupé par quelque grand dessein. Enfin il dit à ses garçons : « Voyez de quel côté est le vent. » Aussitôt un boucher, croyant qu'il voulait mettre le feu à la ville, lui dit : « Je vais te montrer de quel côté est le vent, » et en même temps il lui donna un soufflet avec tant de violence, qu'il étendit Grégoire par terre à ses pieds. Ensuite on se saisit de lui et de ses garçons, et on les garrotta avec des anneaux de fer et des entraves aux pieds. Le matin les bouchers, leur ayant coupé la tête, fichèrent ces têtes dans de longs pieux, qu'ils plantèrent aux quatre extrémités de la ville. Quand le roi eut appris cela, il imposa à la ville un amerciaement de cent marcs : les habitants fournirent aussitôt cet argent.

Cette même année, apparut une comète si remarquable, qu'aucun de ceux qui la voyaient alors n'en avait vu une pareille auparavant. En effet, s'étant levée à l'orient, avec un grand éclat, elle se dirigea vers l'occident jusqu'au milieu de l'hémisphère, en éclairant tout l'espace du ciel qu'elle parcourait. Sans doute elle présagea plusieurs grands événements en diverses contrées du monde ; mais, pour parler d'un seul fait qui fut reconnu pour certain, c'est que le pape Urbain commença à être malade le jour où elle apparut pour la première fois, et qu'après

s'être montrée pendant plus de trois mois, cette comète disparut la nuit même où le pape expira. Or, il mourut à Pérouse, et fut enterré dans cette ville. Il eut pour successeur Clément VI¹, Provençal de nation, qui avait d'abord eu une épouse et des fils, avait été un avocat fameux, et un des conseillers du roi de France. Quand il eut perdu sa femme, il fut d'abord créé² évêque du Puy, et ensuite archevêque de Narbonne, à cause de sa vie recommandable et de sa louable science. Enfin, ayant été élevé au cardinalat, il devint évêque de Sabine, et après avoir été envoyé comme légat en Angleterre, pour la réformation de la paix, par le pape Urbain, il fut élu pape en son absence. Vers ce temps brillaient, à Paris, Thomas d'Aquin et Bonaventure, docteurs illustres. Frère Thomas d'Aquin était de l'ordre des Prêcheurs, et Bonaventure de l'ordre des Mineurs³.

¹ Erreur évidente. On doit lire *Clemens quartus*. La date de la mort d'Urbain IV n'est pas non plus exacte. Ce pontife mourut le 40 octobre 1264, et son successeur ne fut élu que cinq mois après. Clément IV s'appelait de son nom Guy Foucaut. Un autre légiste, Simon de Brion, chancelier de France sous saint Louis, devait devenir pape sous le nom de Martin IV : les affaires politiques de l'Italie imposaient aux cardinaux l'obligation de nommer des papes français.

² *Asseritur*. Nous adoptons la variante *efficitur*.

³ Ce fut surtout à l'influence et aux commentaires de saint Thomas d'Aquin que la philosophie péripatéticienne dut son rétablissement, et quand en 1274 il retourna en Italie, la chaire qu'il occupait fut donnée à un moine dominicain de la famille des Orsini. On cite de ce docteur, aussi illustre par la sainteté de sa vie que par ses écrits, un trait remarquable. Il entra un jour dans la chambre du pape pendant qu'on y comptait de l'argent : « Vous voyez, lui dit Innocent IV, que l'église n'est plus dans le siècle où elle disait : Je n'ai ni or ni argent. — Il est

Vers ce temps, cinquante hommes intrépides¹ armés de glaives, d'arcs et de flèches, entrèrent dans le monastère de religieuses du bienheureux Gilles du Bois, près de Saint-Albans, et après avoir pillé les biens de ces pauvres femmes, et avoir commis quelques autres énormités, ils se retirèrent chargés de butin. Comme ils se dirigeaient vers Dunstable, un homme accourut derrière eux, en poussant de grands cris et en sonnant du cor. A ce bruit, toute la population voisine se rassembla, et cet homme lui dit, en désignant les brigands : « Ces gens-là ont pillé le « prieuré du Bois, et y ont causé beaucoup de maux. » Chose surprenante ! tous ces brigands restèrent comme frappés de mutisme, et devinrent incapables de se défendre ; il ne s'en trouva pas même un seul parmi eux qui pût lever la main pour tirer son épée ou pour bander son arc, tant la vengeance divine s'était appesantie sur eux. Ils furent donc frap-

vrai, saint père, répondit le docteur angélique ; mais aussi elle ne peut plus dire au boiteux : Lève-toi et marche. » — Jean Firenza, n° à Bagnarea en Toscane en 1221, fut guéri dans son enfance par saint François d'Assise, qui s'écria, en voyant l'heureux succès de ses prières : *O buona ventura*. Jean s'illustra sous ce nom, et devint une des gloires de l'église. Il refusa l'archevêché d'York, et désigna le pape Grégoire X aux suffrages des cardinaux ; il mourut cardinal lui-même en 1274, la même année que Thomas d'Aquin. Au-dessous de ces deux hommes supérieurs, on peut compter d'autres Italiens distingués, dont le savoir enrichit l'Université de Paris vers la même époque, tels que Roland de Crémone, Annibalde des Annibaldi, Remi de Florence, Jean de Parme, Augustin Trionfo d'Ancône, Jacques de Viterbe, Gilles Colonne, précepteur de Philippe le Bel, Prépositif Lombard et Robert de Bardi, qui furent tous chanceliers de l'Université à peu d'intervalle.

¹ Fortes ; Peut-être fures.

pés et tués presque tous par les paysans ; les autres , qui s'étaient cachés, furent trouvés morts de faim le long des haies.

Cette même année , Ottobon , cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien¹, fut envoyé comme légat en Angleterre, par le seigneur pape Clément. Charles , frère du roi de France, ayant été transporté par mer à Rome , fut couronné roi de Sicile par le seigneur pape Clément. Une multitude de Français, qui avaient pris la croix contre Manfred , et qui avaient pour capitaines Guy , évêque d'Auxerre ; Robert , fils du comte de Flandre , et Bouchard , comte de Vendôme , arrivèrent à Rome au secours de Charles².

Cette année, le dimanche avant la bataille d'Evesham , une multitude de Gallois ayant pour capitaine Guillaume de Barkley , chevalier , mais fameux par ses méfaits , abordèrent à Minthead , auprès du château de Dunster³, avec l'intention de dévaster le comté de Sommerset. Le gardien de ce château, qui s'ap-

¹ Il était de la famille de Fiesque et neveu d'Innocent IV. Il fut un instant-pape sous le nom d'Adrien V, en 1276.

² La date et les faits sont exacts (voyez plus haut). On a peine à comprendre les graves erreurs auxquelles ces faits mal connus ont donné lieu chez plusieurs historiens napolitains, entre autres Summonte et le chevalier di Cesare. (Voy. les notes et le commentaire au paragraphe 162, des *Diurn* de Matteo.) Nous ne devons pas nous étonner de trouver parmi les chefs de cette armée un comte de Vendôme. Ce Bouchard avait épousé Éléonore , l'une des filles de Philippe de Montfort. — Robert était fils du comte Guy et petit-fils de Marguerite. Il fut comte de Flandre en 1305.

³ *Apud Mumhered juxta castrum de Dunfire*. Nous adoptons la variante *dunstere* en modifiant *mumhered*.

pelait Adam Gordon, étant allé à leur rencontre, en tua un grand nombre par l'épée, mit le reste en fuite avec leur capitaine, et en obligea beaucoup à se jeter dans les eaux où ils périrent.

Vers la fête de sainte Lucie, le roi rassembla une armée à Northampton, pour attaquer Simon de Montfort le jeune, et les autres seigneurs, ses adhérents, qui se tenaient cachés dans l'île d'Axiholm. Ce fut alors que les religieux, devant service militaire, furent opprimés grandement. Comme il serait trop long d'insérer ici les tribulations de chacun, nous parlerons, en peu de mots, de la vexation de notre église, c'est-à-dire de celle de Saint-Albans. L'abbé de Saint-Albans envoya, au lieu susdit, ses chevaliers que conduisaient l'archidiacre et le camérier de Saint-Albans, pour présenter au seigneur roi les susdits chevaliers. Après qu'ils eurent prolongé à Northampton, avec vingt chevaux, un séjour fort dispendieux de six semaines environ, le seigneur roi exigea quarante marcs pour chaque chevalier ; et non-seulement il demanda cela à notre église, mais encore il en exigea autant des autres religieux, devant service militaire, qui consentirent à s'engager pour les chevaliers.

Ainsi se passa cette année, abondante en fruits, mais mal famée à cause de la rapacité des brigands, funeste pour l'Angleterre par le grand nombre de seigneurs et de féaux qui furent tués, malheureuse pour les Écossais à cause du massacre de leurs compatriotes dans ce royaume, et lamentable pour les

Gallois qui virent les leurs égorgés comme de vils troupeaux.

SIMON DE MONTFORT SE SOUMET AU ROI. — RÉSISTANCE DES CHATELAINS DE KENILWORTH. — LES PROSCRITS SE FORTIFIENT DANS L'ÎLE D'ÉLY. — LES HABITANTS DE LYNN MARCHENT CONTRE EUX ET SONT VAINCUS. — DISCUSSION ENTRE LE COMTE DE GLOCESTER ET ROGER DE MORTEMER. — L'an 1266, qui est la cinquantième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi passa les fêtes de Noël à Northampton, avec la reine, le roi d'Allemagne, le légat Ottobon, et une armée formidable. Là, des hommes de bonne intention étant allés et venus à l'effet de rétablir la paix entre le roi et Simon le jeune, ledit Simon se soumit à l'arbitrage du légat, du roi d'Allemagne, son oncle, et de Philippe Basset, sauf sa vie, la privation de ses membres, et l'emprisonnement perpétuel. Ayant donc reçu des otages, Simon vint se présenter aux yeux du roi, à Northampton. Quand il y fut venu devant le roi, le roi d'Allemagne s'avança aussi devant le roi d'Angleterre, et rendit grâces à Simon de ce qu'il lui avait sauvé la vie, disant qu'il aurait été occis¹ à Kenilworth à l'époque où Simon le père avait été tué, tant les châtelains se montraient irrités de la mort de leur seigneur, s'il n'avait été arraché à ce danger par l'aide du susdit Simon. C'est pourquoi Simon fut alors reçu par le roi au baiser

¹ *Socius*; nous proposons et traduisons *occisus*.

de paix, et il aurait obtenu la plénitude de la faveur royale, si l'envie du comte de Gloucester et l'animosité de quelques autres ne s'y fussent opposées. Il fut donc décidé, à Northampton, que Simon rendrait au roi le château de Kenilworth, et sortirait du royaume, mais recevrait annuellement cinq cents marcs sur le fisc royal, jusqu'à ce que la paix sourît en Angleterre. Mais ceux qui étaient dans le château supportèrent avec impatience ces conditions, et ne voulurent remettre le château ni au roi ni même à Simon, qui s'y était rendu sous sauf-conduit, prétendant qu'ils n'avaient reçu en aucune façon la garde de ce château de Simon, mais bien de la comtesse expulsée peu auparavant du royaume, et qu'ils avaient la ferme propos de ne traiter de la reddition de ce château avec aucun être vivant, si ce n'était avec la comtesse elle-même et en sa présence. Le roi s'approcha donc, avec son armée, pour assiéger le château. Mais ils le défendirent pendant une demi-année contre le roi et l'armée du roi. Enfin, forcés par le manque de provisions, ils rendirent le château au roi, en stipulant que les défenseurs de la place auraient la vie et les membres saufs, et emporteraient tout ce qui leur était nécessaire. On s'étonna fort de ce que le roi leur eût octroyé de si bonnes conditions, quand ils avaient désolé le pays par leurs brigandages, qu'ils avaient osé retenir contre le roi ce château situé au cœur du royaume, et que, peu de temps auparavant, ils avaient saisi un courrier du

roi¹, lui avaient coupé une main, et l'avaient renvoyé au seigneur roi en témoignage du dédain que les déshérités avaient pour lui.

Sur ces entrefaites, tandis que le roi était occupé au siège du château de Kenilworth avec toute son armée, les déshérités, sachant que les autres pays d'Angleterre étaient dépourvus de moyens de défense, se livrèrent à de grandes dévastations, et firent du butin aux environs de Cambridge et de Huntingdon. Enfin, ils pénétrèrent dans l'île d'Ély, la veille de la Saint-Laurent, s'y cantonnèrent et entassèrent en ce lieu les provisions et le butin provenant des courses qu'ils faisaient chaque jour dans la province environnante. L'évêque d'Ély, étant venu annoncer cette infortune au roi, en fut très-mal reçu, et plusieurs imputèrent ce malheur à son incapacité². Cependant les communes des comtés furent convoquées pour investir les insurgés et empêcher leur sortie. Mais les déshérités, ne concevant aucune crainte de ces préparatifs, chassèrent devant eux ces milices plé-

¹ Nous pensons, avec le glossaire du texte, qu'il faut entendre par ces mots l'officier désigné, au moyen âge, sous le nom de poursuivant d'armes. On sait qu'il y avait trois degrés dans cette institution, le chevaucheur, le poursuivant, le héraut. C'était le héraut qui présentait le chevaucheur à la réception du prince ou du seigneur. Admis au nombre des poursuivants, le récipiendaire devait porter, jusqu'à son élévation au grade de héraut, un costume bizarre qui consistait en une sorte de tunique, dont une manche retombait sur les épaules et l'autre sur la poitrine.

² On se rappelle l'objection que le roi avait présentée contre l'élection de cet évêque. (Voy. pag. 305 du VIII^e vol.) L'évêque maintenu était alors Hugues de Belesale.

béiennes, les forcèrent de se sauver à Norwich, et détachèrent quelques-uns d'entre eux pour faire du butin et rapporter des vivres. Ceux-ci étant entrés de force dans la ville, en retirèrent du butin et des dépouilles en abondance, entrèrent de la même manière à Cambridge, se saisirent des Juifs et des autres riches qu'il leur plut de prendre, et les emmenèrent avec eux dans l'île, pour les mettre à rançon au gré de leur cupidité.

Vers ce temps, les citoyens de Lynn, étant venus trouver le roi, lui promirent, s'il voulait leur concéder de nouveau leurs libertés, de venir lui présenter, morts ou vifs, les bannis de l'île d'Ély. En effet, le roi leur avait enlevé leurs libertés ainsi qu'aux autres villes et cités qui avaient pris parti contre lui. Ayant obtenu ce qu'ils demandaient, ils rassemblèrent une multitude infinie de populaire, des vaisseaux armés en guerre, des arbalétriers, des archers, et des hommes d'armes de toute espèce, pour s'emparer de ceux qui étaient dans l'île. Les déshérités, avertis de leur arrivée, plantèrent leurs bannières sur la terre ferme, afin de faire savoir aussitôt où ils étaient à ceux qui arrivaient en remontant le fleuve¹. Lorsque ceux de Lynn eurent aperçu les bannières et les ennemis rangés en bataille, ils exhortèrent leurs troupes à descendre en toute hâte sur le rivage. Aussitôt les déshérités, retirant leurs bannières, feignirent de fuir comme s'ils n'osaient pas résister à une si grande multitude. Mais les habitants, qui ne se doutaient pas

¹ L'Ouse. Nous précisons le sens du latin.

de la ruse, s'empressèrent de prendre terre, péle-mêle et sans ordre, et, animés tous du même désir, se mirent chacun de leur côté à la poursuite des fuyards. Alors les déshérités, revenant sur leurs pas, entourent de toutes parts citoyens et populaire, les égorgent, les font prisonniers tandis qu'ils s'efforcent de regagner leurs vaisseaux, et passent au fil de l'épée ceux qu'ils ne veulent pas retenir. Une foule des assaillants périt dans les eaux, un petit nombre rentra à Lynn, non sans être accablés de railleries.

Vers ce temps, le légat, le comte de Gloucester et douze autres avaient été choisis pour rétablir la paix, et travaillaient de toutes leurs forces à ce que les déshérités recouvraient leurs terres et leurs possessions, après avoir fourni rançon pour les transgressions qu'ils avaient commises. Roger de Mortemer, ainsi que les autres marquis qui avaient reçu en don du roi les terres des déshérités, s'y opposait avec vivacité, disant qu'il serait injuste qu'ils perdissent à leur tour, aussi facilement et sans cause, les terres qu'ils avaient reçues du roi en récompense de leur fidélité et de leurs travaux, et dont les anciens possesseurs avaient été justement dépouillés. Quelques-uns même prétendaient que le susdit Roger avait conspiré, pour donner la mort au comte de Gloucester, avec d'autres seigneurs, travaillés de la même avarice. Le comte chercha donc à se soustraire, le plus tôt qu'il put, aux tentatives de ces conjurés. Ainsi se passa cette année, fort abondante en fruits de la terre et en fruits des arbres, mais rendue inutile pour les

habitants, à cause des ravisseurs qui avaient mis la main sur les moissons récoltées, et les avaient livrées au pillage selon leur caprice.

CÉLÉBRATION SOLENNELLE DE LA FÊTE DE SAINT ÉDOUARD. — EXCOMMUNICATIONS PRONONCÉES PAR LE LÉGAT CONTRE LES PRÉLATS REBELLES. — GUY DE MONTFORT S'ÉCHAPPE ET VA CHERCHER FORTUNE EN ITALIE. — ARRÊTATION DU COMTE DE DERBY. — COMBAT SINGULIER ENTRE LE PRINCE ÉDOUARD ET ADAM DE GOURDON. — L'an de grâce 1267, qui est la cinquante et unième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi passa les fêtes de Noël à Oxford, avec la reine, le légat et une foule de seigneurs. On s'y employa activement pour rétablir la paix entre le comte de Glocester et Roger de Mortemer ; mais on ne put amener aucune conclusion pacifique. De là le roi se rendit à Londres pour célébrer la fête de saint Édouard roi, comme c'était l'usage chaque année. C'est pourquoi, ayant convoqué un grand nombre de prélats des églises ainsi que de barons, il solennisa cette fête avec tous les signes d'une grande joie. Dans le repas qu'il donna, il fit asseoir le légat sur le siège royal, et plaça devant lui chaque mets avant de se servir lui-même. Le comte de Glocester avait été invité à cette fête, mais il refusa de s'y rendre, soupçonnant ses ennemis d'avoir tramé à la cour quelque dessein sinistre contre lui. Cependant il envoya au roi des députés chargés de l'avertir, à ce qu'on prétend, qu'il devait écarter les étrangers de

son conseil, faire observer dans son royaume les provisions d'Oxford, et mettre à exécution les promesses qu'il lui avait faites à Evesham. S'il n'y consentait pas, il ne devrait pas s'étonner que le comte fit lui-même ce qui lui semblerait utile. Vers ce temps, le château de Douvres fut rendu à Édouard, et il y fit transférer Guy de Montfort, pour y être détenu sous bonne garde.

Le légat Ottobon, ayant convoqué un concile à Northampton, prononça sentence d'excommunication contre tous les évêques et clercs qui avaient fourni aide ou faveur au comte Simon contre le roi, et nominalemeut contre Jean ¹, évêque de Winchester; Gaultier, évêque de Worcester; Henri, évêque de Londres; Etienne, évêque de Chicester. Parmi eux l'évêque de Worcester mourut misérablement peu de temps après aux nones de février, et eut pour successeur Nicolas d'Ely, chancelier du roi. Quant aux trois autres évêques susdits, ils partirent pour Rome et y sollicitèrent leur absolution du seigneur pape. Le légat enveloppa aussi publiquement dans la même sentence tous les autres adversaires du roi, quels qu'ils fussent. Il promulgua aussi, dans la même assemblée, l'autorisation qui était donnée au roi de lever la dime de l'église anglicane pendant les sept années qui suivraient immédiatement.

Vers le même temps, celui qui gardait Guy de

¹ À la table et plus bas, Jean Gervais. Qu'était-il devenu de l'élection faite en faveur de Henri de Wengham ?

Montfort dans le château de Douvres s'étant laissé séduire, lui permit de s'en aller librement et passa la mer avec lui. Guy, s'étant rendu dans les pays de Toscane, s'attacha au comte Raoul¹. Etant devenu fameux parmi les chevaliers, il reçut pour épouse² la fille et l'héritière de ce comte³. Quant à Simon, son frère aîné, il s'était échappé peu auparavant de sa prison par le même moyen, et s'était réfugié en France. Le roi, vers le même temps, institua dans chaque cité un capitaine qui, d'accord avec le vicomte, devait réprimer les violences des brigands dont le nombre était devenu considérable. A cette époque, Robert de Ferrières, comte de Derby, fut pris par les chevaliers du roi au château qu'on appelle Chesterfield, les compagnons qu'il avait rassemblés pour se livrer au brigandage ayant été dispersés. Vers le même temps, du côté de Winchester, un chevalier nommé Adam, surnommé Gordon, qui avait été déshérité avec les autres adhérents du comte Simon, refusait de se conformer à la paix du roi, et s'était retiré avec sa troupe aux environs de la route qui est entre la ville de Wilton⁴ et le château de Ferneham. Cette route qui alors se prolonge

¹ *Ruso*; nous lisons *Ruso*, *Radulpho*.

² *Uxoris*; évidemment *uxorem*.

³ Le père d'Orléans dit que Guy de Montfort se mit au service de Charles d'Anjou, et qu'en récompense de sa valeur il épousa la fille du comte d'Anguillara. Dutillet ajoute Raoul d'Anguillare. (*Voy.* à la fin du sixième volume la généalogie des Montfort.) — On trouve aussi ce seigneur désigné sous le nom du comte Aldobrandini.

⁴ Le texte de Lingard confirme la variante *Alton*.

geait dans une vallée, était rendue tortueuse par des éminences couvertes de bois, et par cela même c'était une excellente position pour des brigands. Aussi infestait-il par ses rapines tout le pays et principalement les terres de ceux qui s'étaient attachés au parti du roi. Édouard, désirant éprouver les forces et la valeur de ce chevalier, dont la réputation s'était étendue au loin, marcha contre lui à la tête d'une troupe nombreuse, et au moment où Gordon se préparait au combat, Édouard ordonna aux siens que personne n'empêchât le combat singulier qui allait se livrer entre eux. En étant donc venus aux mains, ils se portèrent réciproquement des coups vigoureux et redoublés avec une égale force, et ils combattirent fort longtemps sans que l'un des deux cédât à l'autre. Enfin Édouard, charmé du courage de ce chevalier, et de la vigueur avec laquelle il lui avait tenu tête, lui conseilla de se rendre, en lui promettant la vie et une brillante fortune. Le chevalier, acquiesçant à ces offres, mit bas les armes, et se rendit à Édouard qui la nuit même l'envoya à Guilford pour y être présenté à la reine sa mère, avec double recommandation. Plus tard, Édouard lui fit rendre son héritage, le tint en grande amitié, et trouva toujours en lui un féal serviteur¹.

DÉCRET RELATIF AUX PROSCRITS. — BATAILLE DE BÉ-
NÉVENT. — MUTATION DANS LES ÉVÊCHÉS. — LE COMTE DE

¹ Ce trait de mœurs est remarquable. Rien n'est plus fréquent dans les romans de chevalerie.

GLOCESTER REFUSE DE VENIR AU PARLEMENT. — DEMANDES DU ROI AU PARLEMENT DE SAINT-EDMOND. — RÉPONSES DES DÉPUTÉS. — Cette même année, les personnes qui avaient été choisies se réunirent dans la ville de Coventry, et décidèrent, d'un assentiment unanime, que les déshérités pourraient racheter leurs héritages, moyennant une stipulation pécuniaire, à ceux qui s'en étaient emparés en vertu de donation royale, en sorte toutefois que ce rachat n'excédât pas la valeur de sept années des provenances des biens confisqués, et ne fût pas moindre que les provenances d'une année, mais fût taxé entre ces deux limites selon la proportion du délit. Cependant les fils du comte Simon, et Robert, comte de Derby, qui étaient regardés comme frappés d'exhérédation perpétuelle furent exclus du bénéfice de ce rachat. Quant à ceux qui devaient être frappés de cette amende de la façon susdite, s'il arrivait qu'ils ne pussent payer la rançon à laquelle ils auraient été taxés, ils laisseraient leurs terres entre les mains des présents possesseurs, jusqu'à ce que la rançon eût été levée sur les fruits de ces terres. — Cette même année, une multitude de Sarrasins, venus par mer en Espagne, causa de grands maux aux chrétiens¹ : cependant elle fut vaincue

¹ La conquête de l'Algarve, par Alphonse X, avait préparé la chute des Almohades d'Espagne, qui bientôt furent renversés en Afrique par les Mérinides. La conquête du Mogreb par les Mérinides et leur première invasion en Espagne coïncident en effet avec l'année 1267. L'avènement de cette troisième dynastie, qui s'empara de Maroc en 1269, sembla donner une nouvelle énergie aux Maures d'Espagne, et il fallut le

dans la suite, non sans une terrible effusion de sang. — Cette même année, Charles, roi de Sicile, combattit contre Manfred devant Bénévent, le vainquit, le tua, et remporta en ce lieu un triomphe glorieux'. — Cette même année, Godefroi, archevêque d'York, rendit le dernier soupir. Gaultier, évêque de Bath, fut transféré au siège d'York, et eut pour successeur Guillaume de Button, archidiacre de Wells.

Vers ce temps-là, le roi fit citer les comtes, les barons, les archevêques, les évêques et les abbés, et communément tous ceux qui lui devaient service militaire, avec injonction de se rassembler à Saint-Edmond, et de se munir en suffisance de chevaux et d'armes, pour attaquer ceux qui s'étaient emparés de l'île d'Ely contre la paix royale. Tandis que les autres seigneurs obéissaient à cet ordre, le comte de Gloucester, qui rassemblait une nombreuse armée sur les confins du pays de Galles, à l'effet de poursuivre ses ennemis, négligea de se rendre à ce parlement. On lui envoya donc des députés, à savoir, Jean de Warene et Guillaume de Valence, pour l'engager à venir à ce parlement ; mais ils n'obtinrent rien de lui, si ce n'est qu'ils reçurent ses lettres patentes signées de son sceau, par lesquelles il s'engageait à ne

courage et les talents de Sanche le Brave pour repousser ces nouveaux dominateurs.

' Date inexacte. La bataille de Bénévent est du 26 février 1266. — Il est permis de supposer que le continuateur inscrit le fait au moment où il en a connaissance. Cependant l'intervalle de plus d'un an rend l'excuse peu admissible pour un événement si important.

jamais porter les armes contre le roi son seigneur, ni contre Édouard, fils du roi, excepté pour se défendre. Quant à ses ennemis, Roger de Mortemer et autres, il déclarait qu'il les foulerait aux pieds selon son pouvoir. Or, il avait inventé adroitement ce prétexte, à ce qu'on disait, parce qu'il craignait qu'on ne lui intentât une accusation de trahison. Ceux qui avaient été convoqués à ce parlement étant donc tous réunis, à l'exception des rebelles, le roi et le légat principalement exposèrent les demandes qui vont suivre. Ils exigeaient : 1^o que tous les prélats et recteurs des églises leur concédassent les dîmes des trois années qui suivraient, et de l'année qui avait précédé immédiatement, jusqu'à concurrence de ce qui était donné² aux barons, pour garder la mer contre les étrangers. *Réponse.* On répondit à cela que la guerre avait été commencée par suite d'une cupidité inique, qu'elle durait encore présentement, et qu'il serait nécessaire de passer sous silence des demandes aussi détestables que celle-là, de s'occuper d'établir la paix dans le royaume, et de faire tourner ce parlement au profit de l'église et du royaume, loin d'y travailler à une extorsion de deniers, surtout quand le pays était tellement désolé par la guerre, qu'il ne pourrait jamais se refaire, ou du moins n'y parviendrait que fort tard. 2^o *Item*, on demanda que les églises fussent taxées par les mains des laïques, par taxation juste et élevée, selon

¹ Cette division par demandes et par réponses est dans le texte.

² Le sens de ce membre de phrase est douteux.

la valeur de tous les biens appartenant à icelles.

Réponse. On répondit à cela qu'il était non-seulement contre la raison, mais encore absolument contre la justice, que les laïques se mêlassent de lever les dîmes, et que d'un commun accord les prélats ne consentiraient jamais à cela, mais seulement à ce que l'ancienne taxe subsistât. 3^o *Item*, que les évêques, les abbés, etc., donnassent pleinement la dime de leurs baronnies et de leur fief laïque, par taxation juste et élevée. *Réponse.* On répondit à cela que les prélats étaient appauvris par les déprédations, qu'ils avaient suivi le roi dans son expédition, et étaient tellement épuisés d'argent, qu'ils étaient devenus entièrement pauvres, et que même leurs terres restaient incultes à cause de la guerre. 4^o *Item*, on demanda que le clergé donnât en commun au seigneur roi, pour relever sa dignité, trente mille marcs, parce que le légat revendiquait pour le compte de la cour romaine les dîmes dont il a été parlé plus haut, à cause des dettes contractées pour l'affaire de Sicile, d'Apulie et de Calabre, au nom du seigneur Edmond, fils du roi, présent à l'assemblée. *Réponse.* On répondit à cela qu'on ne donnerait rien, parce que toutes les taxations et extorsions de cette espèce imposées par le roi précédemment n'avaient jamais tourné au profit du roi et du royaume. 5^o *Item*, on demanda que tous les clercs tenant baronnies ou fief laïque prissent les armes en personne, pour marcher contre les adversaires du roi, ou fournissent à l'expédition du roi un service tel qu'il convenait à

une terre ou à un tènement si considérable. *Réponse.* On répondit à cela que les clercs ne devaient point combattre avec le glaive matériel, mais avec le glaive spirituel, c'est-à-dire avec les larmes et les oraisons humbles et dévotes; qu'à raison de leurs bénéfices, ils étaient tenus de maintenir la paix et non la guerre; que leurs baronnies étaient fondées sur de pures aumônes; que par conséquent ils ne devaient d'autre service militaire que le service fixé, et qu'ils ne commenceraient pas à en fournir un nouveau.

6° *Item*, on demanda que le clergé en commun acquittât les neuf mille marcs que l'évêque de Rochester Laurent, l'évêque de Bath Guillaume, et l'abbé de Westminster Richard, avaient empruntés aux marchands du seigneur pape, dans la cour romaine, quand ils se trouvaient dans cette cour, et qu'ils avaient à expédier les affaires du roi. *Réponse.* On répondit à cela que le clergé n'avait jamais consenti à l'emprunt d'une pareille somme, qu'il n'avait jamais su de quoi il s'agissait; qu'il n'était donc tenu en rien d'acquitter cette dette.

7° *Item*, on demanda, de la part du pape, qu'une prédication de croisade eût lieu sans aucun délai dans tout le royaume, pour aller attaquer un peuple que la cour romaine désignerait subséquemment, ou pour se racheter à perpétuité de toute obligation de croisade. *Réponse.* On répondit à cela que le peuple d'Angleterre avait été tué en grande partie par la guerre, et que s'il arrivait qu'on prît la croix, il resterait peu ou point d'hommes à la défense de la patrie; qu'il ressortait mani-

festement de là que le légat voulait exiler du pays la race indigène, pour que les étrangers pussent conquérir la terre avec plus de liberté. 8° *Item*, on prétendait que les prélats étaient tenus d'accéder, bon gré malgré, à toutes les demandes qui leur seraient faites à cause du serment de Coventry, par lequel ils avaient juré qu'ils secourraient le seigneur roi par tous les moyens en leur pouvoir. *Réponse*. On répondit à cela que quand ils avaient fait ce serment, ils n'avaient point eu l'intention de parler d'autre aide que de l'aide spirituelle et des conseils salutaires¹.

SOMMATION ADRESSÉE PAR LE LÉGAT AUX REBELLES DE L'ÎLE D'ÉLY. — RÉPONSES ET REFUS DE CEUX-CI. — Vers ce temps, les déshérités qui se tenaient cachés dans l'île d'Ély reçurent une ambassade du légat, qui les avertissait de rentrer dans la foi et dans l'unité de la sainte mère église, et dans l'obéissance envers la cour romaine, d'observer la paix du roi, dans la forme convenue, de recevoir, dans les règles voulues par l'église, l'absolution de la sentence prononcée contre eux, de ne plus commettre désormais de roberies et de dégâts, mais de faire restitution au clergé et à l'église de ce qu'ils leur avaient enlevé. *Réponse*. Les déshérités répondirent, en premier lieu, qu'ils observaient fermement cette même foi qu'ils avaient apprise des saints évêques saint Robert, saint Edmond

¹ Un refus à chaque demande. On voit que la vieille opposition contre le roi et le pape n'était pas éteinte, et que si la guerre désolait encore le royaume, elle était aussi dans les esprits.

et saint Richard, ainsi que des autres hommes catholiques, qu'ils croyaient et tenaient les articles de la foi qui sont contenus dans le Symbole, qu'ils croyaient eux-mêmes à l'Évangile et aux sacrements de l'église, ainsi que l'église universelle les tenait et y croyait, et qu'ils étaient prêts à mourir et à vivre selon cette même foi. En second lieu, ils répondirent qu'ils avaient de l'obéissance pour l'église romaine, comme étant la tête de la chrétienté, mais non point pour les actes cupides et pour les exigences arbitraires de ceux qui devraient la [bien] gouverner. Ils ajoutèrent que leurs prédécesseurs, dont eux-mêmes étaient les héritiers, avaient conquis cette terre par le glaive, et qu'il leur paraissait, à cause de cela, qu'ils avaient été déshérités injustement : comme la chose avait été faite par l'influence du légat, ils exhortaient le même légat à faire corriger cette injustice. Ils répondirent, en troisième lieu, que le légat avait été envoyé en Angleterre pour faire la paix, mais qu'il maintenait plutôt la guerre, parce qu'il était attaché manifestement au parti du roi et le favorisait, et qu'en tant qu'il faisait cela, il soutenait la guerre. *Item*, ils dirent que la forme du traité convenu était nulle, puisque le pape avait donné pour instructions au roi et au légat que personne ne fût déshérité, et que le roi et le légat avaient établi un certain rachat qui équivalait à l'exhérédation. Aussi exhortaient-ils le légat à faire corriger cela. Ils répondirent, en quatrième lieu, qu'il y avait eu un premier serment juré dans les intérêts du royaume et de toute l'église ;

que tous les prélats d'Angleterre avaient fulminé sentence d'excommunication contre tous ceux qui y contreviendraient ; et que pour eux, ils persistaient encore dans les mêmes intentions, et étaient prêts à mourir pour ce serment. Aussi exhortaient-ils le légat à révoquer la sentence qu'il avait prononcée : disant qu'autrement ils en appelleraient au saint-siège apostolique, et même au concile général, ou, s'il était nécessaire, au souverain juge. En cinquième lieu, ils répondirent que, comme ils faisaient la guerre pour l'utilité du royaume et de l'église, il leur fallait vivre sur les biens de leurs ennemis qui détenaient leurs terres. C'est pourquoi ils exhortaient le légat à leur faire restituer leurs terres, pour qu'ils ne fussent plus dans la nécessité de piller. Ils répondirent, en sixième lieu, que beaucoup de partisans du roi et d'Edouard faisaient des courses de côté et d'autre, et commettaient des roberies de toute espèce, puis prétendaient appartenir au parti des déshérités, afin de les diffamer et de s'excuser eux-mêmes ; en conséquence, ils avertissaient le légat de ne pas ajouter foi à ceux qui lui feraient de tels rapports, parce que s'ils trouvaient parmi eux quelqu'un qui fût coupable de ce crime, ils en feraient justice sans délai.

Sur ces entrefaites, les déshérités firent savoir au seigneur légat qu'il avait irrévérencieusement expulsé du royaume l'évêque de Winchester, l'évêque de Londres et l'évêque de Chicester, hommes circonspects en tous points par leurs bons avis et leur

prudence, et qui servaient, pour ainsi dire, de conseil à tout le royaume ; qu'à cause de cela, le conseil du royaume était affaibli en très-grande partie, et que le royaume se trouvait épuisé, parce que le légat prenait pour lui les biens des évêchés, et amenait la ruine de la dignité de la terre par l'absence des défenseurs naturels : aussi avertissaient-ils le légat de faire en sorte que ces abus fussent réformés. *Item*, ils firent savoir au légat qu'il eût à avertir le roi d'écartier de son conseil les étrangers par lesquels le pays était tenu en captivité. Ils avertirent aussi le légat qu'il fallait qu'on leur rendit leurs terres sans rançon, que les provisions d'Oxford fussent maintenues, et qu'on leur remit des otages qui seraient retenus dans l'île, afin qu'ils pussent la posséder pacifiquement pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ils eussent vu comment le roi ferait observer toutes ses promesses. *Item*, ils firent savoir au légat que les abbayes et les maisons de religieux qui avaient été bâties avec l'argent de leurs prédécesseurs étaient maintenant détruites par les extorsions et les taillages du roi et du légat, et qu'à cause de cela les aumônes n'étaient plus répandues ni l'hospitalité conférée, comme à l'ordinaire. C'est pourquoi ils avertissaient le légat de corriger cela. *Item*, ils firent savoir au seigneur légat que les églises du royaume d'Angleterre étaient conférées à des étrangers qui étaient les ennemis de la terre et qui emportaient dans les pays d'outre-mer les biens ecclésiastiques, au moyen desquels les naturels de la terre devaient vivre et être

sustentés ; que, par conséquent, les indigènes périclitaient indignement, non-seulement dans leurs corps, mais dans leurs âmes : car ils n'avaient pour pasteurs que des prêtres à gages, dont on pourrait louer le ministère pour moins d'argent. Aussi avertissaient-ils le légat de faire corriger cela. *Item*, ils firent savoir au légat que les dîmes qui étaient exigées du clergé ne devaient pas être fournies parce que la terre était dévastée par les royalistes et par la guerre générale ; parce que le sol restait en friche, qu'aucun fruit n'en provenait, et que le peuple mourait de faim. Le roi et le légat, exaspérés par ces réponses, assiégèrent l'île l'année suivante. Ainsi se passa cette année stérile, infructueuse, et funeste de toutes façons pour l'Angleterre.

SIÈGE D'ÉLY. — LE COMTE DE GLOCESTER SE SAISIT DE LONDRES. — SOUMISSION DE LÉOLIN. — FAITS DIVERS. —
L'an de grâce 1268, qui est la cinquante-deuxième année du règne de Henri troisième depuis la conquête, le même roi ayant rassemblé son armée se mit en marche pour assiéger l'île d'Ély, et empêcha bientôt les déshérités d'y entrer ou d'en sortir. Or, Édouard, fils du roi, ayant construit, dans les lieux opportuns qui lui avaient été indiqués par les habitants de ce pays, des ponts faits en claies et en planches, pénétra dans l'île avec ses chevaliers, et en peu de temps les uns se rendirent, les autres prirent la fuite et furent dispersés. Tandis que ces choses se passaient, le comte de Gloucester, tendant des embû-

ches au roi, et ayant levé une armée dans le pays de Galles en faveur des déshérités, se présenta devant Londres ; Jean Eymle ¹ vint à sa rencontre avec un grand nombre de partisans du comte, et celui-ci entra dans la ville, du consentement des habitants de Londres. Bientôt le comte fit savoir par députés au légat, qui faisait alors sa demeure dans la tour, qu'il eût à la lui remettre sans délai, et pour que le légat ne différât point d'obtempérer à cette injonction, il défendit à qui que ce fût de vendre des vivres à tout habitant de la tour. Le légat, sans avoir l'air de céder à la force, sortit de la tour et se rendit à l'église de Saint-Paul pour y prêcher la croisade. Mais, peu de jours après, ces nouveaux troubles furent apaisés, et le comte fut réconcilié avec le roi par la médiation de Richard, roi des Romains, et de l'illustre chevalier Philippe Basset, sous la fixation d'une amende de dix mille marcs, si le comte à l'avenir soulevait quelque désordre.

Vers la fête de saint Michel archange, le roi Henri, avec une grande armée, se rendit à Shrewsbury pour faire une expédition dans le pays de Galles, et pour soumettre Léolin, prince de ce pays, qui avait soutenu le parti du comte Simon, dans sa révolte téméraire contre le roi ; mais Léolin, ayant envoyé des députés au roi, lui octroya trente-deux mille livres sterling pour avoir la paix. Ainsi, par l'intervention du légat, cette paix fut affermie moyennant la restitu-

¹ Les variantes donnent *Egvile* et *Evile*.

tion faite à Léolin de quatre cantareds ¹ que le roi lui avait enlevés par le droit de la guerre ².

Cette année mourut Jean Gervais, évêque de Winchester, qui fut enterré à Viterbe.

Cette année, le soudan de Babylone, ayant dévasté l'Arménie, enleva aux chrétiens Antioche, l'une des plus fameuses cités de l'univers, et il la réduisit en solitude, les femmes aussi bien que les hommes ayant été passées au fil de l'épée ³.

DÉPART DU LÉGAT. — ORDONNANCE DU ROI RELATIVE A LA PAIX PUBLIQUE. — PUNITION D'UN VOLEUR. — ÉDOUARD PASSE EN FRANCE ET PROMET D'ACCOMPAGNER LOUIS IX A LA CROISADE. — FAITS DIVERS. — L'an de grâce 1269, qui est la cinquante-troisième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi se trouva à Londres avec la reine et le légat Ottobon. Le légat Ottobon convoqua un concile à Londres, dans lequel il publia plusieurs statuts pour la réformation de l'église anglicane. Peu de temps après il donna la croix à Northampton aux fils du roi Édouard et Edmond, et au comte de Gloucester, ainsi

¹ Ou centuries, de deux mots gallois *kant* (cent) et *tre* (ville).

² On peut fixer à cette époque la fin des troubles. La guerre dut continuer sans doute encore sur quelques points isolés, mais sans avoir le caractère de généralité qui avait manqué tout détruire.

³ Le sultan du Kaire était alors Bibars-Bendeckar qui s'était emparé successivement d'Assur, de Séphet, de Jaffa, de Beaufort. A Antioche, qui lui fut livrée, dit-on, par la trahison du patriarche, il fit périr dix-sept mille habitants, et en emmena cent mille en esclavage. (VERTOT, *Hist. de Malte.*)

qu'à beaucoup de seigneurs du pays d'Angleterre. Après avoir réglé les choses ainsi, il retourna à Rome avec des trésors inestimables.

Vers le même temps, le roi Henri, pour ruiner et détruire les ennemis de la paix, fit publier dans tout le royaume, de comté en comté, qu'il y aurait paix stable et justice, et fit prononcer une peine contre les contrevenants¹ ; en sorte que si quelqu'un usurpait injustement ce qui appartiendrait à autrui, moutons, bœufs ou quoi que ce fût, il subirait la sentence capitale.

Vers ce temps, un habitant de Dunstable, accoutumé aux brigandages, ne craignit pas, par une entreprise funeste pour lui, d'enlever, au mépris de l'édit royal, douze bœufs qui appartenaient aux vilains de Calne, et espéra trouver l'impunité dans son audace. Les possesseurs de ces bœufs s'étant mis à sa poursuite jusqu'à Redburn, le saisirent et le ramenèrent dans la ville de Saint-Albans, où ils l'accusèrent par-devant le bailli de la liberté du même lieu. Le bailli fit donner lecture, devant le coupable et la foule assemblée, de la lettre du seigneur roi, traduite en langue vulgaire², et aussitôt, en vertu de

¹ Nous adoptons l'addition pour cette phrase mutilée.

² *Litteram regis patria lingua legi fecit* (texte *hic*). Nous pensons qu'il faut entendre ici l'anglais pur ; car on sait que sous le règne de Henri III, l'Oraison dominicale ne contenait pas encore un seul mot normand. Ce ne fut que peu à peu qu'un idiome intermédiaire, mélangé de français et d'anglais, remplaça l'ancien langage qui tomba autant au-dessus de l'anglo-normand, que celui-ci était au-dessous du français, langage de la cour, du baronnage et de quiconque prétendait au bon ton

l'ordonnance royale, il rendit sentence contre cet homme, qui eut la tête tranchée sur-le-champ.

Cette année, saint Louis¹, roi de France, avait envoyé des députés spéciaux à Édouard, fils du roi d'Angleterre, le priant de se rendre à une conférence avec lui. Édouard se mit en route sans tarder; et s'empressa de passer la mer, pour se rendre auprès du roi de France. Le roi l'accueillit avec un visage joyeux, le tint étroitement embrassé, le baisa amicalement, et lui exposa les motifs pour lesquels il l'avait appelé. En effet, il lui dit qu'il souhaitait ardemment regagner la Terre-Sainte, et qu'il désirait l'avoir pour compagnon, afin de dompter la rage barbare des païens². En entendant cela, Édouard ré-

et aux belles manières. Le mépris pour l'anglais était tel, que Robert Grosse-Tête, malgré l'obscurité de sa naissance, ne comptait en Angleterre que deux langages, le latin pour les gens lettrés et le français pour les ignorants. La plupart des poètes, même nés Anglais, écrivaient en français leurs compositions. Seuls les chanteurs de ballades et de romances se servaient du langage des *vilains*, et par suite de l'anglo-normand, dont nous avons indiqué un des premiers monuments. Tel était l'usage général du français, qu'en 1538 nous trouvons les statuts d'un monastère de filles, nommé Sopwelle, dépendant de Saint-Albans, rédigés en français pur. Ce document assez étendu ne contient pas un seul mot saxon, ni mélangé. Cependant il paraît certain que sous Édouard III l'anglo-normand avait prévalu, puisque vingt-cinq ans plus tard, le parlement interdit l'usage du français dans les actes publics. (*Voy. M. Aug. THIERRY*, tom. IV, concl. chap. V et l'*Auct. Addit., in fine.*)

¹ On voit que, dans l'opinion des contemporains, Louis IX était regardé comme saint. Sa canonisation, comme on sait, est de l'année 1297, sous le pontificat de Boniface VIII. (*Voy. à ce sujet M. MICHELET, Hist. de France*, tom II, et les citations de Joinville.)

² La croisade avait été décidée dans une assemblée tenue à Paris, le 25 mars 1267.

pondit ainsi : « Vous savez, messire roi, que les res-
 « sources de l'Angleterre sont presque totalement
 « épuisées, à cause de la guerre qui a éclaté entre le
 « roi et les seigneurs, et que mes ressources sont trop
 « minces pour entreprendre une si grande affaire
 « en compagnie d'un si noble seigneur. » Le roi de
 France lui répondit aussitôt : « Je te prêterai trente
 « mille marcs de bonne et loyale monnaie, ou même
 « je te les donnerai pour rien, pourvu seulement que
 « tu acquiesces à mes désirs. » En effet, Édouard était
 un homme de grande taille, d'une vaillance et d'une
 intrépidité éprouvée, et de plus d'une force extraor-
 dinaire ; aussi le roi de France se regardait-il comme
 heureux de mériter d'avoir un pareil compagnon.
 Édouard donc, qui ne désirait pas moins que le roi
 de France lui-même d'entrer dans une si belle voie
 de perfection, consentit à ses vœux, et sur-le-champ
 engagea au roi de France la Gascogne, pour laquelle
 il reçut de lui l'argent nécessaire au voyage de Terre-
 Sainte¹. Il retourna en Angleterre pour obtenir son
 congé du roi son père. En ce moment l'amour pa-
 ternel fit verser des larmes à son père qui était vieux ;
 cependant il acquiesça au juste désir de son fils, et
 lui donna gracieusement sa bénédiction, permettant
 à tous ceux qui voudraient le suivre dans son pèleri-
 nage, de faire leurs préparatifs de départ. Ce fut en
 cette occasion qu'Édouard reçut la croix des mains du
 légat, comme on l'a dit d'avance.

Cette année-là, le corps du bienheureux Édouard,

¹ Voyez la note II à la fin du volume.

roi et confesseur, fut transféré solennellement, sur les instances du roi d'Angleterre Henri III, dans une chaise d'or qu'il avait fait préparer pour le recevoir. A la même époque, Jean de Warene, comte de Surrey, s'étant pris de paroles injurieuses avec Alain de la Zouch, justicier du roi, le tua de sa propre main dans la cour de Wesminster.

DÉFAITE ET SUPPLICE DE CONRADIN. — MORT DU PAPE CLÉMENT IV. — PARLEMENT TENU A MARLBOROUGH. — COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1269. — Vers ce temps, Conradin, petit-fils de l'ancien empereur Frédéric, par Conrad, fils dudit empereur, aspira au royaume de Sicile après la mort de son oncle Manfred, et parvint jusqu'à Rome avec l'aide des Allemands, auxquels s'était jointe une foule de Lombards et de Toscans. Après avoir été reçu solennellement dans cette ville avec tous les honneurs qu'on rendait à l'empereur, il s'associa le sénateur de la ville, Henri, frère du roi de Castille, et un grand nombre de Romains, et entra dans l'Apulie avec une nombreuse armée pour combattre le roi Charles. Mais après une furieuse bataille en plaine, l'armée de Conradin ayant tourné le dos, lui-même fut pris et eut la tête tranchée par l'ordre du roi Charles, avec plusieurs autres seigneurs de sa famille. Quant à Henri, frère du roi de Castille, il s'enfuit du champ de bataille au château du Mont-Cassin, et plus tard, s'étant rendu à Charles, il fut détenu en prison¹.

¹ La bataille de Scurcola ou de Tagliacozzo fut livrée le 24 août 1268,

Vers la même époque, le pape Clément mourut à Viterbe, et y fut enseveli dans l'église des frères Prêcheurs. Ce pape était tellement adonné aux veilles, aux jeûnes, aux oraisons et aux autres bonnes œuvres, que Dieu, à ce qu'on croit, voulut récompenser ses mérites en mettant un terme aux nombreuses tribulations que souffrait alors l'église. Bien plus, au moment où plusieurs regardaient l'affaire du roi Charles comme désespérée, tant à cause de la multitude de l'armée de Conradin qu'à cause de la rébellion de presque tout le royaume de Sicile, ledit pape prédit dans un sermon public l'événement qui devait arriver ¹. Ce même pape aussi canonisa, dans l'église des frères Prêcheurs de Viterbe, sainte Hedwige, duchesse de Pologne, veuve d'une admirable

et gagnée par Charles d'Anjou, sur l'avis d'un vieux chevalier, Alard de Saint-Valtri. Conradin, fuyant du champ de bataille, fut trahi et livré au vainqueur par Giovanni Frangipani, seigneur d'Astura. Il fut décapité à Naples avec son jeune cousin, le 29 octobre. Mézerai, dans la vie de saint Louis, a raconté l'histoire de Henri de Castille, qui, après s'être révolté sans succès contre son frère Alphonse X, avait passé au service de Charles d'Anjou. Ce prince l'avait établi son vicaire à Rome, comme successeur de Gaucelin; mais Henri s'associa aux ressentiments qu'inspirait aux Romains le caractère despotique de Charles, et se joignit à Conradin qu'il avait appelé. Charles d'Anjou le punit, dit-on, cruellement; il le fit mettre dans une cage de fer avec une chaîne au cou, et le donna en spectacle aux villes du royaume. Maître de Lucéra, il fit transporter et mettre à mort dans le château de l'OEuf, Hélène, la seconde femme de Manfred, et son jeune fils Manfredino.

« Laissons passer ces victimes, » dit le pape en cette circonstance. On lui attribue aussi une impitoyable réponse : *vita Corradini, mors Caroli; vita Caroli, mors Corradini*. Mais plusieurs écrivains, et entre autres M. de Sismondi, nient ce fait. Ils affirment qu'au contraire le pape reprocha amèrement à Charles la mort du jeune prince.

sainteté. Le pape Clément étant donc mort, le siège apostolique resta vacant pendant trois ans deux mois et dix jours ¹.

Cette année, à l'octave de saint Martin, le roi d'Angleterre tint un parlement à Marlborough, dans lequel, avec l'assentiment des comtes et des barons, furent publiés les statuts qui sont appelés les statuts de Marlborough ². Nicolas d'Ély, évêque de Worcester, fut postulé et transféré à l'évêché de Winchester. Ainsi se passa cette année, abondante en fruits de la terre et en fruits des arbres; assez gracieuse et joyeuse pour les Anglais, à cause de la paix qui avait été rendue au pays, mais cependant non pas exempte d'inquiétude, tant pour les Anglais que pour les Français, à cause de l'expédition projetée en Terre-Sainte; lugubre enfin pour les Siciliens, les Allemands, les Lombards et les Romains, à cause

¹ Clément IV mourut en 1268, et la vacance dura deux ans neuf mois et deux jours. Grégoire X fut élu par compromis en 1271 et non pas en 1275, comme le dit le texte. On trouve dans le *Thesaurus* de Martène plusieurs lettres de Clément IV, qui prouvent combien il se montra jaloux d'éviter le reproche fait à tant de papes, celui de la cupidité et du népotisme.

² Date inexacte. Le parlement de Marlborough est du 18 novembre 1267. Henri III consentit à profiter des travaux de ses adversaires, et quelques-uns des statuts les plus utiles établis par les barons furent reconnus dans ce parlement par l'autorité légitime. Pour couronner cet important ouvrage et détruire, s'il était possible, les derniers symptômes du mécontentement, le clergé abandonna le vingtième de son revenu, afin de former un fonds qui donnât aux personnes pauvres le moyen de racheter leurs propriétés suivant la décision des arbitres de Kenilworth. (*Dictum* du 31 octobre 1266.)

de cette guerre injustement soulevée et conduite in-
considérément.

DÉPART DU ROI DE FRANCE. — IL ABORDE EN AFRIQUE.
— **MARIAGE DU PRINCE EDMOND AVEC AVELINE DE FORÉT.**
— **PRÉPARATIFS POUR LA CROISADE.** — L'an de grâce 1270,
qui est la cinquante-quatrième année du règne du
roi Henri troisième depuis la conquête, le même
roi se trouva à Noël à Eltham ¹, avec la reine et les
seigneurs du royaume. Cette année, saint Louis, roi
de France, sans être effrayé de ses anciennes fatigues,
ni arrêté par le souvenir des dépenses qu'il avait
faites et des désastres qu'il avait éprouvés jadis dans
son expédition d'outre-mer, se mit de nouveau en
route avec deux de ses fils, le roi de Navarre et une
foule de prélats des églises et de barons, pour recon-
quérir la Terre-Sainte. Cependant, pour que la Terre-
Sainte fût plus facilement recouvrée, il vint à l'esprit
des Français de soumettre d'abord au pouvoir des
chrétiens le royaume tunisien qui, se trouvant à
moitié chemin du voyage, n'était pas d'un médiocre
empêchement pour les passagers ². Ayant donc abordé

¹ C'est là que devait mourir Édouard III, abandonné de tous et volé
par Alice Perrers.

² On pensait généralement que la conquête de Tunis préparerait celle
de l'Égypte; mais deux raisons décidèrent saint Louis: d'abord les sug-
gestions intéressées de son frère qui voulait rendre Tunis tributaire; de
Syracuse, Charles d'Anjou regardait l'Afrique; d'Otrante, l'empire
grec; ensuite les vains bruits de conversion du puissant Mohammed-
Mostanser, qui venait de fonder un état indépendant sur les débris des
Almoravides. « Oh si je pouvais, s'écriait Louis dans sa pieuse simpli-

dans le royaume de Tunis, ils s'emparèrent fort aisément d'un port et de Carthage, réduite alors à l'état de misérable bourgade. Or, Tunis est une île¹ petite, mais très-importune pour les voyageurs, laquelle s'appelle Tunis de son nom.

Cette même année, le 6 avant les ides d'avril, Edmond, fils du roi, prit pour épouse la fille de Guillaume d'Albemarle, comte de Holderness, qui se nommait Aveline et était l'héritière de l'héritage paternel et même de l'héritage maternel. A raison de ce mariage, Edmond devait obtenir le comté de Devon et la souveraineté de l'île de Wigth. Mais la jeune princesse, avec toute sa lignée, précéda² ses parents au tombeau. Cette même année, mourut Gaultier de la Wyle, évêque de Salisbury, qui eut pour successeur Robert de Wikhampton, alors doyen de cette même église. Pendant toute la présente année, Édouard et Edmond, fils du roi Henri, ainsi que

cité, devenir le parrain d'un roi mahométan¹⁰ (Voy. M. MICHELET, vol. II, *Hist. de France.*)

¹ Nous adoptons l'addition *insula*, quoique le terme soit peu exact. On sait que Tunis, bâtie par les Aglabites, s'élève dans une plaine sur le bord du lac de la Goulette, à quatre lieues de la mer. Peut-être l'auteur veut-il parler seulement de la péninsule où fut construit le fort de la Goulette.

² *Privavit*, dit le texte; nous proposons et traduisons *prævit*. En effet nous lisons dans Dugdale et dans tous les généalogistes qu'Aveline mourut avant sa mère Isabelle de Redviers, comtesse d'Albemarle et d'Holderness par son mariage avec Guillaume III, comtesse de Devon et de Wigth par la mort de son frère Baudouin V. Cette puissante douairière vécut dans un âge fort avancé, et après elle le Devonshire passa à la famille de Courtenay.

beaucoup de chevaliers du royaume, d'une valeur éprouvée, se munirent d'armes, d'argent, de vaisseaux et des autres choses nécessaires à l'expédition en Terre-Sainte. Or, la paix était dans le royaume, plutôt par la crainte que par l'amour qu'inspirait le roi. Ainsi se passa cette année, assez abondante en fruits de la terre et en fruits des arbres, et qui faisait concevoir de bonnes espérances aux chrétiens, à cause de l'ardeur du roi et des seigneurs qui s'étaient dévoués à la délivrance de la Terre-Sainte.

LE PRINCE ÉDOUARD PART POUR LA TERRE-SAINTE. — LOUIS IX MEURT DE LA PESTE A TUNIS. — TRAITÉ CONCLU PAR PHILIPPE LE HARDI ET CHARLES D'ANJOU AVEC LE ROI DE TUNIS. — HENRI, FILS DU ROI D'ALLEMAGNE, EST ASSASSINÉ PAR GUY DE MONTFORT. — ÉDOUARD POURSUIT SON PÈLERINAGE, ET ABORDE A ACRE. — MORT DE RICHARD, ROI DES ROMAINS. — COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1274. — L'an de grâce 1274, qui est la cinquante-cinquième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi passa les fêtes de Noël à Londres, avec la reine, ses fils et une foule de seigneurs. Cette année, au mois de mai, Édouard, fils du roi d'Angleterre, se mit en route pour son pèlerinage en Terre-Sainte, avec Edmond, son frère germain, quatre comtes, autant de barons et plusieurs autres seigneurs, et emmena avec lui son épouse qui s'appelait Aliénor. Cette même Aliénor donna le jour en Terre Sainte, dans la ville d'Aco, nommée vulgairement Acre, à une fille qui plus tard

fut désignée sous le nom de Jeanne d'Acre, et qui de plus, dans la suite des temps, fut mariée au seigneur Gilbert, comte de Gloucester. Édouard aborda donc en France avec sa flotte. Là, lorsqu'il eut appris que le roi de France était parti pour la Terre-Sainte, il remit à la voile et le suivit par mer; après une navigation de dix jours, il arriva sain et sauf à Tunis, et débarqua en ce lieu avec toute sa compagnie. Le roi de France, ainsi que ses seigneurs, alla joyeusement à la rencontre d'Édouard, et le reçut avec déférence au baiser de paix¹.

Au mois d'août une épidémie, qui cette année-là s'était répandue sur les côtes de la mer, se jeta avec fureur sur l'armée des chrétiens. En effet, à Tunis, parmi les principaux de l'armée, moururent d'abord Jean², comte de Nevers, fils du roi de France, et le cardinal d'Albano, légat du siège apostolique. Peu de jours après, le bienheureux Louis, très-chrétien roi de France, le lendemain de la fête de saint Barthélemy, apôtre, passa de ce royaume temporel au royaume éternel³. Le roi de Navarre fit savoir, par lettres au seigneur évêque de Tusculum, combien pieusement ce roi avait terminé sa vie; car pendant

¹ C'est une erreur complète. Édouard n'aborda en Afrique que le 10 novembre 1270, c'est-à-dire plus de deux mois après la mort de saint Louis. Le traité venait d'être conclu avec le sultan de Tunis; or il est évident que Rishanger ne veut pas parler de Philippe le Hardi.

² Jean dit Tristan, parce qu'il était né à Damiette pendant la captivité de saint Louis.

³ 25 août 1270. Nous n'avons pas besoin de faire observer qu'il faut remonter d'une année. Saint Louis était né le 25 avril 1215.

sa maladie il ne cessa de louer le nom du Seigneur. Il répétait de temps en temps cette oraison : « Faites, Seigneur, je vous en prie, que nous méprisions les prospérités de ce monde, et que nous ne redoutions aucune de ses calamités. » Il pria aussi pour le peuple qu'il avait amené avec lui, et disait : Seigneur, soyez le sanctificateur et le gardien de votre peuple. » Lorsqu'il sentit approcher ses derniers moments, il leva les yeux au ciel, et dit : « J'entrerai dans votre maison, Seigneur, je vous adorerai dans votre saint temple, Seigneur, et je glorifierai votre nom. » En prononçant ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur. Il eut pour successeur dans son royaume son fils Philippe. Au moment où l'armée était plongée dans la désolation par la mort du roi, Charles, roi de Sicile, arriva. Le roi de France, pendant sa vie, lui avait demandé de se rendre à Tunis. Quoique les Sarrasins parussent beaucoup plus nombreux que les chrétiens, les Sarrasins n'osèrent cependant, en aucune façon, en venir aux mains avec les chrétiens, dans une bataille générale; mais ils leur causaient de grands maux par des inventions funestes; en voici une entre autres : Comme cette contrée est remplie de sables et d'une poussière épaisse, surtout au temps de la sécheresse, les Sarrasins avaient posté plusieurs milliers d'hommes de leur nation sur une montagne voisine du camp des chrétiens, afin que quand le vent soufflerait du côté des chrétiens, ils agitassent du sable et de la poussière. Or, cette poudre embrasée

incommodait affreusement les chrétiens. Mais enfin la pluie, étant venue, fit tomber cette poussière, et les chrétiens ayant préparé leurs machines et leurs différents instruments de guerre, se disposèrent à assiéger Tunis, par terre et par mer. Ce que voyant, les Sarrasins conclurent un traité avec les chrétiens, et consentirent à ce que tous les chrétiens captifs dans ce royaume fussent remis en liberté; à ce que la foi du Christ fût prêchée librement par les frères Prêcheurs et Mineurs, et par tous autres, quels qu'ils fussent, faisant partie des monastères fondés en l'honneur du Christ, dans toutes les villes de ce royaume; à ce que ceux qui voudraient se faire baptiser, fussent baptisés librement. Par ainsi les dépenses faites par les deux rois ayant été payées¹, le roi de Tunis s'étant reconnu tributaire du roi de Sicile, et une trêve de plusieurs années ayant été réglée, le roi de Sicile se prépara à remettre à la voile avec son armée. Mais la vengeance divine le poursuivit, et tandis qu'il s'efforçait de regagner son royaume, la mer engloutit presque toute son armée, ainsi que le trésor qu'il rapportait de Tunis, et tous ses meubles précieux².

¹ Outre les frais de la guerre, qui furent évalués à deux cent dix mille onces d'or, Mohammed s'engageait à payer les arrérages du tribut, dus au roi de Sicile depuis la mort de Manfred. Comme la Sicile avait un grand commerce avec Tunis, Charles d'Anjou obtint aussi que le port de Tunis serait franc à l'avenir, et que les marchands ne seraient plus tenus à payer l'énorme droit du dixième qui pesait sur eux auparavant. Mohammed, de son côté, stipula des garanties pour les musulmans établis dans les pays chrétiens.

² Une horrible tempête brisa les vaisseaux chrétiens, au moment où

Vers le même temps, Henri d'Allemagne, fils de Richard, roi des Romains, demanda à Édouard, son cousin, la permission de retourner en Angleterre ; car il était dégoûté de ce lointain pèlerinage, et il désirait revoir l'Angleterre, patrie de la paix, et son père avant qu'il mourût. Mais il fut frustré dans ses souhaits. En effet, ayant obtenu la faculté de partir, il traversa la Toscane en revenant, et au moment où il assistait à la célébration de la messe à Viterbe, dans l'église de Saint-Laurent, il fut tué par Guy, fils de Simon de Montfort, qui voulait tirer vengeance de la mort de son père¹.

Quant à Édouard, lorsqu'il eut appris la terrible vengeance que le Seigneur avait exercée contre le roi de Sicile Charles, frère de Louis, jadis roi de France, et lorsqu'il eut considéré que ce désastre n'était pas arrivé sans cause, il se frappa la poitrine et s'écria, en jurant par le sang du Seigneur, son juron ordinaire : « Dussent tous mes compagnons d'armes et
« mes compatriotes m'abandonner, pourvu que j'aie
« avec moi Fowin, le gardien de mon palefroi

Philippe III débarquait à Trapani (20 novembre 1270). Charles d'Anjou, qui avait pris les devants, arriva à temps pour en profiter et pour saisir sur les rochers de la Calabre les armes, les habits, les provisions. « Il attesta froidement, dit M. Michelet, contre ses compagnons, ses frères de la croisade, le droit de bris qui donnait au seigneur de Pécueil tout ce que la mer lui jetait. » Mais ce sont des circonstances que le continuateur peut ignorer. Il n'indique point non plus le retour de Philippe en France. Le nouveau roi traversa toute l'Italie, passa à Lyon, entra à Paris le 21 mai 1271, et le lendemain alla déposer cinq cercueils aux caveaux de Saint-Denis.

¹ Voy. le récit dans Lingard.

« (car le palefrenier d'Édouard s'appelait ainsi),
« j'entrerai à Ptolémaïs, à Aco ou à Acre, et je tien-
« drai ma convention et mon serment, jusqu'à ce que
« mon âme soit séparée de mon corps. » En enten-
dant cela, tous les Anglais qui se trouvaient avec lui
déclarèrent qu'ils voulaient l'accompagner. Bientôt
donc Édouard mit à la voile et navigua vers Acre.
Il y arriva à temps ; car la ville, à ce qu'on assurait,
devait être rendue aux Sarrasins dans les quatre
jours qui suivirent son arrivée. Alors le soudan de
Babylone, qui avait commencé à assiéger ladite cité,
fut frustré dans son espérance, et retourna dans son
pays avec son armée.

Cette même année, Richard, roi des Romains,
frère du roi d'Angleterre, alla où va toute créature,
le 4 avant les nones d'avril, et expira au château de
Berkamsted¹. Son cœur fut porté à l'église des

¹ Rishanger, qui est ordinairement en arrière, donne ici une date anti-
cipée. Tous les historiens placent la mort de Richard en 1272. Il est
vrai qu'il fut pris d'une attaque de paralysie à Kirkham, le 12 décem-
bre 1271 ; et toute l'habileté de ses médecins ne put prolonger sa vie
que de quelques mois. Il venait de faire un voyage dans son royaume
nominal. Le 20 avril 1269, il eut à Worms une entrevue avec les prin-
ces allemands, et il y abolit de concert avec eux les droits exorbitants
levés sur le passage des marchandises par les villes situées sur les deux
rives du Rhin. Il s'était remarié, malgré son âge, à la fille d'un baron
allemand nommé Théodoric de Falquemort (d'autres disent Falkens-
tein et Fauquemont), et s'empressa de revenir en Angleterre, pour
montrer à la cour la beauté de sa nouvelle épouse. Ce mariage, dit-on,
avança ses jours. (Voy. PERTZ et LINGARD.) Pendant son séjour en
Angleterre, Richard exerça aussi les droits impériaux. En 1265, Pierre
de Savoie, qui venait de recueillir la succession de son neveu Boniface,
passa en Angleterre, pour lui demander l'investiture de Chablais et

frères Mineurs d'Oxford, et son corps fut enseveli à Hales, dans l'église des moines de l'ordre de Cîteaux, que lui-même avait construite à ses propres frais.

Ainsi se passa cette année, abondante en fruits de la terre et des arbres, et paisible ; joyeuse pour les infidèles, à cause de la mort du roi de France ; lugubre pour les Siciliens, à cause du désastre du roi de Sicile ; indifférente pour les Anglais qui n'eurent pas à souffrir de ces deux malheurs. — Boniface, archevêque de Cantorbéry, mourut, et les moines élurent leur prieur pour lui succéder.

ÉDOUARD MANQUE DE PÉRIR A ACRE SOUS LES COUPS D'UN ASSASSIN. — FERMETÉ ET MODÉRATION DE CE PRINCE. — L'an de grâce 1272, qui est la cinquante-sixième année du règne du roi Henri troisième depuis la conquête, le même roi passa à Londres les fêtes de Noël avec la reine. Cette année, pendant qu'Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre, prolongeait son séjour à Acre, un certain *admiral de Joppé* (dignité qui chez nous répond à celle de comte), et *Sarrasin de nation*, s'était pris de grande amitié pour Édouard, à cause de sa renommée de vaillance, et lui envoyait fréquemment des lettres et des messages flatteurs, par un certain *Hassatut ou Assisin*, nommé *Anzazim*. Cet homme avait été élevé dès son enfance dans des retraites souterraines¹, où on lui avait appris à se

d'Aoust ; et le chancelier de Richard lui ayant demandé ses titres pour dresser l'acte, le comte répondit en tirant son épée. Le Chablais avait été érigé en duché par Frédéric II.

¹ *Sub terra educatus*, dit le texte. Phrase singulière.

jeter soudainement et sans crainte sur tout prince qui ferait partie des adversaires de sa secte, en lui promettant que, dût-il mourir en cette occasion, il recevrait pour prix de son action une vie nouvelle et les joies du paradis. Cet Assisin étant donc venu trouver Édouard avec des lettres, comme il avait souvent coutume de le faire, feignit d'avoir quelques révélations secrètes à lui confier. Édouard, après avoir fait sortir de sa chambre tous ceux qui s'y trouvaient, s'était appuyé sur la fenêtre et s'amusait à regarder en dehors, lorsque Anzazim, tirant à l'improviste un couteau empoisonné, le blessa à deux reprises au bras, et d'un troisième coup sous l'aisselle. Aussitôt Édouard le renversa à terre avec le pied, et lui arrachant le couteau des mains, s'en servit pour tuer ce scélérat. Mais en lui arrachant le couteau, il se blessa lui-même grièvement à la main, et comme le poison avait pénétré dans ses blessures, elles ne furent guéries qu'à grand'peine, malgré les divers remèdes qu'on y appliqua. Quelques-uns disent qu'Édouard, se sentant blessé soudainement et n'ayant rien sous la main qui pût lui servir à se défendre, se saisit d'un trépiéd qui supportait une table, et avec cette arme cassa la tête à ce misérable. Ayant ensuite appelé ses familiers, il leur raconta le malheur qui lui était arrivé, et il ordonna que le corps du ribaud fût pendu avec un chien vivant sur les murs de la cité, afin que ce spectacle inspirât aux autres une crainte salutaire. Or, lorsque l'admiral eut appris par un messenger qu'Édouard avait été blessé de cette

avoir exercées pendant onze ans, et qui avait ensuite été réélu au même office. En effet, ce prélat, qui était de l'ordre des frères Prêcheurs, était tenu parmi les plus illustres, non-seulement par la sainteté de sa vie religieuse, mais encore par sa science et sa doctrine. Or, avant d'entrer dans son ordre, il avait été recteur ès arts à Paris, et des monuments rédigés en écrits prouvent son habileté dans les arts, principalement en ce qui concerne la grammaire et la logique. Après son entrée dans l'ordre, il s'occupa de l'étude des divines écritures, et des livres originaux des saints pères. Il divisa en courts chapitres presque tous les livres de saint Augustin, et plusieurs écrits d'autres docteurs, en commentant chaque phrase par une brève annotation. On a de lui des traités sur le temps, sur l'universel, sur l'origine¹ des sciences. Ce dernier livre est curieux et utile. Or le seigneur pape lui laissa la faculté de choisir pour recevoir le bénéfice de consécration, celui de tous les évêques catholiques qu'il jugerait à propos de préférer. Robert choisit Guillaume de Bath qui florissait grandement entre tous par sa renommée de sainteté. Il fut consacré par lui à Cantorbéry, le premier dimanche du carême, en présence de onze suffragants.

Cette même année, une dispute s'éleva entre les citoyens et les moines de Norwich, et à l'instigation du diable, les citoyens et la commune de la ville s'emportèrent à un tel accès de fureur, qu'ils livrèrent

¹ Orte. Nous adoptons la variante ortu.

aux flammes cette magnifique église tout entière avec les édifices qui en dépendaient, à l'exception de la chapelle de Saint-Gaultier près de l'infirmerie. Non content d'avoir commis un si grand crime, ils emportèrent avec des mains sacrilèges les vases, les livres et les bijoux que la flamme n'avait pas touchés, ainsi qu'une coupe d'or qui était suspendue au maître autel, et dans laquelle était contenue une hostie consacrée. Le roi Henri, fortement indigné de ce crime, s'écria : « Par la piété que l'on doit au Seigneur, j'irai à Norwich ; j'examinerai cet attentat en personne et je châtierai ces gens-là, selon leurs démérites. » Il envoya donc devant sa face un chevalier justicier appelé Thomas Tryvet¹, qu'il avait créé justicier de la couronne. Conformément à l'urgence du mandat royal et à l'énormité du forfait, un grand nombre d'habitants de Norwich, convaincus de ce crime, furent condamnés à être pendus, attachés à la queue des chevaux, et traînés au lieu du supplice. Quant au roi, il se mit en route pour Norwich aussitôt qu'il le put, après avoir pris avec lui l'évêque de Rochester et Gilbert, comte de Gloucester, et en se faisant accompagner d'un appareil respectable. Quand il aperçut l'église brûlée et consumée tout entière par le feu, il put à peine retenir ses larmes. Or, l'évêque de Rochester anathématisa tous ceux qui avaient trémpé dans cette action détestable. Aussitôt le roi condamna la commune de la ville à une amende de trois mille

¹ Ou Tryvet. La variante ajoute [Thomas].

marcs d'argent, qui devaient être payés à l'église violée dans un délai très-court ¹ et affectés à la réédification de ladite église. Les habitants furent condamnés en outre à restituer une coupe d'or, du poids de dix livres d'or et de la valeur de cent livres d'argent. Le seigneur Guillaume de Brunham était à cette époque prieur de ladite église. Le roi Henri ayant donc tiré une vengeance méritée des sacrilèges habitants de Norwich, résolut de revenir à Londres; mais s'étant arrêté à l'abbaye de Saint-Edmond, il y fut saisi d'une grave indisposition qui ne le quitta plus jusqu'à ce qu'il expirât. Tandis qu'il était malade, plusieurs comtes et barons de la terre, ainsi que des prélats, se rendirent auprès de lui pour assister à ses derniers moments ². Or, il se confessa humblement de ses péchés en se frappant la poitrine, en abjurant le ressentiment qu'il pouvait conserver contre qui que ce fût, et en annonçant le désir de faire pénitence de ses fautes. Alors il fut absous par le prélat ³, ensuite il reçut dévotement le corps du Christ, puis on lui conféra l'extrême-onction de l'église. Enfin, il se fit donner le crucifix ⁴, qu'il adora avec ferveur, en ordonnant que ses dettes fussent payées et que le reste fût distribué aux indigents par portions égales. Lorsque le roi se fut acquitté régulièrement de tous ces devoirs, il rendit son âme au Seigneur. Son corps

¹ Nous rapprochons *proximam* de *terminum*, en lisant *proximum*.

² *Ut transitui interessent*. Sens douteux.

³ S'agit-il de l'abbé de Saint-Edmond ou de l'évêque de Rochester?

⁴ Nous adoptons l'addition pour cette phrase.

fut transporté à Westminster, où il fut honorablement enseveli¹. Il avait régné cinquante-six ans, en y ajoutant le laps de temps qui s'écoule depuis la fête de saint Simon et saint Jude jusqu'à la fête de saint Edmond, pontife, c'est-à-dire vingt jours. Il avait pris pour épouse une noble dame, la fille du comte de Savoie², nommée Aliénor, de laquelle il eut deux fils, Edouard, qui régna après lui, et Edmond, qui fut comte de Leicester et de Lancastre, ainsi que deux filles, à savoir : Béatrix, qui fut mariée au comte de Bretagne, et Marguerite, qui devint l'épouse du roi d'Ecosse. Le roi Henri avait commencé la réédification de l'église de Westminster, mais il ne l'acheva pas. En effet, plus ce roi était considéré comme peu habile dans les affaires séculières, plus il avait de mérite aux yeux du Seigneur, par l'ardeur de sa dévotion ; car chaque jour il était dans l'usage d'entendre trois messes avec le plain-chant. Et comme il désirait en entendre plus encore, il assistait assidument aux messes particulières qui étaient célébrées. Lorsque le prêtre en était à l'élévation du corps du Seigneur, le roi avait coutume de tenir la main du prêtre et de la baiser.

Or, il arriva qu'un jour saint Louis, roi de France, s'entretenant avec lui à cet égard, lui dit qu'il n'était

¹ Henri III était âgé de soixante-quatre ans, étant né le jour de saint Remy 1208. Il expira le 2 avril 1272. Rishanger anticipe encore d'une année et diffère, comme on voit, de la date mensuelle adoptée par Lingard.

² Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'il faut lire *comte de Provence*.

pas toujours indispensable d'assister aux messes, mais qu'il fallait entendre les sermons le plus fréquemment possible. Le roi Henri lui fit cette réponse spirituelle et gracieuse : « J'aime mieux voir souvent mon ami, que d'entendre quelqu'un me parler de lui, dût-il me tenir d'excellents discours. »

Ledit Henri était de moyenne taille, il avait le corps rapu, et sur un de ses yeux la paupière s'abaissait au point de cacher une partie du noir de la prunelle¹. Il était robuste et fort, mais inconsideré dans ses actes. Cependant, comme plusieurs d'entre eux eurent pour lui des résultats fortunés et heureux, beaucoup pensent que le prophète Merlin a voulu le désigner, en parlant du lynx, dont l'œil perçant pénètre toutes choses.

¹ *Partem nigredinis pupillo.* Nous proposons et traduisons *pupilla*.

ADDITIONS.

XLIV.

Année 1258. Voir la page 20 du volume.

ARTICLES QUI DEVRONT ÊTRE OBSERVÉS, SUR LA PROVISION DES ÉVÊQUES D'ANGLETERRE¹. — Il y a trois genres d'articles dont il s'agit présentement.

En effet, il y a certains articles au sujet desquels les prélats ne peuvent en aucune façon garder le silence.

Il y en a d'autres au sujet desquels ils peuvent garder le silence en preuve de charité, mais non par trouble de faiblesse.

Enfin, il y en a d'autres au sujet desquels ils peuvent garder le silence, sans courir risque du salut éternel et sans mettre leurs (?) âmes en péril.

¹ Ils furent promulgués à Merton, le jeudi avant la Saint-Barnabé, 1258. Voy. pour plus de détails les annales de Burton, à cette date. (*Rer. Anglic. Collect. de Gale*, Oxford, 1784.)

Les articles qu'ils ne peuvent dissimuler sans qu'il y ait risque du salut éternel, péril des âmes, subversion de la liberté ecclésiastique et préjudice manifeste des personnes ecclésiastiques, sont ceux qui sont mentionnés ci-après immédiatement.

Comme l'église anglicane, non-seulement contre les droits divins et les statuts canoniques, mais encore contre les libertés à elle octroyées par les rois, les princes et les autres seigneurs du royaume, est écrasée de toutes manières par des entreprises sacrilèges, par de nouvelles irruptions, par des concessions odieuses et par des oppressions exécrables, et que cela ne peut en aucune façon être passé plus longtemps sous le silence de la dissimulation sans qu'il en résulte perpétuel péril d'âmes pour les prélats, pour le seigneur roi et pour les autres seigneurs du royaume, il a été salutairement décidé, sur l'assentiment et le conseil unanime des prélats, des religieux et de tout le clergé de l'église susdite, que les murailles de l'église battue en brèche et ruinée par le choc¹ des machines des puissances séculières, seraient réparées avec une inflexible persévérance par le remède des statuts qui suivent.

Donc, comme il arrive souvent que les archevêques, les évêques et les autres prélats inférieurs sont cités par lettres du seigneur roi, à un tribunal séculier pour y répondre sur des choses qui de toute notoriété appartiennent purement à leurs offices et

¹ *Salutis*. Nous proposons et traduisons *solutis*.

au tribunal ecclésiastique, comme, par exemple, s'ils ont admis ou n'ont pas admis des clercs aux églises ou chapelles vacantes ou non vacantes; s'ils ont institué des recteurs en icelles; s'ils ont excommunié ou déclaré excommuniés ou interdit leurs subordonnés; s'ils ont dédié des églises; s'ils ont célébré des ordres; s'ils ont connu de causes purement spirituelles, à savoir de dîmes, d'oblations, de limites de paroisses et de choses semblables qui ne peuvent en aucune façon appartenir au tribunal séculier; s'ils se sont même enquis des péchés et excès de leurs subordonnés, comme de parjure, de transgression de foi, de sacrilège, de violation et de perturbation de la liberté ecclésiastique, surtout puisque les violateurs d'icelle, ainsi que des libertés octroyées à l'église par les chartes du seigneur roi, encourent par le fait même la sentence d'excommunication; s'ils connaissent entre leurs clercs ou entre laïques demandeurs et clercs défendeurs, en fait d'actions personnelles, au sujet des contrats ou des délits; s'ils n'exhibent pas en tribunal séculier, sur mandement du seigneur roi, les personnes ecclésiastiques; s'ils ne forcent pas les clercs mis à amerciement en tribunal séculier à payer les amerciements de cette espèce, ou s'ils ne les payent pas pour eux; si dans les églises et les chapelles, les évêchés ou les monastères annexes, vacants par la mort ou par la cession des prélats, ils exercent leur juridiction canonique et accoutumée, et s'ils ont fait ou n'ont pas fait quelques autres choses semblables à celles-là, et qui

appartiennent à l'office des ordinaires; nous décidons ¹ que les susdits archevêques, évêques et autres prélats cités de cette façon ne viendront pas, pour qu'on défère à l'honneur qui leur est dû; que les prélats supérieurs écriront au seigneur roi qu'ils ne peuvent obéir aux mandemens royaux de cette espèce, sans qu'il y ait subversion de la liberté ecclésiastique, et que par conséquent ils n'y sont point tenus; que néanmoins ils lui enverront des lettres d'exhortation pour qu'il se désiste désormais de semblables mandats dans l'intérêt du salut de son âme. Si le seigneur roi, méprisant de pareilles exhortations, procède contre eux en les faisant attacher ou contraindre par saisie, qu'alors les vicomtes et tous autres baillis que ce soit les attachant et contraignant par saisie soient excommuniés dans la forme du droit par les mêmes attachés et contraints; que les lieux dans lesquels ils demeurent, et que les terres qu'ils possèdent dans le royaume d'Angleterre, soient mis en interdit ecclésiastique par les diocésains des lieux sur la dénonciation de l'attaché et du contraint; s'ils sont clercs bénéficiers, qu'ils soient privés de leurs bénéfices; s'ils ne sont pas bénéficiers, qu'ils ne soient admis en aucune façon pendant cinq ans à aucun bénéfice ecclésiastique dans le royaume d'Angleterre, s'il arrivait qu'ils fussent présentés à ce bénéfice. Que les clercs qui auront dicté, écrit ou signé des brefs de cette espèce

¹ *Procedemus.* Cette formule, répétée à chaque article, explique le mot *provision* qui figure en tête de ce document.

pour attacher ou contraindre par saisie, et qui auront fourni conseil ou aide, soient excommuniés solennellement et déclarés excommuniés, et que nul des susdits, s'il est suspect pour un juste motif, ne soit admis à aucun bénéfice ecclésiastique, jusqu'à ce qu'il se soit purgé canoniquement à cet égard. Si le seigneur roi ainsi averti ne révoque point des brefs de contrainte de cette espèce, que l'évêque contre qui ce bref aura été dirigé mette en interdit ecclésiastique les terres, les villes domaniales et les châteaux que le roi possédera dans son évêché. Si le roi persévère dans son endurcissement, que les autres co-évêques, regardant la contrainte imposée à l'un d'eux comme commune à tous et même comme une injure commune à l'église, mettent en semblable interdit les cités, les terres domaniales, les bourgs, les châteaux et les villages du même roi, qui se trouveront dans leurs évêchés. Si dès lors il n'a point révoqué dans les vingt jours après cela les brefs de cette espèce, pour attacher et contraindre par saisie, ou qu'il ait appesanti à cause de cela sa main sur l'église, que chaque archevêque et que chaque évêque mette son diocèse en interdit ecclésiastique. Si quelqu'un des évêques est trouvé négligent et mou sur ce point, qu'il soit sévèrement réprimandé par son métropolitain, et s'il persévère dans sa négligence, qu'il soit puni canoniquement par le même métropolitain. Que néanmoins son diocèse soit soumis à l'interdit ecclésiastique, en vertu du consentement et de l'autorité de tous les prélats, ainsi

que de son autorité propre qui contribue à la présente ordination.

En outre, comme il arrive fréquemment que plusieurs clercs se saisissent, par le moyen du pouvoir laïque, d'églises paroissiales, prébendales et ayant charge d'âmes, et sont intrus en icelles sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique, nous décidons que le clerc qui sera ainsi introduit de lui-même sera frappé d'anathème en observant les formes du droit, qu'il sera publiquement déclaré tel par le diocésain du lieu, qu'il sera privé par le fait même de ce bénéfice à perpétuité, et que s'il a persévéré ainsi dans son opiniâtreté pendant deux mois, les diocésains des lieux où il a d'autres bénéfices ecclésiastiques veilleront, sur la dénonciation de l'évêque dans le diocèse de qui il se sera introduit, et dont il aura méprisé l'admonition et l'excommunication pendant le temps susdit, à ce que les provenances de ces bénéfices lui soient retirées jusqu'à ce qu'il ait donné satisfaction convenable. Si le même intrus a persévéré pendant une année dans une sentence d'excommunication de cette espèce, que désormais il ne soit admis à aucun bénéfice dans le royaume d'Angleterre. S'il a été intrus par clerc procureur, qu'on procède de la même manière contre le susdit clerc procureur, et qu'il soit soumis aux peines susdites. Si le procureur de cette espèce est laïque, qu'il soit excommunié dans la forme du droit et qu'il soit déclaré tel publiquement. Que le seigneur absent soit cité, et s'il comparait et ratifie le fait de

son procureur quel qu'il soit en cette partie, qu'il soit soumis aux peines susdites. S'il s'absente par contumace et laisse passer un laps de plus de trois mois, qu'il soit enveloppé dans la sentence d'excommunication majeure, dans le cas où il se trouverait dans le royaume, et qu'il encoure de plus les peines plus haut mentionnées, surtout puisqu'il aura ajouté le mépris au sacrilège. Dans le cas où il se trouverait hors du royaume, qu'on procède de la même manière contre lui après l'avoir cité, et après les délais qu'exigera son séjour en outre-mer. Que l'église et que la prébende dans laquelle l'intrusion a eu lieu soit soumise à l'interdit ecclésiastique. Que les auteurs et les coadjuteurs des intrusions de cette espèce encourrent, s'ils sont clercs, les susdites peines imposées aux clercs, et s'ils sont laïques, qu'ils supportent les peines fixées plus haut contre les laïques. Que les possessions et que les terres de ceux qui auront ainsi contribué à l'intrusion soient soumises à l'interdit ecclésiastique, s'ils n'ont point donné satisfaction dans un mois. Si des intrusions de cette espèce ont été faites en vertu du pouvoir royal, que le seigneur roi soit averti par le diocésain du lieu de les faire révoquer dans le temps convenable ; qu'autrement les terres et les lieux que le même seigneur roi aura dans le diocèse où l'intrusion aura eu lieu soient mis en interdit ecclésiastique. Si une pareille intrusion a été faite par quelque autre seigneur ou homme puissant, qu'il soit réprimé, comme il est dit plus haut, par sentence de suspension et d'excom-

munication, et s'il n'a pas corrigé un semblable attentat dans l'espace de deux mois, que les terres et les lieux qu'il possède dans ce diocèse soient mis en interdit ecclésiastique par le diocésain du lieu.

En outre, comme les excommuniés et ceux qui sont saisis et emprisonnés sur le mandement des prélats, selon la coutume du royaume, sont quelquefois mis en liberté par le roi, et souvent même par les vicomtes et les autres baillis, sans le consentement des prélats et sans avoir donné satisfaction convenable; que la plupart du temps ils ne sont pas saisis, en vertu d'une excommunication de cette espèce; que des lettres royales pour les prendre ne sont point obtenues; que quelquefois même ledit roi et ses baillis communiquent avec des excommuniés de cette espèce, qui ont été publiquement déclarés tels, méprisant ainsi les clefs de l'église à la subversion de la liberté ecclésiastique; nous décidons que les excommuniés, ceux qui auront été pris ainsi et qui auront été mis en liberté de cette façon, pour inspirer plus de haine contre eux, seront excommuniés publiquement et solennellement au son des cloches et à la lueur des cierges, et seront déclarés excommuniés dans les lieux où les ordinaires de ces lieux le jugeront convenable. Les vicomtes et les autres baillis qui les auront mis en liberté sans qu'ils aient donné satisfaction au prélat ou amende à l'église, seront excommuniés publiquement par anathème, et seront déclarés solennellement excommuniés. Si cependant ils ont procédé à cela d'après un

mandat royal, qu'on en agisse plus doucement avec eux, au gré des ordinaires; que les clercs qui auront dicté, écrit ou signé des brefs de cette espèce, ou qui auront fourni conseil et aide, soient punis comme il est dit précédemment plus au long dans le premier remède; que le seigneur roi soit averti de corriger des excès de cette nature, et de se désister de pareils mandats; et si le seigneur roi n'obéit pas à ces admonitions, que le lieu dans lequel le prisonnier était détenu soit soumis à l'interdit ecclésiastique. Si la lettre accoutumée qui autorise à saisir l'excommunié est refusée, que le seigneur roi soit averti par le prélat qui lui aura écrit à ce sujet, d'octroyer cette lettre et de la faire passer. Si le roi ne le fait pas, que les cités, les châteaux, les bourgs et les villages qu'il possède dans le diocèse de celui qui lui a écrit ainsi, soient soumis à l'interdit ecclésiastique par le même prélat. Quant à ceux qui communiquent avec les excommuniés, que l'on procède contre eux selon la censure de la discipline ecclésiastique.

De même, comme les clercs, sans distinction de personne, bien qu'ils n'aient point été surpris en flagrant délit de vol, sont arrêtés et détenus en prison comme des criminels suspects d'une action coupable ou d'un délit en fait de forêts, et ne sont point remis aux ordinaires pour être jugés librement selon les canons; comme aussi les clercs à qui des crimes sont imputés sont exposés à être bannis du royaume s'ils ne comparaissent pas après avoir été cités par-devant des juges séculiers; nous décidons que si les

ils obtiennent une prohibition royale en vertu de laquelle ils déclinent l'examen du juge ecclésiastique au sujet de ce parjure ou de cette violation de leur foi ; nous décidons que si l'impétrant est laïque, il sera réprimé, comme il est dit plus haut, par sentence d'excommunication ; s'il ne s'est point désisté et qu'il se trouve être possesseur de biens immeubles, que sa terre soit soumise à l'interdit ecclésiastique. S'il n'a pas de biens immeubles, que ses mercenaires et les personnes qui ne sont pas à son service par nécessité soient avertis de se retirer d'auprès de lui dans les huit jours ; qu'autrement une semblable sentence d'excommunication soit lancée contre ceux-là. Mais si le coupable est un clerc ou un religieux, que les peines canoniques soient exercées contre lui ; si le clerc coupable a persévéré dans son endurcissement, qu'on procède contre lui selon les peines mentionnées plus haut contre les clercs opiniâtres. Si le demandeur¹ est un laïque ayant fief laïque, et qu'il soit contraint [de se désister?] par corps et par saisie de son fief, qu'on procède contre tous les contraignants, selon qu'ils seront clercs ou laïques, par le moyen des peines qui sont statuées plus haut contre eux. S'il arrive que le demandeur se retire par crainte de la prohibition royale, que le juge, afin que les péchés ne restent pas impunis, procède [néanmoins], en vertu de son office, selon

¹ *Auctor* est pris ici dans le sens d'*actor*, qui même nous semble la bonne leçon.

qu'il lui semblera convenable. Si le juge ayant un fief laïque est contraint par saisie, qu'on procède contre les contraignants et contre le seigneur roi de la manière qui est mentionnée plus haut ; s'il n'a point de fief laïque, que l'évêque ne représente pas ledit juge, et si l'évêque est contraint par saisie, qu'on procède contre le seigneur roi et contre les contraignants, comme il est déclaré plus haut. Que la même chose soit observée dans les prohibitions semblables ; que la même chose ait lieu, même si un troisième messenger arrivait et présentait ou faisait présenter à la traverse une prohibition pareille, pourvu toutefois que celui en faveur duquel elle paraîtra avoir été obtenue l'ait ratifiée de parole ou de fait.

De plus encore, lorsque les prélats, d'après le dû de leur office, s'enquièreient de la discipline des mœurs, des péchés et des excès de leurs subordonnés, le roi, les seigneurs et les autres puissances séculières les empêchent d'exercer leur office dans les choses susdites, en défendant aux laïques, leurs sujets, de prêter serment de dire la vérité sur le mandement des mêmes prélats ; et comme les mêmes seigneurs ne permettent pas que les susdits prélats, dans les causes ou les affaires ecclésiastiques, punissent leurs subordonnés corporellement ou pécuniairement, ou de toute autre manière canoniquement, selon la qualité des personnes et des délits ; nous décidons que néanmoins les laïques seront expressément forcés, par sentence d'excommunication, à

prêter des serments de cette espèce, et à payer toutes les peines pécuniaires quelconques infligées canoniquement par leurs prélats. Que ceux qui empêcheront que des serments de cette espèce ne soient prêtés, ou que les peines pécuniaires ne soient payées, soient réprimés étroitement par des sentences d'interdit et d'excommunication. Si à cause de cela on procède à la contrainte des prélats, que l'on procède contre les contraignants, selon qu'il est dit plus haut. Comme l'office des prélats est entravé d'une façon toute semblable, quand il arrive qu'un Juif ayant commis un délit à l'égard des choses et des personnes ecclésiastiques est cité par-devant eux à ce sujet et au sujet d'autres choses qui regardent en pur droit le tribunal ecclésiastique, nous décidons que le Juif sera néanmoins forcé, par l'interdit du commerce, des contrats et de la communion des fidèles, à répondre dans les cas susdits; de même ceux qui défendront, empêcheront et contraindront, encourront les peines de l'interdit et de l'excommunication.

En outre, comme on place pour surveiller ceux qui se réfugient à l'immunité de l'église [afin d'y trouver un asile] une garde de laïques si étroite que l'on peut à peine les secourir en leur fournissant des aliments, comme souvent ceux qui s'y réfugient sont arrachés violemment des églises, des cimetières et des chemins publics, après qu'ils ont fait serment de s'exiler selon la coutume du royaume, et qu'une fois tirés ainsi dehors, ils sont égorgés avec scélératesse au préjudice de l'immunité ecclésiastique; nous dé-

cidons que ceux qui empêcheront qu'on ne fournisse des aliments aux réfugiés seront réprimés sévèrement par la peine de l'excommunication à la discrétion de l'ordinaire, et que ceux qui les tireront par embûches hors de l'église, du cimetière ou de la voie publique, après qu'ils auront juré de s'exiler, ou ceux qui les tueront une fois tirés ainsi dehors, tandis que les réfugiés sont placés sous la protection de l'église, seront frappés de toutes les peines que mérite le sacrilège. Que l'on ne pose point de gardes dans l'église ou dans le cimetière pour veiller sur ceux qui se réfugient dans l'église, et si la chose a lieu que les gardiens soient réprimés très-étroitement dans la forme du droit par sentence d'excommunication.

D'ailleurs, certains hommes envahissent les biens ecclésiastiques, et troublent et enfreignent les libertés ecclésiastiques; c'est pourquoi nous décidons que les malfaiteurs et les sacrilèges de cette espèce seront déclarés excommuniés par les ordinaires des lieux; que, s'ils perséverent pendant un mois dans leur opiniâtreté, alors leurs terres et les lieux dans lesquels ils demeurent seront soumis à l'interdit ecclésiastique, et que ni l'une ni l'autre de ces sentences ne sera levée jusqu'à ce qu'ils aient satisfait convenablement sur les dommages ou les injures. Si quelqu'un a dépouillé une église de ses possessions ou libertés, qu'il soit soumis aux peines plus haut dites, et qu'une sentence d'excommunication soit prononcée solennellement contre lui dans la forme du droit jusqu'à

pleine restitution et satisfaction convenable. Si les mêmes sacrilèges font attacher et contraindre à cause de cela les juges ou les prélats, que les contraignants, aussi bien que les sacrilèges, supportent les peines souvent dites prononcées contre ceux qui attachent et contraignent.

Outre cela, comme il arrive que les domiciles et les logis des clercs occupés par leurs serviteurs [sont évahis] ¹, que les biens des mêmes clercs trouvés chez eux sont consommés par des sacrilèges de cette espèce, que ceux qui réclament et veulent dérober ces biens au pillage sont couverts d'outrages, accablés de coups, et traités d'autre façon fort ignominieusement, que souvent même les charrettes et les montures domaniales des prélats, des religieux ou des clercs sont saisies sur la voie publique, dans les marchés et quelquefois dans les sanctuaires, et sont emmenées de force pour transporter les bagages, les objets de commerce et les provisions des susdits seigneurs; nous décidons que tous ceux qui auront commis des violences de cette espèce, et tous ces sacrilèges seront excommuniés dans la forme du droit et déclarés solennellement excommuniés, jusqu'à ce qu'ils aient restitué ce qu'ils auront enlevé et emporté, et qu'ils aient donné satisfaction convenable pour les injures commises.

Les clercs et les religieux sont aussi forcés de ven-

¹ *Domicilia et hospitia clericorum suis servientibus occupentur.* On peut aussi entendre : les logis sont occupés par les sergents des latques. — Il y a quelque faute dans le texte.

dre les choses qu'ils ont licitement à vendre, au prix que fixe le seigneur roi, à lui et à ses officiers, et de les livrer malgré eux sans que le prix leur en soit payé; c'est pourquoi nous décidons que ceux qui exerceront de pareilles violences seront forcés, par sentence d'excommunication, de fournir un juste prix ou de restituer la chose ainsi extorquée, et néanmoins de donner satisfaction, comme il convient, pour le sacrilège commis.

De plus, quand le seigneur roi obtient la garde des églises cathédrales ou conventuelles vacantes, il dissipe et consume les biens de ces mêmes églises par le moyen de ses baillis, non-seulement contre les libertés ecclésiastiques, mais encore contre les droits de l'église et la charte de libertés communes, qu'il a donnée; c'est pourquoi nous décidons que le juge ecclésiastique du lieu réprimera les susdits sacrilèges par sentence d'excommunication, jusqu'à satisfaction convenable; que si le roi oppose prohibition, on ne l'épargnera pas non plus; si des sentences pour attacher et contraindre par saisie interviennent, on aura recours aux remèdes plus haut mentionnés contre ceux qui attachent et contraignent.

Fréquemment, les archevêques et les évêques cités par sommation commune à raison de leur patrimoine ecclésiastique, par-devant les justiciers en tournée, ne sont aucunement admis, contre la liberté et la coutume de l'église, quand ils se font représenter par leurs attorners ou par leurs procureurs institués par lettres; il faut donc supplier le seigneur

roi de souffrir que les procureurs ou attorners d'iceux soient admis sur leurs lettres de procurations; et d'enjoindre aux justiciers d'admettre de pareils attorners, s'ils sont munis de lettres convenables. Mais s'ils ne sont point admis après cela, et si le prélat, pour n'avoir pas comparu en personne, est condamné et ensuite contraint par saisie, nous décidons que l'on devra procéder contre ceux qui attacheront et contraindront, comme la chose est mentionnée précédemment.

Les prélats et les clercs sont contraints par saisie de comparaître par-devant les magistrats séculiers pour déclarer en vertu de quel droit ou de quelle garantie ils usent des libertés dont eux ou leurs prédécesseurs, depuis une époque très-reculée, ont usé pacifiquement au nom de leurs églises; autrement on les empêche de jouir des libertés susdites. Nous décidons que ceux qui recevront une citation pareille n'auront pas à rendre compte de leur droit ou de leur garantie; et s'ils sont contraints par saisie à cet effet ou condamnés d'autre part, on procédera contre ceux qui auront condamné et contraint comme il est déclaré plus haut. Si le prélat est retenu, que l'archevêque avec les évêques le réclame et punisse les détenteurs, et s'il n'est point relâché librement, qu'on procède à l'interdit, comme on l'a vu plus haut.

Souvent les princes et les autres fidèles du Christ donnent et concèdent aux églises et aux prélats des possessions et des libertés par leurs chartes, dans les-

quelles est contenue la clause suivante ou une clause semblable : « Je donne , concède et confirme par la présente charte, sans aucune restriction, à telle église ou à tel monastère, et à leurs prélats et ministres, toutes les choses qui appartiennent ou pourront appartenir à moi ou à mes héritiers sur tel ou tel fief ou possession. » Si ensuite une discussion s'élève en tribunal séculier au sujet de quelque article, relatif aux dépendances, qui ne soit pas spécialement exprimé dans ladite charte, les juges séculiers disent que cette charte est nulle et de nul effet, parce que cet article n'est point exprimé nommément dans icelle. C'est ainsi que ce terme *toutes les choses* ne contient rien, à les entendre, que ce qui se trouve exprimé spécialement ; et si l'article de libertés qui donne matière à discussion est exprimé dans la charte spécialement, les mêmes juges disent que la charte elle-même est nulle et ne vaut rien, si l'église ou le monastère n'a pas usé de la liberté qui y est mentionnée. Aussi nous décidons que les justiciers et les autres juges séculiers qui, par une interprétation aussi perverse, auront frustré des églises ou des lieux religieux de leurs possessions ou de leurs libertés, seront avertis par les ordinaires des lieux dans lesquels de pareils jugements seront exercés, de ne pas entreprendre, sous prétexte d'une pareille interprétation, de troubler ou d'intervertir les possessions, les libertés et les droits ecclésiastiques. S'ils n'acquiescent point aux admonitions d'iceux, que l'iniquité des susdits justiciers et juges soit réprimée dans

la forme plus haut mentionnée, selon qu'ils seront clercs ou laïques, par des sentences d'excommunication ou d'interdit.

De plus, quoique le clément roi, les seigneurs et les autres fidèles du Christ aient jugé pieusement à propos de conférer des terres et des possessions aux églises et aux personnes ecclésiastiques en libre, pure et perpétuelle aumône; comme néanmoins les vicomtes et leurs baillis forcent les mêmes personnes ecclésiastiques, à cause des susdites terres et possessions, de faire séquelle à leur cour laïque contre la forme de la donation, l'office de piété et les droits des églises; qu'en outre ils les troublent dans les possessions dont elles ont joui depuis des temps fort longs et une époque reculée, à moins qu'elles ne puissent représenter devant eux les concessions originales ou les chartes qui ont pu être perdues ou détruites par la vétusté ou d'une autre façon; nous décidons que si une contrainte par saisie pour des séquelles de cette espèce est faite par les donateurs et les fondateurs, ou par leurs héritiers, ou par autres successeurs leur succédant de quelque façon que ce soit, ils seront absolument réprimés par les susdites censures ecclésiastiques. Si une contrainte par saisie est faite par quelques seigneurs en chef au sujet de ladite séquelle que l'église ou le monastère n'avait pas coutume de fournir précédemment, que ceux qui forcent et contraignent soient arrêtés d'une semblable manière.

Souvent aussi, quand les laïques décèdent intes-

tats, les seigneurs des fiefs ne permettent pas que leurs dettes soient payées sur les biens meubles d'iceux, ni que des distributions pieuses pour les âmes des défunts soient faites dans l'intérêt de leurs enfants et de leurs parents ou pour d'autres usages, à la disposition des ordinaires; nous décidons que les susdits seigneurs et leurs baillis seront avertis de se désister de pareils empêchements, et que s'ils n'obéissent point aux admonitions, ils seront réprimés par sentence d'excommunication, du moins pour cette portion qui appartient au défunt. Qu'on procède de la même manière contre ceux qui empêchent les testaments des villains¹ et autres gens de condition servile, contre la coutume de l'église anglicane approuvée jusqu'ici.

Enfin, les susdits remèdes s'étendent tant aux griefs présents qu'aux griefs futurs, principalement depuis l'époque de l'excommunication promulguée solennellement à Londres par les prélats, du consentement du roi et des seigneurs du royaume contre les transgresseurs de la charte des libertés communes.

¹ *Ascriptitii* (texte *hic*). On appelait ainsi l'espèce de laboureurs, qui par écrit s'astreignaient à la culture de la terre, promettant d'y rester, d'y labourer et de n'en point sortir. Ils étaient entièrement, jusqu'à leur affranchissement, sous le pouvoir du seigneur du manoir qui avait même droit de les vendre. Il est fréquemment question des *ascriptitii* dans les constitutions siciliennes et dans les chartes des empereurs allemands. Charlemagne et Louis le Débonnaire (*Capit. lib. VI, tit. 416*) prévoient et défendent le cas où les évêques et les prêtres seraient réduits à cette condition servile. (*Gloss. du texte. Voy. aussi DUCANGE, Ascriptitii et Casalagium.*)

Les archevêques et les évêques avec le consentement et l'approbation des prélats inférieurs, des chapitres établis dans les églises cathédrales et conventuelles, ainsi que de l'universalité de tout le clergé d'Angleterre, ont arrêté en commun et en bon accord les dispositions précédentes pour la réformation de l'état de l'église anglicane et la restauration de la liberté ecclésiastique.

XLV.

Année 1258. — Voir la page 50 du volume.

LETRE DU ROI RELATIVE A L'OBSERVATION DES STATUTS D'OXFORD. — « Henri, par la grâce de Dieu, etc., à ses amés et féaux Robert de Roa, Alexandre de Andewill, Geoffroi de Childewik, et Henri de Horwell, du comté d'Hartford, salut. — Comme dernièrement, dans notre parlement d'Oxford, il a été réglé communément que tous les excès, transgressions et injures commis dans notre royaume, seront recherchés par enquête par quatre chevaliers de chaque comté, afin que la vérité soit connue à cet égard, et que les excès soient plus facilement corrigés, lesquels quatre chevaliers devront prêter serment corporel de faire fidèlement la susdite enquête, en pleine assemblée du comté, ou par-devant le vicomte et les coroners, si cette assemblée du comté n'est point tenue prochainement, comme nous l'enjoignons à chaque vicomte; nous vous recommandons en vertu de la fidélité dont vous êtes tenus envers

nous, après que vous aurez prêté préalablement le serment dont nous venons de parler, de vous enquérir avec exactitude dans le comté susdit, sur le serment de bons et loyaux hommes du comté susdit, par lesquels la vérité de la chose puisse être plus parfaitement connue, de tous les excès, transgressions et injures commis depuis les temps passés dans le même comté, par quelques personnes que ce soit ou au détriment de qui que ce soit; et cela, tant sur la conduite des justiciers et vicomtes que de nos autres baillis et de toutes personnes, quelles qu'elles soient. L'enquête qui en résultera, scellée de vos sceaux et des sceaux de ceux par qui elle aura été faite, sera portée à Westminster, dans l'octave de la Saint-Michel, pour être remise par vos propres personnes à notre conseil siégeant en ce lieu. Nous recommandons aussi à notre vicomte du comté susdit, après qu'il aura reçu de vous le serment corporel dans la forme susdite, de faire venir par-devant vous aux lieux et jours que vous lui aurez assignés, d'assez nombreux et de tels chevaliers et autres du même comté, par qui la susdite enquête puisse mieux se faire. Nous ne voulons pas cependant que notre vicomte du même comté, présentement en fonctions, soit compris sous une enquête de cette espèce, à moins que par hasard le susdit vicomte ne se soit trouvé dans la susdite assemblée du comté, parce qu'à cette époque-là nous voulons que l'enquête portée sur lui comme sur les autres. Nous ne voulons pas non plus que dans la susdite enquête on revienne

sur les transgressions ou injures qui ont été terminées d'autre façon par-devant nos justiciers par juste jugement de notre cour, ou qui sont attachées par nos brefs. En témoignage de quoi nous vous envoyons nos présentes lettres patentes. — Fait sous mes yeux à Westminster, le vingt-huitième jour de juillet, l'an quarante-deuxième de notre règne. »

XLVI.

Année 1258. — Voir la page 34 du volume.

4. LETTRES ENVOYÉES AU PAPE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ANGLETERRE. (*La 2^e et la 3^e extraites de l'Auctarium*). — « A son très-saint père en Jésus-Christ, Alexandre, par la providence divine, souverain pontife de la sainte église universelle, la communauté des comtes, seigneurs, magnats et autres du royaume d'Angleterre, avec soumission due, baisement de ses pieds bienheureux. Dernièrement votre sainteté, tant par lettres que par le vénérable homme, maître Herlot; son sous-diacre et notaire, nous a avertis et recommandé d'aider notre seigneur, l'illustre roi d'Angleterre, dans la poursuite du royaume de Sicile, en lui fournissant à cet égard un subside en commun. Quoique précédemment le même seigneur notre roi, sans notre conseil et assentiment, ou plutôt malgré nos réclamations et notre répugnance, eût entrepris cette affaire que nous regardions comme tout à fait impossible pour lui, à cause de la diffi-

culté des conditions et d'autres choses qui regardaient notre état, cependant, par respect pour le siège apostolique et pour vous, nous avons jugé à propos de répondre au seigneur roi que, s'il voulait, avec le conseil de ses seigneurs et magnats, réformer en mieux son royaume déformé de toutes façons en beaucoup de points, et vous, si vous vouliez mitiger en quelque manière les conditions contenues dans votre privilège, lesquelles excèdent les forces dudit roi, à notre tour, d'après un adoucissement et une réforme de cette espèce, nous lui fournirions aide effective en espérant¹; pour l'entreprise, le succès souhaité, afin que le roi pût conduire à bonne fin, par votre² secours, l'affaire qu'il avait entreprise sans nous. Au reste, le susdit seigneur roi, considérant qu'il lui était impossible de soutenir le poids de l'affaire susdite, et que l'état de son royaume était faible, voulut et octroya expressément que ladite réforme provint du conseil des seigneurs et magnats sans lesquels il ne pouvait gouverner son royaume ni poursuivre l'entreprise susdite; à savoir, de telle façon que douze personnes choisies de sa part, et douze autres personnes nommées de la part de l'assemblée générale, disposeraient, statueraient, et même ordonneraient au sujet de l'amélioration et de la réformation du royaume d'Angleterre, ainsi que des affaires concernant ledit royaume, selon

¹ *Optatus eventus negotio speratus*. Nous proposons et traduisons *optatos eventus negotio sperantes*.

² *Vestrum*. Le sens serait bien plus juste en lisant *nostrum*.

qu'il leur semblerait le plus avantageux. Ledit roi, aussi bien que le seigneur Édouard, son fils aîné, promit et affirma, par son propre serment, qu'il observerait inviolablement ce qui aurait été réglé par les susdits vingt-quatre ou par la majeure partie d'iceux. Tous deux devaient aussi faire et procurer sécurité de toute espèce, selon ce que pourvoiraient à cet égard les susdits vingt-quatre ou la majeure partie d'iceux. Mais comme parmi les douze élus de la part du seigneur roi se trouvaient nommés l'élu à Winchester et ses frères, le même élu, peu soucieux de son salut, et s'occupant de la perturbation et de la ruine plutôt que de la réformation du royaume, a sollicité ledit roi et lui a conseillé de tout son pouvoir, en lui promettant une immense somme d'argent (dût-il même arracher à l'église de Winchester ses dernières ressources jusqu'à épuisement), d'abjurer les promesses qu'il avait faites, au mépris de son propre serment, ainsi qu'au grave dommage et à l'irréparable détrimment de son royaume. Comme il ne pouvait accomplir par cette voie le désir de son intention, il a eu recours à d'autres moyens, et il a animé et stimulé, autant qu'il était en lui, le seigneur Édouard et quelques autres des plus nobles de tout le royaume, à la subversion du royaume entier, comme s'il eût conspiré pour la destruction et la ruine irréparable du même royaume; en sorte qu'on pourrait vraiment dire de lui : « Voici l'homme qui a troublé la terre et qui a ébranlé le royaume. » En effet, tandis que ceux qui avaient alors

été nommés pour la réformation y travaillaient avec un soin vigilant, le susdit élu et ses frères, tantôt par des subterfuges, tantôt par d'autres détours variés, retardaient le succès de la réformation susdite. Mais l'iniquité a menti à elle-même ; car plus ils s'efforçaient d'empêcher l'affaire, plus les autres, enflammés du zèle du bien public, travaillaient ardemment et constamment avec des veilles instantes et de sages précautions à la mener à bonne fin. Ils réfléchissaient qu'une ferme et fidèle cohérence ne peut exister là où il n'y a pas une union tenace des volontés, et comme une conglutination des esprits eux-mêmes. Mais ce n'est pas tout. Les ministres et les officiers des frères susdits, qu'on pourrait plutôt appeler des brigands et des satellites, pillaient de toutes parts les pauvres gens, tendaient des embûches aux simples, excitaient les impies, opprimaient les innocents, se réjouissaient dans les choses les plus exécrables ; transportés de plaisir quand ils avaient mal agi, et mettant le comble¹ aux péchés du peuple, ils se livraient à la débauche et trouvaient leur joie dans les larmes des veuves, dans la nudité des orphelins, dans les oppressions des sujets. Leur rage effrénée s'était développée au point que leurs inférieurs ne pouvaient vivre sous leur domination, ni leurs égaux être en rapport avec eux, ni leurs supérieurs au-dessus d'eux leur imposer des bornes. C'est pourquoi, considérant que la république est un corps qui se

¹ *Cumodentes*; évidemment cumulantes.

nourrit par le bienfait du présent divin, qui est dirigé par un signe de la souveraine équité, qui est gouverné par une certaine modération de la raison, et qu'il ne convient pas que dans un même corps il y ait désunion des membres, nous avons appelé et fait appeler par le roi, après beaucoup d'instances et de fréquentes admonitions, le susdit élu et ses frères comme perturbateurs du repos et de la tranquillité du royaume entier, afin qu'ils se présentassent en jugement pour répondre à ceux qui se plaindraient d'eux, selon la coutume et les lois du royaume; de telle façon que deux d'entre eux, à leur choix se présentassent en laissant les deux autres, pour répondre en leur nom et au nom des autres, ou qu'ils sortissent tous du royaume s'ils croyaient que ce parti fût plus avantageux pour eux. Ceux-ci, craignant de subir le jugement que leurs fautes leur avaient attiré, aimèrent mieux sortir du royaume que d'attendre la rigueur d'un jugement; mais ni nous ni le royaume ne serions encore pleinement rassurés à cet égard, si l'élu, à qui nous imputons, à juste titre, la cause de tout ce trouble, revenait en Angleterre; sa présence soudaine pourrait détruire tout ce que notre sollicitude s'est efforcée d'établir avec beaucoup de veilles et des travaux infinis. Aussi c'est un projet bien arrêté parmi nous tous, et c'est un désir ardent chez chacun de nous, qu'une fois chassé, cet homme de schisme, de dissension et de scandale, n'ait plus désormais aucun rapport avec nous. Or donc, le susdit élu et ses frères avaient in-

fatué le roi et le seigneur Édouard, au point que non-seulement leurs insolences restaient complètement impunies, mais encore, ce qu'il y a de pire et ce qu'il est honteux de dire et terrible d'entendre, que si quelqu'un soulevait en jugement un procès contre eux, ou contre l'un d'eux, le roi, bien que tenu de punir le délinquant et de corriger le délit, les soutenait dans leurs méfaits et s'indignait étonnamment contre le plaignant ; que lui, qui devait être un juge propice, devenait, à la suggestion d'iceux, un adversaire et quelquefois même un ennemi terrible ; en sorte qu'appuyés sur le pouvoir et la faveur du roi, ils opprimaient qui ils voulaient, violant damnablement les communautés et les libertés des églises, incarceration les hommes et blessant les clercs, au préjudice de la couronne, à qui seule appartient une incarceration de cette espèce ; enfin, lâchant les rênes à leur perversité, et se déchaînant dans tout le royaume au gré de leur volonté. C'est pourquoi, si l'élu revenait en Angleterre, ce dont Dieu nous garde, nous redouterions avec probabilité des choses pires que ce qui s'est passé. Nous supplions donc votre sainteté, avec toute la dévotion que nous pouvons, d'écarter complètement, si vous chérissez l'unité et la paix du royaume d'Angleterre, qui toujours a été et est bien disposé pour vous, le susdit élu de l'administration de l'église de Winchester qui lui avait été octroyée par la munificence du saint-siège apostolique. Et il vaut beaucoup mieux que cela ait lieu sans scandale, en vertu de la plénitude de votre pou-

voir, que de voir des choses pires arriver à cette occasion, ce dont Dieu nous garde, et que nous soyons forcés, nous vos tout dévoués, d'agir autrement. Or, sachez pour sûr que, quand bien même le seigneur roi et les grands du royaume voudraient cela, la communauté du royaume ne souffrirait, en aucune façon, que l'élu rentrât en Angleterre; car ils séviraient plutôt contre lui que d'attendre les effets de sa cruauté intolérable. Bien plus, il serait onéreux pour tous les habitants du royaume, et dispendieux pour le royaume entier, qu'il perçût des provenances dans un royaume qu'il se proposait de dévaster. C'est ce qu'ont déclaré tous ceux qui connaissent la nature de cette affaire. Sans nul doute, très-clément père et seigneur, nous croyons assez que cela pourra être fait sans scandale, puisqu'il n'a point été consacré comme évêque, mais que seulement l'administration lui a été concédée. Veuillez ajouter une foi pleine et entière à ces choses et à d'autres qui seront exposées à votre sainteté par nos députés, porteurs des présentes, et admettre, s'il vous plaît, à la grâce de votre audience, nos demandes que nous vous faisons remettre par eux. Nous, Richard de Clare, comte de Gloucester et de Hartford; Simon de Montfort, comte de Leicester; Roger Bigod, maréchal d'Angleterre; Humphroi de Bohun, comte d'Héreford et d'Essex; Guillaume, comte d'Albemarle; Jean de Plessets, comte de Warwick; Hugues Bigod, justicier d'Angleterre; Pierre de Savoie, Jean, fils de Geofroi, Jacques d'Audeley et Pierre de Montfort; au

nom de toute la communauté, avons apposé nos sceaux aux présentes lettres, en témoignage des choses susdites. Que le Très-Haut vous conserve sain et sauf pendant les temps les plus éloignés. »

Détails particuliers. — Les seigneurs, redoutant donc que l'élu à Winchester ne se rendit à Rome et ne parvint à obtenir sa consécration en promettant des sommes considérables au pape et aux cardinaux, ce qui l'aurait rendu plus puissant pour nuire, se choisirent quatre chevaliers habiles, éloquents et dignes de foi, pour porter à Rome la susdite lettre et la présenter à toute la cour romaine. Cette lettre annonçait, dans son contenu, qu'on devait ajouter foi pleine et entière à ce qu'ils diraient. Ils emportaient, sur les sommes que le susdit élu avait cachées, mille marcs pour leur servir de soulagement dans leurs fatigues et pour subvenir à leurs provisions de voyage et aux autres choses nécessaires. Quand ils furent venus à Paris, pour ensuite passer les Alpes, l'un d'eux, à savoir [Pierre Branche]⁴, tomba malade et mourut. Ils s'en affligèrent grandement. Néanmoins les trois autres continuèrent leur voyage commencé. Arrivés à Rome, ils exposèrent pleinement au seigneur pape la cause de leur voyage, ajoutant quelques autres énormités et méfaits détestables que le susdit élu et ses frères avaient commis, par exemple leurs homicides, leurs ra-

⁴ Nous nous reportons au texte de la chronique : le nom manque ici.

pires, leurs diverses injustices et oppressions, sans que le roi eût voulu réprimer leurs excès. Ils ne passèrent pas sous silence la grande injure qui avait été faite à maître Eustache de Lynn, official du seigneur archevêque de Cantorbéry, attentat auquel avaient assisté tous les frères susdits ou la partie majeure d'eux, et pour laquelle très-grave offense tous ceux qui avaient pris part à un si grand crime avaient été excommuniés dans toute la province de Cantorbéry et à Oxford devant l'université. Ils racontèrent aussi comment l'un des frères, à savoir Geoffroi, avait fait rôti un cuisinier du roi, et l'avait torturé jusqu'à la mort par des tourments raffinés.

En entendant cela, tous les assistants, se bouchant les oreilles, furent saisis de stupeur.

— *Autre lettre du baronage au pape.* « A leur très saint père, etc. Si la très-sainte et sacrée église romaine récompensait avec une gratitude convenable les mérites de nos ancêtres qui, parés des fleurs des vertus, ont fondé magnifiquement tant d'églises, qui les ont inféodées très-libéralement après les avoir construites à leurs frais, et qui ont été enflammés totalement par l'amour ainsi que par l'agrandissement de l'église de Dieu et des personnes ecclésiastiques, comme il est facile de l'examiner, d'après le témoignage d'œuvres louables qui doivent rester dans tous les siècles; elle nous accorderait spécialement un secours particulier de faveur, nous ouvrirait libéralement le sein de sa munificence pater-

nelle, et ne troublerait en aucune façon notre paix et la tranquillité du royaume d'Angleterre, mais tâcherait de nous procurer cette paix par des affections sincères dans le Seigneur et par tous ses efforts; quand surtout nous sommes, selon nos moyens, les observateurs de la foi de nos pères, et que nous désirons être les imitateurs de la dévotion qu'ils ont témoignée envers les églises et les personnes ecclésiastiques. Mais si ce que nous avons appris maintenant par les fréquentes insinuations de votre lettre est vrai (nous vous le disons sans vouloir vous offenser et en vous en demandant pardon), nous craignons que vous ne nous payiez point de retour comme il conviendrait; car évidemment pour les mérites de notre empressement à exalter l'église, vous nous donneriez en échange la matière et la semence d'une douleur inquiète, si cette pierre d'achoppement, ce fondement de scandale, à savoir Adhémar, jadis élu à l'église de Winchester, ce fabricant de mensonge, cet homme qui ne peut souffrir le grand jour et qui rôde dans les ténèbres attiré par un gain honteux, cet ennemi de la justice et de la paix du royaume d'Angleterre, qui est altéré spécialement de notre sang qu'il a versé jusqu'ici, cet homme condamné par sentence royale, et qui est voué à la mort partout où il sera trouvé dans le royaume, était détaché de votre côté et envoyé en Angleterre pour nous écraser et nous effrayer, grâce à ses fausses suggestions et à son habileté à supprimer la vérité; surtout puisque ledit Adhémar n'a point été ex-

pulsé du royaume, mais s'est retiré de lui-même, n'ayant pas osé attendre l'exhibition de la justice, qui était due à chacun d'après les serments du roi et des seigneurs, quoique lui et ses frères eussent été maintes fois requis à cet égard. Ne conviendrait-il pas au royal sacerdoce, après avoir examiné pleinement les détails de ce qui s'est passé, après avoir appelé ceux qui doivent être appelés, et écouté ceux qui doivent être écoutés, et spécialement les députés de notre seigneur roi, du royaume, et de l'église de Winchester, de procéder dans une affaire si importante sans offenser le droit, et de ne pas permettre qu'il se précipite si cruellement sur nous en agitant sa lance terrible et foudroyante? Pourquoi (si ce qu'on nous rapporte est vrai) les mensonges et les fausses insinuations d'une seule des parties pénètrent-ils dans la profondeur de votre sagesse? Pourquoi vous laissez-vous troubler par des instances importunes, vous prince de l'église et pasteur des brebis du troupeau du Seigneur, vous à qui il a été dit dans la personne du bienheureux Pierre: « Fais paître mes brebis, » et qui devez les gouverner, non dans votre force qui est grande et que nous reconnaissons assez, mais dans le zèle de la justice, dans la multitude de vos miséricordes et dans l'esprit de douceur¹? Réfléchissez que le Seigneur ne se com plaît² pas dans le feu ou dans l'ébranlement de la terre, ou dans un souffle violent qui renverse les

¹ Passage tout à fait mutilé; nous donnons le sens probable.

² Nous ajoutons *complacet*: le verbe manque.

montagnes, mais plutôt dans le léger sifflement d'un doux zéphyr. Nous regardons indubitablement l'arrivée d'Adhémar comme l'éclipse générale ou de sa vie ou de la nôtre, parce qu'il nous a tous frappés de mort dans la personne du noble homme et de notre très-cher cousin le seigneur Guillaume de Clare, homme vaillant, circonspect et recommandable par d'excellentes mœurs. C'est là un dommage irréparable! voilà ce qui nous cause une affliction sans mesure, ce qui nous arrache des larmes continuelles. Pourquoi donc de nouvelles afflictions viennent-elles accabler des cœurs déjà affligés? Quelle utilité, saint père, y a-t-il dans notre sang? C'est pourquoi nous supplions dévotement votre paternité de nous considérer paternellement d'après la circonspection inquiète du siège apostolique, avec un sourcil moins sévère et des regards sereins, et de pourvoir à notre paix et à celle du royaume d'Angleterre, selon les choses susdites, afin que, sous l'abri de vos ailes et sous la protection apostolique, nous jouissions dans nos patrimoines d'une tranquillité souhaitée. Or, si nos ennemis viennent se mêler imprudemment à nous, nous ne voyons pas que votre paternité puisse être offensée, mais nous pensons au contraire qu'elle devra souffrir patiemment que nous réprimions selon nos forces leur méchanceté effrénée. Que votre paternité veuille bien peser ce que nos députés susdits exposeront en présence de votre sainteté, parce qu'ils doivent montrer auprès d'un père pieux et d'un auditeur qui ne peut être que

bienveillant, non point le menaçant orgueil du cerf ou la rébellion du corbeau, mais faire entendre le gémissement de la tourterelle ou le murmure de la colombe. Que le Très-Haut vous conserve, etc. »

Autre lettre. — « A leur révérend père en Jésus-Christ, le seigneur Alexandre, etc. — De même qu'il faut que celui qui a soif ait recours à une source vive quand les ruisseaux sont desséchés par la chaleur, de même les opprimés se réfugient vers la clémence de votre siège, quand la justice est violée par la puissance. C'est pourquoi, en effet, Dieu a préposé en sa place votre béatitude au gouvernement du monde, afin qu'en abaissant par sa vertu propre les cornes que dressent les superbes, elle élève les humbles accablés par le pouvoir des hommes violents. Comme donc l'élu à Winchester s'enorgueillit d'une si grande affluence de richesses, qu'il s'imagine que personne ne peut être son supérieur ni même son égal, il suit dans ses actes plutôt le mouvement impétueux de son esprit que le jugement de la raison, pensant que les choses illicites lui sont permises, et considérant les choses de Dieu comme bonnes à laisser derrière lui. Aussi nous savons que dernièrement il a commis des injustices atroces envers un certain homme, Jean, fils ⁴ de Geoffroi, qui est noble et puissant parmi nos compatriotes, à cause desquelles injures les seigneurs du royaume se sont

⁴ *Fratri*, nous proposons *filio*. Jean Fitz Geoffroi figure au premier rang des barons soulevés : c'est celui qui a signé la première lettre.

scandalisés violemment contre lui , se remettant en mémoire les précédentes actions dudit élu. Or il a envahi sans motif, hostilement et à main armée, la terre dudit Jean , le pillant dans ses biens personnels et dans ceux de ses hommes. Le seul prétexte qu'il mettait en avant pour cette agression , c'était que dans le diocèse de Winchester , dans lequel il ne souffre pas que personne soit pourvu en vertu de l'autorité apostolique , un certain cleric avait été pourvu , en vertu de votre autorité , d'une église appartenant au patronat dudit Jean. Le même Jean avait aussi donné son assentiment à cette provision par respect pour votre siège. Mais les satellites de sa tyrannie ne se tinrent pas pour satisfaits de rapines exercées sur des particuliers, s'ils ne portaient irrévérencieusement leurs mains souillées sur les choses divines ; car ils envahirent, après avoir brisé les portes, l'église elle-même dans laquelle les habitants du lieu s'étaient réfugiés par crainte des hommes d'armes, la violèrent par le sang de plusieurs, la dépouillèrent de ses livres et de ses vêtements sacrés, et en outre la profanèrent en enlevant les portes qu'ils emportèrent. Aussi l'élu, qui, à raison de sa naissance et de son office, devrait être la lumière de la patrie et un miroir d'honnêteté, est devenu une pierre d'achoppement, au commun scandale de la religion. C'est pour cette cause que nous supplions ardemment votre paternité, en fléchissant les genoux, de réfréner la malice dudit élu par des remèdes convenables, de peur que la contagion de

la révolte ne gâte les autres par l'exemple, afin que lui-même, qui ne respecte personne, comprenne, en étant châtié, qu'il est soumis au siège apostolique qu'il a particulièrement outragé par cet attentat. Que le Très-Haut vous conserve, etc. »

2. RÉPONSE DU PAPE ALEXANDRE IV (*extraite de l'Auctarium*). « Alexandre, évêque, etc., à nos chers fils les nobles hommes conseillers de notre très-cher fils en Jésus-Christ l'illustre roi d'Angleterre, et aux autres grands et seigneurs du royaume d'Angleterre, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu gracieusement et affectueusement, comme il convenait, nos vénérables frères les archevêques d'York et de Cantorbéry¹, et nos chers fils maître Rustand, notre chapelain, et maître Jean Clarel, chanoine de l'église de Wells, ainsi que le noble homme Guillaume de Huntingdon et frère Guillaume, ordinaire chevalier du Temple, députés que notre très-cher fils l'illustre roi d'Angleterre et vous-mêmes avez envoyés en notre présence, aussi bien que les lettres qu'ils ont eu soin de nous présenter de la part dudit roi et de la vôtre; et nous avons remarqué avec attention et compris avec diligence tant les choses que contenaient lesdites lettres que celles que les mêmes députés (dont nous pouvons de toutes façons en bonne conscience recommander la grande diligence, la sollicitude et la prudence à l'égard des affaires qui leur

¹ *Ebrendunensem* et *Caratasiensem* sont inadmissibles; nous proposons et traduisons *Eboracensem* et *Cantuarensis*.

ont été confiées) ont exposées devant nous et devant nos frères , parce que l'excès de cet amour particulier avec lequel nous embrassons ledit roi et vous spécialement, fait que nous recevons avec allégresse les députés dudit roi et les vôtres, et que nous écoutons volontiers ce que vous nous faites savoir. Certes, les mêmes députés ont insisté auprès de nous de la part du roi et de la vôtre avec des supplications discrètes, attentives et fidèles, sans absolument rien omettre de tout ce qui pouvait rendre efficaces les demandes royales et les vôtres, afin que pour la publication et la confirmation de la paix , qui avait été réformée entre le susdit roi et notre très-cher fils l'illustre roi de France, pour la réformation aussi, le bien salubre et le prospère état du royaume d'Angleterre, ainsi que pour régler plus avantageusement de concert avec le susdit roi d'Angleterre et avec nous¹ les mesures à prendre pour l'affaire du royaume de Sicile, nous eussions soin de détacher quelqu'un de notre côté , à savoir un cardinal de l'église romaine , et de l'envoyer après lui avoir confié office de pleine légation sur les choses susdites. Ils nous ont aussi proposé et allégué, tant publiquement qu'en particulier, une foule de causes diverses et urgentes qui faisaient qu'une demande de cette espèce ne pouvait être rejetée en aucune façon. Or, nous avons toujours souhaité, chers fils de prédilection , et nous avons attendu avec anxiété, parmi les autres choses qui sont désirables pour notre cœur, que celui dans

¹ *Nobiscum* : nous lirions volontiers *vobiscum*.

la main de qui sont les pouvoirs de tous et les droits de tous les royaumes, inclinât vers la paix les cœurs de ces éminents princes du siècle, qu'il associât par les liens de la concorde leurs esprits en discorde, et que, par la grâce de sa bénignité douce et insinuante, il apaisât leurs âmes en leur faisant chasser bien loin les haines et abjurer les rancunes. Aussi, comme le Dieu tout-puissant a satisfait pleinement à nos desirs en cela, nous lui en rendons des actions de grâces multipliées, et nous insistons auprès de lui par supplications de cette espèce pour qu'il fasse que des paix et des concordes de cette espèce soient affermiées par de profondes racines dans les cœurs des mêmes rois. Quant à la réformation de l'état du royaume d'Angleterre, qui a été surtout procurée, à ce qu'on dit, par ceux qui se sont montrés fermes et enflammés dans leur dévotion envers nous et envers l'église, et qui s'efforcent encore d'exercer les œuvres de justice et de défendre de toutes leurs forces la liberté ecclésiastique, si une réforme de cette espèce, comme on l'espère, a été faite et réglée pour la louange de Dieu, l'exaltation de l'église, l'honneur et l'avantage dudit roi d'Angleterre, l'état prospère et tranquille de son royaume, nous aussi nous nous en réjouissons merveilleusement fort, et la mère église romaine tout entière est transportée de joie; elle est résolue d'un ferme propos et se propose avec une intention stable d'appuyer, le Seigneur aidant, une réformation de cette espèce par des faveurs convenables, et de la fortifier de tout son zèle. Et ce n'est pas

sans raison, puisqu'elle regarde les avantages du susdit royaume comme les siens propres, et qu'elle pense que les bons succès qui arrivent au susdit royaume lui arrivent à elle-même. En effet, de ce même royaume sont toujours sortis des rois catholiques qui, revêtus des titres éclatants de la foi et de la dévotion, ont eu soin de se montrer de toutes façons agréables à Dieu par les mérites de leur pieuse conduite et aimables pour l'église susdite par les œuvres de l'obéissance et de l'humilité. La même église a toujours vu et voit naître de ce royaume des fils de bénédiction et de joie, des fils puissants par les actions et par la renommée, des fils même qui lui fournissent aide et faveur opportunes. C'est là un royaume gracieux, magnifique et précieux que Dieu a béni en toutes choses. Ce royaume est un agréable et fertile champ de dévotion, à la défense et à la culture duquel la susdite église est tenue de songer avec plus d'attention et d'administrer le secours d'un zèle plus prompt, afin qu'il exhale par dévotion sincère l'odeur ordinaire de pureté, et qu'il produise par foi intègre le fruit de constance qu'on attend de lui. Cependant l'affaire du royaume de Sicile, qui depuis si longtemps languit évidemment dans les mains du susdit roi d'Angleterre, non sans qu'il en résulte dommage pour le même roi et grand détriment pour la susdite église, n'a point été jusqu'ici conduite par le même roi selon la plénitude de notre désir (ce que nous rappelons avec peine), et à bien considérer les forces dudit roi, on ne peut es-

pérer, d'après ce que nous voyons et d'après ce que les susdits députés nous ont exposé, au sujet de ladite affaire, qu'elle puisse être utilement menée à sa fin. Aussi réfléchissant ¹ qu'il n'était pas avantageux à l'église, ni même au roi d'Angleterre, d'envoyer un légat pour cette affaire dans laquelle (comme nous croyons que vous le savez), il n'y a eu aucun défaut de notre part, tandis qu'elle a manqué entièrement par la faute dudit roi; après avoir tenu conseil et avoir longuement délibéré avec tous nos frères sur les choses susdites, nous avons répondu aux susdits députés, sur la volonté unanime des mêmes frères, que maintes et maintes fois, au delà même de ce qui aurait été avantageux à l'église, nous avons prorogé, par la pure grâce du siège apostolique, et sur l'instance dudit roi d'Angleterre, les termes qui avaient été fixés par nous à diverses époques pour la poursuite de ladite affaire, en suspendant de terme en terme les peines contenues dans le privilège apostolique rédigé au sujet de la concession dudit royaume de Sicile, et en envoyant et renvoyant au même roi de fréquentes députations; qu'à tous les termes de cette espèce ledit roi d'Angleterre avait absolument manqué à l'exécution des conditions sous lesquelles ledit royaume de Sicile avait été octroyé à son fils; qu'à cause de cela l'église était dès lors libre d'ordonner, de disposer et d'agir, à l'égard dudit royaume de Sicile, selon le bon plaisir de sa

¹ *Non attendentes; nous lisons nos attendentes.*

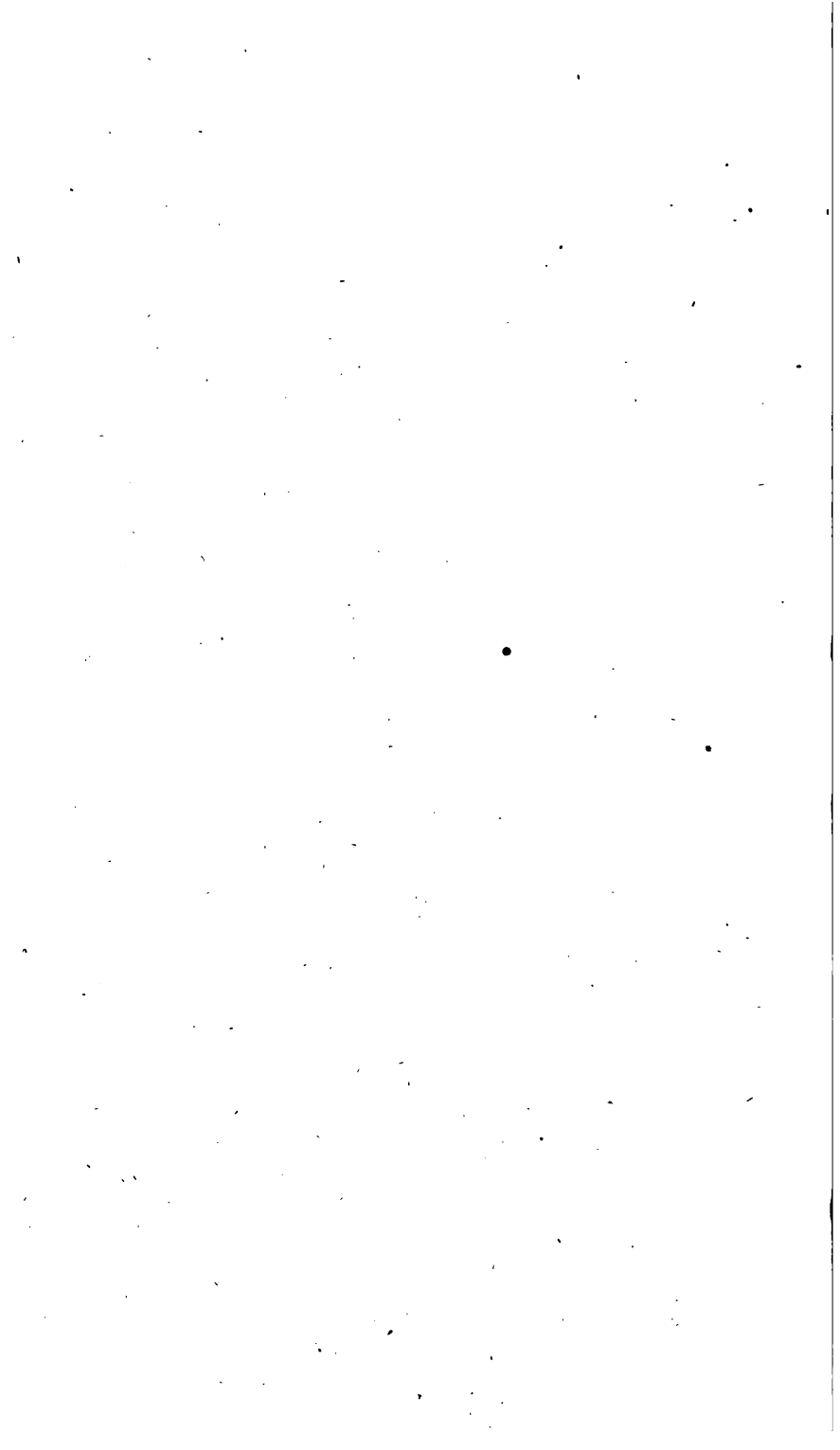
volonté, et même de traiter de l'affaire dudit royaume de Sicile avec d'autres personnes avec lesquelles elle pourrait améliorer sa condition en ce qui touchait ladite affaire; qu'enfin nous ne donnerions aucun légat à l'occasion de l'affaire dudit royaume de Sicile. Nous avons dit cependant aux députés que, tout en déclarant l'affaire dissoute, d'après le mode d'exécution contenu au susdit privilège, nous ne dissolvions pas, ni ne rompions la susdite affaire déjà conclue et continuée jusqu'ici avec le même roi d'Angleterre; que nous n'avions encore traité avec aucun roi, ou prince, ou autre personne quelconque, au sujet de ladite affaire, mais que nous étions absolument libre d'entreprendre aussi et de poursuivre un traité sur ce point d'après notre bon plaisir et notre volonté avec tous ceux qui voudraient traiter de la même affaire avec nous; que si ledit roi d'Angleterre et son fils accomplissaient pleinement et efficacement envers nous toutes les conditions susdites et principalement celle qui porte sur les dettes des usures, et s'engageaient à payer intégralement ces dettes qui, semblables à un gouffre onéreux, tourmentent, accablent et écrasent la susdite église, avant qu'un traité de cette espèce fût conclu avec aucun roi ou avec quelques rois, ou princes, ou autres personnes, nous les préférerions très-volontiers en cette affaire à tous les rois et princes de la terre, tous tant qu'ils sont, quand même ils seraient très-chrétiens et très-dévoués envers nous et envers l'église. Or, en vertu de la bénignité accoutumée et de la

grâce spéciale que nous témoignons au roi et au royaume d'Angleterre, nous avons jugé à propos de suspendre jusqu'au bon plaisir de notre volonté. les sentences d'excommunication que ledit roi, et d'interdit que son royaume avaient encourues d'après la teneur du susdit privilège, parce que le même roi avait fait défaut. Comme enfin les susdits députés insistaient ordinairement et fermement auprès de nous, afin que nous accordassions un légat pour les deux articles restants ; à savoir, pour la publication de ladite paix, et aussi pour l'affaire de la susdite réformation, en ajoutant à leurs instigations des raisons multipliées et efficaces pour cela ; comme notre dessein a été jusqu'ici et est encore d'écouter toujours volontiers et d'exaucer favorablement autant que nous le pouvons faire, selon Dieu, les demandes dudit roi d'Angleterre et les vôtres, parce qu'entre tous les autres princes de la terre nous portons le susdit roi, notre bien-aimé, dans les entrailles de notre cœur ; comme nous voulons aussi ne rien refuser à lui ou à vous qui puisse être octroyé sans qu'il en résulte mauvais renom ou grave péril, nous avons jugé à propos de répondre aux mêmes députés, après avoir de nouveau tenu conseil avec nos frères, que nous avons pesé avec une délibération prudente les choses qui nous avaient été exposées, que nous ne refusions en aucune façon d'envoyer un cardinal légat, puisque, dès qu'il s'agissait du bien, du salut et de l'état prospère dudit royaume d'Angleterre, nous ne refuserions pas d'exposer notre

propre personne aux fatigues et aux dommages, si la nécessité l'exigeait; que cependant, comme il n'y avait dans ces derniers temps qu'un petit nombre de cardinaux dans la susdite église romaine, nous voulions, avant d'envoyer un légat, être plus pleinement instruit et devenir complètement certain au sujet de l'état du même royaume d'Angleterre; qu'aussi, par cela que la publication de la susdite paix, pour laquelle un légat nous était spécialement demandé, aurait peut-être lieu avant que le légat pût parvenir en France, l'envoi d'un légat de cette espèce nous semblait, pour le moment, devoir être nécessairement différé. C'est pourquoi, comme à cause du bien dudit roi et du royaume d'Angleterre nous avons reconnu qu'il était avantageux que les susdits députés restassent auprès du susdit saint-siège, jusqu'à ce qu'on eût obtenu une réponse sur ces articles dudit roi et de vous, eux-mêmes, après avoir compris plus pleinement toutes les choses susdites, et avoir reconnu nos intentions pures et sincères sur ce point, se sont déterminés, en se conformant à notre bon plaisir en cela, à attendre auprès du même siège votre réponse certaine et plénière sur ces choses. C'est pourquoi nous vous avertissons et prions tous tant que vous êtes, en vous exhortant attentivement et en vous adressant des recommandations par ce rescrit apostolique, de tourner avec diligence et attention vos yeux vers les choses susdites, de considérer tout avec discrétion, et de ne pas ressentir de la contrariété de ce que nous différons d'en-

voyer un légat pour le moment. Car si vous avez soin d'éclaircir sagement toutes les choses susdites en général et en particulier, nous ne doutons en aucune façon que notre réponse que nous avons faite aux mêmes députés, sur l'avis de nos susdits frères, ne soit regardée par vous comme raisonnable et valable, quand vous aurez examiné comme il convient toutes les circonstances. Ayez soin aussi de nous faire connaître en détail, distinctement et expressément, l'état du même roi et royaume d'Angleterre, votre propre état et tout ce qui le concerne, ainsi que les volontés et les vœux du roi et les vôtres, au sujet du légat demandé. En effet, comme nous tenons ledit royaume d'Angleterre, ainsi que le Très-Haut le sait, en toute plénitude de notre affection et de notre bienveillance, et que nous sommes délecté spécialement par tous ses avantages et ses heureux succès; comme même la susdite église romaine a employé à toutes les époques diverses, et se propose d'employer incessamment œuvre et aide efficaces, autant qu'elle le pourra, pour la conservation du même royaume, nous voulons que vous sachiez que, dans toutes les choses qui regardent l'exaltation du trône royal, vos avantages et les communs avantages du même royaume, vous trouverez prompt et prête, Dieu aidant, notre faveur et celle du susdit saint-siège; de telle sorte que, si la chose devenait nécessaire et opportune, vos désirs touchant l'envoi d'un légat seraient pleinement satisfaits. Au reste, quant à ce que les mêmes députés ont exposé par-de-

vant nous et nos susdits frères contre l'élus à Winchester, si ces choses sont vraies, nous nous en affligeons grandement, et nous en sommes troublé, parce que nous désirons que les fidèles du Christ, tous tant qu'ils sont, et spécialement les personnes ecclésiastiques et haut placées, soient dirigés vers le Seigneur et marchent dans la voie de ses commandements. Mais comme aucun défenseur légitime n'était constitué auprès du même siège pour le parti du même élu, on n'a pu procéder de droit sur ces griefs; cependant nous ferons justice, car nous la devons à tous. Outre cela, comme vous devez être inquiets, vigilants et attentifs pour procurer les utilités et augmenter les avantages des susdits roi et royaume d'Angleterre, et bien que la plénitude de votre zèle n'ait pas besoin que nous y ajoutions nos exhortations, nous avons cependant jugé à propos, par la tendre affection que nous portons audit roi, de vous solliciter et de vous animer au nom du Seigneur Jésus-Christ, afin que vous ayez soin, si vous comptez sur la faveur et la grâce de Dieu, du susdit saint-siège et de nous-même, d'observer la fidélité et la révérence dues envers le même roi, prince très-dévoit en tous points et très-chrétien, envers notre très-chère fille en Jésus-Christ, l'illustre reine d'Angleterre, son épouse, et envers leurs enfants; sachant bien que dans tous les temps à venir vous nous trouverez, nous et nos susdits frères et toute l'église romaine, grandement obligés pour cela envers vous et les vôtres. »



NOTES.

Note I. — Voir la page 5 du volume.

Lorsque le grand conseil national se fut réuni à Oxford, le 44 juin 1258, cette assemblée, la première, dit M. Guizot¹, à laquelle ait été donné officiellement le nom de parlement, avait à statuer sur une foule de griefs. Les principaux, énumérés dans les Annales de Burton, étaient relatifs aux successions et héritages, à l'or de la reine, à la garde des châteaux et des ports, aux mariages, aux forêts, aux usurpations des religieux, aux échutes et amendes, aux fermes des vicomtes, aux amerciements, à la démonstration d'anglaiserie, au droit de prise royale, à la suite de cour, aux abus commis par les Juifs, les caursins et les usuriers, aux douaires, aux brefs directs. Ces questions de détails, dont la solution devait régulariser les relations féodales du roi et de ses vassaux,

¹ *De l'origine du système représentatif en Angleterre*, sixième essai, chap. III.

étaient dominées par un intérêt plus grave encore : il s'agissait de déterminer la part qu'obtiendrait désormais le parlement dans la nouvelle constitution de l'état.

L'aristocratie anglaise procéda à cette réforme avec plus d'accord et de vigueur qu'elle n'en avait généralement montré depuis l'obtention de la grande charte. Les barons commencèrent par nommer grand justicier Hugues Bigod, frère du comte de Norfolk, et imposèrent au prince Édouard quatre conseillers : Jean de Bailleul, Jean de Gray, Étienne Longue-Épée et Roger de Monthaut. Ils s'unirent aux moines de Saint-Swithun pour faire déposer Adhémar de la Marche, préluant ainsi à l'expulsion des Poitevins ; puis ils s'occupèrent de choisir les vingt-quatre commissaires qui devaient ordonner, rectifier et réformer l'état du royaume, conformément à l'engagement écrit que Henri III avait été forcé de promulguer le mois précédent¹. Quatre chevaliers loyaux par comté furent chargés de recueillir toutes les plaintes contre les vicomtes et les autres officiers du roi ; et les principes d'après lesquels ils devaient diriger cette enquête leur furent tracés dans une provision qui figure en tête du document suivant. (*Annales de Burton*, p. 413 et suivantes).

Commissaires nommés par le roi.

Le seigneur évêque de Londres.
 Le seigneur élu à Winchester.
 Le seigneur Henri, fils du roi d'Allemagne.
 Le seigneur Jean, comte de Warenne.
 Le seigneur Guy de Lusignan.
 Le seigneur Guillaume de Valence.
 Le seigneur Jean, comte de Warwick.
 Le seigneur Jean Mansel.
 Frère Jean de Darlington.
 L'abbé de Westminster.
 Le seigneur Henri de Wingham.
 N.

Commissaires nommés par les barons.

Le seigneur évêque de Worcester.
 Le seigneur Simon, comte de Leicester.
 Le seigneur Richard, comte de Gloucester.
 Le seigneur Humfroi, comte de Hereford.
 Le seigneur Roger Maréchal.
 Le seigneur Roger de Mortemer.
 Le seigneur Jean, fils de Geoffroi.
 Le seigneur Hugues Bigod.
 Le seigneur Richard de Gray.
 Le seigneur Guillaume Bardolf.
 Le seigneur Pierre de Montfort.
 Le seigneur Hugues Despencer.

¹ En date du 2 mai 1258. Cet acte est rapporté par Rymer, *Fœdera et conventus*, tom. I, pag. 655.

S'il arrive que quelqu'un d'eux soit dans l'impossibilité d'assister [aux délibérations], que les autres élisent qui ils voudront pour continuer l'affaire nécessaire ¹.

Ceo jura le commun de Engleterre à Oxenford.

Nus tels e tels fesum a saver a tute genz ke nus avum juré sur seintes Evuangeles, e sumus tenuz ensemble par tel serment e premettuns en bone fei ke chescun de nus e tuz ensemble nus entre eiderums, e nus e les nos cunte tute genz, dreit fesant e ren pernant, ke nus ne purrum sanz meffere, salve la fei le Rei e de la corune. E premettuns sur meime le serment ke nul de nus ren ne prendra de tere ne de moeble, par que cest serment pourra estre disturbé, u en nule reu empeyre (*empêché.*) E si nul fet encontre ceo, nus le tendrums a enemi mortel.

Ceo est le serment a vint e quatre.

Chescun jura sur seintes Evuangeles, ke il, al honur de Deu e a la fei le rei e al profit del réaume, ordenera e tretera ovekes les avant-dit jurés sur le refurmement e le amedement del estat del réaume. E ke ne lerra pur dun ne pur promesse, pur amur, ne pur hange (*haine*), ne pur pour de nulli, ne pur gain ne pur perte, ke léaument ne face solum la tenur de la lettre ke le Rei ad sur ceo doné e sun fez ensemment (*sic*).

Ceo jura le haut justicé de Engleterre.

Il jure ke ben e léaument a sun poer fra ceo ke apent a la justicerie de dreiture tenir a tute genz al prou (*profit*) le Rei e del réaume, solum la purvéance fete e a fere par les vint e

¹ Tout ce qui n'est pas en vieux français est traduit du latin.

quatre e par le conseil le Rei e les hanz humes de la tere ki li jurrunt en cestes choses a aider e a mentenir.

Ceo jura le chanceler de Engleterre.

Ke il ne enselera nul bref fors bref de curs sanz le commandement le Rei e de sun conseil ki sera present. Ne enselera dun de grant garde ne de grant..... ne de eschaetes sanz le assentement del grant conseil u de la greinure partie. Ne ke il ne ensclera ren ke seit encontre le ordinement ke est fet e serra a fere par ces vint e quatre u par la greinure partie. Ne ke il ne prendra nul loer autrement ke il nest divisé as autres. E lem li baudra (*et on lui baillera?*) un companiun en la furme ke le conseil purverra.

Ceo est le serment ke les gardens des chastels firent.

Ke ils les chastels le Rei léaument e en bone fei garderunt al oes (*usages*) le Rei e de ses heirs. E ke eus les rendrunt al Rei u a ses heirs e a nul autre, e par sun conseil e en nule autre manère; ceo est a saver par prodes homes de la tere esluz a sun conseil u par la greinure partie. E ceste furme par escrit dure deske a duze ans. E de ilokes en avant per cest establement e cest serment ne seint constreint ke franchement ne les pussent rendre al Rei u a ses heirs.

Ceo sunt ceus ke sunt jurez del conseil le Rei.

L'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Worcester, le comte de Leicester, le comte de Gloucester, le comte Maréchal, Pierre de Savoie, le comte d'Albemarle, le comte de Warwick, le comte de Héreford, Jean Mansel, Jean, fils de Geoffroi, Pierre de Montfort, Richard de Gray, Roger de Mortemer, Jacques de Aldithelege (*Audeley?*).

Les duze de par le Rei unt eslu des duze de par le commun le cunte Roger le Marscall, Hugo de Bigot; e la partie

ver le commun ad eslu des XII ke sunt de par le Rei le cunte de Warewik, Jehan Maunsel.

E ces quatre vint (*ont?*) poer a eslire le cunseil le Rei e quant il unt eslu, il les mustrunt (*montreront*) as vint e quatre u la greinure partie de ces asent e seit tenu (*sic*).

Ces sunt les duze ki sunt esluz par les baruns a tréter a treis parlemens per an, oveke le cunseil le Rei pur tut le commun de la tere de commun bosoin : l'évêque de Londres, le comte de Winchester, le comte d'Héreford, Philippe Basset, Jean de Bailleul, Jean de Verdun, Jean de Gray, Roger de Somerçy, Roger de Monthaut, Hugues Despencer, Thomas de Gresley, Gilles d'Argenton.

Ces sunt les vint e quatre ke sunt mis per le commun à traiter de aide le Rei : l'évêque de Worcester, l'évêque de Londres, l'évêque de Salisbury, le comte de Leicester, le comte de Glocester, le comte Maréchal, Pierre de Savoie, le comte de Héreford, le comte d'Albemarle, le comte de Winchester, le comte d'Oxford, Jean, fils de Geoffroi, Jean de Gray, Jean de Bailleul, Roger de Mortemer, Roger de Monthaut, Roger de Somerçy, Pierre de Montfort, Thomas de Gresley, Foulques de Kerdiston, Gilles d'Argenton, Jean Kyriel, Philippe Basset, Gilles de Erdinton¹.

E si aukun de ces ne i pusse estre u ne voile, a ces kel i serunt apent poer de autre eslire en sun liu.

Del estat de seinte église.

A remembrer fet ke le estat le seint église seit amendé par les vint e quatre esluz a refurmer le estat del réaume de Engleterre kant il verrunt liu e tens solum le poer ke il en unt par la lettre le Rei de Engleterre.

¹ Ce dernier nom nous paraît mutilé. Nous proposons *Jean de Dur-*
lington.

De la haute justice.

Derichef ke justicé seit mis un u deus e quel poer il avera e ke il ne sceit fors un an. Issi ke al chef del an respoine devant le Rei e sun conseil de sun tens e denant celui ke serra apres lui.

Del tresorer e de le eschecker.

Autel del tresorer. Mes ke il rende acunte al chef del an. E bone genz autres seient mis al eschecker solum le ordenelement les avant dit vint e quatre. E la vengent totes les issues de la tere e en nule part ailurs. E ceo ke lem verra a amender, seit amendé.

Del chancellor.

Autel del chancellor. Issi ke al chef del an respoine de sun tens. E ke il ne ensele hors de curs par la sule volunte del rei. Mes le face par le conseil ke serra entour le Rei.

Del poer la justice e de ballifs.

La haute justice a poer de amender les tors fez de tutes autres justices et de ballifs e de cuntes e de baruns et de tutes autres genz, solum lei e dreit de la tere e en leus deues. E ke la justice ne prenge ren si ne seit present de pain et de vin e de teles choses, ceo est a saver viandes e beyfres (*boissons*?) si cum lem ad esté acustumé a porter as tables de prodes homes a la journée. E ceste meime chose seit entendue de tuz les cunseleirs le rei e de tuz ses ballifs. E ke nul ballif par achesun de plai u de sun office ne prenge nul loer par sa main ne par autrui en nule manere. E si il est ateint, ke il seit reint (*retenu*), e cil ke done autre si. E si covent ke le rei done a sa justice et a sa gent ke le servent, ke il ne eient mester ke il ren prengent de autrui.

De vescuñtes.

Les vescuñtes seient purveus leus genz e prodes homes e tere tenanz. Issi ke en chescun cunté seit un vavasur del cunté memes vescuñte, ke ben e léaument trete la gent del cunté e dreitement. E ke il ne preñge loer, e ke il ne seit vescuñte fors un an ensemble. E ke en le an rende ses acuntes al echeker e respoine de sun tens. E ke le Rei lui face del soen solum sun afferant coment il pusse garder le cunté dreitement. E ke il ne preñge nul loer ne li ne ses ballifs. E si il seint ataint, seint reinz.

A remembrer fet ke lem mette tel amendement à la Gynerie (*Juiverie* ?) e as gardeins de la Gynerie ke lem i saune le sere-ment.

De eschaeturs.

Bons eschaeturs seient mis. E ke il ne preñgent rens des bens as morz, de queles teres doivent estre en la main le Rei. Mes ke les eschaeturs eient franche administraciun des bens deske il averunt fet le gré le Rei si dette le doivent. Et ceo solum la furme de la chartre de franchise. E ke lem enquerge des torz fez ke eschaeturs unt fet ta enarere (*sic*), et seit amende de sel et de lel. Ne tailage ne autre chose ne preñge fors si comé il deuera solum la chartre de franchise.

La chartre de franchise de seit gardé fermement.

Del eschange de Lundres.

A remembrer fet del eschange de Lundres amender, e de la cité de Lundres et de toutes les autres citez le Rei ke a hunte e a destrucciuns sunt alez par tailages et autres oppressiuns.

Del hostel le Rei et la Regine.

A remembrer fet del hostel le Rei e la Regine amender.

Des parlemenz, quanz serrunt tenuz per an e coment.

Il fet à remembrer ke les XXIV unt ordené ke treis parlemenz seient par an : le premer as utaves de seint Michel, le secund le demein de la Chandeleur, le terz le premer jor de june, ceo est a sauer treis semeines devant le seint Jehan. A ces treis parlemenz vendrunt les cunseillers le Rei esluz tut ne seint il pas mandez pur ver le estat del réaume et pur treter les communs besoignes del réaume quant mester serra per le mandement le rei.

Si fet a remembrer ke le commun eslise XII prodes homes ke vendrunt as parlemenz et autre fez quant mester serra quant le Rei u sun conseil les mandera pur treter de besoignes le Rei e del réaume. E ke le commun tendra pur estable ceo ke ces XII frunt. E ceo serra fet pur esparnier le cust del commun.

Quinze serunt nomez par ces quatre, ceo est a saver, per le cunt, le Marechal, le cunte de Warewike Hugues le Bigod e Jean Maunsel ki sunt esluz par les XXIV pour nommer les devant dit quinze, les queus serrunt de conseil le rei. E serrunt cunfermez par les avant dit XXIV u par la greinure partie de els. E averunt poer del Rei cunseiler en bone fei del gouvernement del réaume et de totes choses ke al Rei u al reyaume pertinent. E pur amender e adrescer totes les choses ke il verrunt ke facent a adrescer et amender. E sur le haute justice et sur totes autres genz. E si il ne poent tuz estre, ceo ke la greinure partie fra, serra ferme e estable.

Ces sunt les nums des cheveteins chasteaus le Rei et de ceus ke les unt en garde.

Robert de Nevil, Bamborough et Newcastle sur Tyne.

Gilbert de Gant, Scarborough.
 Guillaume Bardolf, Nottingham.
 Raoul Basset de Sapercot, Northampton.
 Hugues Bigod, la Tour de Londres.
 Richard de Gray, Douvres.
 Nicolas de Monles (*Molis?*) Rochester et Cantorbery.
 Winchester.
 Roger de Sanford, Dorchester.
 Etienne Longuepée, Corfe.
 Matthieu de Resille, Gloucester.
 Henri de Tracy, Exeter.
 Richard de Rochele, Haldesham.
 Jean de Gray, Héreford.
 Robert Waleran, Salisbury.
 Hugues de Spencer, Horestan (*sic*).
 Pierre de Montfort, Bridgewater.
 Le comte de Warwick, Devizes.
 Jean, fils de Bernard, Oxford.

Cet engagement solennel posait, comme on le voit, les principes d'après lesquels les vingt-quatre réformateurs devaient procéder, et peu de temps après la séparation du parlement, Henri III fut contraint de signer plusieurs chartes rédigées pour plus de précaution en latin, en français et en anglais, et qui donnaient aux projets de réforme la sanction de l'autorité royale. Les Annales de Burton en rapportent trois, une en latin, et qui se trouve également dans Matt. Paris⁴, et deux autres en français. La première est datée de Westminster (20 octobre), et la seconde de Londres (18 octobre). Cette dernière porte en souscription : « Fait sous les yeux de Boniface, archevêque de Cantorbéry; de Gautier de Canteloup, évêque de Worcester; de Simon de Montfort, comte de Leicester; de

⁴ En date du 28 juillet 1258. Voy. l'addition XLV, pag. 202 du volume.

Richard de Clare, comte de Gloucester ; de Pierre de Savoie, comte de Richemont ; de Guillaume de Forêt, comte d'Albemarle ; de Jean de Plessêts, comte de Warwick ; de Roger de Quincy, comte de Winchester ; de Jean, fils de Geoffroi, de Richard de Gray, de Roger de Mortemer, de Jacques d'Audeley, de Hugues de Spencer. »

Il paraît cependant que le comité des vingt-quatre, qui était resté en permanence pour élaborer les lois nouvelles, ne répondit pas à l'attente générale, ou même fut entraîné à des mesures vexatoires. Dès le mois de janvier 1259, une députation des bacheliers¹ vint trouver à Westminster le prince Édouard et le conseil, et déposer, contre la lenteur des barons, des plaintes probablement concertées avec Édouard lui-même. Les barons publièrent enfin, sous le nom de *Provisiones Baronum*², les lois qu'ils avaient préparées. Mais cette publication, ainsi que le fait remarquer M. Guizot, ne pouvait mettre un terme à l'agitation des esprits. Leicester et ses partisans retinrent le pouvoir, et convoquèrent, à Saint-Albans, les chevaliers des comtés, pendant que le roi, de son côté, les convoquait à Windsor. Cette persistance, peut-être illégale, semblait cependant autorisée par la mauvaise foi ordinaire de Henri III ; et bientôt l'abjuration du roi, en vertu de la bulle papale qui le relevait de son serment, prouva aux barons qu'il n'y avait contre lui d'autre précaution que la force.

Note II. — Voir la page 160 du volume.

Le récit de Rishanger nous paraît à cet égard peu précis et

¹ *Communitatis bachelariæ angliaë*. Il me paraît hors de doute, dit M. Guizot, que *bachelaria* désigne ici la classe des chevaliers. Nous avons exposé à la note de la page 494, VI^e volume, les raisons qui nous portent à placer les bacheliers au-dessus des simples chevaliers.

² Les Annales de Burton contiennent en latin et en français une double copie de ces provisions.

même inexact; aussi nous nous décidons à reproduire l'accord conclu entre Louis et le prince Édouard, tel qu'il est rapporté dans les actes diplomatiques.

« A touz les féaus Dieu a qi ces lettres vendront, Edward fuis eisne a noble roy d'Engleterre, saluz en Dieu.

« Sachent tuit que entre nostre chier cousin Looyz par la grace de Dieu noble roy de France e nous sont fetes de commun acort sur nostre voaie du pelerinage d'outre mer iceles covenances :

« Li dist roy de France doit prester a nous sexante e dis mile liures de Tornois, contés en ceste summe vint e cink mile liures de Tornois les queus mon signiur Gastun visconte de Byern nostre cousin devoit avoir de celui roy de France por lui e por son passage e por ses genz, ques il devoit mener au pelerinage d'outramer ovoqs celui roy ; lequel Gastun nous retenoms lui e ses genz en nostre compaignie.

« E de ces sexante e dis mile liures deit estre baillé por chevaus, por nefz, por viandes, e por nostre passage qi ce mestier nous en sera : e sera païé par les genz le roy ou par ceus qi il mettra a ceus, de qi ces choses serront prises ou achatées por nous par la veue de nos genz qi nous aurons a ce attorné : e ce il a remanant, il nous sera deliuré la ou le roys sera outre mer apres ce qe nous serons venus a lui.

« E les devandit deniers nous sumes tenus a rendre au devandit roy, c'est assavoir chescun an diz mile liures, a deus termes desous escriz jesques a taunt qe il soit entirement païé de tote les sexante e dis mile liures.

« E commencera la premere paie, c'est assavoir de cink mile liures a mois marz en l'an de l'incarnation nostre Seignieur mile deus cenz e sexante e treze.

« E l'autre paie, des autres cingz mile liures à la nativité saint Johan Baptist prochénement suivant ; e ensi de an en an a mesmes ces termes jesques a taunt qe il soit parpaïé.

« E seront paé ces deniers chescun an a Paris au Temple dedens la quinzeme apres les termes avant nomez du paage

de Bordeaux par la main de nostre conestable ou par celi qui tendra son leu ou de leur mandement.

« E volons que de celui paage a chescun terme ne soit riens mys en autre usage jesques a taunt que lui roys eit en enterment la paie de chescun terme.

« Lequel paage nous li assenoms en la manere devaunt dite e obligeons par la volenté nostre seigneur le roy nostre pere por la sume des deniers devant diz.

« E volons que il en soit paieez chescun an delors, si come il est desus dit, sanz faillir.

« E de cest assignement e obligation nous li devons fere avoir les lettres nostre cher seigneur e pere le roy d'Engleterre ovoques nos presentes lettres.

« E s'il avoient avant que les deniers devaunt ditz feussent paiés que nous tenisons plus de terre que nous ne tenons en tens d'ore en réaume de France nous volons que ele soit ausint obligee por la paie desus dite.

« E ovoques tut ce, nous li obligeons por la paie devant dite, ce defaute j'avoit, noz biens muebles, lesqueus porront estre trovez en son réaume, apres nous avons promis a celui roy que nous serrons a pluis tart dedeinz l'assumpcion de nostre dame prochein avenir au port d'Equemorte apareillée de passer; se nous n'aions tiele assoigne parquel li roy mesmes nous tiegne por excusez.

« E si ainsi estoit que nous ne venissons a lui por l'essoigne desusdite, d'ont Deus nous défende, nous volons e otrions que des choses des queus nostre gent auront achatées des deniers devant ditz que li roys devant dit en preigne e en retiegne ce que li plerra par le pris que eles auront esté achateez, e le remanant soit vendu par noz genz franchement, sans encombrement de nulli, e les deniers qui en istronts, soient renduz au roy ou a son comandement en aquit du prest devant dit: et ce que demourroit a parfere don paiement de la somme devant dite serroit pris sour le assenement devant dit, solonc la reson des termes devant ditz.

« E promettonz encore qe nous travaillerons en bone foi de passer e de venir a plus tost qe nous porrons la ou li roys serra.

« E autresint avons nous promis en bone foi qe nus grefs ne damages ne ferons par nous ne par les noz en la terre le roy devantdit ne en la terre de ces freres qe il ont en son réaume ou dehors, en alant en nostre pelerinage et en demorant ne en retornant.

« E tant come nous serons en nostre pelerinage ovoques le roy de France, nous li obeierons en bone foi ausi come un des barons de son réaume por fere le servisse nostre seigneur.

« E totes ces choses davantdites nous li avons jurez sur saintes évangeles a garder fermement, tenir léaument, e a parfere en bone foi entièrement; e espesciaument por ceste article, c'est assavoir por venir au port avantdit e por passer la ou li roys serra, si come est devantdit, de nous baillier a paus (*sic*) un de nos fuiz en oustage, dedeinz la procheine Chandelur au roy ou a son comandement; li queus nostre fuiz serra tut quites e deliurés de cest oustage, si tost come nous vendrons la ou li roys serra; e li roys le fera quites deliurer a nous ou a nostre comandement.

« E s'il avenoit qe nous moreussons avant qe nous venissons au roy, ou autre esoigne par quei li roys nous tenist por eschusez, nous avenist, d'ont Deus nous défende, si come est desus escrit, li enfant serra tut quite e deliuré a nous ou a sa mere ou a nostre mandement ou au roy d'Engleterre nostre pere ou a la reine nostre mere ou a leur mandement s'il avenoit ainsi qe la mere a l'enfant moreust avant: e a ceste deliurance fere de l'enfant sont tenuz li roy e ses heirs.

« En tesmoigne des choses devant dites nous avons fet mettre nostre seel a ces presentes lettres.

« E nous Henri fuiz eisne le roy d'Alemaign, Gastun viconte de Byhern, Thomas de Clare frere au counte de Gloucestre, Roger de Leburn, Robert Walerand, chevaliers, avons juré sur saintes évangeles a la request du devantdit mon

seigneur Edward qe nous en bone foi travaillerons e mettrons loiaument consail e paine qe li devantdit nostre sire Edward gart e accomplisse les covenances devant dites.

« E auons ajouté a ces presentes lettres nos seaus oveques le seal mon seigneur Edward, en tesmoign de totes les choses devant dites.

« Doné fu cest eserit e fet a Paris, le mardi prochein apres la feste seint Barthélemy l'apostre, an de l'incarnation nostre Seigneur mil deus cenz sessante neuyme. »

Cet accord fut confirmé par Henri III sous forme d'obligation par lettres datées de Winchester, le mardi avant la Saint-Michel, même année (1269). RYMER, *Fœdera et conventus*, tom. I, p. 860, 1704.

INDEX

DES ADDITIONS ET NOTES.

TOME PREMIER.

Note I, p. 513. — Rectification du comput de Denys le Petit.

Note II, p. 515. — Généalogie de la famille d'Albiny et des Albinet, comtes d'Arondel.

Note III, p. 518. — Arbitrage de l'université de Paris dans l'affaire de Thomas Becket.

Note IV, p. 521. — Entrevue de Thomas Becket avec Simon, abbé de Saint-Albans.

TOME DEUXIÈME.

Note I, p. 533. — Itinéraire de Richard Cœur-de-Lion. — Détails sur son séjour en Sicile.

Note II, p. 538. — État des milices communales en France à l'époque de la bataille de Bouvines.

Note III, p. 541. — Étymologie du mot *sterling*. — Valeur des monnaies anglaises au treizième siècle.

Note IV, p. 545. — Traité conclu entre Jean-sans-Terre et Philippe-Auguste après la bataille de Bouvines.

TOME TROISIÈME.

Addition I, p. 536. — Composition faite entre l'évêque de Lincoln et l'abbé de Saint-Albans au sujet du vicariat de Luiton.

Note I, p. 541. — Réflexions sur la grande charte.

Note II, p. 548. — Détails sur la conduite d'Hubert de Bourg dans la guerre contre le prince Louis, fils de Philippe-Auguste.

TOME QUATRIÈME.

Addition II, p. 572. — Réponses de maître Laurent de Saint-Albans en faveur d'Hubert de Bourg, comte de Kent, à qui le roi avait intenté un très-grave procès.

Note I, p. 591. — Discussion au sujet des trois léopards ou des trois lions qui figurent dans les armoiries des rois anglais.

Note II, p. 594. — Origine du prétendu livre des *Trois Impos-teurs*.

Note III, p. 596. — Généalogie de la famille de Thony.

TOME CINQUIÈME.

Note I, p. 531. — Dissertation sur le monument de Rome appelé par Matthieu Paris *Regia solis*. — Détails sur les faits relatifs à l'interrègne après la mort de Grégoire IX.

Note II, p. 543. — Détails sur l'élection de Henri Raspon, landgrave de Thuringe.

TOME SIXIÈME.

Addition III, p. 510. — Enquête sur les diverses forfaitures commises dans les forêts du seigneur roi.

Addition IV, p. 519. — De quelle manière sont punis les malfaiteurs découverts dans les parcs ou viviers.

Addition V, p. 521. — Bulle du seigneur pape Innocent IV, relative à la canonisation du bienheureux Edmond, archevêque de Cantorbéry.

Addition VI, p. 530. — Pouvoirs accordés à frère Jean, de l'ordre des Mineurs.

Addition VII, p. 533. — Sur la translation du bienheureux confesseur Edmond.

Addition VIII, p. 535. — Sur le sang du Christ donné au seigneur roi et au sujet duquel des doutes s'étaient élevés.

Addition IX, p. 545. — Lettre au sujet de la délivrance de la ville de Parme, assiégée par Frédéric II.

Addition X, p. 548. — Lettres urgentes du seigneur roi relatives à la réprobation de la monnaie rognée.

Addition XI, p. 549. — Lettres sur la prise de Damiette.

Addition XII, p. 565. — Lettre du roi des Tartares traduite mot à mot du chaldéen en roman. — Version de cette même lettre d'après la traduction latine.

Note I, p. 571. — Généalogie des premiers comtes de Pembroke et de la famille Maréchal.

Note II, p. 576. — Généalogie des Montfort de France et des comtes de Leicester.

TOME SEPTIÈME.

Addition XIII, p. 463. — Bref obtenu par l'évêque de Lincoln.

Addition XIV, p. 464. — Nouvelle décrétale d'Innocent IV, par l'autorité de laquelle Boniface, archevêque de Cantorbéry, prétendait visiter ceux qui étaient à visiter dans sa province.

Addition XV, p. 467. — Réponses de l'évêque de Londres aux prétentions de l'archevêque Boniface.

Addition XVI, p. 469. — Pouvoirs donnés à Bernard de Nympha au sujet de l'argent de la croisade.

Addition XVII, p. 476. — Lettre apostolique réformant la sentence prononcée contre les chanoines de Saint-Paul de Londres par l'archevêque de Cantorbéry qui voulait les visiter.

Addition XVIII, p. 480. — Lettres du maître de l'Hôpital.

Addition XIX, p. 483. — Statuts du pape Grégoire IX sur la réformation de l'ordre Noir, renouvelés par Innocent IV. — Réponses du couvent de Saint-Albans au sujet de l'observation de ces statuts.

Addition XX, p. 507. — Statuts des abbés de l'ordre Noir.

Addition XXI, p. 525. — Bruits sur l'état de la Terre-Sainte, répandus en Angleterre à la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste.

Addition XXII, p. 529. — Lettre de créance adressée au pape Innocent pour le seigneur Guillaume de Saint-Edmond, moine de Saint-Albans.

Addition XXIII, p. 531. — Lettre du pape Innocent sur les ordinations des dignités.

Addition XXIV, p. 533. — Lettre du pape Innocent pour restreindre les procurations majeures.

Addition XXV, p. 535. — Lettre sur l'injure commise à Lambeth envers l'archevêque de Cantorbéry et maître Eustache de Lynn, son official.

Addition XXVI, p. 539. — Lettre sur les procurations des églises paroissiales.

Addition XXVII, p. 540. — Brefs du roi au sujet des jurés aux armes. — Articles.

Addition XXVIII, p. 551. — Décrétale du pape Innocent IV pour modifier le privilège d'exemption.

Addition XXIX, p. 553. — Carnage en Flandre.

Addition XXX, p. 557. — Obtentions de l'abbé et du couvent de Saint-Augustin à Cantorbéry contre les prétentions de l'archevêque Boniface.

Note I, p. 561. — Impossibilité de faire concorder la version de Matthieu Paris avec celle de Joinville sur la rançon de saint Louis.

Note II, p. 567. — Testament de Frédéric II.

Note III, p. 573. — Dissertation sur les figures numériques des Grecs rapportées par Jean de Basingestokes.

TOME HUITIÈME.

Addition XXXI, p. 388. — Lettre du comte Richard au roi, en réponse au message reçu de Gascogne.

Addition XXXII, p. 394. — Lettre du pape Innocent sur la réformation des écoles.

Addition XXXIII, p. 394. — Lettre du pape Innocent pour réformer quelque peu les abus.

Addition XXXIV, p. 400. — Mandement du pape à frère Jean, de l'ordre des Mineurs, au sujet du droit de patronat.

Addition XXXV, p. 404. — Révocation et cassation du jugement de Henri de la Mare, justicier. — Détails à ce sujet. — Autre document extrait de l'Auctarium. — Lettre du seigneur roi au vicomte d'Essex sur le même sujet. — Importance de cette affaire pour la communauté de Saint-Albans.

Addition XXXVI, p. 417. — Réponses de Conrad, roi de Sicile, aux accusations du pape.

Addition XXXVII, p. 425. — Expédition en cour romaine de l'affaire de Herteburn par le seigneur Guillaume de Horton, cellier de Saint-Albans. — Lettres du roi au pape Alexandre et au cardinal Jean. — Détails sur cette affaire.

Addition XXXVIII, p. 436. — Ratification de la paix entre les rois d'Espagne et d'Angleterre.

Addition XXXIX, p. 439. — Lettre du pape Alexandre au roi Henri III pour qu'il corrige ses erreurs et garde les droits ecclésiastiques.

Addition XL, p. 443. — Détails sur le roi d'Écosse Malcolm et sur Robert de Mumbray, fondateur de Thynemouth.

Addition XLI, p. 447. — Articles au nombre de cinquante que les prélats d'Angleterre exposent et sont prêts à soutenir.

Addition XLII, p. 467. — Lettre adressée par le nouveau roi des Romains Richard à son principal sénéchal en Angleterre.

Addition XLIII, p. 472. — Nouveaux détails sur les Tartares.

Note I, p. 491. — Lettre de Conrad à Henri III au sujet de la mort de son frère Henri.

Note II, p. 494. — Descendance de l'empereur Frédéric II. — Droits de Manfred à se considérer comme son fils légitime.

Note III, p. 500. — Discussion sur l'établissement du collège septenaire à propos de l'élection de Richard de Cornouailles.

TOME NEUVIÈME.

Addition XLIV, p. 197. — Articles qui devront être observés, sur la provision des évêques d'Angleterre.

Addition XLV, p. 202. — Lettre du roi relative à l'observation des statuts d'Oxford.

Addition XLVI, p. 204. — Lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre. — Réponse du pape Alexandre IV.

Note I, p. 229. — Statuts d'Oxford. — Dispositions générales.

Note II, p. 238. — Teneur du contrat passé entre Louis IX et le prince Édouard au sujet du voyage de celui-ci en Terre-Sainte.

FIN DE L'INDEX.

TABLE GÉNÉALOGIQUE

DES COMTES ANGLAIS,

DEPUIS LA CONQUÊTE JUSQU'À LA MORT DE HENRI III.

NOTA. — Ce résumé a pour but d'éclaircir et surtout de compléter les indications de la GRANDE CHRONIQUE.

ALBEMARLE ET HOLDERNESS.

Eudes de Champagne, comte d'Aumale, mari d'une sœur de Guillaume le Conquérant, laisse un fils, Étienne, investi du comté d'Holderness par Guillaume le Roux en 1097. Le fils aîné d'Étienne, Guillaume, surnommé le Gros, fondateur de l'abbaye de Meaux, près d'York, n'a qu'une fille, Hawise, qui épouse en premières noces Guillaume de Mandeville et lui porte le titre de comte d'Albemarle et d'Holderness. Après la mort de Guillaume de Mandeville, Hawise, sans enfants, se remarie à Guillaume I^{er}, dit de Forêt, dont elle a un fils, Guillaume II^e du nom.

Elle épouse en troisièmes nocés Baudouin de Béthune qui retient durant sa vie le titre de comte d'Albemarle. Guillaume II de Forêt, mort en 1244, laisse pour successeur son fils, Guillaume III, époux d'Isabelle de Redviers, sœur de Baudouin V de Devon. Il meurt en France au mois de juin 1260, sans autre enfant qu'Aveline, mariée à Edmond Plantagenet, comte de Lancastre¹.

ARONDEL.

(Voir la note II du I^{er} volume, page 547, pour la famille d'Albinet, et, pour les prétentions des comtes d'Arondel sur le titre de comte de Sussex, l'article *Warene et Surrey*.

CHESTER.

Le premier comte de Chester fut Hugues le Loup, qui laissa pour fils et pour héritier Richard, noyé au Ras de Catteville, en 1120, avec les enfants de Henri I^{er}. Richard n'ayant point de postérité, Renouf Meschisnes, fils d'une sœur de Hugues le Loup, obtint le comté de Chester qu'il transmit à son fils, Renouf ou Ranulf III, surnommé de Gernon. Ce brave chevalier signala sa valeur à la bataille de Lincoln où il fit prisonnier le roi Étienne. Son fils Hugues, surnommé de Kevelioc, fut le cinquième comte de Chester. Il mourut en 1184, laissant pour héritier son fils, Ranulf IV, dit de Blundeville. Ce dernier, dont il est fréquemment question dans Matthieu Paris, mourut en 1232 sans postérité, mais laissant quatre sœurs : l'aînée, Mathilde, mariée à David, frère de Guillaume, roi d'Écosse, et comte de Huntingdon ; la seconde, Mabile, femme de Guillaume d'Albinet, comte d'Arondel ; la troisième, Agnès, femme de Guillaume de Ferrières, comte de Derby ; la quatrième, Hawise, femme de Robert de Quincy. Le fils de David et de Mathilde,

¹ Voyez pour plus de détails la page 253 du V^e volume et la page 165 du IX^e.

Jean , surnommé l'Écossais , succéda à son oncle en qualité de comte de Chester ; mais il mourut sans enfants, en 1237, à la Pentecôte , et après lui Henri III réunit le comté à la couronne.

CLARE ET HARTFORD.

La famille de Clare, selon Dugdale, tirait son origine de Gilbert Crispin, comte de Brionne en Normandie, dont le fils, Richard, fut investi par Guillaume le Roux de la baronnie de Clare dans le comté de Suffolk. Gilbert de Tunbridge, dernier fils de Richard de Clare, transmet cette baronnie à l'un de ses fils, Richard II, qui laissa deux fils, Gilbert et Roger. Ce Gilbert paraît avoir porté le premier le titre de comte de Clare, et quelques auteurs assurent qu'il fut investi du comté d'Hartford par charte du roi Étienne ¹. Il mourut sans postérité, et son héritage passa à son frère Roger, qui, en 1163, à l'instigation de Henri II, se signala par son animosité contre Thomas Becket. De son mariage avec Mathilde, fille de Jacques de Saint-Hilaire, il eut un fils, Richard III^e du nom, comte de Clare et d'Hartford, qui, par son union avec Amicie, fille de Guillaume, comte de Gloucester, obtint des droits sur cet héritage. Son fils, Gilbert III, qui lui succéda en 1207, s'intitula le premier comte d'Hartford et de Gloucester. Il épousa Isabelle, troisième fille de Guillaume Maréchal, et mourut à son retour de France, en 1250, laissant plusieurs enfants en bas âge, Richard, Guillaume, Gilbert et des filles. Richard IV, confié à la tutelle de Hubert de Bourg, épousa d'abord Marguerite, fille de ce favori de Henri III, et en secondes noces Mathilde, fille de Jean de Lascy, comte de Lincoln. Il mourut en 1262 ², laissant pour fils et pour héritier Gilbert IV^e du

¹ Cependant Dugdale, dans son tableau généalogique (Baronage, t. I), donne pour la première fois ce titre au troisième Richard de Clare.

Son épitaphe est rapportée par Matt. de Westminster. On y remarque les deux vers suivants :

Hic pudor Hippolyti, Paradis gena, sensus Ulysei,
Æneæ pietas, Hectoris ira jacet.

nom et surnommé le Roux, qui prolongea sa vie jusqu'à la vingt-quatrième année d'Édouard I^{er}.

CORNOUAILLES.

Le premier comte normand de Cornouailles fut Robert de Mortain, frère utérin de Guillaume le Conquérant, et il eut pour successeur Guillaume son fils. Celui-ci ayant pris parti pour Robert Courte-Heuse contre Henri I^{er}, fut fait prisonnier par le roi d'Angleterre et privé de tous ses honneurs. Henri II donna plus tard le titre de comte de Cornouailles à Regnaud, fils naturel de Henri I^{er}, qui lui avait fourni un puissant appui dans sa lutte contre Étienne de Blois. Regnaud étant mort sans enfants mâles en 1175, Henri II assigna quelques terres à ses filles et réserva le comté pour son fils Jean, alors âgé de neuf ans. A l'avènement de Richard, Jean, déjà comte de Mortain par sa première femme, fut investi des comtés de Cornouailles, de Gloucester et de Sommerset. Quand il fut devenu roi, le comté fut réservé de nouveau² et donné plus tard à Richard, son second fils. Ce prince épousa en premières noces Rose de Dover et ensuite Isabelle, veuve de Gilbert III, comte d'Hartford et de Gloucester. Celle-ci lui donna quatre fils, Jean, Henri, Richard, Nicolas. Henri seul survécut; mais il fut tué avant son père par Guy de Montfort à Viterbe. De son troisième mariage avec Cincia

¹ Henri I^{er} eut treize enfants naturels, six fils et sept filles : les fils furent Robert, comte de Gloucester, Richard, noyé au ras de Catteville, Regnaud, comte de Cornouailles, Guillaume, dit de Tracy, Robert et Gilbert; les filles furent Mathilde, mariée à Rotrou, comte du Perche; une autre Mathilde, mariée à Conan, comte de Bretagne; Juliette, mariée à Eustache de Pacy; Élisabeth, fille de la sœur de Waleran, comte de Meulan, (on ne sait si elle fut mariée). Les trois autres, dont on ignore les noms épousèrent : la première Guillaume Goyet, la seconde le vicomte de Beaumont, la dernière enfin Matthieu de Montmorency.

² Matt. Paris parle en 1215 d'un Henri, comte de Cornouailles; mais nous n'en trouvons aucune autre trace dans l'histoire, et nous pensons qu'il y a là quelque faute de texte.

de Provence, le comte de Cornouailles eut Richard mort jeune, et Edmond qui lui succéda dans ce comté en 1272. Edmond de Cornouailles mourut le 4^{er} octobre de l'an 1300.

DEVON ET ILE DE WIGHT.

On trouve sous Guillaume le Conquérant un Baudouin, baron de Okampton, en possession de la vicomté héréditaire de Devon qu'il transmit à son fils Richard. Henri I^{er} conféra à ce Richard, dit de Redviers, le comté de Devon et de plus la souveraineté de l'île de Wigth, donnée primitivement à Guillaume, fils d'Osbert. Baudouin I^{er}, fils de Richard de Redviers et second comte de Devon, fut banni parce qu'il avait pris parti pour Mathilde contre le roi Étienne. Réintégré dans ses honneurs, il laissa deux fils, Richard I^{er} et Baudouin II, qui furent successivement comtes de Devon et moururent sans postérité. Leur oncle Guillaume, dit de Vernon, porta alors le titre de comte de Devon. Son fils, Baudouin III, épousa Marguerite, fille et héritière de Guarin-Fitz-Gerold¹; mais il mourut avant son père laissant un fils, Baudouin IV, sixième comte de Devon. Baudouin IV mourut jeune en 1245, laissant un fils mineur qui fut confié à la garde de Pierre de Savoie. Le jeune comte Baudouin V épousa, en 1257, une parente de la reine Éléonore, et en eut un fils nommé Jean, qui mourut dans l'enfance. Lui-même périt empoisonné en 1262; et son vaste héritage passa à sa sœur Isabelle, mariée au comte d'Albemarle. La mort prématurée d'Aveline, fille unique d'Isabelle, laissa cette puissante douairière sans postérité. Le comté de Devon revint alors à Hugues, descendant de Robert de Courtenay, lequel avait épousé Marie de Redviers, sœur de Baudouin II².

¹ C'est elle que le roi Jean maria de force en secondes noces à Falcaise ou Foulques de Brete, et dont il est souvent question dans Matt. Paris. Foulques obtint en outre la riche garde du fils mineur de Baudouin III.

² Hugues de Courtenay fut investi du Devonshire par Édouard III, Isabelle de Forêt n'étant morte que sous le règne d'Édouard I^{er}. (Voyez

ESSEX.

L'empereuse Mathilde créa premier comte d'Essex Geoffroi de Mandeville, fils d'une fille d'Eudes *Dapifer*. Geoffroi de Mandeville étant mort misérablement, et ses deux fils Geoffroi et Guillaume n'ayant pas eu d'enfants, le roi Jean nomma comte d'Essex Geoffroi Fitz-Peter de Ludgershall, qui par sa femme avait des droits éloignés à la succession des Mandeville⁴. Ce seigneur laissa deux fils, Geoffroi et Guillaume, et une fille, Mathilde. Geoffroi, qui prit le nom de Mandeville, épousa Isabelle, répudiée par le roi Jean, et petite-fille de Robert, fils naturel de Henri I^{er}. En vertu de ce mariage, il joignit au titre de comte d'Essex celui de comte de Gloucester, et mourut dans un tournoi jeune et sans postérité. Son frère Guillaume prit parti contre le roi Jean, et mourut aussi sans postérité au mois de janvier 1228. La fille de Fitz Peter Mathilde, qui avait épousé Henri de Bohun, comte d'Héreford, porta à son mari le comté d'Essex dont elle devenait l'héritière, et dès lors les Bohun s'intitulèrent comtes d'Héreford et d'Essex. (Voyez l'art. *Héreford*.)

ESTANGLIE ET NORFOLK.

Guillaume le Conquérant donna à Raoul de Gael, avec le titre de comte, le gouvernement du pays d'Estanglie, comprenant les comtés de Norfolk, Suffolk et Cambridge. Mais Raoul ayant porté la peine de ses intrigues et de sa turbulence, l'Estanglie fut administrée par des officiers particuliers jusqu'au règne d'Étienne, qui donna à Hugues Bigod, châtelain de Norwich, le titre de comte d'Estanglie. Il paraît certain que Guillaume, fils bâtard

sur les Courtenay d'Angleterre, Gibbon, *Hist. de la décadence*, tom. XII, p. 154 et suiv. de la traduction revue par M. Guizot.)

Une sœur du premier Geoffroi de Mandeville, mariée à N.... de Say, en eut un fils, Guillaume de Say, dont la fille aînée, Béatrix, avait épousé Geoffroi Fitz Peter. Le siège des Mandeville était à Enfeld, au milieu de la forêt de ce nom (Middlesex):

du même roi, obtint concurremment le titre de comte de Norfolk, puisque, dans l'accord conclu entre Étienne et Henri Plantagenet, il fut stipulé que Guillaume, fils d'Étienne, aurait tout le comté de Norfolk, à l'exception, entre autres choses, du troisième denier, à raison duquel Hugues Bigod était comte. Henri, devenu roi, investit de nouveau Hugues Bigod du comté (*de tertio denario Norfolkiz et Norvici*). Hugues étant mort en 1181, eut pour successeur dans le comté d'Estanglie et de Norfolk son fils Roger qui, on ignore pour quelle raison, se fit donner par le roi Richard une nouvelle charte d'investiture. Roger Bigod eut pour successeur son fils Hugues, qui épousa Mathilde, fille aînée de Guillaume Maréchal. Il mourut en 1225¹, laissant de ce mariage deux fils, Roger et Hugues. Roger, comte de Norfolk, porta le titre de grand maréchal d'Angleterre, après la mort des frères de sa mère. Il fut tué dans un tournoi vers la fin du règne de Henri III, et comme il ne laissait pas d'enfants, son riche héritage passa à son neveu Roger, fils de son frère Hugues, grand justicier d'Angleterre, tué à la bataille de Lewes. Roger III suivit l'exemple de son père et de son oncle, et combattit énergiquement pour les libertés anglaises, contre le despotisme d'Édouard I^{er}. Il en fut cruellement puni. Contraint de s'humilier devant un roi parjure, il dut reconnaître pour son héritier présomptif, Thomas de Brotherton, fils d'Édouard I^{er} et de Marguerite, sœur de Philippe le Bel.

FERRIÈRES ET DERBY.

Les anciens seigneurs de Derby appartenaient par alliance à la famille des Peverel de Nottingham ; mais ce fut Jean-sans-Terre qui porta le premier le titre de comte de Derby. Devenu roi, il donna de sa propre main l'investiture du comté de Derby à Guillaume de Ferrières, dont la mère était fille de Guillaume

¹ Matt. Paris l'appelle en cette circonstance *comes Anglorum orientali-um*.

Peverel. Guillaume 1^{er}, comte de Ferrières et de Derby, mourut en 1247 dans un âge avancé, laissant son héritage à son fils aîné Guillaume II, qui vécut infirme et mourut des suites d'un accident en 1254. Robert, son successeur, n'imita pas les exemples de douceur et de justice donnés par son père et son grand-père. Dans les troubles de l'Angleterre de 1262 à 1265, il se signala par ses brigandages, pillant sans scrupule amis et ennemis. Aussi, malgré l'amnistie qui suivit, Henri III retint une partie des possessions de Robert de Ferrières, dont il fit don à son propre fils Edmond, et plus tard Édouard III investit Henri de Lancastre, fils de Henri, comte de Lancastre, du comté de Derby pour lui et ses héritiers.

GLOCESTER.

La haine de Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, fit dépouiller le Saxon Brithik de la seigneurie de Gloucester, et ses possessions furent données à Robert Fitz-Aimon, qui, au rapport de Guillaume de Malmesbury, était réduit par ses blessures à un état d'imbécillité presque complet¹. Sa fille unique Mabile ou Sybille épousa Robert, fils naturel de Henri 1^{er}², qui fut créé comte de Gloucester par ce prince, et embrassa ardemment la cause de l'empereuse Mathilde. Robert eut pour héritier de son titre et de ses terres un fils nommé Guillaume, qui laissa seulement trois filles, Isabelle, Amicie et Mabile. Isabelle l'aînée, répudiée par le roi Jean, fut mariée moyennant vingt mille marcs à Geoffroi de Mandeville, comme nous l'avons vu (art. *Essex*). Geoffroi, comte d'Essex et de Gloucester étant mort sans postérité, le roi Jean donna le titre de comte de Gloucester, à Amaury d'Évreux, fils de Mabile, la plus jeune fille de Guillaume; mais la fin prématurée du jeune comte porta son héritage à sa tante Amicie, qui avait

¹ « *Qui in prælio, conto tempora tctus, hebetatus ingenio non pauco tempore quasi captus mente supervixit.* »

² (Voyez la curieuse anecdote rapportée à ce sujet par M. Aug. Thierry, tom. II, page 382, et la dernière note du même volume.)

épousé Richard de Clare, comte d'Hartford. Dès lors les Clare s'intitulèrent comtes d'Hartford et de Gloucester. (*Voyez l'art. Clare et Hartford.*)

HÉREFORD.

Guillaume, fils d'Osbert, a trois fils, dont le dernier, Roger, hérite de son père le comté d'Héreford. Roger, ayant conspiré contre Guillaume le Conquérant, meurt en prison. Henri 1^{er} refuse d'admettre les réclamations de ses deux fils Renaud et Roger, et donne le comté forfait à Milon, fils de Gautier, connétable d'Angleterre. Celui-ci laisse cinq fils, Roger, Gautier, Mahel, Henri et Guillaume, et trois filles : Marguerite, mariée à Humfroi de Bohun ; Berthe, mariée à Philippe de Brause ; Lucie, mariée à Herbert Fitz-Herbert. Roger succède dans le comté d'Héreford à son père mort en 1144 ; mais il ne laisse point de postérité, et Gautier, son frère, voit ses terres détenues par Henri II. Ni lui ni ses frères n'eurent d'enfants, et le comté passa à Humfroi III de Bohun, époux de Marguerite ¹. Henri, fils et successeur de Humfroi, réunit, comme nous l'avons vu, le comté d'Essex à celui d'Héreford, et mourut le 1^{er} juin 1220, laissant trois fils, Humfroi, Henri, Raoul, et une fille Marguerite, mariée à Waleran, comte de Warwick. Humfroi IV, investi définitivement par Henri III du comté d'Essex, et surnommé *le bon comte d'Héreford*, prit une part active aux affaires politiques, et signa en 1246, avec les autres chefs de l'aristocratie anglaise, la lettre adressée au pape et rapportée par Matt. Paris. Il ne mourut qu'en 1275, laissant de sa première femme Mathilde, fille du comte d'Eu, son successeur, Humfroi V et trois filles, et d'une seconde union, Jean de Bohun, qui prit parti pour Simon de Montfort dans la révolte des barons en 1262.

¹ C'était en effet le troisième de ce nom. Son père, Humfroi II, fils du premier Bohun, avait épousé Mahand, fille d'Édouard d'Évreux. (*Voy. art. Salisbury.*)

HUNTINGDON.

Waltheof, fils de Siward, fut maintenu par Guillaume 1^{er} dans les comtés de Northumberland et de Huntingdon, dont il était en possession. Mais son mariage avec Judith, nièce du Conquérant, ne put le sauver du sort funeste qui punit sa rébellion. La fille qu'il avait eue de Judith épousa Simon de Senlis, nommé en cette occasion comte de Huntingdon, et lui donna un fils du même nom. Après la mort de son époux, elle se remaria à David, frère de la reine Mathilde, et plus tard roi d'Écosse (de 1124 à 1153). De cette union naquit un fils nommé Henri. Dès lors, selon les vicissitudes de la fortune et de la faveur des rois, les héritiers de David d'Écosse et de Simon de Senlis portèrent tour à tour le titre de comtes de Huntingdon. Après la mort de Henri en 1152, vint Simon de Senlis, fils du premier Simon, puis Malcolm, roi d'Écosse, fils aîné du comte Henri, puis Simon III de Senlis, qui, étant mort sans postérité, laissa le titre de comte de Huntingdon à Guillaume, roi d'Écosse, frère de Malcolm¹. David, frère de Guillaume, porta à son tour le titre de comte de Huntingdon, jusqu'à sa mort (1219), et le transmit à son fils Jean dit l'Écossais, comte de Chester. Toutefois il n'est point prouvé que Jean ait été reconnu en qualité de comte de Huntingdon, et après lui, Alexandre II et Alexandre III, rois d'Écosse, élevèrent sur ce comté des prétentions toujours ajournées par la politique des rois anglais. Plus tard, sous Édouard III, on trouve un Guillaume Clinton investi du comté de Huntingdon.

KENT.

Le premier comte de Kent, depuis la conquête, fut Eudes, évêque de Bayeux, frère utérin de Guillaume le Bâtard; ce prélat,

¹ *Cum Simon comes, filius Simonis comitis, sine liberis decessisset, rex reddidit comitatum Huntingdoniæ cum pertinentiis Guillelmo, regi Sctorum.* Radulp. de Diceto, ad ann. 1185.

par son caractère turbulent, s'attira la haine de son frère et de son neveu Guillaume le Roux, et finit par être privé de toutes ses possessions en Angleterre. Plus tard Étienne de Blois investit du comté de Kent le Flamand Guillaume d'Ypres, qu'un chroniqueur appelle *violentum Cantis incubatorem*. Cet étranger fut expulsé par Henri II à son avènement au trône ; mais lorsque Henri Courtmantel se souleva contre son père, il promit à Philippe, comte de Flandre, son allié, le comté de Kent avec les châteaux de Rochester et de Douvres et mille livres de revenu. Ce titre, que le comte de Flandre ne put jamais faire valoir, resta vacant jusqu'au moment où Henri III récompensa les fidèles services d'Hubert de Bourg, en le nommant comte de Kent. On a vu les persécutions qui assaillirent les dernières années de ce grand homme. Après sa mort, arrivée en 1243, nous ne retrouvons plus de comte de Kent, jusqu'au règne d'Édouard II, qui investit de ce titre son malheureux frère Edmond de Woodstock.

LEICESTER.

(Voyez la note II à la fin du VI^e volume, page 576.)

LINCOLN.

Selon quelques-uns ; le premier comte normand de Lincoln fut Guillaume de Romara, dont cependant le fils et le petit-fils ne portèrent point ce titre. Le roi Étienne en investit Gilbert de Gant, un de ses partisans ; et à la mort de Gilbert, Henri II donna sa fille unique avec toute sa terre à Simon II de Senlis (1155). Au temps de l'invasion de Louis, fils de Philippe-Auguste, ce prince accorda le titre de comte de Lincoln à un autre Gilbert de Gant de la même famille ; mais après le départ de Louis, Gilbert renonça à soutenir de vaines prétentions sur un titre usurpé ; il ne mourut qu'en 1242, et Ranulf, sixième comte de Chester, fut investi par Henri III du comté de Lincoln. Peu de temps avant sa mort, Ranulf, n'ayant pas d'enfants, laissa à sa

sœur Hawise, épouse de Robert de Quincy, le comté de Lincoln, avec cette clause formelle, *quantum ad se pertinet ut inde comitissa existat*. Mais celle-ci en fit l'abandon à Jean de Lascy⁴, constable de Chester, époux de sa fille Marguerite, et à ses héritiers. Jean de Lascy eut pour fils Edmond, marié en 1247 à une jeune fille provençale, et qui prit part à l'expédition de Gascogne en 1254. Edmond fit épouser à son fils Henri l'héritière de Salisbury (*voy. l'art. Salisbury*); mais Henri de Lascy fut le dernier comte de Lincoln de cette famille. Une mort prématurée lui enleva ses fils, et sa jeune fille Alice, âgée de neuf ans, fut mariée à Thomas, fils d'Edmond, comte de Lancastre.

NOTTINGHAM.

Guillaume le Conquérant avait donné le titre de seigneur de Nottingham à Guillaume Peverel, constructeur du château du Pic, et son fils naturel selon quelques-uns. Le petit-fils de ce Guillaume, nommé aussi Guillaume Peverel, fut dépossédé par Henri II, en 1155, comme coupable d'avoir empoisonné Ranulf, comte de Chester. Robert, comte de Ferrières, son gendre, éleva des prétentions sur Nottingham, commit de grandes dévastations dans ce comté, et prit un moment le titre de *Robertus comes junior de Nottingham*. En 1174, il fit la paix avec Henri II et abandonna sans doute ses prétentions, puisque Richard Cœur-de-Lion donna à son frère Jean le titre de comte de Nottingham, avec l'honneur de Peverel. Ce titre ne reparait plus dans l'histoire jusqu'au règne de Richard II, qui créa comte de Nottingham Jean de Mowbray, descendant de Nigel d'Albinet².

⁴ Chef de la branche cadette des Lascy : les principales possessions des Lascy de la branche aînée étaient en Irlande.

² Voy. I^{er} vol., p. 518. Nigel d'Albinet avait été investi par Henri I^{er} d'une partie des possessions forfeites par Robert de Mowbray, comte de Northumberland. Roger, fils de Nigel, prit en même temps le nom de Mowbray.

NORTHUMBERLAND.

En 1068, Guillaume le Conquérant donna à Robert Comine le titre de comte de Northumberland et la mission de soumettre le pays depuis York jusqu'à Durham. Robert trouva la mort dans cette expédition hasardeuse, et les Northumbriens se révoltèrent ouvertement avec l'aide des Danois. Après le départ des Danois et la prise d'York, Guillaume imposa pour comte aux Northumbriens un traître nommé Kopsi. Ce dernier ayant été tué par Osulf, et celui-ci à son tour étant tombé sous les coups d'un brigand, le Saxon Gospatrik obtint le gouvernement du Northumberland, avec le titre de comte (1070). Mais il en fut bientôt dépouillé par le roi qui en investit Waltheof, mari de sa nièce Judith, déjà comte de Huntingdon et de Northampton. Après le supplice de Waltheof (1075), Gaultier ou Vulcher, évêque de Durham, gouverna le Northumberland avec le titre de comte; mais il fut massacré dans une émeute en 1080. Le titre de comte passa ensuite à Robert de Mumbray ou de Mowbray, qui vainquit le roi d'Écosse Malcolm, et qui, s'étant révolté contre Guillaume le Roux, fut fait prisonnier et dépouillé de ses biens (1095); selon Matthieu Pâris, il mourut vieux et aveugle au monastère de Saint-Albans (VIII^e vol., p. 446). Étienne de Blois donna ensuite le titre de comte de Northumberland à Henri, fils de David, roi d'Écosse, et Guillaume, fils de Henri, s'intitulait, avant son avènement au trône, Guillaume de Warenne¹, comte de Northumberland. Il paraît cependant que ce roi d'Écosse ne conserva point ce titre, puisque Richard I^{er} le vendit à Hugues de Pusat, évêque de Durham. Irrité de la médiocre contribution que le comte-évêque avait fournie pour sa rançon, Richard le dépouilla du Northumberland à son retour d'Allemagne, et dès lors le titre resta vacant jusqu'au règne de Richard II, qui en investit Henri Percy².

¹ Il prenait ce nom parce que sa mère était une Warenne.

² On peut voir dans les livres de généalogie les exorbitantes prétentions de cette famille à remonter jusqu'à Charlemagne.

OXFORD.

Albéric ou Aubry de Ver, compagnon de Guillaume le Conquérant, épousa Béatrice, nièce et héritière de Manassé, comte de Guines. Son fils aîné et successeur, Albéric II de Ver, grand camérier d'Angleterre, fut un des ministres du roi Étienne de Blois, et fut tué à Londres en 1140. De son mariage avec Adélise, fille de Gilbert de Clare, il laissa Albéric III qui, au rapport de Dugdale, porta le premier le titre de comte d'Oxford¹. Ce dernier quitta la vie en 1194 (sixième année du règne de Richard), laissant deux fils, Albéric IV, comte d'Oxford, mort sans postérité en 1215, et Robert I^{er}, comte d'Oxford, qui ne survécut que cinq ans à son frère aîné. Robert de Ver ayant épousé Isabelle, sœur et héritière de Gautier de Bolbek, eut de cette alliance Hugues son successeur, quatrième comte d'Oxford, mort en 1265, en laissant de son mariage avec Hawise, fille de Marguerite, comtesse de Winchester, Robert II de Ver, cinquième comte d'Oxford, lequel ne mourut que la vingt-quatrième année du règne d'Édouard I^{er}.

PEMBROKE ET STRIGOIL.

(Voir la note 1 du VI^e volume, pag. 574). Selon Dugdale, *Baronage* (tableau généalogique des Clare), la généalogie des Clare de Pembroke serait celle-ci : Richard de Clare, époux de Rose Giffard et fils de Gilbert Crispin, comte de Brionne, laisse plusieurs fils, dont le dernier, Gilbert de Tunbridge, laisse à son tour quatre fils, Baudouin de Clare, Gautier, fondateur de Tintern, Gilbert surnommé Strongboghe, et Richard. Gilbert Strongboghe est la tige des Clare de Pembroke, et Richard des Clare d'Hartford. Cette indication diffère, comme on le voit, de la note à laquelle nous renvoyons, en avertissant toutefois que ce point historique est difficile à éclaircir et à préciser.

¹ Matt. Paris donne cependant le titre de comte au second Alberic de Ver. (I^{er} vol., p. 320.)

RICHEMONT.

Les descendants d'Alain Fergan ou le Roux, comte de Bretagne, se succédèrent dans la possession du comté de Richemont, ainsi nommé du château fondé par ce prince. Conan IV, fils d'Alain le Noir, qui, avec l'aide de Henri II (1156), triompha des prétentions de son beau-père Eudes, vicomte de Porhoët, porta le titre de comte de Richemont, quoique l'on trouve vers cette époque un Over de Saint-Martin, mentionné sous le même titre. Sa fille unique Constance porta successivement le comté de Bretagne et le titre de Richemont à Geoffroi Plantagenet et à Guy de Thouars¹. Pierre de Dreux, dit Mauclerc, qui devint duc de Bretagne par son mariage avec Alix, fille de Constance et de Guy de Thouars, retint sans doute le titre de comte de Richemont, jusqu'au moment où il fut privé par Henri III de ses possessions en Angleterre. Le roi disposa alors du comté de Richemont en faveur de Pierre de Savoie, oncle de sa femme, lequel en porta le titre de 1244 à 1263. Il y renonça volontairement à l'époque des troubles, et ne tarda pas à recueillir la succession de Savoie. Le titre de comte de Richemont rentra alors dans la famille ducale de Bretagne. Jean I^{er} et Jean II^e, fils et petit-fils de Pierre Mauclerc, s'intitulèrent dans leurs chartes comtes de Richemont, et ce titre fut illustré au quinzième siècle par le fameux connétable Arthur de Bretagne.

SALISBURY.

On trouve au temps de la conquête un Gautier d'Evreux, in-

¹ Après la mort de Geoffroi, Constance fut enlevée par Ranulf de Blundeville, comte de Chester, et retenue de force dans un château. Mais rien ne prouve que cette union violente ait donné au comte de Chester le titre de comte de Richemont. Constance, s'étant échappée, épousa le vicomte de Thouars en 1199.

² Jean II avait épousé, en 1259, Béatrix, fille de Henri III, laquelle mourut au mois de mars 1277.

vesti de vastes fiefs dans le Wiltshire. Édouard, son fils, Gautier, son petit-fils, et Patrice, son arrière petit-fils, lui succédèrent régulièrement. Ce dernier porta le premier le titre de comte de Salisbury, qu'il transmit à son fils Guillaume. Ce comte mourut en 1196, laissant pour unique héritière Héla, qui épousa Guillaume surnommé Longue-Épée, frère naturel du roi Richard, par Rosamonde Clifford. De ce mariage naquirent quatre fils et cinq filles : Guillaume II, Richard, chanoine de Salisbury; Étienne, sénéchal de Gascogne, puis justicier d'Irlande, et Nicolas; Isabelle, mariée à Guillaume de Vescy, Héla à Thomas, comte de Warwick, et en secondes noces à Philippe Basset; Idoine ou Idame, mariée à Guillaume de Beauchamp; Laure, religieuse à Lacock; Héla, mariée à Guillaume de Odingesselles. Guillaume II Longue-Épée encourut le ressentiment de Henri III¹, qui refusa constamment de le reconnaître en qualité de comte de Salisbury; il mourut à la croisade en 1250, et laissa, de son mariage avec Idoine de Canville, un fils qui figure dans Mathieu Pâris au tournoi de Blithe. Ce fils, aussi nommé Guillaume, ne porta point non plus le titre de comte de Salisbury, et mourut en 1257. Mais peu de temps auparavant, Edmond de Lascy, comte de Lincoln, obtint le consentement de Henri III à une union projetée entre son fils Henri et Marguerite, fille et héritière de Guillaume III Longue-Épée, et issue du mariage de ce dernier avec Mathilde, fille de Gautier Clifford. Moyennant les marcs d'or donnés au roi², Henri de Lascy reçut du chef de sa femme le titre de comte de Salisbury. Il ne laissa de ce mariage

¹ Le ressentiment de Henri III contre le second Guillaume Longue-Épée venait, dit Camden, de ce que ce seigneur avait pris la croix sans la permission du roi et était parti malgré lui pour la Terre-Sainte.

² « Edmond de Lacy in consideration of ten marks in gold given to the king obtained license for Henri his son to contract matrimony with Margaret the eldest daughter and coheir to the said William; which marriage though consummated till then was concluded of betwixt William Longuépée her father and the before specified Edmond upon Friday before Christmasday 1256. » (DUGDALE, *Baronag.*, art. *Longuépée.*)

qu'une fille Alice, mariée dans la suite à Thomas, comte de Lancastre.

SHREWSBURY.

Le premier comté de Shrewsbury fut Roger de Belesme ou de Montgomery, investi par Guillaume le Conquérant dont il était un des principaux favoris. Il eut pour successeurs son fils aîné, Hugues, tué par les Irlandais qui avaient envahi le pays de Galles en 1098, et son second fils Robert qui recueillit cet héritage, Hugues étant mort sans enfants. Robert se signala par sa turbulence et par les atroces cruautés qu'il exerçait sur ses propres enfants et sur les otages remis entre ses mains. Il fut dépouillé par Henri I^{er} en 1102, et condamné à une prison perpétuelle, comme coupable de grande forfaiture. Son comté d'Arondel augmenta le douaire d'Adelise de Louvain, femme de Henri I^{er} ; quant au titre de comte de Shrewsbury, il disparaît de l'histoire jusqu'au règne de Henri VI qui en investit le fameux Jean Talbot.

WARRENNE ET SURREY.

Le premier Guillaume de Warrenne ou Garenne, compagnon du Conquérant, contribua au gain de la bataille de Fagadon où furent défaits les conjurés normands et saxons (1074)¹. Il fut établi ou confirmé comte de Surrey par Guillaume le Roux, comme on en trouve la preuve dans la chartre de fondation du prieuré de Lewes². Son fils et son petit-fils, Guillaume II et Guillaume III, lui succédèrent régulièrement. Ce dernier étant

¹ Il s'agit de la conspiration de Roger de Héreford, de Raulf de Gael, de Waltheof. (Voy. Orderic Vital, p. 535.)

² « Donavi pro salute domini mei Willielmi regis, qui me in Angliam adduxit, et pro salute dominæ meæ Mathildis reginæ meæ, matris uxoris meæ, et pro salute domini mei Willielmi regis, filii sui, post cujus adventum in anglicam terram hanc chartam feci, et qui me comitem Surregiæ fecit, etc. »

mort à la croisade de Louis le Jeune, ne laissa qu'une fille, mariée en premières nocés à Guillaume, fils du roi Étienne, comte de Norfolk, et en secondes nocés à Hamelin, fils naturel de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, père de Henri II. Elle n'eut pas d'enfants de Guillaume de Blois; mais Hamelin Plantagenet eut d'elle Guillaume IV, dit de Warenne, parce qu'il prit le titre de la première branche. Ce Guillaume épousa la fille aînée de Guillaume Maréchal, veuve de Hugues Bigod, laquelle lui donna un fils nommé Jean. Jean de Warenne, par son mariage avec Élise de la Marche, sœur utérine de Henri III, obtint les bonnes grâces du roi et disputa avec succès le titre de comte de Sussex à Jean Fitz-Alain, comte d'Arondel, puisque le continuateur de Matt. Pâris appelle plusieurs fois Jean de Warenne comte de Surrey et Sussex¹. Guillaume de Warenne, issu du mariage de Jean et d'Élise, mourut avant son père; mais d'une seconde union avec Jeanne de Ver, fille du comte d'Oxford, le comte de Surrey laissa un fils posthume, Jean II, qui s'intitula comte de Warenne, de Surrey, de Strathern en Écosse, seigneur de Brunfeld et d'Yale dans le pays de Galles, comte Palatin. Il mourut sans postérité sous Édouard III.

WARWICK.

Henri, fils de Roger de Beaumont, frère de Robert, comte de Meulan, épousa Marguerite, fille d'Arnulf de Hesdin, comte du Perche, et fut le premier comte de Warwick. Roger et Guillaume, son fils et son petit-fils, se succédèrent régulièrement. Guillaume

¹ Cette contestation remontait à une époque antérieure; mais la question paraît avoir été déjà décidée en faveur du comte d'Arondel, puisque sous le règne de Richard on lit dans les rôles de l'échiquier, en parlant du comte d'Arondel : *Et tertium denarium de placitis de Sussex, cujus comes est*. Il est probable qu'à l'extinction de la branche masculine d'Albinet, le beau-frère de Henri III réussit à faire valoir ses titres. Mais sous Édouard I^{er}, Jean Fitz-Alain renouvela la discussion et l'emporta; car Jean II de Warenne, dans l'énumération de ses titres, ne prend pas celui de comté de Sussex.

mourut la trentième année du règne de Henri II (1184), sans postérité. Waleran, son frère, hérita alors de son titre et de ses honneurs. Henri, fils de Waleran, et Thomas, fils de Henri, se succédèrent ensuite régulièrement; mais Thomas étant mort sans enfants en 1242, son héritage se trouva dévolu à sa sœur Margerie qui porta tour à tour le titre de comte de Warwick à ses deux maris, Jean Maréchal et Jean de Plessets. Ce dernier fut en grande faveur auprès de Henri III; mais il ne laissa point d'enfants, et après lui Marguerie continua de s'intituler comtesse de Warwick. A sa mort, ce comté passa à son oncle paternel Waleran, et plus tard devint l'apanage de la famille de Beauchamp en vertu de droits éloignés.

WINCHESTER.

La première mention du nom de la famille de Quincy se trouve au temps de Henri II qui octroya de riches domaines à un Saer de Quincy, lequel épousa Mahaud de Senlis, dont il eut deux fils, Robert et Saer. Robert de Quincy accompagna Richard Cœur-de-Lion à la croisade, et après la délivrance du roi partagea les travaux de son expédition en France. Mais dès lors, dit Dugdale, il n'est plus question de lui dans l'histoire. Son frère Saer, celui qui rendit à Philippe-Auguste le château de Vaudreuil en 1203, épousa Marguerite, sœur de Robert Fitz-Parnelle, comte de Leicester, et en 1207 porta le titre de comte de Winchester, en vertu des terres et honneurs dont Robert était mort saisi. Saer de Quincy prit une part active au soulèvement des barons contre le roi Jean, et mourut à la croisade, en 1249, laissant trois fils, Robert, Roger et Robert. Robert, l'aîné, ne laissa qu'une fille mariée à Jean de Lascy, comte de Lincoln, et mourut peu après la mort de son père. Roger de Quincy, qui est intitulé comte de Winchester dans plusieurs brefs de Henri III, épousa : 1° Hélène, fille et cohéritière d'Alain de Galloway; 2° Mahaud, fille d'Humfroi de Bohun et veuve d'Anselme Maréchal; 3° Éléonore, fille de Guillaume de Ferrières, comte de

268 TABLE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES ANGLAIS.

Derby ; mais il n'eut que des filles de ces trois unions successives, et mourut le 25 avril 1264. Le dernier frère Robert, mort en 1257, n'ayant aussi laissé que des filles, le titre fut supprimé par l'extinction des héritiers mâles.

TABLE ANALYTIQUE.

NOTA. — Si le lecteur remarque quelques différences entre les indications de cette table et le texte même de la GRANDE CHRONIQUE, il est prié de se reporter, soit aux notes paginales, soit à l'Errata.

A

Aaron d'York, Juif, est forcé de payer au roi Henri III une grande somme d'argent; V, 353.

Abara, compagnon de Mahomet, est empoisonné par un mets destiné à Mahomet; IV, 154.

Abbas, fille d'Abifziel, huitième femme de Mahomet; IV, 155.

Abel, fils aîné de Waldemar, roi de Danemark, tue son frère Eric; VII, 181. Est tué par les seigneurs, 182.

Abizechiem, fils de Nubar, met en fuite les soldats de Gabeit, compagnon de Mahomet; IV, 148.

Abraham, Juif de Wallingford, étouffe sa femme; VII, 28.

Abuzer, fils d'Abubalip, prend à la mort de Mahomet le premier rang parmi ses disciples; IV, 156.

Accien, gouverneur d'Antioche, ayant secrètement pris la fuite

lors de la prise de cette ville, est rencontré par des Arméniens, qui lui tranchent la tête; I, 155.

Achalys, fils d'Abitalip, beau-père de Mahomet, cherche à renverser Abuzer; IV, 156.

Achym, fils de Dédem Ebrée Maybar, est tué par ordre de Mahomet, par Alchilias; IV, 150.

Açuan, vieillard infirme, est massacré dans son lit, sur l'ordre de Mahomet, par Zely; IV, 150.

Aculevia, fille de Fantime, douzième femme de Mahomet; IV, 155.

Ada de Bailleul, femme de Roger, fils de Jean; VI, 307.

Adam fait partie de la députation envoyée par le roi Jean vers le pape pour demander la levée de l'interdit; II, 540.

Adam, abbé de Waredon, est confirmé comme évêque de Con-

nor; V, 544. Meurt à Waredon; VI, 40.

Adam, fils de Guillaume, justicier du Banc, est frappé de mort subite; V, 556.

Adam de Mohun, chevalier vassal du comte Richard, est tué en combattant contre les Gallois; VI, 444.

Adam de Neufmarché est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Adam de Sumercy est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Adam Gordon, gardien du château de Dunster, bat un parti de Gallois; IX, 455. Se rend au prince Édouard, après s'être vaillamment battu avec lui, 445.

Adelaïde, fille du duc de Louvain, devient l'épouse du roi Henri I^{er}; I, 282.

Adèle, fille du roi Guillaume, et épouse du comte Etienne de Blois, prend l'habit de religieuse à la mort de son mari; I, 50.

Adèle, épouse de Thibaut, comte de Boulogne, sœur de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et mère d'Etienne de Blois; I, 505.

Adige, fille d'Hulaith, prend Mahomet à son service; IV, 446. Devient sa première femme, 452.

Adolphe du Mont, chef des Fri-

sons et des Allemands au siège de Damiette; III, 494.

Adrien IV (Nicolas, évêque d'Albano) succède au pape Anastase; I, 577. Consacre l'empereur Frédéric, 590. Permet à Henri II de s'emparer de l'Irlande, 590. Sa mort, 599.

Advocat, neveu du légat Othon, est ceint du baudrier militaire par Henri III; V, 408.

Agathe quitte l'Angleterre avec son fils Edgard; I, 46.

Agnel, frère de l'ordre des Mineurs, cherche à ramener Richard Maréchal dans le parti du roi; IV, 44.

Aimé Triers, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Aimon l'Estrange renonce à la fidélité jurée au baronnage; IX, 99.

Alain, comte de Bretagne assiste à la bataille de Lincoln, sous les ordres du roi Etienne; I, 522.

Alain, clerc, fait partie de la députation envoyée par l'archevêque Etienne de Langton, vers le pape, pour demander la levée de l'interdit; II, 540.

Alain Basset traite, au nom du roi Jean, avec les seigneurs révoltés; III, 6.

Alain Buscel, chevalier vassal du comte Richard, est tué en combattant contre les Gallois; VI, 444.

Alain de Beccles, arbitre entre

les moines de Cantorbéry, et l'archevêque Edmond; IV, 412. Archidiacre de Norwich, frappé de mort subite; V, 556.

Alain de Bécoles, clerc anglais, qui étudiait à Paris, se retire lors de la sédition entre les clercs et les bourgeois; III, 404.

Alain de Galloway traite, au nom du roi Jean, avec les seigneurs révoltés; III, 6.

Alain de Neuilly est excommunié par Thomas Becket, comme fauteur des seize articles; I, 451. Est absous par Gilbert, évêque de Londres, 452.

Alain de la Zouch reçoit la garde de la partie limitrophe du pays de Chester; VII, 489. Est tué par Jean de Warenne; IX, 161.

Alain de Ruscy est fait prisonnier par Richard à Gisors; II, 295.

Alain de Watsand, clerc du roi et justicier, nommé enquêteur sur la violation du droit de change; VIII, 411, 412. Meurt, 270.

Alain Huissier jure pour le roi d'Écosse l'observation de la paix avec Henri III; V, 525.

Alard de Louviers, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Albans (monastère de St.), Sa dédicace; I, 270. Fin de la discussion qui s'était élevée entre ce monastère et l'église de Lincoln, 405. Mode d'élection de l'abbé de Saint-Albans; IV, 89. Oraison dé-

crétée en faveur du roi Offa, fondateur de Saint-Albans; VIII, 202. Accord entre l'abbé Jean et le couvent, 549.

Albéric, évêque d'Ostie et légat du pape, arrive en Angleterre et tient un concile à Londres; I, 547.

Albéric de Ver est envoyé par le roi Etienne au concile de Winchester, où ce prince était cité; I, 520. Est tué à Londres, 525.

Albéric de Ver, comte d'Oxford, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.

Albert, légat du pape, donne à Henri II l'absolution de la mort de Thomas Becket; II, 7.

Albert (maître) est chargé de défendre, de la part du pape, à Henri III d'attaquer le royaume de France pendant la croisade de saint Louis; VI, 412.

Albert, notaire du pape, arrive en Angleterre; VII, 564.

Albert de Cognano, frère du comte de Roussillon, accompagne Bohémond en Terre-Sainte; I, 415.

Albert de Marines est excommunié comme cause des mauvais traitements essuyés par l'archevêque d'York; II, 477.

Albigéois. Leur hérésie; II, 477. Ils sont assiégés dans Béziers par les croisés excités par le pape, 478. Leurs blasphèmes. Ils sont massacrés à la prise de Béziers et de Carcassonne, 480. Elisent un anti-

pape; III, 255. Sont battus et massacrés en Espagne et sur les frontières d'Allemagne; IV, 27.

Alchad, chef de la ville de Silves, occupée par les Sarrasins, et assiégée par les chrétiens, rend la ville au roi de Portugal; II, 408.

Alchilias, fils de Ragatha Alazar, est envoyé par Mahomet pour tuer Achym, fils de Dédem Ebrée Maybar; IV, 450.

Alduin, abbé de Ramsey, qui avait acquis son abbaye à pris d'argent, est dégradé par Anselme, archevêque de Cantorbéry; I, 258.

Aleume de Mesve jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Alexandre II est élu à la papauté par un synode de Mantoue, malgré les prétentions de son rival Cadèle; I, 20.

Alexandre III, reconnu pape par les rois de France et d'Angleterre, l'emporte sur Octavien, nommé par le clergé et l'empereur; I, 599. Tient un concile à Tours, 444. Dégage Thomas de son serment, 448. Repousse l'accusation de Henri II contre Thomas Becket, 425. Écrit une lettre à Thomas Becket, 440. Écrit à Gilbert, évêque de Londres, 445. Écrit au roi Henri II et à Thomas Becket, 450. Envoie deux légats chargés de concilier le roi et l'archevêque, 454. Écrit à Thomas, 458. Écrit au

soudan d'Iconium pour sa conversion, 459. Excommunie les meurtriers de Thomas Becket; II, 5. Se réconcilie avec l'empereur Frédéric, 55. Tient un concile dans l'église de Latran, 54. Objet de ce concile exprimé en vingt-huit articles, 54. Lettre qu'il écrit à l'archevêque de Sens au sujet de l'hérésie de Pierre Lombard, 55. Il écrit au roi des Indes, le prêtre Jean, 64. Sa mort, 66.

Alexandre IV, évêque d'Ostie et neveu du pape Grégoire, succède au pape Innocent IV; VIII, 75. Vision qu'il a au sujet d'Innocent IV, 401. Écrit au roi et à la reine d'Angleterre au sujet des affaires de Savoie, 207. Trompe le roi d'Angleterre, 366. Sa lettre à Henri III pour qu'il corrige ses erreurs et garde les droits ecclésiastiques, 459. Excommunie Manfred; IX, 84. Sa mort, 86. Sa réponse aux lettres des barons; IX, 248.

Alexandre succède à Robert, évêque de Lincoln; I, 284. Est fait prisonnier par le roi Étienne, 548.

Alexandre, fils de la reine Marguerite et du roi Malcolm I^{er}, succède à son frère Edgar, roi d'Écosse; I, 257.

Alexandre II, fils du roi d'Écosse, est ceint du baudrier militaire par le roi Jean, II, 458. Fait hommage à Louis VIII; III, 452. Epouse Jeanne, sœur aînée du roi Henri III, 259. Bat les prétendants

à l'héritage d'Alain de Galloway; IV, 476. Réclame le Northumberland, 485. Épouse Marie, fille d'Enguerand de Coucy, 415. Entre en hostilité avec Henri III; V, 522. Fait la paix avec ce prince, 524. Sa mort; VI, 502.

Alexandre III, fils aîné du roi d'Écosse, est fiancé avec Marguerite fille du roi d'Angleterre; V, 259. Devenu roi, il épouse Marguerite; VII, 244. Intercède pour Philippe Luvel auprès de Henri III, 250.

Alexandre est envoyé à Rome par Henri III, pour faire casser l'élection de Raoul de Nevil à l'évêché de Winchester; IV, 364.

Alexandre, comte de Buthe, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Alexandre, frère de l'ordre des Mineurs, est envoyé par le pape en Angleterre pour extorquer de l'argent; VI, 305.

Alexandre, physicien de la reine, meurt; VIII, 464.

Alexandre de Hilton part pour la Terre-Sainte; V, 446.

Alexandre de Puinton, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550.

Alexandre de Stavensby est consacré évêque de Chester; III, 272. Sollicite à Rome, au nom du roi, l'annulation de l'élection faite à Cantorbéry, 405. Est réprimandé par Henri III, sur sa trop

grande intimité avec Richard Maréchal; IV, 29. Baptise le fils de Simon de Montfort, 396. Meurt, 405.

Alexandre de Suereford, trésorier de Saint-Paul de Londres, meurt; VI, 290.

Alexandre de Sutton, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550.

Alexandre Dingas se distingue en Angleterre dans l'armée de Louis VIII; III, 444.

Alexandre le Maçon, théologien, excite le roi contre le clergé; II, 428.

Alexandre Puintil est excommunié comme auteur des mauvais traitements essayés par l'archevêque d'York; II, 477.

Alexis Comnène, empereur des Grecs. Sa duplicité à l'égard des croisés; I, 442. Ses démêlés avec Raymond, comte de Toulouse, qui refuse de lui prêter serment de fidélité, 446. Il abandonne les chrétiens assiégés dans Antioche, 462.

Alexis, fils de Manuel, ancien empereur de Constantinople, attaque Isaac l'Ange, s'en empare, et monte sur le trône à la place; II, 224.

Algis, chef des routiers au service de Richard I^{er}, ravage le territoire français; II, 245.

Alphonse, roi de Galice, refoule dans leurs états les Sarrasins d'Es-

pagne qui envahissaient les terres des chrétiens ; I, 58.

Alphonse III, roi de Castille, envoie des députés à Henri II, qu'il choisit pour arbitre entre lui et Sanche roi de Navarre ; II, 55.

Alphonse (lisez Ferdinand III), roi de Castille, prend la croix, VII, 409. Envoie des ambassadeurs au roi d'Angleterre, 495. Sa mort, 509.

Alphonse X, roi de Castille, traite avec Henri III au sujet de la Guienne; VIII, 235, 436. Est élu roi d'Allemagne par quelques seigneurs, 294. Ses démarches à ce sujet auprès du roi d'Angleterre, 523.

Alphonse, frère de Louis IX, est nommé comte de Poitou, V, 182. Se plaint à son frère de la rébellion du comte de la Marche, 244. Est fait prisonnier avec son frère par les Sarrasins; VII, 90. Revient en France, 446. Est attaqué d'une maladie incurable, 509.

Amaury succède à son frère Baudouin, roi de Jérusalem ; I, 408.

Amaury, maître de la milice du Temple en Angleterre, traite au nom du roi Jean avec les seigneurs révoltés ; III, 6.

Amaury, archidiacre de Bedford, meurt ; VI, 245.

Amaury de Montfort, frère aîné de Simon de Montfort, renonce en faveur de son frère à toute préten-

tion sur le comté de Leicester; IV, 406. Est fait prisonnier près de Damas, et conduit à Babylone; V, 54.

Amédée, comte de Savoie, fait hommage au roi d'Angleterre; VI, 259.

Amygogens, chef de l'armée de Corboran ; I, 470.

Anastase succède au pape Eugène III ; I, 554. Rétablit dans son siège Henri, archevêque d'York, qu'Eugène avait dégradé, 576. Sa mort, 577.

Andelme, natif de Cologne, est consacré archevêque d'Armagh, église métropolitaine de toute l'Irlande ; V, 64.

André, prieur de Winchester, est affermi dans sa charge ; VIII, 244.

André Bukerel s'efforce de sauver l'église de Merton du scandale de l'arrestation de Hubert de Bourg, qui s'y était réfugié ; III, 494.

André de Beauchamp jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

André de Nanteuil, frère de l'évêque de Beauvais, est fait prisonnier par les Sarrasins; III, 242.

André de Vitré refuse de reconnaître le roi d'Angleterre et se prépare à la défense; III, 445.

Anglais, leur corruption et leur servitude sous Guillaume I^{er}; I, 47. Leur luxe, 48. Déshonneur d'être appelé Anglais, 46.

Anselme, archevêque de Cantorbéry, est consacré par Thomas, archevêque d'York; I, 75. Refuse de donner de l'argent à Guillaume II, 76. Part pour l'Italie, malgré la défense de Guillaume, 78. Les biens de son église sont confisqués au profit du trésor, 79. Il réfute les erreurs des Grecs dans le concile de Bari, 79. Consacre Samson, évêque de Worcester, 142. Rentré en Angleterre à la mort de Guillaume II, il marie le roi Henri I^{er} à Mathilde, 254. Tient un concile à Londres, 257. Se rend à Rome; 259. Rentre en Angleterre, 255. Préside un concile tenu à Londres, 256. Consacre plusieurs évêques à Cantorbéry, 257. Maintient sa primatie sur l'église d'York, 257. Sa mort, 258,

Anselme, chapelain du roi Richard, accompagne ce prince traversant la Germanie à son retour de la Terre-Sainte; II, 198.

Anselme de Ribemont est ad-joint à Hugues le Grand pour commander la première division de l'armée des croisés; I, 167.

Anselme, frère du comte Gaultier Maréchal, meurt; VI, 157.

Ansier de Montréal trahit les chrétiens à Saint-Jean-d'Acre; II, 441.

Antioche est assiégée par les croisés; I, 158. Détail de ce siège, 159. Les Turcs sont battus à Hareg, 142. Les croisés sont vain-

queurs au pont d'Antioche, 146. Emir-Feir, chef sarrasin, entretenait des liaisons avec Bohémond, 150. Il livre Antioche aux croisés, 155. Description de cette ville, 175. Elle est prise par le soudan de Babylone; IX, 157.

Arnauld du Bois, chevalier, est établi grand forestier à la place de Robert Passelève; VII, 407. Sa mort; VIII, 95.

Arnauld de Montigny, chevalier, est tué dans un tournoi; VII, 520.

Arnolf, élu patriarche de Jérusalem, meurt bientôt après; I, 204.

Arnould, fils de Guillaume de Mandeville, est pris et banni par le roi Etienne; I, 534.

Arnulphe, frère de l'ordre des Prêcheurs, porte une lettre affligeante sur les malheurs de la Terre-Sainte; V, 474. Lit cette lettre dans le concile de Lyon; VI, 68.

Artabeth, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Arthur, roi des Bretons (découverte du tombeau d'); II, 175.

Arthur, comte de Bretagne, neveu du roi Richard, est institué par ce prince héritier de la couronne; II, 146. Est ceint du baidrier militaire par Philippe-Auguste, 309. Fait hommage de ses provinces au roi de France, 310. Fait la paix avec Jean, mais revient bientôt vers Philippe, 314. Fait hommage au roi Jean, 318.

Est fait prisonnier par le roi Jean devant Mirabeau, et enfermé à Falaise, 547. Meurt à Rouen, 548.

Ascelin, évêque de Rochester, meurt; I, 535.

Asculf de Saint-Hilaire, partisan de Henri le Jeune, est fait prisonnier à Dol par le roi Henri II; II, 17.

Athelmar, clerc, fils du comte de la Marche et frère utérin de Henri III, arrive en Angleterre; VI, 345. Est nommé évêque de Winchester; VII, 128. Est confirmé à cet évêché par le pape Innocent IV, 184. Opprime les moines de Winchester; VIII, 67. Sa cruauté envers un clerc; IX, 21. Il est chassé d'Angleterre, 60.

Athelulf, prieur de Saint-Oswald, est nommé par Henri I^{er} premier évêque de Carlisle, I, 296.

Audouin, fondateur de Malverney, meurt; I, 525.

Aycard de Montmerle est tué au siège de Jérusalem; I, 190.

Aymard, évêque du Puy, reçoit le premier de tous la croix des mains du pape; I, 95.

Aymon Pêché, seigneur anglais, meurt; V, 234.

Aza, fille de Gomar, quatrième femme de Mahomet; IV, 152.

B

Balac, prince ture, fait prisonnier Baudouin II, roi de Jérusalem;

I, 284. Met le siège devant Joppé, et est battu par les chrétiens, 285.

Balien échappe à la mort par la fuite lors de la victoire de Tibériade remportée par Saladin sur les chrétiens; II, 84.

Bar (le comte de), chef de l'armée des croisés au siège d'Acro; II, 158.

Barthélemy, archevêque de Tours, consacre Geoffroi, archevêque d'York; II, 161.

Barthélemy est consacré évêque d'Exeter, par Gaultier, évêque de Rochester; I, 400. Anecdote relative à Barthélemy, 401. Il célèbre une messe solennelle à Cantorbéry en l'honneur de Thomas, martyr; II, 6.

Barthélemy, est élu antipape par les Albigeois, dans les pays de Bulgarie, de Croatie et de Dalmatie; III, 255.

Battace, prince grec, épouse la fille de Frédéric; V, 408.

Batulius, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Baudouin I^{er}, comte d'Edesse, est sacré roi de Jérusalem à la mort de Godefroi; I, 255. Son expédition en Arabie, 255. Sa humanité envers l'épouse d'un chef arabe, 254. Ses conquêtes en Palestine, 242. Il taille en pièces l'armée des Egyptiens, 245. Est battu par les Sarrasins qui avaient envahi la Palestine, 245. Le lendemain il bat les Sarrasins, 246. Prend Pto-

lémais après vingt jours de siège, 248. Est fait prisonnier par les Turcs, 249. Prend Sidon, 266. Est mis en fuite par les Sarrasins, 268. Sa mort, 274.

Baudouin II, comte d'Edesse, succède à Baudouin I.^r au trône de Jérusalem; I, 275. Met en fuite une armée d'infidèles qui venaient de massacrer Roger, prince d'Antioche, avec ses soldats, 284. Est fait prisonnier par Balac, prince turc, 284. Sort de captivité en donnant des otages, 286. Rempporte près d'Harsad une victoire complète sur Borsequin, prince d'Orient, 288. Il règle la succession à Antioche, 295. Sa mort, 296.

Baudouin III, roi de Jérusalem, s'empare d'Ascalon; I, 580. Est attaqué de la lèpre; II, 72. Sa mort, 75.

Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, revient en Flandre; III, 275. Est pendu par ordre de sa fille, 276.

Baudouin, empereur de Constantinople, fils de Pierre de Courtenay, étant chassé de ses états, se réfugie en Angleterre; IV, 544. Repart pour Constantinople, 551. Fait une expédition en Grèce, 595. Ses conquêtes en Grèce; V, 68. Il vend au roi de France la couronne d'épines du Sauveur; 97. Demande du secours à Frédéric, 408. Se rend en Angleterre pour demander de l'argent à Henri III;

VI, 544. Chassé par ses sujets, il se retire en France; IX, 94.

Baudouin, fils de Marguerite, comtesse de Flandre, se met à la tête de l'armée levée par sa mère contre Guillaume, comte de Hollande; VII, 555.

Baudouin, comte de Hainaut, prend la croix; I, 96.

Baudouin, abbé de Forden, succède à Roger, évêque de Worcester; II, 66. Est élu archevêque de Cantorbéry à la mort de Richard, 69. Reçoit le pallium avec le titre de légat, 77. Reçoit une lettre du marquis de Montferrat, 104. Consacre plusieurs évêques, 151. Absout l'évêque de Coventry qu'il avait interdit, 155. Aborde à Tyr avec quelques autres seigneurs, 149. Meurt sous les murs d'Acre, 154.

Baudouin, fils de Saladin, est tué à Ptolémaïs; II, 428.

Baudouin Bretel est envoyé par Louis VIII vers les barons anglais; III, 402.

Baudouin de Béthune accompagne Richard, passant par la Germanie à son retour de la Terre-Sainte; II, 198. Sa mort; V, 254.

Baudouin du Bourg prend la croix; I, 96.

Baudouin de Caldéron est tué dans un assaut donné à Nicée; I, 425.

Baudouin de Gand est tué dans un assaut donné à Nicée; I, 425.

Baudouin de Guines, gouverneur du château de Monmouth, s'élançe avec ses soldats contre Richard Maréchal, pour le faire prisonnier; IV, 7. Est blessé dans le combat, 9.

Baudouin de Lérin, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Baudouin de l'Île, comte de Devon, est investi du comté de Wight par Henri III; V, 4. Meurt; VI, 50.

Baudouin de Reviers, qui occupait Oxford, le rend après un long siège et est banni d'Angleterre; I, 540.

Baudouin de Reviers, fils du précédent, épouse une parente de la reine; VIII, 280.

Baudouin de Vère est envoyé en ambassade à Frédéric II par Henri III; IV, 494.

Baudouin Wake, seigneur anglais, meurt; V, 264.

Baudouin Wake est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Béatrix, comtesse de Provence, mère des reines de France et d'Angleterre, arrive à Londres; V, 534. Repart pour la Provence, 587. Se rend en Angleterre; VI, 582. Sa fécondité; VIII, 550.

Beaultieu (abbaye de), sa fondation; II, 565.

Becket (Thomas), archidiacre de Cantorbéry, prévôt de Beverley, est nommé chancelier du roi Hen-

ri II; I, 590. Se rend à Paris pour demander Marguerite, fille de Louis VII, en mariage au nom de Henri, fils du roi Henri II, 398. Est consacré archevêque de Cantorbéry, 404. Résigne son office de chancelier, 404. Est admis au baiser de paix, 408. Transporte, par ordre du roi, le corps de saint Edouard à Westminster, 408. Divers griefs du roi contre lui, 410. Il siège à la droite du pape dans le concile de Tours; 414. Se repent de son adhésion aux statuts proclamés à Clarendon, 418. Est dégagé par le pape du serment qu'il avait prêté en cette circonstance, 418. Fait la dédicace de l'église de Reading, 420. Quitte l'Angleterre, 424. Est reçu par le pape Alexandre, 422. Confiscation de ses biens; 424. Proscription de toute sa parenté; 424. Son discours au pape, 426. Il excommunie les auteurs des seize articles, 454. Écrit une lettre au roi d'Angleterre; 455. Reçoit une lettre des évêques suffragants de l'église de Cantorbéry; 454. Sa réponse, 456. Il excommunie Gilbert, évêque de Londres, 452. Le mardi, jour remarquable dans sa vie, 475. Tristesse qu'il ressent de toutes ces persécutions, 476. Il a une entrevue à Montmirail avec Henri II, 497. Deuxième entrevue à Fréteval, dans laquelle il fait la paix avec le roi d'Angleterre, 498. Son entrevue avec l'abbé

de Saint-Albans, 504. Ses pressentiments, 503. Il est assassiné dans son église, 508. Ses funérailles, 509. Miracles opérés sur la tombe du martyr ; II, 4.

Bederim, chef de l'armée de Saladin enfermée dans Acre ; II, 140.

Béguins. Leur origine et leur accroissement ; V, 579.

Belphagessemin, chef de l'armée des Sarrasins enfermée dans Acre ; II, 140.

Bénisemedin, neveu de Saladin, commande l'armée de son oncle dans Acre ; II, 140.

Benott, évêque de Rochester, traité au nom du roi Jean avec les seigneurs révoltés ; III, 6. Sa mort, 528.

Benott de Gravesent, doyen de l'église de Lincoln, est élu évêque de la même église ; IX, 57.

Bérard, frère de Hugues de Bailleul, conseiller du roi Jean lors de l'interdit ; II, 157.

Bérenger, archevêque de Tours, tombe dans l'hérésie ; I, 53. Est condamné par un concile assemblé à Verceil par le pape Léon, 55.

Bérenger de Waterville est fait prisonnier par le roi à Northampton ; IX, 107.

Bernard est consacré évêque de Saint-David, par l'archevêque Anselme ; I, 270.

Bernard, abbé de Clairvaux, fléchit le roi de France irrité de la

nomination de l'archevêque de Bourges ; I, 554.

Bernard, évêque de Bayeux, est nommé par Richard I^{er} justicier de la flotte anglaise destinée pour la Terre-Sainte ; II, 142.

Bernard, évêque de Raguse, marche à la rencontre du corps de Hugues, évêque de Lincoln ; II, 553.

Bernard de Nympha, clerc, armé des pouvoirs du pape, lève beaucoup d'argent sur les croisés au nom du comte Richard ; VII, 74. Sa mort ; IX, 19.

Bernard Fraser signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre ; V, 527.

Bertrand de Criel, maître d'hôtel de Henri III, châtelain et gardien de la ville de Douvres, meurt ; VIII, 222.

Besançon (l'évêque de), chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 158.

Biach, émir, chef de l'armée de Corboran ; I, 170.

Bisec de Fersi est envoyé par Louis VIII vers les seigneurs anglais ; III, 102.

Blanc, cardinal, médecin d'Innocent IV, 14. Écrit au roi d'Angleterre en faveur de l'ordre de Cîteaux, 197.

Blanche de Castille, nièce de Jean-sans-Terre, épouse Louis, fils de Philippe-Auguste ; II, 517. En-

voie. une flotte au secours de son mari; III, 175. Fait couronner Louis IX, 324. Prend parti contre l'université de Paris, 404. Fait faire la dédicace de l'église qu'elle avait fondée auprès de Pontoise; V, 324. Sa mort; VII, 374.

Boesach, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Bohémond, prince de Tarente, se rend en Orient avec son armée; I, 115. Sert de médiateur entre Alexis Comnène et le comte Raymond, 116. Stratagème par lequel il délivre l'armée des croisés des espions ennemis dont elle était remplie, 159. Ses relations avec Emir-Feir, 150. Il fait la guerre à l'empereur des Grecs, 264. Sa mort, 262.

Bohémond II, fils du grand Bohémond, est nommé prince d'Antioche, et épouse la fille de Baudouin II; I, 290. S'empare du château de Caphardan, 290. Est tué par Redouan, prince d'Alep, 295.

Boile de Chartres, frère du comte de Roussillon, accompagne Bohémond dans sa croisade; I, 115.

Boldagis, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Bonaventure, frère de l'ordre des Mineurs, brille à Paris; IX, 155.

Boniface, évêque de Bellay, oncle de la reine Eléonore, est élu

archevêque de Cantorbéry; V, 137. Est confirmé par le pape, 352. Écrit à l'évêque de Winchester et au roi, 405. Exerce le droit de visitation dans son diocèse; VII, 35. Opprime l'église de Rochester; VIII, 179. Marche contre Turin, 184. Revient d'Italie sans avoir réussi dans son expédition, 244. Convoque les prélats de son diocèse, 300. Sa mort; IX, 173.

Borsequin, prince d'Orient, après avoir pris le château de Caphardan, est battu par Baudouin, roi de Jérusalem; I, 387.

Bouchard, comte de Vendôme, arrive au secours de Charles d'Anjou contre Manfred; IX, 155.

Bouchard d'Avesnes, premier mari de Marguerite, comtesse de Flandre, se rend à Rome pour faire confirmer son mariage; VIII, 19.

Brancaléon est nommé sénateur par les Romains; VII, 377. Est jeté dans les fers par les nobles; VIII, 180. Est délivré par le peuple, 218. Force le pape à s'humilier, 344. S'oppose aux prétentions de Richard sur l'Italie; IX, 8. Détruit les châteaux des nobles romains, 25. Sa mort, 42.

Brien de l'Isle, conseiller du roi Jean, à l'époque de l'interdit; II, 457.

Brien-Fitz-Comte accorde asile et protection à l'impératrice Mathilde dans le château de Walingford; I, 527.

Brienne (le comte de), chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 458.

C

Cadèle prétend en même temps qu'Alexandre à la papauté, dont il est exclu comme convaincu de simonie; I, 20.

Cadwalthan, fils d'Howel, signe une charte, par laquelle il est obligé envers Henri III; V, 459.

Caldwallan, chef gallois; est assassiné en retournant d'Angleterre dans son royaume; II, 59.

Calixte II, d'abord évêque de Vienne sous le nom de Guy, est élu pape à la mort de Gélase; II, 275. Tient un concile à Reims, 275. Condamne les erreurs de maître Gilbert de la Porrée, 276. A une entrevue à Gisors avec Henri I^{er}, 284. Fait prisonnier et enfermé dans un monastère l'anti-pape Maurice, 285. Sa mort, 286.

Camyath, chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Cambray (l'évêque de), chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 459.

Cantorbéry (l'église de), établissement de la primatie de l'église de Cantorbéry sur l'église d'York, et sur toutes celles du royaume; I, 29. Son deuil à la mort de Thomas Becket; II, 5.

Catherine, fille du roi Henri III, meurt; VIII, 504.

Cécile, fille du roi Guillaume I^{er}, est consacrée au Seigneur; par son père, dans l'église de Fécamp; I, 55.

Cécile, femme de Dunstable, s'étant rendue sur le lieu où était enterré le martyr saint Albans, est guérie d'une hydropisie au ventre; II, 45.

Cécile de Sanford, veuve de Guillaume de Gorham, meurt; VII, 499.

Cédunal de Trie, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Célestin (le pape) excommunique Léopold, duc d'Autriche; II, 226. Nomme légat du saint-siège, Hubert, archevêque de Cantorbéry, 250. Blâme le roi de France d'avoir répudié Ingelburge, 254. Excite plusieurs évêques à la prédication de la croisade, 252.

Cerautegadin, chef de l'armée des Sarrasins enfermée dans Acre; II, 440.

Charles, fils de Knut, roi des Danois, succède à Baudouin, comte de Flandre, tué au siège d'Eu; I, 280.

Charles, frère du roi de France Louis IX, épouse la plus jeune fille du comte de Provence; VI, 255. Est fait prisonnier avec son frère par les Sarrasins; VII, 90. Revient en France, 447. Élu sénateur de Rome, il reçoit du pape Urbain IV le royaume de Si-

cile; IX, 405. Son arrivée en Sicile, 455. Il défait et tue Manfred à la bataille de Bénévènt, 447.

Chatab, homme influent parmi les amis de Mahomet, favorise l'élevation d'Abuzer; IV, 456.

Châtellerault (le vicomte de), chef de l'armée des croisés au siège d'Acrc; II, 459.

Chrétien, chanoine de Beauvais, est envoyé à Rome pour conférer avec le pape, au sujet de la tranquillité de l'Université de Paris; VIII, 254.

Christine, sœur d'Edgar Etheling, accompagne son frère en Écosse; I, 46.

Christophe, dernier des fils de Waldemar, roi de Danemark, succède à son père; VII, 482.

Cincia, fille de Raymond, comte de Provence, et sœur de la reine d'Angleterre, épouse le comte Richard; V, 556. Met au monde un fils qui meurt bientôt après; VI, 264. Accouche à Berkamsteed d'un fils qui fut appelé Edmond; VII, 2.

Cincio, clerc romain, chanoine de l'église de Saint-Paul à Londres, après avoir été enlevé par des conjurés, est ramené à Londres sans avoir reçu aucun mal; III, 470.

Cîteaux (ordre de). Sa fondation; I, 455. Les moines de Cîteaux reçoivent du comte Richard une rente annuelle de cent marcs d'argent; II, 424. Refusent un

don que leur offrait l'empereur, 244. Sont suspendus par le pape, pour avoir voulu célébrer les offices divins pendant l'interdit de l'Angleterre, 422. Refusent au légat Othon l'argent qu'il leur demandait; V, 406. Refusent de donner de l'argent au roi Henri, 549.

Clément, évêque de Dumblain, jure de veiller à la continuation de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Clément, pape, devient médiateur entre les rois de France et d'Angleterre; II, 400. Sa mort, 476.

Clément IV, Provençal de nation, d'abord évêque du Puy, ensuite archevêque de Narbonne, et enfin évêque de Sabine, succède au pape Urbain IV; IX, 455. Meurt à Viterbe, 462.

Clément Guibert, archevêque de Ravenne, est élu pape du vivant de Grégoire VII; I, 44. Sa mort, 54.

Clérambault, abbé de Saint-Augustin. Conditions auxquelles il veut recevoir la bénédiction de Thomas Becket; I, 409.

Clérembaut de Vandeuil prend la croix; I, 408.

Clermont (le comte de), chef de l'armée au siège d'Acrc; II, 458.

Conan, fils d'Hélie, chef de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550.

Conan, comte de la petite Bretagne, meurt; I, 450.

Contin, chef de l'armée de Saphadin enfermée dans Acré; II, 440.

Conon de Montaigu prend la croix; I, 440.

Conrad, évêque de Porto et légat du saint-siège, écrit à l'archevêque de Rouen au sujet de l'antipape Barthélemy; III, 256.

Conrad, archevêque de Cologne, élit le landgrave de Thuringe à la place de Frédéric II, déposé par le pape; VI, 465. Couronne à Aix-la-Chapelle le comte de Hollande, élu roi d'Allemagne, 416. Reçoit du pape la garde et le gouvernement de l'archevêché de Mayence, 485. Jure fidélité au comte Richard, élu roi d'Allemagne; VIII, 292.

Conrad est nommé empereur des Romains; I, 542. Prend la croix, 555. Est battu en Orient par le sultan d'Iconium, 557. Se rend à Jérusalem, 558. Assiège inutilement Damas, 559. Rentre dans ses états, 544. Sa mort, 554. Anecdote relative à ce prince, 554.

Conrad, héritier du royaume de Jérusalem, fils de Frédéric II, est envoyé à la tête d'une armée pour repousser les Tartares; V, 440. Envoyé par son père contre le landgrave de Thuringe, il est battu; VI, 255. Taille en pièces

les troupes du landgrave, 524.

Battu par les troupes du pape, il s'enfuit d'Allemagne, 552. Il épouse la fille du duc de Bavière, 402. Ayant été empoisonné, il échappe à grand'peine à la mort; VII, 269. Fait prospérer les affaires de l'empire, 450. S'empare de Naples, 459. Sa mort; VIII, 36. Sa réponse aux accusations du pape, 448.

Conradin, fils de Conrad et petit-fils de Frédéric II, est battu et pris par Charles d'Anjou, qui lui fait trancher la tête; IX, 464.

Constance, fille de Guillaume I^{er}, épouse Alain, comte de Bretagne; I, 50.

Constance, fille de Bohémond le Jeune, épouse Raymond, comte de Poitiers, prince d'Antioche; I, 297.

Constance, mère d'Arthur, se rend à Tours auprès du roi de France; II, 505.

Constantin, homme puissant dans la ville de Londres, excite les habitants contre l'abbé de Westminster et son sénéchal; III, 247. Est pendu par ordre du grand justicier Hubert de Bourg, 249.

Constantin, neveu du précédent, est pendu avec son oncle; III, 249.

Coradin, fils de Saphadin, reçoit de son père Damas, Jérusalem, et tout le territoire des chrétiens; II, 242. Succède à son père Saphadin; III, 496.

Corboran, prince sarrasin, vient mettre le siège devant Antioche, occupée par les croisés; I, 457. Est battu par l'armée des croisés, 472.

Cotoloseniâr, chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Croisades. A la première croisade, conduite par Gaultier-sans-Avoir, les croisés sont massacrés à Nicée; I, 99. La deuxième expédition, conduite par Pierre l'Hermitte, a le même résultat que la précédente, 103. La troisième expédition, conduite par Godescal, s'arrête en Hongrie, où les croisés sont massacrés, 106. Expédition conduite par Godefroi de Bouillon, 112. Siège et prise de Nicée, 125. Victoire à Dorylée sur Soliman, 128. Siège d'Antioche et détails de ce siège, 133. Prise d'Antioche, 134. Les croisés sont assiégés dans Antioche par Corboran, 157. Leur victoire, 172. Les croisés se séparent, 179. Ils marchent vers Jérusalem, 182. Tripoli se rend aux croisés, 183. Arrivée à Nicopolis, 185. Siège de Jérusalem, 185. Prise de cette ville après deux assauts, 197. Les croisés visitent les lieux saints, 198. Les croisés retournent dans leurs états, 206. Massacre d'une troupe de croisés dans l'Asie-Mineure, 240. Les croisés sont battus devant Charan, 248. Deuxième croisade, 334. Conrad, empereur

des Romains, est battu, 336. Louis VII assiège Damas, 359. Les deux princes rentrent dans leurs états, indignés de la trahison des Francs orientaux, 341. Disposition de l'armée des chrétiens au siège d'Acre; II, 158. Quelques chrétiens trahissent leurs compatriotes, 144. Croisade contre les Albigeois; 478. Les croisés prennent Béziers, 479. S'emparent de Carcassonne, 484. Somment la ville de Toulouse de faire profession de foi, 485. Croisade d'enfants qui périrent avant d'avoir rien fait, 485. Fin de la trêve entre les chrétiens et les Sarrasins; III, 148. Marche des croisés, 149. Premières hostilités, 151. Les croisés fortifient les châteaux de la Terre-Sainte, 156. Les croisés de Cologne et de la Frise partent pour la Terre-Sainte, 185. Les croisés arrivent à Damiette, 186. Assiègent la tour, 189. S'en emparent, 196. Assiègent Damiette, 206. Les croisés refusent d'accorder la paix au soudan, 218. S'emparent de Damiette, 218. Du château de Taphnis, 222. La Terre-Sainte est rendue à l'empereur Frédéric, 408. Les chrétiens entrent dans Jérusalem, 415. Croisade de saint Louis; VI, 444. Prise de Damiette, 492. Apostasie de plusieurs chrétiens; VII, 48. Mort du soudan, 49. Défaite et mort de Robert, comte d'Artois, 81. Dé-

faite et prise de Louis IX, 89. Il rend Damiette pour sa délivrance, 96. Damiette est rasée, 227. Retour du roi de France; VIII, 47. Il repart pour la Palestine et aborde à Tunis; IX, 464. Meurt de la peste, 467.

Cursac, roi de l'île de Chypre, ayant voulu s'opposer au débarquement des croisés, est battu et fait prisonnier par Richard I^{er}; II, 459.

D

Daimbert est nommé patriarche de Jérusalem; I, 204.

Damsire, Turc, fait prisonnier Bohémond; I, 253.

Danois. Leur invasion en Angleterre sous Guillaume le Conquérant; I, 24. Ils prennent York, 22. Ils sont défaits par Guillaume, 22.

David; roi d'Ecosse, entre en Angleterre à la tête d'une armée et s'empare de Carlisle et de Newcastle; I, 509. Fait la paix avec Etienne, lui rend Newcastle, mais garde Carlisle, 509. Cause pour laquelle il ne fait pas hommage au roi Etienne, 509. Son fils reçoit la possession perpétuelle de Huntingdon, 509. Il fait une invasion dans le Northumberland, 512. Atrocités qu'il y commet, 512. Il se retire devant Etienne et se retranche dans ses états, 513. Revient dans le Northumberland, 514. Est battu par les seigneurs anglais réunis, 516. Arme chevalier Henri Planta-

genet duc de Normandie, 542. Sa mort, 554.

David, évêque de Saint-André, jure de veiller à la continuation de la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 525.

David, fils de Léolin, prince de Northwalles, succède à son père, et fait emprisonner son frère Griffin; V, 40. Fait hommage à Henri III et lui remet son frère Griffin; 204. Pris pour chef par les Gallois, il fait une guerre acharnée aux Anglais, 492. Obtient du pape des lettres pour s'affranchir du joug du roi d'Angleterre; VI, 49. Livre plusieurs combats aux Anglais, 52. Sa mort, 495.

David, fils de Ranulph, signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 527.

David Cumin signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 527.

David de Garpenville est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 63. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

David de Graham jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 525.

David de Hasting, comte d'Northorl, jure de veiller au maintien

de la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre ; V, 525.

David de Lindsay jure pour le roi d'Ecosse l'observation de la paix avec le roi d'Angleterre ; V, 525.

David Maréchal signé la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre ; V, 527.

Didier, abbé du Mont-Cassin, élu pape, est opposé au pape Clément ; il meurt bientôt après ; I, 45.

Doldequin, roi de Damas, allié de Borsequin, est battu par le roi Baudouin ; I, 287.

Dreux de Valence est envoyé par Henri III en Gascogne pour s'enquérir de la vérité des accusations des Gascons contre Simon, comte de Leicester ; VII, 278.

Drogon de Monti commande la dixième division de l'armée des croisés à Antioche ; I, 468.

Dudon de Conti prend la croix ; I, 440.

Duncan, fils de Malcolm, monte sur le trône d'Ecosse après en avoir chassé son oncle qui s'en était emparé ; I, 74.

Duncan d'Argyle signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre ; V, 527.

Diurnal, frère de Malcolm, élu roi par les Ecosseis, est chassé par

son neveu Duncan, fils de Malcolm, qui succède à son père ; I, 74.

E

Ebelin de Rochefort, Poitevin de nation, part pour la Terre-Sainte ; V, 446.

Ebrard de Montigny, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors, II, 295.

Ebrand de Puyset prend la croix ; I, 96.

Edgar, roi d'Ecosse, fils de la reine Marguerite et du roi Malcolm, meurt ; I, 257.

Edgar Etheling, fils d'Edouard, prétend au trône d'Angleterre au même temps qu'Harold et Guillaume le Conquérant ; I, 6. Fuyant les troubles de son pays, il arrive en Ecosse, 46. Il s'allie avec les Danois contre Guillaume, 22. Après avoir fait sa soumission à Guillaume, il fausse son serment et part pour l'Ecosse, 24. Son retour et son pardon, 24.

Edith, femme d'Edouard, meurt à Winchester, et est enterrée auprès de son époux ; I, 54.

Edmond, chanoine de l'église de Salisbury, est élu par le pape archevêque de Cantorbéry ; III, 525. Est consacré par Roger, évêque de Londres ; IV, 55. Revient de Rome, où il avait obtenu une sentence du pape contre les moines de Cantorbéry, 564. Adresse au pape des réclamations que le roi fait annu-

ler ; V, 18. Quitte l'Angleterre et se retire en France dans le monastère de Pontigny, 41. Meurt à Soissy, 94. Miracles qui s'opèrent sur son tombeau, 155. Sa canonisation ; VI, 288.

Edmond, abbé de Saint-Edmond, prend la croix ; VII, 44.

Edmond, fils de Henri III, est investi du royaume de Sicile ; VIII, 456. Epouse la fille de Guillaume d'Albemarle ; IX, 165. Part pour la Terre - Sainte avec son frère Edouard, 166.

Edmond, comte de Lincoln, épouse une jeune fille de Provence amenée en Angleterre par Pierre de Savoie ; VI, 344.

Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre, tombe malade ; VI, 358. Se rend en Espagne où il épouse Eléonore, sœur du roi Alphonse ; VIII, 44. Revient de Gascogne, 454. Assiste au tournoi de Blithe, 496. S'empare de plusieurs châteaux ; IX, 400. Se constitue prisonnier des barons pour délivrer son père, 447. S'enfuit de sa prison, 424. Bat Simon de Montfort à Evesham, 427. Passe en France et promet d'accompagner Louis IX dans sa croisade, 457. Part pour la Terre-Sainte, 466. Est blessé de plusieurs coups de poignard par un Assassin, 472.

Edwin (le comte) quitte l'Angleterre à cause de la servitude

que Guillaume 1^{er} imposait aux seigneurs anglais ; I, 16.

Egelwin, évêque de Durham, est exilé pour cause de trahison par Guillaume le Conquérant ; I, 24. Son zèle contre les spoliateurs des églises ; 25. Pris au milieu des rebelles, il est mis en prison, 25. Il meurt à Westminster, et est enterré dans la chapelle de Saint-Nicolas, 26.

Elaisar, chef de l'armée de Saladin enfermée dans Acre ; II, 140.

Eldred, archevêque d'York, couronne Guillaume le Conquérant ; I, 15.

Eléonore de Guienne épouse Louis VII, roi de France ; I, 512. Répudiée par Louis, elle épouse Henri Plantagenet, 546. Donne le jour à son fils Guillaume, 555. Met au monde un deuxième fils, Henri, 587. Enfante une fille nommée Mathilde, 595. Enfante Richard à Oxford, 597. Met au monde Geoffroi, 598. Enfante à Rouen une fille qu'elle appelle Eléonore, 405. Donne au roi une fille qui fut appelée Jeanne, 429. Enfante un fils nommé Jean, 452. Sort de la prison dans laquelle elle était renfermée depuis seize ans ; II, 146. Rejoint son fils Richard partant pour la croisade, 446. Retourne en Angleterre, 446. Se rend auprès de son fils Richard, prisonnier en Allemagne, 247. S'empare d'Angers pour son fils Jean-sans-Terre, 305.

Se rend en Espagne pour aller chercher Blanche de Castille qui devait épouser Louis, fils de Philippe-Auguste, 316.

Eléonore, fille de Raimond, comte de Provence, épouse Henri III, roi d'Angleterre; IV, 135. Met au monde un fils qui est appelé Edouard, 427. Met au monde une fille qui fut appelée Marguerite; V, 61. Accouche à Bordeaux d'une fille qui fut appelée Béatrix, 506. Met au monde un fils qui fut appelé Edmond; VI, 30. Enfante une fille qui fut nommée Catherine; VII, 455. Passe la mer malgré les ordres du roi; VIII, 37.

Eléonore, fille du roi Jean, sœur du roi Henri III, et veuve de Guillaume Maréchal, comte de Pembroke, épouse Simon de Montfort; IV, 331. Passe en France après la défaite d'Evesham; IX, 434.

Eléonore, sœur du roi d'Espagne et épouse d'Edouard, aborde à Douvres; VIII, 435. Accompagne son époux en Terre-Sainte, et enfante une fille dans la ville d'Acree; IX, 466.

Eléonore, fille de Geoffroi, comte de Bretagne, meurt à Bristol; V, 235.

Elie (le comte), s'étant emparé du Maine, en est chassé par le roi Guillaume II; I, 245.

Élie de Brantefeld, moine de Cantorbéry, fait partie de la députation envoyée à Rome pour faire

confirmer l'élection de l'évêque de Norwich; II, 374.

Elie de Derham, chanoine de Salisbury, meurt; VI, 46.

Elie de Londres, pontife des Juifs, répond au nom de ses compatriotes aux seigneurs et au roi qui demandait de l'argent; VIII, 28.

Elie de Rabani, Poitevin, reçoit de Henri III une terre de cinquante marcs; VII, 269.

Elie l'Evêque, juif de Londres; convaincu de trahison, est sauvé par le baptême; IX, 54.

Elisabeth (sainte), fille du roi de Hongrie et femme du landgrave de Thuringe: ses miracles; sa mort; III, 244.

Elise, fille du comte de la Marche et sœur utérine du roi Henri III, aborde en Angleterre; VI, 345. Est mariée à Jean, comte de Warenne, 545. Sa mort; VIII, 487.

Elwin, fondateur de Bermundshey, meurt; I, 74.

Emicon (le comte) se joint aux croisés et partage leurs cruautés contre les Juifs; I, 408.

Emiren, Arménien apostat, chef de la milice du sultan, s'avance vers Jérusalem pour combattre les croisés; I, 204. Est battu par les chrétiens, 204.

Emir Feir, commandant d'une tour d'Antioche, entretient des relations avec Bohémond; I, 450.

Livre Antioche aux croisés; I, 451.

Engelrand, fils de Hugues de Saint-Paul, prend la croix; I, 440.

Enger de Pratest jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Enguerrand de Coucy fait la guerre aux comtes de Champagne et de Flandre; II, 444. Sa mort déplorable; V, 495.

Enzio ou Henri, roi de Torres et de Gallury en Sardaigne, fils naturel de Frédéric II, est envoyé par son père, à la tête d'une armée, contre les Génois; V, 440. Contre les Tartares, 174. Seconde vaillamment son père contre les Milanais; VI, 464. Tend, par ordre de son père, des embûches aux Génois, 525. Tend de embûches aux Parmesans et leur fait plusieurs prisonniers, 484. Est fait prisonnier par les Bolonais, 488.

Ernulf, évêque de Rochester, meurt; I, 286.

Ernulf de Kerny, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Étienne, comte de Chartres, abandonne l'armée des croisés en proie à la famine; I, 464.

Étienne, comte d'Albemarle, commande la troisième division de l'armée des croisés à la bataille d'Antioche; I, 464.

Étienne, comte de Bourgogne, prend la croix; I, 244.

Étienne, fils de Comte, évêque

de Porto, élit Geoffroy de Milan pour successeur du pape Grégoire; V, 222.

Étienne, évêque de Chicester, est excommunié par le légat Otton; IX, 445.

Étienne, chapelain du pape, est envoyé en Angleterre pour recueillir de l'argent; III, 426. Lève le dixième, 452.

Étienne Bauzan, chevalier, est chargé de veiller sur la reine d'Écosse Marguerite; VII, 252. Est tué dans un combat livré contre les Gallois; VIII, 549.

Étienne Cheinduit accompagne en Angleterre Henri, fils de Richard, roi d'Allemagne; VIII, 528.

Étienne de Blois, fils d'Adèle et de Thibaut, comte de Boulogne, et neveu de Henri I^{er}, usurpe le trône d'Angleterre; I, 505. Est sacré par Guillaume, archevêque de Cantorbéry, 506. Promet d'améliorer les lois, 506. Confirme ses promesses à Oxford, 506. Recueille les trésors amassés par son oncle, 508. Redoute Robert, comte de Gloucester, 509. Lève une armée contre le roi d'Écosse, *ibid.* Fait la paix avec lui, *ibid.* Le trouble se met dans le royaume, *ibid.* Il résiste aux Normands révoltés, 540. Assiéger et prend Oxford, *ibid.* Chassé à Branton, et viole par là son serment, *ibid.* Dompte les rebelles en Normandie, 544. Con-

clut un traité avec le roi de France, *ibid.* Entre en Écosse avec une forte armée, 343. Incendie le midi de l'Écosse, *ibid.* Les seigneurs se révoltent contre lui, *ibid.* Il s'empare de plusieurs châteaux en Angleterre, *ibid.* Se rend en Écosse, et par ses ravages force David à faire la paix, 348. S'empare de plusieurs évêques, et les force à lui céder leurs châteaux, *ibid.* Dans un concile tenu à Winchester il est blâmé de la prise des évêques, 320. Il proscrie Nigel, évêque d'Ély, *id.* Assiège Lincoln, 324. Est battu et fait prisonnier, 325. Est échangé contre Robert, frère de Mathilde, fait prisonnier à Winchester, 324. Est mis en fuite au moment où il fortifie un château, 326. Assiège Mathilde dans le château d'Oxford, *ib.* Fait prisonnier Geoffroi de Mandeville, 328. Reçoit plusieurs châteaux pour sa rançon, *ib.* Assiège Lincoln et est bientôt forcé de se retirer, 334. Son entrée à Lincoln, 332. Il investit Raoul de l'abbaye de Saint-Albans, 333. Fortifie le château de Reading, 343. Fait prêter aux seigneurs serment de fidélité à son fils Eustache, 346. Perd son épouse Mathilde, 349. Fait la paix avec Henri Plantagenet qui avait fait une invasion en Angleterre, 355. Reconnaît ce prince pour son héritier, *ib.* Sa mort, 378. Il est en-

seveli dans le monastère de Feversham, 378.

Étienne de Kime, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 530.

Étienne de Langton, cardinal, est élu archevêque de Cantorbéry; II, 404. N'est point reconnu par le roi Jean et s'attire sa haine, 408. Rentre en Angleterre et se réconcilie avec le roi Jean, 469. Sa fermeté envers le roi, 474. Découvre une charte du roi Henri 1^{er}, 473. Défend au légat du pape, Nicolas, de nommer des prélats aux églises vacantes, 506. Est suspendu par les envoyés du pape; III, 75. Est accusé dans un concile tenu à Rome par le pape, 78. Est relevé de la sentence de suspension, 402. Préside à la cérémonie de la translation de saint Thomas, 226. Tient un concile à Oxford, 254. Meurt dans son manoir de Slindon, 584.

Étienne de Lexington, abbé de Clairvaux, est déposé dans le chapitre général de Cîteaux; VIII, 249.

Étienne de Ségrave est nommé justicier du royaume, à la place de Hubert de Bourg, déposé; III, 487. Devient partisan de Pierre, évêque de Winchester, 519. Chassé de la cour, il se réfugie dans l'église de Sainte-Marie; IV, 67. Comparet devant le roi, 70. Fait la paix avec le roi, 87. Rentre

dans le conseil du roi, 406. Sa mort; V, 227.

Étienne de Smingham jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Étienne de Turnham, sénéchal du roi d'Angleterre, assistant à la bataille du Mans, fait mettre le feu à un des faubourgs de la ville; II, 405.

Eudes, évêque de Bayeux, frère de Guillaume le Conquérant, est emprisonné pour cause de trahison; I, 41. Ayant été délivré, il se révolté, après la mort de son frère, contre Guillaume le Roux, 58. Il est nommé comte de Cantorbéry, *ib.* Pille les revenus royaux, 59. Est emprisonné et délivré bientôt après, 61. Repris une seconde fois, il est banni de l'Angleterre, 62.

Eudes, archevêque de Rouen, qui avait été abbé de Saint-Denis, meurt subitement; VI, 545.

Eudes, hérétique et faux prophète, est condamné par le pape Eugène dans le concile de Reims; I, 535.

Eudes, clerc de la cour, reçoit de Henri III la garde de l'abbaye de Ramsey; VII, 427.

Eudes, seigneur anglais, meurt; V, 254.

Eudes de Douai est envoyé à Rome pour conférer au sujet de la tranquillité de l'université de Paris; VIII, 254.

Eudes de Kilkelni, avocat du chapitre de Cantorbéry, contre l'archevêque Edmond; IV, 445. Signe la charte qui confirme la paix entre l'évêque de Durham et l'abbé de Saint-Albans; VI, 529.

Eudes de Ham, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 459.

Eudes Naveth, seigneur gallois, est tué dans un combat contre les Anglais; VI, 445.

Eugène est élu pape; I, 531. Ses démêlés avec Louis VII, roi de France, 534. Il excommunie ce prince, *ib.* Arrive à Sainte-Geneviève, 555. Tient un concile à Reims, *ib.* Sa mort, 554.

Eustache, abbé de Flaix, est envoyé par le pape en Angleterre pour y publier la teneur d'une lettre envoyée du ciel; II, 522. Opère de nombreux miracles, 525.

Eustache, frère de Godefroi de Bouillon, prend la croix; I, 96.

Eustache, comte de Boulogne, se joint au duc de Normandie partant pour la croisade; I, 447.

Eustache, fils du roi Étienne, fait hommage de la Normandie au roi de France; I, 544. Meurt subitement, 554.

Eustache, fils de Jean, s'empare du château de Melton; I, 545.

Eustache, doyen de Salisbury, est consacré évêque d'Ély par l'archevêque de Cantorbéry; II, 289.

Quitte l'Angleterre, 419. Son voyage à Rome, 442. Il fait la paix avec le roi Jean ; III, 37.

Eustache d'Agrain est élu gouverneur du royaume de Jérusalem durant la captivité de Baudouin II ; I, 285. Met en fuite Balac, prince turc, qui assiégeait Joppé, *ib.*

Eustache d'Estouteville, seigneur anglais, meurt ; V, 254.

Eustache d'Estouteville signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

Eustache de Faucombridge, trésorier de l'échiquier, est élu évêque de Londres ; III, 237. Ne peut obtenir du couvent de Westminster ce qu'il demande, 258. Se réconcilie avec Guillaume, abbé de Westminster, 252. Meurt, 395.

Eustache de Lynne, official de Boniface, archevêque de Cantorbéry, excommunié, au nom de son maître, tous les chanoines de Londres ; VII, 175.

Eustache de Neuilly est envoyé par Louis VIII vers les barons anglais ; III, 102.

Eustache de Vescy est envoyé au roi d'Écosse, Guillaume, par Jean-sans-Terre, montant sur le trône d'Angleterre ; II, 504.

Eustache le Moine conduit la flotte française en Angleterre ; III, 177. Est battu en pleine mer par les Anglais, 178. Sa mort, 179.

Eveline, comtesse d'Albemarle, meurt ; IV, 547.

Evrard de Puyset escorte les croisés qui allaient d'Antioche sur le bord de la mer pour y chercher des vivres ; I, 145.

Eymar, fils de Jean de Malerville, signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

F.

Falcaise, aventurier normand, remarquable par sa férocité, se rend auprès du roi Jean ; II, 444. Prend et détruit la forteresse de Hamstape ; III, 85. S'empare du château de Bedford, *ib.* Épouse Marguerite de Redviers, *ib.* Reçoit du roi Jean la garde de plusieurs châteaux, 90. Pille le bourg de Saint-Albans, 135. Soutient Guillaume de Faret dans sa révolte contre Henri III, 228. Fait emprisonner Henri de Braibroc, justicier du roi, 266. Poursuivi par les soldats du roi, il se sauve dans le pays de Galles, 268. Est privé de tous ses biens, 269. Se rend auprès du roi et se livre à sa merci, 270. Est donné en garde à Eustache, évêque de Londres, *ib.* Est exilé, 282. Débarqué en Normandie, il est sur le point d'être pendu par Louis VIII, *ib.* Meurt à San Ciriacco, 326.

Fecardincer, chef de l'armée

des Sarrasins enfermée dans Acre ; II, 140.

Felkelin, frère de Saladin, commande l'armée que ce prince envoie au secours d'Acre ; II, 140.

Fergand, seigneur breton, se joint au duc de Normandie partant pour la croisade ; I, 147.

Ferrand, comte de Flandre, se révolte contre Philippe-Auguste ; II, 464. Se joint aux Allemands et aux Anglais à la bataille de Bouvines où il est fait prisonnier, 517, 521.

Ferry de Bounay, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Ferry de Paris, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Florent, frère de Guillaume, comte de Hollande, refuse de faire hommage à Marguerite, comtesse de Flandre, pour les comtés de Hollande et de Zélande que son frère lui avait laissés ; VII, 554.

Florent de Haugi, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 439.

Floria, épouse d'un Juif nommé Abraham, est tuée par son mari ; VII, 28.

Fontaines (Abbaye des), sa fondation ; I, 294.

Foucher d'Orléans, un des chefs de l'armée de Pierre l'Ermitte, est tué à Nicée ; I, 405.

Foulques Basset, doyen d'York,

succède à Roger, évêque de Londres ; V, 229. Refuse de donner de l'argent à Rustand, envoyé du pape ; VIII, 154. Est institué procureur absolu des possessions du comte Richard en Angleterre, 287. Sa lâcheté ; IX, 17. Sa mort, 76.

Foulques, comte d'Anjou, part pour la Terre-Sainte ; I, 290. Épouse la fille de Baudouin II, *ib.* Est couronné roi de Jérusalem à la mort de Baudouin II, 296. Met en fuite une armée de Turcs qui campait sur le territoire d'Antioche, 297. Rebâtit la ville de Bersabée, 298. Meurt d'une chute de cheval, 328.

Foulques, prédicateur, cherche à extirper l'usure de la France ; II, 278.

Foulques, fils de Guarin ; chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 550. Il est envoyé vers maître Martin, clerc du pape, pour lui ordonner de sortir du royaume ; VI, 49. Est tué en combattant contre les barons à la bataille de Lewes ; IX, 446.

Foulques Bruer, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit ; II, 457.

Foulques de Canteloup est envoyé par le roi Jean pour punir les moines de Cantorbéry ; II, 408.

Foulques de Gilernalles est fait

prisonnier par Richard à Gisors; II, 293.

Foulques de Newcastle, chevalier de renom et parent du roi, meurt; VI, 313.

Foulques Paganel fait hommage au roi d'Angleterre et l'engage à entrer en Normandie; III, 448.

François d'Assises (saint), frère de l'ordre des Mineurs; sa vie; III, 343. Ses miracles, 346. Fonde l'ordre des frères Mineurs, 347. Sa mort, 348.

Frédéric (le comte) meurt au siège d'Acire; II, 458.

Frédéric II, empereur des Romains, après s'être embarqué pour la Palestine, revient sur ses pas et fait manquer la croisade; III, 342. Est excommunié par le pape Grégoire, 364. Sa colère à la nouvelle de son excommunication, 375. Il soulève une sédition contre le pape, 378. Se rend en Terre-Sainte, 388. Force le sultan à rendre la Terre-Sainte aux chrétiens, 408. Écrit à ce sujet une lettre au roi d'Angleterre, 409. Trahi par les Templiers, il se prépare à rentrer dans ses états, 418. Débarque en Sicile et chasse peu à peu les soldats du pape, 459. Se réconcilie avec le pape, 449. Demande en mariage Isabelle, sœur de Henri III; IV, 407. Dompte la rébellion de son fils Henri, 413. Épouse Isabelle, 414. Invite le

roi Henri III à envoyer son frère Richard en Allemagne, 458. Envoie des présents au roi d'Angleterre et à son frère Richard, 482. Réponse qu'il fait au pape qui lui défendait d'entrer à main armée dans l'Italie, 489. Il attaque le duc d'Autriche et s'empare de ses trésors, 214. Convoque tous les princes chrétiens à Vaucouleurs, 215. Passe en Italie avec une nombreuse armée, 236. Bat les Milanais à Cortenuova, 240. Soumet presque toute l'Italie, 242. Écrit au comte Richard au sujet de sa victoire sur les Milanais, 288. Lui écrit une seconde fois au sujet de la croisade, 332. Lui annonce la naissance d'un fils, 335. Assiège Brescia, 360. Repousse les propositions de paix des Milanais, 366. Est excommunié par le pape Grégoire, 418. Sa colère à cette nouvelle, 423. Nouvelle excommunication, 436. Lettres qu'il écrit aux Romains et aux cardinaux, *ib.* Il se justifie par ses délégués, 444. Sa colère contre le pape, 470. Lettre à Richard, comte de Cornouailles, 477. Il force les Bolonais à se soumettre, 544. Persuade aux croisés de différer leur départ, 552. Marche sur Rome, 556. Lettre qu'il écrit au roi d'Angleterre, 557. Il adresse des remontrances à Henri III, au sujet de son excommunication; V, 5. S'empare de plusieurs villes dans le voisinage de Rome, 49.

Ses reproches au roi d'Angleterre, 20. Sa douleur à la nouvelle des malheurs des croisés, 51. Lettre qu'il écrit au roi d'Angleterre à ce sujet, 52. Autre lettre au même, 85. Il empêche le concile général de s'assembler, 124. Assiège la ville de Faenza, 150. Lève plusieurs armées pour résister à ses nombreux ennemis, 140. Prend Faenza et pardonne aux habitants, 142. Lettre qu'il écrit au sujet de l'invasion des Tartares, 147. Il est soupçonné d'avoir favorisé leur invasion, 159. S'empare des légats qui se rendaient à Rome, 167. Envoie ses deux fils contre les Tartares, 174. Confisque les trésors que le pape avait recueillis en Angleterre, 218. Lettre qu'il écrit à Henri sur la mort de l'impératrice Isabelle, 235. Met les prélats en liberté afin qu'ils procèdent à l'élection d'un pape, 527. Prend Viterbe et autres châteaux circonvoisins, 560. Perd un grand nombre de partisans, 565. Fait garder les chemins qui conduisent à Rome, 578. Délivre la Hongrie des Tartares qui l'avaient envahie, 407. Lettre qu'il écrit au comte Richard sur les ravages des Choermiens, 440. Il s'oblige à conclure la paix avec l'église, 454. Il se rétracte, 465. Tend des embûches au pape, 486. Sa colère à la nouvelle de la fuite du pape, 490. Il se concilie le landgrave et fait alliance

avec lui, 491. Il est excommunié dans toute la France; VI, 50. Excommunié dans le concile de Lyon, et déposé par le pape, il se couronne lui-même, 150. Bat les Milanais, 164. Écrit aux seigneurs anglais pour se justifier du crime d'hérésie, 222. Lettre qu'il écrit au roi d'Angleterre au sujet d'une conspiration qu'il avait déjouée, 266. Il accorde la paix aux Milanais, 519. Assiège Parme, 555. Son armée est taillée en pièces par les Parmesans, 598. Meurt après avoir été absous des liens de l'excommunication; VII, 157.

Frédéric Barberousse, empereur des Romains, prend la croix; II, 88. Écrit une lettre à Saladin relativement à la Terre-Sainte, 91. Part pour la Terre-Sainte, 111. Se noie dans le fleuve Sélef, 147.

Froment de Champagne, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Funcard de la Roche, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

G.

Gabdalla, fils de Geys Alapsad, envoyé à Abla par Mahomet, tue Gary, fils de Milcadram, et s'empare de ses richesses; IV, 150.

Gabeit, fils d'Alcarith, envoyé par Mahomet pour faire du butin, est battu; IV, 148.

Gadimalec, compagnon de Mahomet dans ses premiers exploits ; IV, 148.

Gaif Aiunacar, compagnon de Mahomet ; IV, 148.

Galdemar (le chevalier) est envoyé par le comte de Toulouse à la tête d'une troupe, pour escorter un convoi qui devait se rendre à Jérusalem ; I, 189.

Galeran, cousin du comte d'Édesse, est fait prisonnier par l'émir Balac ; I, 285.

Gallois (les) font une irruption en Angleterre sous le roi Jean-sans-Terre ; II, 458. Font une invasion dans la terre de Guillaume de Brause ; III, 454. Sont taillés en pièces, 455. Font de nouvelles excursions et battent Herbert, fils de Matthieu ; VI, 2. Cherchent à reconquérir leur liberté ; VIII, 244. Leurs cruautés, 544.

Gallois de la Porte, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Gallon, envoyé par le pape, défend à Louis VIII de descendre en Angleterre ; III, 106. Passe en Angleterre et se rend auprès du roi Jean, 115. Quitte l'Angleterre et se rend à Rome, 204.

Galon de Chaumont prend la croix ; I, 96.

Galon de l'Isle est tué au siège de Nicée ; I, 125.

Galy, fils d'Habicalip, reproche à Mahomet ses adultères ; IV, 151.

Gamie, roi des Sarrasins d'Espagne, ayant conduit en Espagne le roi des Sarrasins, assiège Santarem et est tué par les assiégés ; II, 70.

Garcias Martin, puissant seigneur d'Espagne, accompagne en Angleterre l'élu à Tolède ; VIII, 127.

Gari, fils de Milcadram, est tué par Gabdalla, compagnon de Mahomet ; IV, 150.

Garland prend la croix ; I, 96.

Garnier de Gray fait partie de l'escorte qui devait protéger les pèlerins allant chercher des vivres au bord de la mer ; I, 145.

Gaston de Béarn prend la croix ; I, 96.

Gaston, fils du comte de Béarn, se rend auprès du roi d'Angleterre, Henri III, avec sa mère ; V, 506. Devient un ardent ennemi du roi d'Angleterre ; VI, 547. Ayant été pris, il est forcé de faire sa soumission au roi d'Angleterre qui lui pardonne ; VII, 44. Fait une tentative infructueuse pour s'emparer de Bayonne ; VIII, 8.

Gaucher de Châtillon, chevalier français, est fait prisonnier par les Sarrasins ; VII, 94.

Gaulcelin de Ferrières, chef de l'armée des croisés, au siège d'Acce ; II, 159.

Gaultier, évêque de Durham, ayant acheté le comté de Northumberland, est massacré par ses su-

jets exaspérés de ses exactions; I, 36.

Gaultier, évêque d'Albano, réconcilie Guillaume le Roux, avec le pape Urbain; I, 78.

Gaultier, prieur de Cantorbéry, succède à Roger évêque de Chester; I, 533.

Gaultier, archidiacre de Cantorbéry, succède à Ascelin, évêque de Rochester; I, 535. Consacre Barthélemy évêque d'Exeter; 404. Ordonne prêtre Thomas, archevêque de Cantorbéry; 404.

Gaultier, évêque de Bath, est nommé archevêque d'York; IX, 447.

Gaultier, prieur de Winchester est nommé abbé de Westminster; II, 32.

Gaultier, moine peintre, est un des amis de Robert de Londres; II, 494.

Gaultier, clerc, fait partie de la députation envoyée par l'archevêque Etienne de Langton, vers le pape, pour lui demander la levée de l'interdit; II, 540.

Gaultier, frère de l'ordre des Prêcheurs, célèbres les mystères divins à Jérusalem; III, 445.

Gaultier, chapelain de la chapelle royale de Saint-Etienne, célèbre la messe pour le mariage de Simon de Montfort avec Eléonore, sœur de Henri III; IV, 334.

Gaultier, abbé de Bourg, meurt; VI, 172.

Gaultier, camérier du roi de France, est fait prisonnier par les Sarrasins; III, 212.

Gaultier, fils de Thomas Wauz, est cité devant les justiciers, pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Gaultier, fils d'Alain, signe la lettre écrite au pape, pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 327.

Gaultier Biset, chevalier, fait périr un seigneur nommé Patrick, qui l'avait vaincu dans un tournoi; V, 270. Chassé d'Écosse, il se retire auprès du roi d'Angleterre, 272.

Gaultier Burk arrive au secours du roi Jean contre les barons; III, 59.

Gaultier Cumin, comte de Menteith, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525. Meurt d'une chute de cheval; IX, 44.

Gaultier d'Avesnes fortifie le château des Pèlerins, entre Calphas et Césarée; III, 157.

Gaultier de Bradel, trésorier de la reine, meurt; VIII, 164.

Gaultier de Brienne, comte de Joppé, est tué par les Sarrasins; VII, 476.

Gaultier de Canteloup, fils de Guillaume de Canteloup est élu évêque de Worcester; IV, 208. Est

excommunié par le légat Ottobon; IX, 145.

Gaultier de Clifford se ligue avec plusieurs autres seigneurs contre Henri III; III, 550. Est puni pour avoir traité violemment un envoyé du roi Henri III; VII, 2.

Gaultier de Coutances, archidiacre d'Oxford, est sacré évêque de Lincoln; II, 67. Son installation solennelle, 69. Il est élu archevêque de Rouen, 69. Reçoit du roi Richard une lettre contenant les opérations de l'armée de ce prince en Palestine, 169. Se rend en Angleterre avec de nouvelles lettres de Richard, 175. Excommunie les auteurs des mauvais traitements qu'avait subi l'archevêque d'York, 176. Met la Normandie en interdit, 244. Lève l'interdit et fait la paix avec Richard; 275. Donne à Jean-sans-Terre l'épée ducal de Normandie, 305.

Gaultier de Crépinge est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale; IX, 127.

Gaultier de Domedart commande la cinquième division de l'armée des croisés à Antioche; I, 168.

Gaultier de Dunstable jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Gaultier de Goderville, gouverneur du château de Montgommery, trompé par les ruses de Léolin, se

laisse prendre au piège que lui tend ce prince; III, 456.

Gaultier de Gray est élu évêque de Chester; II, 454. Est élu archevêque d'York; III, 80. Consacre Gaultier le Mauvais, évêque de Carlisle, 254. Est envoyé en France, par le roi d'Angleterre, pour annoncer son arrivée aux seigneurs ses vassaux, 526. Est nommé gardien du royaume, et refuse cette charge; VIII, 58. Sa mort, 107.

Gaultier de Hame, sergent de Geoffroy fils de Pierre; contribue le plus à la défaite des Gallois; II, 292.

Gaultier de Hémesham, élu archevêque de Cantorbéry à la mort d'Etienne de Langton, n'est point reconnu par le roi; III, 384.

Gaultier de Joigny se croise avec Louis IX roi de France; VI, 155.

Gaultier de Kirkeham, élu à Durham, est consacré par l'archevêque d'York; VI, 495.

Gaultier de Lasey assiste Geoffroi du Marais dans sa victoire contre les Irlandais; III, 447. Sa mort; V, 121.

Gaultier de la Wyle, évêque de Salisbury, meurt; IX, 165.

Gaultier de Londres est nommé doyen de l'église de Saint-Paul de Londres; VIII, 16.

Gaultier de Merton signe la charte qui confirma l'accord sur les

vivres et les dettes entre l'abbé et le couvent de Saint-Albans; VIII, 354.

Gaultier de Murray jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Gaultier de Norton est excommunié pour sa révolte contre le roi Jean; III, 95.

Gaultier de Ocra, envoyé de Frédéric II auprès du roi d'Angleterre; V, 246.

Gaultier de Scotenny, sénéchal du comte de Gloucester, accusé d'avoir empoisonné son maître, est obligé de se cacher; IX, 45. Est pris et enfermé dans la tour de Londres, 62. Est condamné à mort et pendu, 77.

Gaultier de Sufeld est élu évêque de Norwich; V, 353. Revient de la cour romaine où il avait obtenu un privilège pour extorquer de l'argent dans son évêché; VI, 491. Sa mort; VIII, 308.

Gaultier Espec commande l'armée des seigneurs anglais contre le roi d'Écosse; I, 344.

Gaultier Foliot jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 34.

Gaultier Giffard (le comte) sert de témoin au roi Henri 1^{er}, pour la chartre que ce prince envoie à ses barons; I, 228.

Gaultier le Mauvais, clerc, est consacré évêque de Carlisle; III, 254. Est privé par Henri III de la

charge de trésorier qu'il remplissait auparavant, 549. Est maltraité par les officiers du roi, 552. Embrasse l'ordre des frères Prêcheurs; VI, 258. Sa mort, 404.

Gaultier le Roux, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Gaultier Maréchal, frère de Gilbert Maréchal, obtient du roi Henri III l'héritage de son frère que ce prince lui avait refusé d'abord; V, 244. Meurt à Londres; VI, 456.

Gaultier Olifard signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527.

Gaultier Pruz, clerc, prédit une tempête; IV, 249.

Gaultier - sans - Avoir entreprend la première croisade en Terre-Sainte; I, 99. Ses troupes sont décimées par les Bulgares, 400. Il est tué avec ses soldats par les Turcs, 405.

Gaultier Tyrel, voulant frapper un cerf de sa flèche, tue le roi Guillaume II; I, 245.

Gélase, antipape après la mort de Pascal, ne règne qu'un an; I, 272.

Gelisassam, chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Gemaladin, chef de l'armée des Sarrasins renfermée dans Acre; II, 440.

Genton de Bar prend la croix ; I, 96.

Geoffroi, archevêque de Rouen, fait la dédicace de Saint-Albans, I, 270.

Geoffroi, frère du roi Richard, archidiacre de Lincoln, est élu évêque de la même église ; II, 40. Va à Rome pour faire confirmer son élection, 26. Se démet de sa dignité après l'avoir occupée pendant sept ans, 66. Reçoit du roi l'archevêché d'York, 125. Est ordonné prêtre, 138. Est consacré par Barthélemy, archevêque de Tours, 164. Se rend en Angleterre, 164. Est emprisonné à Douvres, et mis en liberté sur les supplications de l'évêque de Londres, 162. Est dépouillé de tous ces biens par le roi Jean, 326. Excommunie le vicomte Jacques, qui, par ordre du roi, s'emparait de ses biens, 326. Fait la paix avec le roi Jean, 326. S'oppose à un impôt établi par le roi Jean, 404. Quitte le royaume, 404. Sa mort, 458.

Geoffroi, évêque de Coutances, se révolte contre Guillaume le Roux et ravage le territoire de Bath et de Barkley ; I, 59.

Geoffroi, chancelier du roi Henri I^{er}, reçoit de ce prince l'évêché de Durham ; I, 298.

Geoffroi, archidiacre de Cantorbéry, est élu évêque d'Ely ; II, 40. Sa mort, 119.

Geoffroi, évêque de Dunchelden, jure de veiller à la conservation de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 525.

Geoffroi, prieur de Gorham, est élu abbé de Saint-Albans ; I, 280. Sa mort, 353

Geoffroi, archidiacre de Norwich, est plongé par le roi Jean dans un cachot où il meurt de faim ; III, 427.

Geoffroi, fouagier, accompagne à Rome les envoyés de Saint-Albans ; IV, 99.

Geoffroi, frère de Henri II, fait sa paix avec son frère ; I, 595.

Geoffroi, comte de Bretagne, fils de Henri II, prend le parti de son frère Henri, révolté contre son père ; II, 9. Jure à son père hommage et fidélité, 27. Fait hommage de son comté à son frère aîné, Henri le Jeune, 67. Meurt et est enseveli à Paris, 78.

Geoffroi, fils de Pierre, est nommé justicier d'Angleterre ; II, 291. Bat les Gallois qui assiégeaient le château de Mathilde, 292. Reçoit du roi Jean le gouvernement de l'Angleterre pendant l'absence du prince, 470. Sa mort, 485.

Geoffroi, constable de Meauton, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 350.

Geoffroi est pendu à Londres par ordre de Hubert de Bourg ; III, 249.

Geoffroi, Templier, est chargé de garder le sceau royal; IV, 564. Persécute les Juifs, 455. Est chassé du conseil du roi, 555.

Geoffroi, fils de Geoffroi de Childewike, est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans, V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Geoffroi, frère de Jean, sénéchal de Richard, meurt; V, 254.

Geoffroi Arthur est nommé évêque de Saint-Asaph, en North-walles; I, 550. Assiste à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans, 406. Prépare le chrême et les huiles saintes dans la basilique de Saint-Albans, 450.

Geoffroi de Bourg, archidiacre de Norwich, succède à Jean, évêque d'Ély; III, 282. Meurt, 595.

Geoffroi de Bouteville arrive au secours du roi Jean contre les barons; III, 59.

Geoffroi de Burillon défendant, à la bataille du Mans, un pont contre les Français, est blessé et pris; II, 406.

Geoffroi de Chandeliers part pour la Terre-Sainte; V, 446.

Geoffroi de Childewike est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68. Obtient du roi Henri III

le droit de garenne sur les terres de Saint-Albans; VII, 47.

Geoffroi de Drepinges, précenteur de l'église cathédrale de Lincoln; sa douleur à la vue du pillage de son église, lors de la bataille de Lincoln; III, 175.

Geoffroi de Langeley, chevalier, bailli du roi Henri III; ses exactions dans l'enquête sur les forêts royales; VII, 57. Nommé à la garde de la reine d'Écosse, et chassé par les Écossais, il s'attache au service d'Édouard, fils de Henri III, 554. Opprime les Gallois; VIII, 245.

Geoffroi de Langely, clerc, est envoyé à Rome pour faire confirmer l'élection de Jean de Hartford à l'abbaye de Saint-Albans; IV, 89.

Geoffroi de Lucy, conseiller du roi Jean; II, 457. Resté fidèle au roi Jean, il est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Prend la croix; IV, 484. Se croise de nouveau avec plusieurs seigneurs; VI, 546.

Geoffroi de Lucy, doyen de l'église cathédrale de Londres, excommunie les auteurs de l'arrestation de Ranuff le Breton; IV, 455. Sa mort; V, 228.

Geoffroi de Lusignan ayant tué par trahison un ami de Richard I^{er}, est forcé de céder aux armes de Richard; II, 90.

Geoffroi de Lusignan, frère

utérin de Henri III, obtient du roi la garde de la baronnie d'Hastings; VII, 459. Son escorte se conduit insolemment à Saint-Albans, 356. Il fait rôtir un cuisinier du roi; IX, 242:

Geoffroi de Mandeville, comte d'Essex, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 350. Meurt dans un tournoi à Londres; III, 406.

Geoffroi de Milan, cardinal, est élu pape; V, 224. Meurt après avoir régné seize jours sous le nom de Célestin IV, 234.

Geoffroi de Morra est puni pour avoir conspiré contre Frédéric; VI, 274.

Geoffroi du Marais, justicier du roi en Irlande, taille en pièces les Irlandais qui étaient révoltés; III, 447. Donne à Richard Maréchal de perfides conseils; IV, 40. Trahit le comte Maréchal, 45. Sa mort; VI, 55.

Geoffroi de Muschamp est élu évêque de Coventry; II, 288. Sa mort, 447.

Geoffroi de Rancon perd ses possessions qui sont dévastées par Richard I^{er}, dont il s'était déclaré ennemi; II, 222.

Geoffroi de Raucon, commandant l'avant-garde de l'armée française en Palestine, tombe dans une embuscade et est massacré; I, 339.

Geoffroi de Say fait partie des

vingt-cinq barons choisis pour conserver les libertés accordées par le roi Jean; III, 53.

Geoffroi de Turne, cardinal, ami intime du pape, meurt; VI, 42.

Geoffroi Esturmi, chevalier, vassal du comte Richard, est tué en combattant contre les Gallois, VI, 444.

Geoffroi Hakesalt présente, de la part de l'abbé de Saint-Albans, des présents au roi Richard revenant de captivité; II, 248.

Geoffroi Plantagenest remplace dans le comté d'Anjou son père qui était parti pour la Terre-Sainte; I, 290. Épouse Mathilde, fille de Henri I^{er}, veuve de Henri V, 290. Il s'empare des châteaux de Normandie, 340. Il s'enfuit à l'arrivée d'Étienne de Blois, 344. Reçoit l'hommage de Waleran, comte de Meulan, et de plusieurs autres seigneurs, 324. Fait son entrée à Rouen, et est appelé duc de Normandie, 352. Rend la Normandie à son fils Henri, 342. Sa mort, 345.

Geoffroi Ridel, clerc du roi, est nommé archidiacre de Cantorbéry, par Thomas, archevêque de Cantorbéry; I, 409.

George, évêque arménien, meurt en arrivant en Angleterre; VII, 50.

George, comte de Wide, à la

- tête des croisés allemands, assiége le château d'Alcazar; III, 184.
- Géotheria*, fille d'Alimisitasy, dixième femme de Mahomet; IV, 455.
- Gérald*, clerc de l'ordre des Prêcheurs, meurt; IV, 224.
- Gérald le Marseillais* est excommunié par Innocent IV; VII, 250.
- Gérard d'Athies*, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.
- Gérard de Chory*, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.
- Gérard de Roussillon* prend la croix; I, 96.
- Gérard de Sotin* arrive au secours du roi Jean contre les barons; III, 59.
- Gérauld de Cérisy* prend la croix; I, 96.
- Germain*, archevêque de Constantinople, écrit au pape et aux cardinaux; IV, 297.
- Gérolde*, patriarche de Jérusalem, complice de la trahison des Templiers, écrit à tous les chrétiens une lettre contre l'empereur Frédéric; III, 449.
- Gervais*, abbé du monastère de Lude, obtient du roi un lieu en Irlande pour construire une abbaye; I, 575.
- Gervais de Nobregge*, excommunié par le légat Gallon, refuse de se soumettre à la sentence; III, 415.
- Gigremis*, chef de l'armée de Corboran; I, 470.
- Giffard*, chevalier de l'armée royale, est tué au siège du château de Bedford; III, 274.
- Gilbert*, moine du monastère de Lude, fonde avec le chevalier Oen une abbaye en Irlande; I, 575.
- Gilbert*, archidiacre de Tours, est nommé, par le roi de France, juge et conservateur de la trêve conclue avec le roi d'Angleterre; II, 525.
- Gilbert*, frère du comte de Flandre, s'élance un des premiers sur les remparts de Jérusalem; I, 495.
- Gilbert*, comte de Gloucester, se ligue avec le comte Richard contre le roi Henri III; III, 534. Sa mort, 452.
- Gilbert*, frère de Richard Maréchal, reçoit du roi Henri III l'héritage de son frère; IV, 65. Est ceint du baudrier militaire, et reçoit le bâton de maréchal, 66. Accusé de la mort d'un clerc irlandais, il se purge de ce crime, 449. Il se réconcilie avec le roi; V, 70. Et avec Maurice, justicier d'Irlande, 72. Meurt d'une chute de cheval au tournoi de Hartford, 484.
- Gilbert Basset*, noble seigneur, est privé, par Henri III, d'un manoir qu'il tenait du roi Jean, et

chassé de la cour ; III, 528. Ravage les biens d'Étienne de Ségrave ; IV, 55. Rentre en grâce auprès du roi, 65. Meurt d'une chute de cheval ; V, 116.

Gilbert de Brai, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Gilbert de Clare, comte de Gloucester, signe une lettre écrite par les barons à Henri III ; IX, 109. Est ceint du baudrier militaire par Simon de Montfort, 112. Commande le deuxième corps de l'armée des barons à la bataille de Lewes, 114. Se sépare de la ligue à la suite d'une brouillerie avec Simon de Montfort, 125. Ayant été choisi pour rétablir la paix entre les barons et le roi, il est forcé de fuir pour échapper aux coups des seigneurs partisans du roi, 141. Refuse de se rendre à la célébration de la fête de saint Édouard, 142. Refuse de se rendre au parlement, 147. S'empare de Londres et se réconcilie avec le roi, 156. Reçoit la croix du légat Ottobon, 157. Accompagne Henri III à Norwich, 177.

Gilbert de Crène meurt au siège de Jérusalem ; I, 190.

Gilbert de Furnival, resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés ; III, 4. Meurt ; V, 254.

Gilbert de Gand, chef et agitateur de la révolte des seigneurs

contre le roi Jean ; II, 550. Est investi du comté de Lincoln par Louis VIII ; III, 126. Meurt ; V, 261.

Gilbert de Glanville, archidiacre de Lisieux, est consacré évêque de Rochester ; II, 77. Sa mort, 510.

Gilbert de Lacy commande l'armée des seigneurs anglais contre le roi d'Écosse ; I, 514.

Gilbert de Laval, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 550.

Gilbert de la Porrée est condamné pour ses erreurs par le pape Calixte, dans le concile de Reims ; I, 276.

Gilbert d'Omfreville, gardien des pays du nord de l'Angleterre, meurt ; VI, 42.

Gilbert de Preston est un des justiciers devant lesquels fut plaidée l'affaire entre Jean, abbé de Saint-Albans, et les chevaliers qui avaient chassé sur ses terres ; V, 65.

Gilbert de Ségrave, revenant de Gascogne, est fait prisonnier par les habitants de Pons ; VIII, 59.

Gilbert de Vascueil appelle le roi de France à Gisors, et lui livre cette place par trahison ; II, 216.

Gilbert Foliot, abbé de Gloucester, succède à Robert, évêque de Héreford ; I, 555. Est nommé évêque de Londres, 408. Écrit une lettre à Henri II, au sujet de Tho-

mas Becket, 459. Reçoit une lettre du pape Alexandre, 445. Sa réponse, 445. Est excommunié par Becket, 452. Reçoit à cette occasion une lettre favorable de Henri III, 454. Est absous par le pape, 480. Est interdit par le pape, 500. Est rétabli dans son office après avoir juré qu'il n'avait contribué en rien à la mort de Thomas Becket ; II, 8. Sa mort, 87.

Gilbert Universel succède à Richard, évêque de Londres ; I, 290. Meurt dans un voyage qu'il fait à Rome, 299.

Gilles, fils de Richard d'Argentan, est fait prisonnier par Léolin ; III, 457.

Gilles de Brause est consacré évêque de Héréford ; II, 558. Quitte l'Angleterre, 449.

Gilles de Bridelesford est élu évêque de Salisbury ; VIII, 499.

Gilles de Hersi est envoyé par Louis VIII vers les barons anglais ; III, 402.

Gilles de Mailly, avoué de Béthune, se croise avec le roi de France Louis IX ; VI, 455.

Gilles de Melun est envoyé par Louis VIII vers les seigneurs anglais ; III, 402.

Gilles l'Espagnol, cardinal, élit Geoffroi de Milan pour successeur du pape Grégoire ; V, 222. Sa mort ; VIII, 456.

Gimdreda, comtesse de Warwick, livre son château au duc

Henri, après en avoir chassé la garnison du roi ; I, 555.

Ginahadole, chef de l'armée de Corboran ; I, 470.

Girard, archevêque d'Auch, est choisi par Richard pour justicier de la flotte anglaise se rendant en Terre-Sainte ; II, 142.

Girard, évêque de Héréford, sert de témoin au roi Henri I^{er}, pour la charte que ce prince adresse à ses seigneurs ; I, 228. Succède à Thomas, archevêque d'York, 230. Reçoit de Henri I^{er} l'ordre de consacrer quelques évêques, 258. Sa mort, 257.

Godefroi, chapelain de la reine, est nommé évêque de Bath ; I, 284.

Godefroi, fils du préfet de Rome et élu à Bethléem, est envoyé, par le pape, comme légat en Écosse ; VI, 540.

Godefroi, frère de Henri de Hache, prend la croix ; I, 440.

Godefroi, pénitencier du seigneur pape, écrit aux prieurs de l'ordre des Prêcheurs, au sujet de la lettre de frère Philippe ; IV, 249.

Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, prend la croix ; I, 440. Arrive à Constantinople avec ses troupes, 442. Assiste au siège de Nicée, 425. Fend un Sarrasin en deux, 447. Assiste à la prise de Jérusalem, 497. Est élu roi de Jérusalem, 200. Sa mort, 252.

Godefroi de Cracumbe jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54. Accuse, dans un concile tenu à Rome, Étienne, archevêque de Cantorbéry, 78. Arrête Hubert de Bourg, par ordre du roi Henri III, 497. Rentre dans les bonnes grâces du roi ; V, 258.

Godefroi de Lucy reçoit du roi Richard l'évêché de Winchester ; II, 125. Est consacré par Baudouin, archevêque de Cantorbéry, 131. Sa mort, 365.

Godefroi de Kinton, doyen d'York, est élu archevêque de cette même église ; IX, 41. Sa mort, 147.

Godefroi de Millers, chevalier du comté de Norfolk, est mutilé par ordre de Jean le Breton ; VI, 428.

Godefroi du Mont est tué à la bataille de Dorylée ; I, 128.

Godefroi de Saint-Omer se consacre au service du seigneur en Terre-Sainte, et commence l'ordre des Templiers ; I, 272.

Godescalc, prêtre allemand, conduit une troisième expédition en Terre-Sainte ; I, 404. Perd son armée victime de la trahison des Hongrois, 407.

Godeschall arrive au secours du roi Jean contre les barons ; III, 59.

Godrick, ermite ; sa vie ; I, 484. Sa naissance, ses parents, son enfance, 484. Son pèlerinage à Jérusalem, 482.

Second pèlerinage avec sa mère, 485. Il se retire dans les forêts, 484. Retourne à Jérusalem pour la troisième fois, 485. Son autorité pendant ce voyage, *ib.* Il se construit une hutte dans une épaisse forêt, 487. Souffrances qu'il fait éprouver à son corps, 488. Il rend la vie à deux enfants, 494. Est attaqué par les démons, 495. Sa mort, 496. Accomplissement d'une prophétie qu'il avait faite à Hugues de Pusat, évêque de Durham ; II, 126.

Goian (émir), chef de l'armée de Corboran ; I, 170.

Gratien, légat du pape, est chargé de réconcilier le roi d'Angleterre et l'archevêque Thomas ; I, 454.

Grégoire VII. Son élévation et ses réformes ; I, 51. Il excommunique l'empereur, 59. Sa prédiction, 45. Il est déposé par les Romains, 44. Meurt à Salerne, 54.

Grégoire IX, évêque d'Ostie, succède au pape Honorius ; III, 534. Lettre qu'il écrit sur la croisade qui se préparait, 538. Il confirme l'ordre des frères Mineurs, 549. Excommunique l'empereur Frédéric II, 564. Est poursuivi par le peuple romain révolté contre lui, 582. Fait envahir les états de l'empereur, 596. Casse l'élection de Gaultier à l'archevêché de Cantorbéry, 405. Griets qu'il impute à

l'empereur, 426. Il se réconcilie avec Frédéric II, 449. Casse l'élection de Raoul de Nevil à l'archevêché de Cantorbéry, 465. Etablit des inspecteurs pour les ordres religieux, 509. Casse Jean le Blond, élu archevêque de Cantorbéry, 524. Extorque de l'argent en Angleterre ; IV, 47. Écrit à tous les chrétiens une lettre au sujet de la croisade, 48. Attaqué par les Romains, il est forcé de quitter la ville, 84. Fait venir Pierre des Roches pour commander ses troupes, 91. Fait prêcher la croisade, et écrit une lettre à ce sujet, 92. Confirme l'élection de l'abbé de Saint-Albans, 105. Fait prêcher la croisade, 187. Défend à l'empereur d'entrer à main armée dans l'Italie, 189. Répond à la lettre de Germain, archevêque de Constantinople, 316. Rappelle Othon, légat en Angleterre, 532. Est excommunié par l'archevêque d'Antioche, 596. Excommunie l'empereur Frédéric, 418. Reçoit les moines du Mont-Cassin, 425. Excommunie l'empereur Frédéric II, 456. Lettre qu'il écrit contre l'empereur, 499. Sa réponse aux réclamations de Robert de Thingé, 531. Il détourne de leur entreprise les seigneurs français prêts à partir pour la croisade, 535. Élit pour empereur Robert, frère du roi de France, 548. Écrit une lettre contre Frédéric qui avait empêché la

réunion du concile général ; V, 127. Essaye d'extorquer de l'argent au couvent de Bourg, 155. Sa mort, 218. Ses statuts sur la réformation de l'ordre Noir ; VII, 485.

Grégoire X, appelé Thibaud de Plaisance, et archidiacre de Liège, est élu pape ; IX, 175.

Grégoire de Stok, constable d'Hertford, est massacré par des bouchers de Saint-Albans ; IX, 151.

Griffin, fils de Léolin, prince de Northwalles, est emprisonné par ordre de son frère David ; V, 40. Est remis à Henri III, qui le fait enfermer dans la tour de Londres, 202. Ayant cherché à s'évader de la tour, il meurt de sa chute, 405.

Griffin, fils de Griffin, fils de Léolin, est nommé roi des Gallois à la mort de son oncle David ; VI, 194.

Griffin, fils de Madoch, seigneur gallois, promet à Henri III de le soutenir contre David, fils de Léolin ; V, 200.

Griffin de Brunfeld, Gallois, est chassé de son pays par ses compatriotes ; VIII, 275. Rentre en grâce auprès des Gallois, 519.

Guarin est nommé abbé de l'église de Saint-Albans, dont il était prieur ; II, 67. Envoie de magnifiques présents à Richard rentrant en Angleterre, 218. Sa mort, 250.

Guarin, fils de Gérold, assiste à la rédaction de la charte du roi Jean ; II, 464.

Guarin Basset meurt au siège et à l'assaut du château de Kaerdif ; III, 554.

Guarin de Montcheinsil, seigneur anglais, se distingue à la bataille de Saintes ; V, 288. Meurt ; VIII, 449.

Gueldre (le comte de), chef de l'armée des croisés, au siège d'Acre ; II, 459. Trahit les chrétiens, 444.

Guelfe, Bourguignon, subjugué la ville d'Adana ; I, 450.

Guillaume, archevêque de Rouen, tient un concile à Lillebonne ; I, 42.

Guillaume est nommé, par Henri 1^{er}, archevêque de Cantorbéry ; I, 284. Est consacré par Guillaume, évêque de Winchester, 285. Il consacre Gilbert Universel évêque de Londres, 290. Consacre le roi Étienne de Blois, 505. Préside aux funérailles de Henri 1^{er}, 508. Sa mort, 544.

Guillaume, trésorier de l'église d'York, succède à Turstan, archevêque de cette même église ; I, 324. -

Guillaume, abbé de Reading, est élu archevêque de Bordeaux ; II, 42.

Guillaume, archevêque de Trèves, envoie des ambassadeurs au roi Henri II ; II, 54.

Guillaume, chapelain de Guillaume le Conquérant, reçoit de ce prince l'évêché de Norwich ; I, 54.

Guillaume, évêque de Durham, créé justicier par Guillaume II, se révolte contre ce prince ; I, 59. Sa mort, 350.

Guillaume, évêque d'Orange, arrive en Palestine à la suite du comte de Toulouse ; I, 444. Meurt à Marah, 476.

Guillaume est consacré évêque d'Exeter par Anselme, archevêque de Cantorbéry ; I, 256.

Guillaume II, évêque de Norwich, assiste à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans ; I, 406.

Guillaume, chanoine de l'église Saint-Paul, est consacré évêque de Londres ; II, 506. Se rend auprès du roi Jean, de la part du pape, et tâche, mais en vain, de l'engager à reconnaître Étienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, 448. Quitte l'Angleterre, après avoir lancé l'interdit sur tout le royaume, 449. Se rend en France, où il promulgue la sentence du pape qui renversait Jean du trône d'Angleterre, 445. Rentre en Angleterre et se réconcilie avec le roi, 469. Résigne l'épiscopat ; III, 237.

Guillaume, chanoine et précenteur de l'église de Lincoln, est con-

sacré évêque de cette même église; II, 354.

Guillaume, évêque de Worcester, traite au nom du roi Jean avec les seigneurs révoltés; III, 6.

Guillaume, neveu de Guillaume de Bruer le père, est consacré évêque d'Exeter; III, 273. Part pour la Terre-Sainte, 337.

Guillaume, archidiacre de Worcester, est élu évêque de Durham par les moines de ce couvent; III, 345. Est cassé par le pape, 363.

Guillaume, élu à Valence, oncle d'Éléonore, fille du comte de Provence, est chargé de conduire sa nièce au roi d'Angleterre; IV, 432. Hai des seigneurs à cause de sa place de président du conseil, il sort d'Angleterre, mais il y revient bientôt après, 207. Il est appelé à l'évêché de Liège, 427. Meurt à Viterbe; 346.

Guillaume, évêque de Glasgow, jure de veiller à la continuation de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Guillaume, évêque de Sabine, meurt; VII, 492.

Guillaume, évêque de Salisbury, meurt; VIII, 463.

Guillaume, chapelain anglais, pour accomplir un vœu qu'il avait fait, bâtit, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, une chapelle en l'honneur du martyr Thomas; II, 459.

Guillaume, moine de Saint-Al-

bans, est élu abbé de la même église; II, 526. Est forcé de donner à Falcaise cent marcs d'argent; III, 453. Conclut au nom de son église un arrangement à l'amiable avec l'église de Lincoln, 202. Meurt, 548.

Guillaume, abbé de Westminster, ayant refusé d'acquiescer aux demandes de l'évêque de Londres, s'attire son inimitié; III, 258. Se réconcilie avec l'évêque de Londres, 352.

Guillaume est promu, à Saint-Albans, au gouvernement de l'église de Saint-Julien; III, 265.

Guillaume, de l'église de Sainte-Marie, est élu doyen de l'église de Saint-Paul, dont il était chancelier; V, 229.

Guillaume, comte de Forez, prend la croix; I, 96.

Guillaume, frère de Tancrede, est tué à la bataille de Dorylée; I, 427.

Guillaume, duc d'Aquitaine, prend la croix; I, 240.

Guillaume, comte de Mortain, banni d'Angleterre, s'oppose aux troupes envoyées en Normandie par le roi Henri I^{er}; I, 244. Est fait prisonnier à la bataille de Tinchebray, 253.

Guillaume, fils du roi Henri I^{er}, meurt dans un naufrage; I, 282.

Guillaume, fils d'Alain, s'empare du château de Shrewsbury; I, 345.

Guillaume, comte d'Albemarle, commande l'armée des seigneurs anglais contre le roi d'Écosse; I, 314.

Guillaume, comte d'Albemarle, resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Se révolte contre le roi Henri III, 227. S'empare du château de Fotheringhay, 228. Fait sa paix avec le roi, 229. Part pour la Terre-Sainte; V, 446. Sa mort, 254.

Guillaume, comte d'Albemarle, signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; IX, 240.

Guillaume, roi de Sicile, détruit la ville de Bari, bat les Grecs et fait plusieurs autres conquêtes; I, 395.

Guillaume, fils bâtard du roi Étienne, comte de Mortain et de Warenne, rend au roi Pevensel toutes les places fortes d'Angleterre et de Normandie, qu'il tenait de son père; I, 397.

Guillaume, seigneur d'Aynesford, ayant chassé Laurent que Thomas Becket avait placé dans l'église de ce lieu, est excommunié par l'archevêque; I, 440.

Guillaume, qui commandait le château d'Aumale, est forcé de se rendre au roi de France; II, 42.

Guillaume, roi d'Écosse, redemande au roi la province de Northumberland, cédée autrefois à

son aïeul David, et longtemps possédée par l'Écosse; II, 44. Ayant essuyé un refus, il ravage le nord de l'Angleterre, 45. Battu par les seigneurs anglais, il obtient la trêve, *ib.* Est fait prisonnier et enfermé au château de Richemont, 25. Conditions auxquelles on lui rend sa liberté, 28. Il reçoit du roi d'Angleterre le comté d'Huntington, 77. Fait hommage au roi Richard, 129. Assiste au couronnement de Richard revenant des prisons d'Allemagne, 249. Fait hommage au roi Jean, 334. Obtient la paix du roi d'Angleterre, 424.

Guillaume, comte de Gloucester, promet obéissance au roi Henri II; II, 25. Nomme pour son héritier Jean-sans-Terre, fils du roi, 32.

Guillaume, comte de Châlons, chef de l'armée des croisés, au siège d'Acre; II, 438.

Guillaume, fils de Guillaume de Brause, fait prisonnier par le roi Jean, meurt de faim au château de Windsor; II, 453.

Guillaume, fils de Guillaume de Canteloup, conseiller du roi Jean lors de l'interdit; II, 457.

Guillaume, comte de Salisbury, frère naturel de Jean-sans-Terre, conseiller du roi à l'époque de l'interdit; II, 457. Est pris à la bataille de Bouvines, 522. Reste fidèle au roi Jean, et est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Abandonne

le roi Jean , et passe du côté de Louis VIII ; 412. Accompagne en France Richard , frère de Henri III , 280. Dangers qu'il court en repassant la mer , 286. Sa mort , 299.

Guillaume , comte de Ferrières , assiste à la rédaction de la charte du roi Jean ; II , 464. Se ligue avec Richard contre le roi Henri III ; III , 354. Est admis dans le conseil du roi ; IV , 200. Sa mort ; VI , 579.

Guillaume , frère de Geoffroi de Mandeville , chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II , 350.

Guillaume , comte d'Arondel , abandonne le roi Jean et passe du côté de Louis VIII ; III , 412. Sa mort , 258.

Guillaume , comte d'Essex , meurt ; III , 529.

Guillaume , comte de Warwick , se ligue avec Richard contre le roi Henri III ; III , 534. Meurt ; V , 264.

Guillaume , frère de Foulques Paganel , fait hommage au roi d'Angleterre ; III , 448.

Guillaume , fils de Geoffroi de Childewike , est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans ; V , 63. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean , 68.

Guillaume , comte de Marris , jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V , 525.

Guillaume , comte de Hollande , est envoyé , par le roi Jean-sans-Terre , au secours du comte de Flandre ; II , 516. Est élu roi d'Allemagne par le pape Innocent IV ; VI , 558. Reçoit l'hommage des grands d'Allemagne ; 558. Est couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne , 446. Est battu par Conrad , fils de Frédéric II , 505. Résigne toutes ses prétentions à la couronne impériale ; VII , 255. Se ligue avec plusieurs princes contre Marguerite , comtesse de Flandre , 554. Envoié en Angleterre des députés pour solliciter l'alliance de Henri III , VIII , 404. Meurt , 185.

Guillaume , fils d'Aymon , meurt ; VI , 580.

Guillaume , accusé et convaincu d'avoir donné la mort à son père , est pendu à Londres ; VIII , 99.

Guillaume Agoilun jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III , 54.

Guillaume Amanjeu prend la croix ; I , 96.

Guillaume Bardolf est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes ; IX , 446.

Guillaume Barkley , chef d'un parti de Gallois , est mis en fuite par le gardien d'un château qu'il voulait attaquer ; IX , 455.

Guillaume Binard est privé de son héritage par le roi Henri I^{er} ; I , 262.

Guillaume Boncoque, chevalier, est envoyé par Henri III à Rome, pour combattre les abbés de Clteaux; VIII, 194. Reçoit la garde des Espagnols venus à la suite du frère du roi d'Espagne, 224.

Guillaume Bruer est chargé d'une partie de l'autorité, par Richard partant pour la Palestine; II, 154. Reçoit de Richard une lettre sur les plaintes que ce prince entend contre son chancelier Guillaume d'Ely, 173.

Guillaume Cliton, comte de Flaudra, menace Henri I^{er} de lui enlever la Normandie et l'Angleterre; I, 290. Bat un duc allemand, nommé Thierry, 292. Meurt au siège du château d'Eu, 295.

Guillaume Crispin, comte d'Evreux, après s'être distingué à la bataille de Brenneville, et avoir frappé deux fois le roi Henri I^{er}, est fait prisonnier par les Anglais; I, 279. Connétable d'Eu, rend son château au roi d'Angleterre; II, 280.

Guillaume d'Abingdon, frère de l'ordre des Prêcheurs, s'élève contre la sentence du pape qui autorisait le mariage de Simon de Montfort; IV, 353.

Guillaume d'Albini reçoit en Angleterre Mathilde, fille du roi Henri I^{er}; I, 519.

Guillaume d'Albiny, seigneur

anglais, se rend à Londres, sur les vives instances des barons d'Angleterre; III, 57. Est mis à la tête d'une troupe d'élite, 58. S'empare du château de Rochester, *ib.* Est forcé de se rendre au roi Jean, après avoir longtemps défendu le château, 65. Générosité dont il fit preuve pendant le siège, 67. Meurt à Offington, son manoir; IV, 178.

Guillaume d'Arondel meurt à Waverley, et est enterré à Wilmund; II, 52.

Guillaume d'Aubigny se distingue à la bataille de Tinchebray; I, 253.

Guillaume des Barres, chevalier français, est fait prisonnier à la bataille de Saintes; V, 289.

Guillaume de Beauchamp, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550. Reçoit du roi Henri III le terrain où avait été le château de Bedford, 272.

Guillaume de Beaumont est envoyé par Louis VIII vers les seigneurs anglais; III, 402.

Guillaume de Bévre jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Guillaume de Bleis, évêque de Worcester, meurt; IV, 194.

Guillaume de Bourg, clerc du roi, est élu évêque de Landaff; V, 521. Signe la charte qui confirma

la paix entre l'évêque de Durham et l'abbé de Saint-Albans ; VI, 529. Est frappé de cécité, 568. Sa mort ; VII, 414.

Guillaume de Brause opprime les Gallois ; II, 50. Refuse de donner des otages au roi Jean, 422. Meurt à Corbeil, 456.

Guillaume de Brause est fait prisonnier par les Gallois ; III, 587. Est pendu par ordre de Léolin, roi des Gallois, 442.

Guillaume de Brente, frère de Falcaise, refuse de rendre le château de Bedford, sans l'ordre de son frère ; III, 267. Est pendu à la prise du château, 270.

Guillaume de Bruyère, évêque d'Exeter, meurt ; VI, 18.

Guillaume de Bueles, Normand, reçoit la garde de la Gascogne ; VI, 547.

Guillaume de Bussy, sénéchal de Guillaume de Valence, est pris et enfermé à la tour de Londres ; IX, 46. Sa cruauté, 64.

Guillaume de Button, archidiacre de Wells, succède à Gaultier, évêque de Bath ; IX, 447.

Guillaume de Canteloup, conseiller du roi Jean lors de l'interdit ; II, 457. Meurt ; IV, 414.

Guillaume de Canteloup meurt ; VII, 185.

Guillaume de Chartres se rend en Terre-Sainte ; III, 198.

Guillaume de Château-Neuf,

Hospitalier, écrit une lettre sur les affaires de la Terre-Sainte ; V, 420.

Guillaume de Cirent jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Guillaume de Colingham refuse de jurer fidélité à Louis VIII, et fait une guerre acharnée aux Français ; III, 144.

Guillaume de Corbeil de Chiche est nommé archevêque de Cantorbéry par le roi Henri I^{er} ; I, 284.

Guillaume de Cornehull est consacré évêque de Chester ; III, 86. Meurt, 262.

Guillaume de Dampierre épouse Marguerite, comtesse de Flandre ; VIII, 20.

Guillaume de Dives, chevalier du vasselage de Hugues, évêque de Lincoln, est tué au siège du château de Newark ; III, 185.

Guillaume de Drouhedale meurt ; VI, 54.

Guillaume de Durham, clerc anglais, qui étudiait à Paris, se retire lors de la sédition entre les clercs et les bourgeois ; III, 404. Sa mort ; VI, 506.

Guillaume d'Ély, trésorier d'Angleterre, meurt ; III, 254.

Guillaume de Emeford, fait prisonnier par le roi Jean, au siège du château de Rochester, est enfermé au château de Korf ; III, 66.

Guillaume d'Espinet, à qui Robert de Bos avait confié la garde de Hugues de Chaumont, ayant laissé échapper son prisonnier, est pendu ; II, 245.

Guillaume d'Eu, partisan de Robert, comte de Northumberland, est fait prisonnier et a les yeux crevés ; I, 75.

Guillaume de Ferrières est fait prisonnier par le roi à Northampton ; IX, 107.

Guillaume des Forêts est tué dans un assaut donné à Nicée ; I, 125.

Guillaume de Forêt est nommé, par Richard 1^{er}, justicier de la flotte anglaise destinée pour la Terre-Sainte ; II, 112.

Guillaume de Forth signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

Guillaume de Goderville, vassal de Falcaise, reçoit du roi Jean le château de Hartford ; III, 90.

Guillaume de Gorham est cité devant les justiciers, pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans ; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Guillaume de Grantmenil déserte l'armée des croisés, assiégée dans Antioche ; I, 160.

Guillaume de Gray signe la charte qui confirma l'accord sur

les vivres et les dettes entre l'abbé et le couvent de Saint-Albans ; VIII, 554.

Guillaume de Hacholt, abbé de Ramsey, meurt ; VIII, 65.

Guillaume d'Harcourt est chargé de la garde de l'ermitte Pierre ; II, 441.

Guillaume de Haverulle, chanoine de l'église de Saint-Paul, succède à Hugues de Pateshulle, dans la charge de trésorier ; V, 59. Meurt ; VII, 522.

Guillaume de Hobregge, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 550.

Guillaume de Holewelle est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais ; V, 65.

Guillaume de Holewere, chevalier et vicomte de Kent, qui avait épousé la sœur de Robert de Passelève, est fait prisonnier par Richard Suard ; IV, 61.

Guillaume de Hortune, cellier de Saint-Albans, se rend à Rome ; VIII, 188. Se plaint au comte Richard du jugement de Henri de la Mare, 408.

Guillaume de Humet, prieur de Fronton et moine de Caen, est élu abbé de Westminster ; II, 515. Sa mort, 251.

Guillaume de Huntinfeld, chef

et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Guillaume de Huntingdon, prieur de Haetfeld, est envoyé à Rome par l'abbaye de Saint-Albans ; VIII, 58.

Guillaume d'York, prévôt de Béverley, est nommé justicier dans le midi de l'Angleterre ; V, 43. Est élu évêque de Salisbury ; VI, 289. Sa mort, VIII, 178.

Guillaume d'York est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale ; IX, 127.

Guillaume de Kilkenny, chancelier de Henri III, est élu évêque d'Ely ; VIII, 65.

Guillaume de Lancastre, fait prisonnier par le roi Jean au siège du château de Rochester, est enfermé au château de Korf ; III, 66.

Guillaume de l'Etang accompagne le roi Richard, fuyant les embûches de ses ennemis ; II, 200.

Guillaume de Lichfield, chanoine de Londres, excommunié par Boniface, archevêque de Cantorbéry, est absous par Innocent IV ; VII, 156.

Guillaume de Lindsay jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre ; V, 525.

Guillaume de l'Isle, vicomte de Northampton ; son crime, sa punition ; VIII, 225.

Guillaume de Longchamp est

élu évêque d'Ely ; II, 125. Est investi d'une partie du pouvoir par Richard, partant pour la Terre-Sainte, 131. Obtient le titre de légat par la demande de Richard, 135. Ordonne un impôt sur chaque ville, 137. Reçoit de nouveaux pouvoirs du roi Richard, 142. Tient un concile à Westminster, 152. Son orgueil, 156. Son faste et son avarice, 157. Il est disgracié, 176. Se déguise en femme pour prendre la fuite, 178. Est découvert, 179. Est maltraité et mis en prison, 180. Obtient la permission de passer en Normandie, *ib.* Arrive en Angleterre pour demander la rançon du roi Richard, 240. Meurt à Poitiers en se rendant de Normandie à Rome, 275.

Guillaume de Mann est puni pour avoir conspiré contre Frédéric ; VI, 274.

Guillaume de Mandeville, fait prisonnier près de Saint-Albans par le roi Etienne, donne plusieurs châteaux pour sa rançon ; I, 529. Sa mort, 531.

Guillaume de Mandeville est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale ; IX, 127.

Guillaume du Marais, fils de Geoffroi du Marais, se retire dans l'île de Lundey, et y exerce le métier de pirate ; V, 260. Pris par trahison, il est pendu à Londres, 265.

Guillaume de Mello, ami du roi de France, se joint à l'évêque de Beauvais pour repousser les routiers; II, 246.

Guillaume de Merlin, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 205.

Guillaume de Moion s'empare du château de Dunster; I, 313.

Guillaume de Montaigu, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 530.

Guillaume de Montferrat, précepteur d'Antioche, élu chef des Templiers, entraîne imprudemment ses soldats dans une embuscade, et prend lâchement la fuite; IV, 234.

Guillaume de Montpellier prend la croix; I, 96.

Guillaume de Montpellier, précenteur d'Evesham, succède à Richard, abbé de cette même église; V, 323. Etant persécuté par Henri III, il résigne son titre entre les mains du pape; VI, 54.

Guillaume de Mowbray, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 530.

Guillaume de Muref signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 327.

Guillaume de Neccoto, ami de Geoffroi de Norwich, se sauve en France; II, 445.

Guillaume de Norchale est consacré évêque de Worcester; II, 78.

Guillaume de Nottingham commande l'armée des seigneurs anglais contre le roi d'Ecosse; I, 314.

Guillaume de Odingesselles, chevalier, est maltraité par Guillaume de Valence, dans un jeu de lances célébré à Brackley; VI, 492.

Guillaume de Parc jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Guillaume de Pavie, légat du saint-siège, célèbre le mariage du fils du roi Henri avec la fille du roi de France; I, 400. Essaye, mais en vain, de rapprocher Thomas et Henri II, 451.

Guillaume de Percy jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Guillaume de Pierrepont, habile astrologue, assure au roi Henri III que la croisade contre le comte de Toulouse, entreprise par le roi de France, sera funeste à ce prince; III, 514.

Guillaume de Poveric est envoyé par Henri III au concile de Lyon pour se plaindre des exactions du pape; VI, 49. Ses plaintes dans le concile contre les extorsions papales, 79. Il se rend à la cour romaine en qualité de député de l'assemblée générale des seigneurs anglais, 242. N'obtient pas une réponse satisfaisante, 253.

Guillaume de Rale, cleric et familier du roi; IV, 497. Est élu évêque de Coventry, 407. Est con-

sacré évêque de Norwich; 538. Est confirmé évêque de Winchester; V, 552. Est chassé de son siège par le roi, 558. Interdit la ville de Winchester; 560. Se retire en France, 403. Ecrit au roi Henri III pour se réconcilier avec lui, 480. Il est rappelé par Henri III et rentre en grâce auprès de ce prince, 494. Se réconcilie avec son église et lève l'interdit; VI, 9. Meurt à Tours; VII, 121.

Guillaume de Rochemont, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Guillaume des Roches enlève Arthur à la garde du roi de France et le réconcilie avec le roi d'Angleterre; II, 311.

Guillaume de Rodune, qui représentait le grand maréchal Richard, est chassé de la cour; III, 519.

Guillaume de Rokelant jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons, III, 54.

Guillaume de Ross est privé de ses biens par ordre du roi d'Angleterre; V, 512. Signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre, 527.

Guillaume de Saint-Amour est envoyé à Rome pour conférer avec le pape au sujet de la tranquillité de l'Université de Paris; VIII, 254.

Guillaume de Sainte-Barbe,

doyen de l'église d'York, est nommé évêque de Durham; I, 533.

Guillaume de Saint-Edmond, moine de Saint-Albans, est envoyé à la cour romaine pour une affaire concernant l'église de Saint-Michel de Kingsburn; VII, 510.

Guillaume de Saint-Edouard, clerc, collègue de Guillaume de Saint-Edmond dans l'affaire de Kingsburn; VII, 510. Est envoyé à Rome; VIII, 188.

Guillaume de Saint-Léger est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais; V, 65.

Guillaume de San-Severino conspire contre l'empereur Frédéric; VI, 266. Sa punition, 274.

Guillaume de Say, chevalier anglais, fait prisonnier Guillaume des Barres à la bataille de Saintes; V, 289.

Guillaume de Solaires, seigneur gascon, ennemi de Henri III, est chassé de ses biens par Simon, comte de Leicester; VII, 45.

Guillaume de Snintioham jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Guillaume de Stodham, un des gardiens du château de Beauvoir, le livre au roi Jean, de concert avec ses collègues; III, 86.

Guillaume de Tancarville, camérier du roi, combat et fait prisonnier Robert de Meulan, qui s'é-

lait révolté contre Henri I^{er}; I, 286.

Guillaume de Tharento, frère de l'ordre de Cîteaux, procureur de la reine, meurt; IX, 32.

Guillaume de Thorleghe est choisi pour arbitre, dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais; V, 65.

Guillaume de Tracy assassine l'archevêque Thomas Becket; I, 508.

Guillaume de Valence, fils du comte de la Marche, et frère utérin de Henri III, arrive en Angleterre; VI, 545. Epouse Jeanne, fille de Guarin de Montchensil, 545. Est ceint du bandrier militaire, 564. Reçoit de son frère le château de Hartford, 572. Prend la croix en même temps que le roi son frère; VII, 44. Insulte et maltraite les serviteurs de l'évêque d'Ely et de l'abbé de Saint-Albans, 553. Est chassé d'Angleterre par les barons; IX, 6. Prend la fuite à la bataille de Lewes, où il combattait pour le roi, 414.

Guillaume de Ver est consacré évêque d'Héreford; II, 77.

Guillaume de Vescy signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 527. Sa mort; VII, 449.

Guillaume de Vieux-Pont jure de veiller au maintien de la paix

entre les rois d'Ecosse et d'Angleterre; V, 525.

Guillaume d'Ypres, après avoir battu les Gallois à la bataille de Lincoln, finit par avoir le dessous et est forcé de prendre la fuite; I, 522.

Guillaume de Warenast, familier du roi, arrive au moment où l'archevêque Anselme allait s'embarquer, et visite ses bagages, pour y chercher de l'argent; I, 78. Défend le roi Henri I^{er} auprès du pape, contre Anselme, archevêque de Cantorbéry, 259.

Guillaume de Warenne assiste à la rédaction de la charte du roi Jean; II, 461. Abandonne le roi Jean et passe du côté de Louis VIII; III, 412. Reçoit du roi Henri III la garde de Marguerite de Redviars, femme de Falcaise, 272. Se ligue avec le comte Richard, contre le roi Henri III, 534. Sa mort; V, 44.

Guillaume de Wilton, partisan de Henri III, est tué à la bataille de Lewes; IX, 416.

Guillaume de Wimes est envoyé par Louis VIII vers les seigneurs anglais; III, 102.

Guillaume de Wrotham, gardien des ports maritimes, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 437.

Guillaume Gernon est chargé par le roi Jean de lever des troupes; III, 45.

Guillaume Giffard, élu à Winchester, sert de témoin à Henri I^{er}, pour la chartre que ce prince envoie à ses barons ; I, 228. Sa mort, 295.

Guillaume Giffard jure, pour le roi d'Écosse, l'observation de la paix avec Henri III ; V, 525.

Guillaume Hardel porte, de la part de Henri III, de l'argent à l'empereur Frédéric ; IV, 551.

Guillaume Heiron, vicomte de Northumbrie, meurt ; VIII, 342.

Guillaume la Faite, chanoine de Londres, excommunié par Boniface, archevêque de Cantorbéry, est absous par Innocent IV ; VII, 456.

Guillaume l'Archevêque trahit le roi d'Angleterre, et passe au parti du roi de France ; V, 501.

Guillaume le Blond, porte-étendard de Simon de Montfort, est tué à la bataille de Lewes ; IX, 446.

Guillaume le Charron prend la croix ; I, 408.

Guillaume le Conquérant. Il envoie une ambassade à Harold ; I, 7. Arrive en Angleterre, 8. Construit un château, 9. Fait trois propositions à Harold, 10. Son ordre de bataille ; 11. Sa victoire à Hastings, 12. Son humanité envers les vaincus, *ib.* Il rend à la mère de Harold le corps de son fils, 13. Son couronnement à Londres, *ib.* Il prend Oxford et York,

14. Distribue les terres à ses soldats, 19. Donne le Northumberland à son fils Robert, 21. Pardonne à Edgar Etheling, 22. Pille les églises, *ib.* Servitude qu'il impose aux abbayes, 25. Il cerne l'île d'Ely, 25. Construit le château de Visbert, *ib.* Dompte les rebelles, *ib.* Visite l'Écosse, et rentre en Angleterre, *ib.* Dompte les Normands, 29. Fait la guerre à son fils Robert, 56. Perd son épouse Mathilde, 45. Fait faire un recensement territorial, 44. Ceint le baudrier militaire à son fils Henri, 45. Passe en Normandie, 46. Fonde deux monastères, l'un en Angleterre, près d'Hastings, l'autre en Normandie, 48. Ses mœurs et ses enfants, 49. Son caractère, 50. Irrité par les plaisanteries du roi Philippe, il envahit la France, 54. Incendie Mantes, *ib.* Sa maladie, 55. Son testament, *ib.* Il meurt à Rouen, *ib.* Est enseveli à Caen, 56. Accomplissement d'une prédiction qu'il avait faite à son fils Henri, 254.

Guillaume le Loup, archidiacre de Lincoln, meurt ; VIII, 465.

Guillaume Longue-Barbe défend les intérêts du peuple contre les aldermen ; II, 241. Sa mort, 242.

Guillaume Longue - Épée ; comte de Salisbury, part pour la Terre-Sainte ; V, 56. S'attire la

haine des Français, jaloux de ses exploits; VII, 50. Outragé par Robert d'Artois, il abandonne les Français, 54. Meurt en combattant contre les Sarrasins, 82.

Guillaume Longue-Épée assiste au tournoi de Blithe; VIII, 197. Meurt, 270.

Guillaume le Pape, brigand qui commettait des exactions dans le Brabant, est pris et pendu; VI, 465.

Guillaume le Roux. Son couronnement; I, 57. Les seigneurs se révoltent contre lui, 58. Son adresse à soumettre les rebelles, 60. Il réduit les châteaux de Tunnebrigge et de Pevensel, 64. Fait la guerre à son frère aîné Robert, que les révoltés ont élu pour leur roi, 65. Conclut la paix avec lui, *ib.* Tombe malade à Gloucester, 70. Donne l'archevêché de Cantorbéry à Anselme, et l'évêché de Lincoln à Robert Bloët, *ib.* Rebâtit la ville de Carlisle, dévastée par les Danois, 74. Est accusé de perfidie par son frère Robert, 72. Tourmente les églises et les monastères, *ib.* Envoie son frère Henri, à la tête d'une armée, ravager le Northumberland, 74. Fait une expédition dans le pays de Galles, 76. Sa dissension avec Anselme, archevêque de Cantorbéry, au sujet d'une somme d'argent que celui-ci lui refuse, *ib.* Fait orner le tombeau de

saint Édouard, 87. Accable les Anglais d'exactions, 179. Bâtit un palais à Westminster, 214. Accourt dans le Maine, d'où il chasse le comte Élie qui s'en était emparé, 215. Meurt à la chasse frappé d'une flèche, 218. Ses vices, 220.

Guillaume Luvel se révolte contre le roi Étienne, et s'empare du château de Cari; I, 515.

Guillaume Malet est privé de son héritage par le roi Henri I^{er}; I, 262. Chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550.

Guillaume Maréchal, tuteur du roi Henri III, secouru par une foule de seigneurs, assiège le château de Montsorell; III, 458. Lève le siège, 462. Se prépare à faire lever le siège de Lincoln, 465. Bat les Français et les barons qui étaient avec eux, 469. Assiège et prend le château de Newark, 485. Meurt et est enterré à Londres, 204.

Guillaume Maréchal le jeune, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550. Abandonne le roi Jean, et passe du côté de Louis VIII; III, 442. Attaqué par Léolin, roi des Gallois, il lève une armée, et bat les Gallois, 254. Sa mort, 454.

Guillaume Martel, maître d'hôtel du roi Étienne, est fait prisonnier dans un combat qui eut lieu

près du château de Winchester ; I, 526.

Guillaume Manduit, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Guillaume Patrice, partisan de Henri le Jeune, est fait prisonnier à Dol par le roi Henri II ; II, 47.

Guillaume Peverell est déshérité par le roi Henri II pour avoir empoisonné Ranulf, comte de Chester ; I, 589.

Guillaume Revel est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais ; V, 65.

Guillaume Talbot se révolte contre Étienne de Blois, et se retranche dans son château d'Héreford ; I, 545. Est envoyé par le roi Jean pour se saisir de Geoffroi, archidiacre de Norwich ; II, 427.

Guillaume Tolevaz est privé de ses possessions par Henri I^{er} ; I, 510.

Guiscard, duc de Pouille, meurt ; I, 54.

Guiscard, comte de Die, commande la onzième division de l'armée des croisés à Antioche ; I, 468.

Guiscard Laidet, seigneur anglais, meurt ; V, 254.

Gurgi, chef de l'armée des Sarrasins renfermée dans Acre ; II, 440.

Gurth, frère d'Harold. Paroles qu'il adresse à son frère avant la bataille d'Hastings ; I, 40.

Guy, évêque d'Auxerre, arrive au secours de Charles d'Anjou contre Manfred ; IX, 455.

Guy de Bailleul est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale ; IX, 427.

Guy de Dampierre, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 458. Trahit les croisés, 441.

Guy de Lusignan reçoit le royaume de Jérusalem de son épouse Sybille, sœur de Baudouin le Lépreux ; II, 80. Est fait prisonnier par Saladin, 84. Est mis en liberté par Saladin, 97. Met le siège devant Ptolémaïs, 98. Sur le point d'être battu par Saladin, il est secouru par une flotte danoise, *ib.* Cède le royaume de Jérusalem à Henri, neveu de Richard, 474. Est nommé roi de l'île de Chypre, *ib.*

Guy de Lusignan, fils du comte de la Marche et frère utérin du roi, arrive en Angleterre ; VI, 545. Revient de Terre-Sainte ; VII, 458.

Guy de Montfort, fils de Simon de Montfort s'échappe de sa prison, et va chercher fortune en Italie ; IX, 445. Tue Henri, fils du roi d'Allemagne Richard, 470.

Guy de Nevers, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Guy de Possessa prend la croix; I, 96. Meurt au siège de Nicée, 125.

Guy de Rochefort, Poitevin, est condamné à l'exil et privé de ses biens; IX, 43.

Guymet de Boulogne, fait prisonnier par les habitants de Laodicée, est délivré par Godofroi de Bouillon, qui lui donne le commandement de sa flotte; I, 184.

Guy Turpin est nommé par le roi de France juge et conservateur de la trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre; II, 325.

H

Habige Hély, fils d'Hyesen, volé par Mahomet, met en fuite un corps de ses soldats; IV, 448.

Hacon (le comte) accompagne le roi des Danois, Knut, dans son expédition inutile contre Guillaume 1^{er}; I, 54.

Hacon, roi de Norvège, est couronné à Berghen par l'évêque de Sabine; VI, 375. Ses rapports avec saint Louis, 375.

Hacon, fils aîné de Hacon, roi de Norvège, meurt; VIII, 325.

Halée Ydée, fille d'Annomen, quatorzième femme de Mahomet; IV, 453.

Hamfroy de Balon, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Harald, roi de l'île de Man, est ceint du bandier militaire par Henri III; VI, 246.

Harold. Son voyage en Normandie et sa perfidie envers Guillaume le Bâtard; I, 3. Il est pris et présenté à Guillaume, *ibid*. Epouse sa fille, *ibid*. Usurpe le trône d'Angleterre, auquel Guillaume avait des droits, 5. Bat Harold, roi de Norvège, 6. Fait reconnaître les forces de Guillaume qui venait de débarquer, 9. Son ordre de bataille à Hastings, 11. Son courage, 12. Il meurt dans la mêlée, *ibid*. Est enseveli par sa mère dans l'abbaye de Waltham, qu'il avait construite, 13.

Hazadinnersel, chef de l'armée de Saladin enfermée dans Acre; II, 440.

Hebenabecatip recueille Mahometh, orphelin; IV, 446.

Heyible (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Hélu, abbessede Lacock, et mère de Guillaume Longue-Épée, apprend en songe la mort de son fils tué par les Sarrasins; VII, 82.

Hélie, comte du Maine, est mis à mort par ordre du roi Henri I^{er}; I, 263.

Hélie (frère), ancien supérieur général de l'ordre des Mineurs, est opposé au pape par l'empereur; IV, 555. Est excommunié par le pape, 554.

Henri 1^{er}, fils de Guillaume le

Conquérant. Sa naissance ; 1, 20. Il est nommé roi d'Angleterre sous le nom de Henri I^{er}, 223. Charte de ce prince à son avènement au trône, 224. Premiers actes de son règne, 229. Il épouse Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Écosse, 254. Un traité qu'il conclut avec son frère Robert apaise ses prétentions, 256. Il attaque la Normandie, 244. Son retour et ses préparatifs contre Robert, 250. Sa victoire, 253. Il règle les affaires de Normandie, 255. Enferme et prive de la vue son frère Robert, *ib.* Chasse de leurs héritages quelques chevaliers félons, 265. Donne sa fille Mathilde, pour épouse, à l'empereur Henri V, *ib.* Attaque le comté d'Anjou, où il commet d'affreux ravages, 264. Soumet les Gallois, 268. Fait prêter à tous les seigneurs serment de fidélité envers son fils Guillaume, 269. Assiste, avec son épouse, à la dédicace de l'église de Saint-Albans, 270. Fait donation perpétuelle de Bishopscote à l'église de Saint-Albans, 271. Discorde avec le roi de France, au sujet du secours qu'il envoie à Thibaut, son neveu, *ib.* Chassé par la crainte, le roi de France abandonne la Normandie, *ib.* Il bat les Français à Brenneville, 278. Son entrevue à Gisors avec le pape Calixte II, 284. Revenant de France en Angleterre, il perd, dans un naufrage, ses deux fils

Guillaume et Richard, 282. Épouse Adélaïde, fille du duc de Louvain, *ib.* Marche contre les Gallois, qui viennent en suppliants à sa rencontre, *ib.* Fortifie plusieurs châteaux en Normandie, 284. Punit les faux monnayeurs, 287. Reçoit sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, et ordonne à tous les seigneurs d'Angleterre et de Normandie de lui prêter serment de fidélité, 288. Redoute la valeur de Guillaume, comte de Flandre, son neveu et son ennemi, 289. Marie sa fille l'impératrice à Geoffroi, duc d'Anjou, 290. Empêche le roi de France de porter secours au comte de Flandre, 294. Tient à Londres un concile dans lequel il défend le concubinage aux prêtres, 295. Obtient haute justice sur les concubines des prêtres, *ib.* Rend aux prêtres le droit de garder leurs concubines, *ib.* Remet sa fille Mathilde aux mains de son époux Geoffroi, 293. Crée l'évêché de Carlisle, 296. Envoie à Reading une main de saint Jacques, 298. Envoie à son frère Robert, qui était son prisonnier, une robe trop courte et déchirée, 300. Meurt après un règne de trente-cinq ans et trois mois, 304. Ses funérailles, 302.

Henri II Plantagenet. Sa naissance ; 1, 296. Son entrée en Normandie, 353. Il est armé chevalier par David, roi d'Écosse, 342. Est

déclaré duc de Normandie, 542. Fait hommage de la Normandie au roi Louis VII, 545. Devient comte d'Anjou par la mort de son père Geoffroi, *ib.* Épouse Éléonore de Guyenne, que le roi Louis VII avait répudiée, 546. Devient duc d'Aquitaine et comte de Poitou, *ib.* Guerre avec le roi de France, au sujet de son mariage, 547. Il ravage le Vexin, *ib.* Ravage l'Anjou et la Normandie, et prend le château de Montsoreau, 548. Passe en Angleterre avec une nombreuse armée, 554. Prend le château de Malmesbury, *ib.* S'empare des châteaux de Reading, de Bretewell et de Warwick, 555. Fait à Walingford la paix avec Étienne, *ib.* Est reconnu héritier d'Étienne, *ib.* Passe en Normandie, 576. Réprime la révolte de quelques barons d'Aquitaine, *ib.* Fait la paix avec le roi de France, 578. A la mort d'Étienne, il passe en Angleterre où il est proclamé roi, et consacré par Thibaut, archevêque de Cantorbéry, 579. Sa généalogie du côté maternel, 587. Il lui naît un fils appelé Henri, *ib.* Il fait prêter serment de fidélité à ses deux fils, pour le royaume d'Angleterre, 589. Soumet Hugues de Mortemer, *ib.* Obtient du pape la permission de s'emparer de l'Irlande, 590. Passe en Normandie, et s'empare des châteaux de Mirebeau et de Chignon, 595. Fait la paix avec son frère Geoffroi, *ib.* Perd son premier-né Guillaume, 596. Revient en Angleterre, et acquiert plusieurs places, *ib.* Soumet les Gallois, 597. Est couronné à Worcester, 598. Arrive à Paris, *ib.* Assiège Toulouse, *ib.* Conclut la paix avec Louis VII, 405. Institue pour héritier son fils Henri, *ib.* Son premier sujet de colère contre Thomas, archevêque de Cantorbéry, 404. Il admet Thomas au baiser de paix, 408. Fait transporter à Westminster le corps de saint Édouard, *ib.* Reçoit à Woodstock l'hommage de plusieurs princes, 414. Envoie au pape des ambassadeurs pour se plaindre de Thomas Becket, 422. Sa demande est repoussée, 425. Il écrit à tous les grands du royaume, *ib.* Confisque les biens de Thomas Becket, 424. Passe en Normandie, 450. Guerre avec le roi de France, 440. Il écrit à Renaud, archevêque de Cologne, ennemi du pape, une lettre contre le pape et Thomas, 444. Écrit à l'évêque de Londres, 454. Écrit au pape, au sujet de Thomas Becket, 456. Tient sa cour en Bretagne, dans la ville de Nantes, 480. Fait couronner son fils Henri, par Roger, archevêque d'York, 497. Entrevue, à Montmirail, avec l'archevêque, *ib.* Fait à Fréteval la paix avec Thomas, 498. Sa douleur en apprenant la mort de l'archevêque; II, 4. Il envoie des députés au pape pour se justi-

fier de cette mort, 2. Entre à main armée en Irlande, 4. Tient un concile à Lissemor en Irlande, 7. Arrive en Normandie, *ib.* Obtient l'absolution des légats, 8. S'empare de la ville de Leicester, 14. Assiège dans Dol les partisans de son fils, et les force à capituler, 17. S'empare de Saintes, qui était au pouvoir des partisans de son fils Richard, 19. Passe en Angleterre pour résister aux partisans de son fils, 24. Sa pénitence sur le tombeau de saint Thomas, 22. Il fait son entrée à Londres, 24. Bat les rebelles, *ib.* Repasse en Normandie, 25. Se réconcilie avec son fils Heuri le jeune, 27. Arrive en Angleterre avec son fils, 50. Fait raser plusieurs châteaux, 54. Est choisi pour arbitre par son gendre Alphonse, roi de Castille, et son oncle Sanche, roi de Navarre, 55. Sagesse qu'il montre en cette circonstance, 54. Il ceint le baudrier militaire à son fils Geoffroi, 57. Comble de présents les seigneurs français qui étaient allés avec Louis VII visiter le tombeau de Thomas Becket, 50. Fait alliance avec le roi de France Philippe, fils de Louis VII, 59. Repasse en Normandie, 67. Y reçoit son gendre le duc de Saxe, exilé par l'empereur, *ib.* Reçoit le patriarche de Jérusalem et le grand maître des Hospitaliers, qui lui offrent la couronne de Jérusalem, 74. Convoque

la noblesse du royaume à Londres, *ib.* Refuse la couronne de Jérusalem, 76. Se rend à Rouen avec le patriarche, *ib.* Entrevue avec le roi de France, *ib.* Il donne le comté d'Huntington à Guillaume, roi d'Écosse, 77. Convient avec Philippe de prendre la croix, 88. Entre en France et ravage la Normandie, 94. Son entrevue avec le roi de France ne peut amener la paix, 100. Dans une entrevue à la Ferté-Bernard, il repousse les propositions de Philippe-Auguste, 105. Est assiégé et battu au Mans, et forcé de s'enfuir, 106. Est forcé de faire une paix humiliante avec son fils Richard et Philippe-Auguste, 110. Meurt à Chinon, 111.

Henri III, fils aîné de Jean-sans-Terre, est désigné par ce prince héritier de la couronne; III, 156. Est couronné à Gloucester, 140. Est couronné une seconde fois à Westminster, 224. A une entrevue à York avec le roi d'Écosse, *ib.* S'empare de plusieurs châteaux, 226. Fait construire le château de Montgomery contre les Gallois, 254. Confirme les libertés et coutumes, 255. Réclame à Louis VIII la Normandie et autres provinces, 255. Se fait restituer par les seigneurs révoltés les terres qui appartenaient à la couronne, 262. Assiège le château de Bedford, 267. S'en empare, 269. Fait pendre les défenseurs du château, 270. Lève

Convoque la chevalerie d'Angleterre contre les Gallois, 539. Sa lettre pour confirmer sa paix avec le roi d'Espagne; 436. Il se rend à Saint-Albans; IX, 45. Se rend en France, 85. Est relevé par le pape du serment qu'il avait prêté aux seigneurs, 87. Se prépare à la guerre, 92. Cherche à s'assurer des places fortes, 95. Fait la paix avec les barons, 103. S'empare de Northampton et de plusieurs autres places, 107. Est fait prisonnier par les barons, à la bataille de Lewes, 115. Recouvre la liberté et la puissance, 130. S'empare du château de Kenilworth, 138. Assiège l'île d'Ely, 155. Tombe malade à l'abbaye de Saint-Edmond, et meurt, 178. Sa lettre relative à l'observation des statuts d'Oxford, 202.

Henri, dit *le jeune*, fils du roi Henri II et d'Éléonore de Guyenne. Sa naissance; I, 587. Il épouse Marguerite, fille de Louis VII, 599. Est institué, par son père, héritier de la couronne, 403. Son couronnement, 497. Il refuse de recevoir Thomas, 503. Est excité à la révolte contre son père; II, 7. Se sépare de son père, et se retire auprès du roi de France, 9. Se réconcilie avec son père à Bure en Normandie, 27. Revient en Angleterre avec son père, 50. Se distingue en France dans les tournois, 50. Se dispose à combattre contre

son frère Richard, qui refusait de lui faire hommage de l'Aquitaine, 68. Meurt en Gascogne, 69.

Henri IV (l'empereur). Ses démêlés avec le pape Grégoire VII; I, 59. Il chasse Rodolphe, duc de Bourgogne, qui avait été nommé roi à la place de Henri, par les princes révoltés, 40. Bat Rodolphe à Ratisbonne, 41. Le tue dans une bataille, 42.

Henri V, empereur des Romains, épouse Mathilde, fille du roi d'Angleterre; I, 259. Met en prison le pape Pascal, 264. Se réconcilie avec lui, 266. Sa mort, 288.

Henri, fils de Frédéric, est consacré empereur par le pape Célestin; II, 160. Achète à Léopold, duc d'Autriche, le roi Richard, que celui-ci tenait prisonnier, 203. Fait traduire Richard devant un tribunal composé des grands d'Allemagne, 203. Rend la liberté à Richard, 217. Subjuge l'Apulie et la Sicile, 228.

Henri, roi d'Allemagne, fils aîné de Frédéric, empereur des Romains, s'étant révolté contre son père, est jeté dans les fers; IV, 113. Meurt dans la prison où son père l'avait enfermé; V, 261.

Henri, fils de Frédéric II et d'Isabelle d'Angleterre, nommé roi de Jérusalem par le testament de son père; VII, 174. Est l'objet de la haine des Apuliens; VIII, 16. Meurt étouffé, 39. Conrad se dis-

culpe de l'avoir retenu captif, 424.

Henri, archevêque de Dublin, assiste à la rédaction de la charte du roi Jean; II, 464.

Henri, évêque de Worcester, meurt; II, 250.

Henri, archidiacre de Stratford, est nommé évêque d'Exeter; II, 454.

Henri, évêque de Londres, est excommunié par le légat Ottobon; IX, 445.

Henri, abbé de Cluny, cherche à se poser médiateur entre Richard I^{er} et l'empereur; II, 205.

Henri, abbé de Croiland, meurt; IV, 485.

Henri, doyen de Londres, excommunié par Boniface, archevêque de Cantorbéry, est absous par Innocent IV; VII, 456.

Henri (maître) reste en Angleterre en qualité de procureur du comte de Flandre, V, 25.

Henri, fils de Richard, roi d'Allemagne, se rend en Angleterre; VIII, 528. Abandonne le parti des barons pour celui du roi; IX, 405. Revenant de Palestine, il est tué par Guy, fils de Simon de Montfort, 470.

Henri, duc de Saxe, banni par l'empereur, se réfugie en Normandie; II, 67.

Henri, duc de Souabe, obtient du roi Jean une grosse somme d'argent pour subvenir aux besoins d'Othon; II, 425.

Henri (le comte) sert de témoin au roi Henri pour la charte que ce prince accorde à ses seigneurs; I, 228.

Henri, comte de Champagne, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 438. Meurt après avoir été nommé roi de Jérusalem, 275.

Henri, comte de Clare, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 529.

Henri (lisez *Thibaut*), comte de Champagne, qui faisait partie de la croisade contre le comte de Toulouse, se retire malgré la défense du roi Louis VIII; III, 520. Est battu par les seigneurs français, 445.

Henri, comte de Héréford, se ligue avec Richard contre le roi Henri III; III, 554. Signe des lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; VI, 245, et IX, 240.

Henri (lisez *Pierre*), comte de Bretagne, engage Henri III à différer son expédition contre la France; III, 457. Tend une embuscade au roi de France, 458. Conclut, au nom du roi Henri III, une trêve avec le roi de France, 459. Abandonné par Henri III, il fait la paix avec le roi de France; IV, 74. Est dépouillé de son comté par Louis IX, 75. Est appelé au conseil du pape, 206. Prend la croix avec le roi de France; VI, 455.

Henri, comte de Lorraine, écrit

au comte de Brabant au sujet des Tartares; V, 144.

Henri, fils du comte de Bretagne, signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527.

Henri, comte d'Oxford, signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527.

Henri, comte de Gueldre, refuse d'être nommé empereur d'Allemagne à la place du landgrave de Thuringe; VII, 454.

Henri, frère du roi de Castille, étant venu en Apulie au secours de Conradin, est battu; et prend la fuite; IX, 164.

Henri, fils de Thomas de Wauz, est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante mares à l'abbé Jean, 68.

Henri, hérétique, est confondu dans ses erreurs par une jeune fille; I, 530.

Henri Chalbaot, messager de Frédéric II, reproche à Henri III la levée d'argent faite en Angleterre contre l'empereur; V, 25.

Henri Clément, clerc irlandais, qui s'était vanté d'avoir causé la mort de Richard Maréchal, est tué à Londres; IV, 149.

Henri de Bailleul jure pour le roi d'Écosse l'observation de la

paix avec Henri III; V, 525. Sa mort; VI, 290.

Henri de Bath, justicier et conseiller spécial de Henri III, est accusé de rapines; VII, 169. Cherche à apaiser le roi par l'entremise du comte Richard, 170. Rentre en grâce auprès du roi, 207.

Henri de Blois, abbé de Glaston, et neveu du roi, est élu évêque de Winchester; I, 295. Consacre Thibaut, archevêque de Cantorbéry, 518. Tient un concile à Winchester, et y fait citer le roi son frère, 520. Tient un concile à Londres, 527. Quitte secrètement l'Angleterre avec ses trésors, 589. Sa mort; II, 4.

Henri de Bohun, comte de Hereford, est fait prisonnier au château de Lincoln par les troupes du roi Henri III; III, 170. Sa mort, 227.

Henri de Braibrock, fils de Robert, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 437. Resté fidèle au roi Jean, il est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Devenu justicier, il est jeté en prison par Falcaise; 266. Est délivré à la prise du château de Bedford, où il était enfermé, 270.

Henri de Brantefeld jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Henri de Cornhull est envoyé par le roi Jean pour punir les moines de Cantorbéry; II, 408.

Resté fidèle à ce prince, il est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4.

Henri d'Essex, ayant vidé une accusation de trahison envers le roi, par un combat singulier avec Robert de Montfort, est vaincu et prend l'habit de moine; I, 408.

Henri de Hache prend la croix; I, 96. Meurt de la peste, 176.

Henri de Hastings, chevalier anglais, est fait prisonnier à la bataille de Saintes; V, 289. Sa mort; VII, 114.

Henri de Holewelle est choisi pour arbitre, dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais; V, 63.

Henri de la Mare, chevalier, se rend à la cour romaine, en qualité de député de l'assemblée générale des seigneurs anglais; VI, 242. Son insuccès, 255. Sa mort, VIII, 285.

Henri de Lexinton, doyen de l'église de Lincoln, est élu évêque de cette même église; VIII, 2. Est confirmé par Boniface, archevêque de Cantorbéry, 15. Sa mort; IX, 27.

Henri de l'Orme est fait prisonnier par les Sarrasins; III, 242.

Henri de Montfort, fils du comte de Leicester, passe la mer et poursuit les Poitevins chassés d'Angleterre; IX, 48. Est tué avec

son père à la bataille d'Evesham, 127.

Henri de Ourson se rend en Palestine; III, 198.

Henri de Pise, légat du saint-siège, célèbre le mariage du fils du roi d'Angleterre avec la fille du roi de France; I, 400.

Henri de Pont-Audemer jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Henri de Sanford, archidiacre de Cantorbéry, est consacré évêque de Rochester; III, 552. Sollicite à Rome, au nom du roi, l'annulation de la nouvelle élection faite à Cantorbéry, 405. Consacre Richard, archevêque de Cantorbéry, 455. A une vision relative au roi Richard, 475. Meurt; IV, 87.

Henri de Suze trompe le roi d'Angleterre; V, 485.

Henri de Troubleville commande le corps de troupes envoyé par Henri III à l'empereur Frédéric; IV, 550. Sa mort, 548.

Henri de Wengham, clerc de Henri III, est envoyé par ce prince en Gascogne, pour s'enquérir des accusations intentées par les Gascons contre Simon, comte de Leicester; VII, 258. Reçoit la garde du sceau royal; VIII, 92. Son désintéressement au sujet de l'évêché d'Ely, 505. Est élu évêque de Winchester; IX, 55.

Henri Doiti jure d'obéir aux

ordres des vingt-cinq barons; III, 34.

Henri Maréchal, frère de Guillaume Maréchal l'ainé, est nommé évêque d'Exeter; II, 225.

Henri Murdac, moine de Cîteaux, est élu archevêque d'York à la mort de Guillaume; I, 353. Degradé par le pape Eugène, il est rétabli dans son siège par le pape Anastase, 576. Meurt empoisonné, 576.

Henri Percy est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes; IX, 416.

Henri Raspon, landgrave de Thuringe, est opposé par plusieurs seigneurs à Frédéric II; V, 363. Son entrevue avec Frédéric II, 494. Il est élu empereur par les intrigues du pape; VI, 232. Bat Conrad, fils de Frédéric, 253. Est battu par lui, 522. Meurt de maladie, 525.

Henri Spinurget, familier de l'abbé de Saint-Albans; III, 592.

Héraclius, patriarche de Jérusalem, se rend auprès du roi d'Angleterre, pour lui offrir la couronne de Jérusalem; II, 74. Accompagne le roi à Rouen, 76. Retourne à Jérusalem sans avoir vu réaliser ses espérances, 77.

Herbert, fils de Matthieu, se distingue à la bataille de Saintes; V, 288. Envoyé contre les Gallois, il est battu; VI, 2. Est tué dans un combat par les Gallois, 52.

Herbert Losinga, évêque de Thetford, transfère le siège épiscopal à Norwich; I, 74. Se rend à Londres par ordre du roi Henri I^{er}, 260. Sa mort, 280.

Herbert le Pauvre est créé archidiacre de Cantorbéry par l'archevêque Richard; II, 54. Est élu évêque de Salisbury, 224.

Hereward, Anglais d'illustre naissance, à la tête de plusieurs milliers d'Anglais mécontents, se retire dans l'île l'Ély, d'où il inquiète le roi Guillaume I^{er}, par de nombreuses sorties; I, 24. Chassé de l'île par des forces supérieures aux siennes, il continue toute sa vie à tendre des pièges au roi, 25.

Hertot, notaire et clerc spécial du pape, arrive en Angleterre; VIII, 555. Repart pour Rome; IX, 28.

Herluin, premier abbé du Bec, meurt; I, 59.

Herman (le comte) prend la croix; I, 408.

Herman de Cavi accompagne Bohémond en Palestine; I, 445.

Hermann de Périgord, maître de la milice du Temple, envoie d'heureuses nouvelles de Terre-Sainte; V, 82.

Hertold, gardien du château de Mirebeau. Sa fidélité au roi d'Angleterre; V, 303.

Hervey, évêque de Bangor, se rend à Londres par ordre du roi

Henri I^{er}; I, 260. Est nommé à l'évêché d'Ély, 260.

Hilaire, évêque de Chicester, sert de témoin à la paix qui eut lieu entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans; I, 406.

Hildegarde (sainte) devient célèbre en Allemagne par ses miracles; V, 407.

Honorius II est élu pape à la mort de Calixte II; I, 286.

Honorius III succède au pape Innocent III; III, 474. Écrit à Henri III, 488. Meurt, 551.

Howel, évêque de Saint-Asaph, défend les intérêts de David, fils de Léolin, contre le roi d'Angleterre; V, 442.

Howel, fils de Cadwalthan, signe une charte par laquelle il est obligé envers Henri III; V, 459.

Hubert de Bourg, sénéchal du Poitou, est nommé par le roi Jean juge et conservateur de la trêve conclue avec le roi de France; II, 525. Épouse la sœur d'Alexandre roi d'Écosse; III, 258. Apaise le soulèvement des habitants de Londres, 248. Fait pendre Constantin, 249. S'attire l'inimitié des barons, 257. Fait obtenir au roi le quinzième des biens mobiliers, 278. Est investi du comté de Kent par Henri III, 552. Force les Gallois à lever le siège du château de Montgommery, 586. Est dépouillé de sa charge par Henri III, 487.

Crimes dont on l'accuse, 489. Il se réfugie à Merton dans une chapelle, 495. Se livre aux envoyés du roi, 502. Est réintégré dans une partie de ses biens, 508. Est enfermé dans le château de Devises, 508. S'échappe de sa prison, 554. Y est ramené, après avoir été enlevé de l'église où il s'était réfugié, 555. Est reconduit dans l'église que le roi fait cerner, 555. Est enlevé de l'église par ses amis; IV, 4. Rentre en grâce auprès du roi, 65. Vision qu'il eut au temps du roi Jean, 64. Est admis au nombre des conseillers intimes du roi, 66. Accusations qui lui sont intentées par le roi, 559. Meurt dans son manoir de Bamstude, et est enterré à Londres; V, 551.

Hubert Gaultier, évêque de Salisbury, est élu archevêque de Cantorbéry; II, 217. Remplace dans l'administration du royaume Gaultier, archevêque de Rouen, que le roi appela auprès de lui, 217. Consacre plusieurs évêques, 289. Est destitué de ses fonctions de justicier, 291. Est forcé de détruire l'église de Lambeth, 299. Sa mort, 566.

Hugues, de l'ordre des Prêcheurs et cardinal de l'église romaine. Son allocution aux habitants de Lyon; VII, 202. Il cherche à affaiblir l'Université de Paris, 457 et VIII, 518.

Hugues, abbé de Reading, est

élu à l'archevêché de Rouen ; I, 295.

Hugues, prieur de l'ordre des Chartreux, est consacré évêque de Lincoln ; II, 78. Meurt à Londres, 527. Sa vie et ses miracles, 528.

Hugues, abbé de Saint-Edmond, est élu évêque d'Ely, à la mort de Geoffroy ; III, 395. Est envoyé par Henri III demander la main d'Éléonore, fille du comte de Provence ; IV, 151. Sa mort ; VIII, 48.

Hugues, archidiacre de Wells, chancelier du roi, est élu à l'évêché de Lincoln ; II, 426. Meurt et est enterré dans la cathédrale de Lincoln ; IV, 87.

Hugues, duc de Bourgogne, se rend à l'assemblée de Saumur ; II, 409.

Hugues, comte de Shrewsbury, est tué par les Irlandais ; I, 479.

Hugues, fils de Gervais, s'étant ligné avec Robert de Meulan contre Henri I^{er}, est fait prisonnier et jeté dans les fers ; I, 286.

Hugues, comte de Flandre, est tué en combattant contre les Sarrasins ; VII, 94.

Hugues, jeune enfant, est crucifié par les juifs de Lincoln ; VIII, 157.

Hugues Bardolf est chargé d'une partie de l'autorité par Richard partant pour la Palestine ; II, 454. Reçoit du roi Richard une lettre sur les plaintes que ce prince

entend contre le chancelier Guillaume d'Ely, 475.

Hugues Bigod s'empare du château de Norwich ; I, 509. Apaise avec de l'argent les seigneurs anglais qui marchaient contre lui ; II, 17. S'allie aux partisans de Henri le Jeune, 20. Assiégé avec eux et prend Norwich, *ib*.

Hugues Bigod, comte d'Estanglie, meurt ; III, 284.

Hugues Bigod, frère du comte Maréchal, est nommé justicier par les seigneurs confédérés ; IX, 7. Prend la fuite à la bataille de Lewes où il combattait pour le parti du roi, 445. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre, 210.

Hugues Chacun est envoyé par Louis VIII vers les barons anglais ; III, 402.

Hugues d'Albinot, comte d'Arondel, meurt ; V, 354.

Hugues de Bailleul, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit ; II, 457.

Hugues de Belesale, prieur d'Ely, est élu évêque de cette même église ; VIII, 240.

Hugues de Benneval jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Hugues de Boves, chef de roturiers anglais à la bataille de Bouvines ; II, 547. S'embarque à Calais pour aller au secours du roi d'Angleterre ; III, 60. Est assailli par

une tempête et meurt dans les flots, 64.

Hugues de Castillon suit en Normandie le roi Henri II, dont il était prisonnier; II, 25.

Hugues de Charnelles, un des gardiens du château de Beauvoir, le livre au roi Jean, de concert avec ses collègues; III, 86.

Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul et de Blois, est tué au siège d'un château près d'Avignon; VI, 508.

Hugues de Chaumont, ami du roi de France, est pris et présenté au roi Richard, qui le fait enfermer; mais il se sauve en corrompant son gardien; II, 245.

Hugues de Gourmai ayant refusé le vasselage au duc de Normandie, perd son château qui est livré aux flammes; I, 348. Est fait prisonnier avec ses fils par Henri le jeune, qui s'empare de son château; II, 42.

Hugues de Grantmenil, révolté contre le roi Guillaume II, se livre à toutes sortes de rapines dans sa province de Leicester; I, 60.

Hugues de Lascy, seigneur de Meath, est tué; II, 77.

Hugues de Lascy, illustre chevalier anglais, et conquérant d'une grande partie de l'Irlande, meurt; V, 547.

Hugues de Mansport, évêque de Héréford, meurt; III, 225.

Hugues de Montfort, ligué avec

Robert de Meulan contre le roi Henri 1^{er}, est fait prisonnier et mis dans les fers; I, 286.

Hugues de Mortemer s'étant préparé à résister au roi Henri II, perd ses châteaux, qui sont détruits par ce prince; I, 589.

Hugues de Mortemer, official de l'archevêque de Cantorbéry, fait casser Guillaume le Loup, archidiacre de Lincoln; VIII, 409.

Hugues de Morville assassine Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry; I, 508.

Hugues de Nevil ou de *Neuilly*, grand forestier, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 437. Resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Sa mort, 245.

Hugues de Nunant, évêque de Chester, chasse les moines de son église, et y établit des clercs séculiers; II, 476. Se rendant auprès de Richard avec de grands présents, il est volé non loin de Cantorbéry, 240. Son repentir, 285. Sa mort, 286.

Hugues de Pateshull, clerc et fils de Simon de Pateshull, succède à Pierre des Roches dans le conseil du roi, IV, 74. Est élu évêque de Coventry, 452. Son élection est confirmée; V, 2. Sa mort, 229.

Hugues de Payens se consacre au service de Dieu en Terre-Sainte, et fonde l'ordre des Templiers; I, 272.

Hugues de Pusat, évêque de Durham, sert de témoin à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans; I, 406. Achète au roi Richard le comté de Nortumberland; II, 426. Achète le titre de justicier du royaume, *ib.* Est investi d'une partie du pouvoir par Richard partant pour la Palestine, 434. Sa mort, 250.

Hugues de Sainte-More excite le roi Henri le jeune contre son père; II, 6.

Hugues de Saint-Omer amène une troupe de cavaliers au roi Baudouin; I, 246.

Hugues de Saint-Paul assiste à la bataille de Dorylée contre Soliman; I, 426.

Hugues de Spencer accompagne en Angleterre Henri, fils de Richard, roi d'Allemagne; VIII, 528. Est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale; IX, 427.

Hugues de Stranbrige signe la chartre qui confirma la paix entre l'évêque de Durham et l'abbé de Saint-Albans; VI, 529.

Hugues de Tabari, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 459.

Hugues Foliot succède à Hugues de Maneport, évêque de Héréford, et est consacré à Cantorbéry; III, 225. Meurt; IV, 85.

Hugues Giffard, précepteur des fils de Henri III, meurt d'une attaque d'apoplexie, VI, 244.

Hugues Gubion est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 107.

Hugues le Brun, attaqué par les Griffons, est délivré par Richard I^{er}; II, 454. Assiège, pour Arthur, la ville de Mirebeau, où était renfermée Aliénor, 345.

Hugues le Brun, comte de la Marche, est battu par le comte Richard qu'il devait amener prisonnier au roi de France; III, 284. Se soulève contre Alphonse, comte de Poitou; V, 259. Engage le roi d'Angleterre à se rendre dans le Poitou, 244. Se repent de sa rébellion, 282. Se réconcilie avec le roi de France, 294. Provoqué en duel par un seigneur de France, il est sauvé par ses amis, 342. Meurt en Terre-Sainte; VI, 504.

Hugues le Brun, fils du comte de la Marche, reçoit la ville de Saintes du roi d'Angleterre; V, 296. Est tué en combattant contre les Sarrasins; VII, 94.

Hugues le Grand, frère du roi de France, est nommé commandant de la première division de l'armée des croisés à la bataille d'Antioche; I, 467. Abandonne les croisés, 477. Meurt à Tarse de Cilicie, 244.

Hugues Wake, seigneur anglais, meurt; V, 254.

Humfroy, fils de Radulf, accompagne Bohémond dans sa croisade; I, 415.

Humfroy de Bohun, comte

d'Héreford et d'Essex, signe des lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; VI, 245, et IX, 210.

Hunfroy de Thoron, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 459.

Hurtold, conseiller de Henri III, ayant enlevé à Guillaume, chapelain de la reine, l'église de Flamsteed, est excommunié; VII, 292. Sa mort; VIII, 552.

Hyon, frère de Robert de Vieux-Pont, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.

Hyon, évêque de Chartres, meurt; I, 272.

Hyon de Narbonne écrit à l'archevêque de Bordeaux une lettre sur les Tartares; V, 365.

Idams, épouse de Guillaume de Beauchamp, intente un grave procès à l'abbé de Waredon; VIII, 405.

Ilias (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Imbert Pugeis signe la charte qui confirma l'accord sur les vivres et les dettes entre l'abbé et le couvent de Saint-Albans; VIII, 554.

Immarah, fils d'Alaba Algomaeh, rencontré par Mahomet, le force, par sa seule présence, à prendre la fuite; IV, 449.

Inatoane (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Ingelard, neveu de Gérard d'Athies, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457. Défend le château de Windsor contre les Français; III, 450. Soutient Guillaume de Foret dans sa révolte contre Henri III; III, 229.

Ingelburge, sœur du roi des Danois, épouse Philippe, roi de France; II, 247.

Innocent II est élu pape par une partie des Romains, tandis que l'autre nomme Anaclet; I, 294. Chassé par les Romains, il est reçu par les Français, 295. Il est proclamé pape unanimement, *ib.* Couronne, à Reims, Louis, fils du roi de France, *ib.* Fait la dédicace de l'église de Cluny, 296. Sa mort, 550.

Innocent III succède au pape Célestin; II, 285. Restitue aux moines l'abbaye de Coventry, 288. Négocie la paix entre Philippe-Auguste et Richard, 297. Juge par sentence définitive l'ancienne querelle des églises de Tours et de Dol, 542. Sa sentence au sujet des deux archevêques élus à Cantorbéry, 575. Il casse la double élection de l'archevêque de Cantorbéry, 405. Envoie des présents au roi Jean, 407. Réponse à une lettre menaçante du roi Jean, 414. Il envoie plusieurs évêques au roi pour l'engager à reconnaître l'ar-

chevêque de Cantorbéry, 417. Met l'Angleterre en interdit, 419. Excommunie l'empereur Othon, 451. Envoie des députés au roi Jean-sans-Terre, 455. Délie tous les sujets du roi d'Angleterre du serment de fidélité envers Jean-sans-Terre, 457. Déclare Jean-sans-Terre déchu du trône, 442. Ordonne une croisade contre les Albigeois, 478. Lettre qu'il écrit à son légat Nicolas, évêque de Tusculum, 504. Il rejette les réclamations de l'archevêque de Cantorbéry contre son légat, 507. Écrit à Nicolas, évêque de Tusculum, relativement à la levée de l'interdit, 510. Confirme la charte du roi Jean sur les élections de l'Église; III, 59. Convoque un concile général à Rome, 47. Privilège par lequel il annule les libertés des barons anglais, 49. Écrit aux barons d'Angleterre, 54. Excommunie les barons anglais révoltés contre le roi Jean, 67. Casse l'élection de Simon, archevêque d'York, 70. Suspend l'archevêque de Cantorbéry, 75. Tient un concile général à Rome, *ibid.* Confirme la suspension de l'archevêque de Cantorbéry, 79. Excommunie nominativement les barons révoltés, 92. Défend à Louis VIII de descendre en Angleterre, 106. Sa mort, 174.

Innocent IV, dit Sinibald de Fiesque, évêque de Sabine, nommé Romain pour successeur du pape Grégoire; V, 222. Est élu pape, 347. Lettre qu'il écrit au sujet de la querelle entre l'évêque de Lincoln et le couvent de Cantorbéry, 350. Il cherche à soumettre à sa domination David, prince de Northwalles, 455. S'efforce de réconcilier Henri III et l'évêque de Winchester, 476. S'enfuit secrètement pour échapper aux embûches de Frédéric, 487. Arrive à Gênes, 489. Lettres par lesquelles il demande de l'argent aux prélats anglais, 507. Il se rend à Lyon; VI, 15. Convoque un concile général à Lyon, 56. Excommunie l'empereur dans ce concile, 86. Ses décisions au sujet des affaires de la Terre-Sainte, 102. Mandat qu'il adresse au chapitre de Cîteaux, 159. Se rend à Cluny; où il a une entrevue avec Louis IX, 146. S'irrite contre les Anglais de ce qu'ils ont osé se plaindre de lui dans le concile, 175. Fait élire empereur le landgrave de Thuringe, 252. Lettres par lesquelles il augmente les pouvoirs des frères Mineurs, 258. Canonise le bienheureux Edmond le Confesseur, 288. Fait élire roi d'Allemagne Guillaume, comte de Hollande, 338. Sa bulle relative à la canonisation du bienheureux Edmond, 521. Impose au prieur de Bingham une collation inique; VII, 119. Demande à Henri III qu'il lui per-

mette de demeurer à Bordeaux, 454. Lève l'excommunication lancée par l'archevêque Boniface contre les chanoines de Londres, 456. Arrive à Pérouse, 464. Écrit au roi Henri III pour l'engager à aller secourir la Terre-Sainte, 254. Rappelé par les Romains, il se rend à Rome, 597. Ses réformes; VIII, 44. Il intente plusieurs accusations contre Conrad, fils de Frédéric II, 40. Offre le royaume de Sicile à Henri III, 55. Sa joie à la nouvelle de la mort de Conrad, 56. Meurt à Naples, 74. Sa lettre sur la réformation des écoles, 594. Autre pour réformer les abus, 594. Mandement qu'il donne à frère Jean, de l'ordre des Mineurs, au sujet du droit de patronat, 404.

Isabelle, fille du comte d'Angoulême, épouse le roi Jean-sans-Terre; II, 548. Met au monde son fils aîné, qui est appelé Henri, 446. Enfante un second fils, qui fut appelé Richard, 447. Comtesse de la Marche, se retire dans l'abbaye de Fontevrault; V, 545. Sa mort; VI, 256.

Isabelle, comtesse de Gloucester, sœur de Guillaume Maréchal, comte de Pembroke, épouse Richard, frère du roi; III, 454. Sa mort; V, 5.

Isabelle, sœur de Henri III, est demandée en mariage par Frédéric II; IV, 407. Se sépare de son frère pour aller trouver son époux,

440. Sa réception à Cologne, 442. Épouse Frédéric II, 444. Preuves de la noblesse de son origine, 446. Sa mort; V, 255.

Isabelle, comtesse d'Arondel, fait fonder une abbaye de religieuses nommée Marham; VII, 472. Reproches qu'elle adresse à Henri III, 546.

Isabelle, fille du roi d'Aragon, épouse Philippe, fils du roi de France; IX, 98.

Isabelle de Bolebek, comtesse d'Oxford, meurt; VI, 50.

Isoard du Puy prend la croix; I, 96.

Issoudun (le seigneur d'), chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 459.

Ithier de Tacy se rend en Terre-Sainte; III, 498.

J

Jacobo de Morra conspire contre l'empereur Frédéric; VI, 266. Sa punition, 274.

Jacques, vicomte d'York, s'empare, par ordre du roi, des biens de l'archevêque Geoffroi; II, 526. Est excommunié par lui, *ibid.*

Jacques, évêque de Préneste, meurt; V, 474.

Jacques, sous-prieur de l'église de Saint-Augustin et chapelain du pape, se rend à Saint-Albans pour y exercer le droit de visitation; VII, 232.

Jacques d'Audeley accompagne en Angleterre Henri, fils de Richard, roi d'Allemagne; VIII, 528. Livre plusieurs combats aux Gallois, 555. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; IX, 240.

Jacques d'Avesne, chef de l'armée des croisés au siège d'Acree; II, 459.

Jacques de Guise est fait prisonnier dans la bataille qui eut lieu entre la comtesse de Flandre et le duc de Hollande; VIII, 25.

Jean, archevêque de Rouen, est assassiné par les moines de Saint-Ouen au moment où il célébrait la messe; I, 50.

Jean, évêque de Wells, transporte à Bath le siège de son évêché; I, 74. Sa mort, 283.

Jean, archidiacre de Cantorbéry, est élu évêque de Rochester; I, 287. Sa mort, 514.

Jean, moine de Sées, élu évêque de l'île de Man; I, 549.

Jean, doyen de Chichester, est élu évêque de cette même église; II, 40. Sa mort, 62.

Jean, doyen de Salisbury, est consacré évêque de Norwich; II, 34. Achète au pape la permission de s'absenter de la croisade, 449.

Jean, précenteur d'Exeter, est consacré évêque de cette même église; II, 78.

Jean, évêque de Withern, suf-

fragant de l'église d'York, ordonne prêtre Geoffroi, archevêque d'York; II, 438.

Jean, doyen de Rouen, est élevé à l'évêché de Worcester; II, 245. Meurt; IV, 485.

Jean, abbé des Fontaines, est consacré évêque d'Ély; III, 225. Sa mort, 284.

Jean, évêque d'Ardtfort, fait le saint chrême à Saint-Albans; V, 444. Meurt à Saint-Albans; VI, 474.

Jean, évêque de Winchester, est excommunié par le légat Otton; IX, 445. Sa mort, 457.

Jean, archidiacre de Bedford, chargé par les prélats anglais de répondre à Othon, élude la demande du légat; III, 297.

Jean, natif de Saint-Albans, anciennement doyen de l'église de Saint-Quentin, puis trésorier de l'église de Salisbury, prêche la croisade; IV, 97.

Jean, frère de l'ordre des Prêcheurs. Sa célébrité; IV, 566.

Jean, frère de l'ordre des Mineurs, est envoyé par le pape en Angleterre pour extorquer de l'argent; VI, 505. Pouvoir qui lui est donné par un bref du pape, 530.

Jean, chanoine régulier de Saint-Albans, est tué avec le chevalier Jean de Seldeforde, dont il était le chapelain; VIII, 400.

Jean, fils d'Alain, chef et agi-

tateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; H, 550.

Jean, fils d'Hugues, resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés ; III, 4.

Jean, fils de Geoffroi, est admis dans le conseil du roi Henri III ; IV, 200. Est nommé justicier d'Irlande à la place de Maurice ; VI, 155. Sa mort ; IX, 44. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre, 210.

Jean, fils de Geoffroi de Childeuik, est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans ; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Jean, fils de Robert, meurt ; V, 104.

Jean, fils de Jean, sénéchal du comte Richard, meurt ; V, 254.

Jean, fils d'Hubert de Bourg, est ceint du baudrier militaire par le roi Henri III ; III, 455. Se distingue dans la bataille de Saintes ; V, 288.

Jean, fils d'Enguerrand de Coney, envoie des secours au roi d'Écosse ; V, 495.

Jean, fils de Pierre, comte de Bretagne, se croise avec le roi de France ; VI, 155.

Jean, comte de Warenne et de Surrey, épouse Elise, sœur utérine du roi d'Angleterre ; VI, 545. Commandant un corps de l'armée

royale à Lewes, il prend la fuite ; IX, 445. Tue Alain de Zouch, justicier du roi, 464.

Jean, fils d'Alain, comte d'Arundell, est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes ; IX, 445.

Jean, comte de Nevers, fils de Louis IX, meurt de la peste ; IX, 467.

Jean Ansard part pour la Terre-Sainte ; V, 446. Sa mort ; VIII, 9.

Jean Betin, Français, est envoyé à Rome pour conférer avec le pape, au sujet de la tranquillité de l'Université de Paris ; VIII, 255.

Jean Biset, grand forestier d'Angleterre, meurt ; V, 446.

Jean Biset le Jeune signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

Jean Clippinge, chanoine de Chicester, est élu évêque de cette même église ; VII, 408.

Jean Cumin, combattant pour Henri III contre les barons, est fait prisonnier à la bataille de Lewes ; IX, 445.

Jean d'Anagni, cardinal, est envoyé par le pape pour apaiser la querelle entre les rois de France et d'Angleterre ; II, 400.

Jean d'Arcis est fait prisonnier par les Sarrasins ; III, 212.

Jean d'Avesnes, fils de Bonchard d'Avesnes et de Marguerite,

comtesse de Flandre, épouse la nièce du duc de Brabant, et se prépare à combattre les fils que sa mère avait eus d'un second mari; VIII, 24. Est institué sénéchal de Richard, roi d'Allemagne, 343. Sa mort, 345.

Jean de Bailleul épouse une fille d'Alain de Galloway; IV, 477. Est accusé de se conduire d'une manière infidèle envers la reine d'Écosse, dont la tutelle lui avait été confiée; VIII, 445. Satisfait le roi en lui donnant une somme d'argent, 424.

Jean de Basingstokes, archidiacre de Leicester, meurt; VII, 270. Ses ouvrages, 274.

Jean de Bassingburn, conseiller du roi Jean lors de l'interdit; II, 457.

Jean de Beauchamp est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale; IX, 427.

Jean de Beaulieu, seigneur anglais, meurt; V, 254.

Jean de Brienne est couronné roi de Jérusalem à la mort de Henri de Champagne; II, 274. Se rend en Angleterre pour y solliciter des secours pour la Terre-Sainte; III, 264. Devenu capitaine des troupes du pape en Sicile, il est chassé par Frédéric II, 442. Meurt; IV, 244.

Jean de Butum, moine de Saint-Albans, est envoyé au concile de Lyon pour faire excuser l'absence

de l'abbé de Saint-Albans, accablé d'infirmités; VI, 64. Est envoyé à Rome pour repousser l'insolence de quelques évêques; VIII, 58.

Jean de Cauz, prieur de Winchester, qui avait persécuté l'évêque de Winchester, est déposé; VI, 9.

Jean de Cerny, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Jean de Colonna, cardinal, conseiller particulier du pape, écrit à Othon, sur l'état de l'église romaine; IV, 292. Il devient l'adversaire du pape; V, 74. Nomme Geoffroi de Milan pour successeur au pape, 222. Est jeté dans les fers par les Romains, 227.

Jean de Crachal, archidiacre de Bedford, remplace Philippe Luvel dans la charge de trésorier; IX, 37.

Jean de Crème, légat du pape, tient un concile à Londres; I, 286. Scandale qu'il cause en couchant avec une courtisane, après s'être élevé le jour même contre le concubinage des prêtres, 287.

Jean de Darlington, frère de l'ordre des Prêcheurs, est appelé au conseil familial du roi; VIII, 484.

Jean de Dive, frère de l'ordre des Prêcheurs, est envoyé par le pape en Angleterre, pour corriger

ce qui avait besoin de réforme ; VIII, 241.

Jean de Dreux meurt dans l'île de Chypre ; VI, 508.

Jean de Ferentino, légat du pape, se rend en Angleterre, où il ramasse de grandes sommes d'argent ; II, 574. Tient un concile à Reading, *ib.*

Jean de Gangis, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Jean de Gatesdène, clerc, est esint du baudrier militaire par Henri III ; VI, 26. Est envoyé vers le roi de Castille, qui menaçait d'envahir la Gascogne ; VIII, 255.

Jean de Gray est nommé évêque de Norwich ; II, 338. Est élu archevêque de Cantorbéry, au préjudice de Regnault, déjà nommé, 370. Est cassé par le pape Innocent III, 403. Arrive au secours du roi Jean, avec une foule de chevaliers, 449.

Jean de Gray, brave chevalier, épouse la femme de Paulin le Poivre ; VII, 210. Prend la croix, 267. Se retire du conseil du roi et de la cour ; VIII, 420.

Jean de Hartford, prieur de Hartford, est élu abbé de Saint-Albans à la mort de Guillaume ; IV, 89. Assiste à la découverte du tombeau de saint Albans ; VIII, 270.

Jean de Heuton sollicite à Rome, au nom du roi, l'annulation

de l'élection faite à Cantorbéry ; III, 405.

Jean de Hotosp, archidiacre de Northampton, meurt ; VI, 243.

Jean de la Chapelle succède à Guarin, abbé de Saint-Albans ; II, 250. Sa mort, 514.

Jean de Lascy, constable de Chester, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530. Perd une de ses forteresses, que ce prince fait raser ; III, 87. Devient comte de Lincoln, et meurt ; V, 45.

Jean de Lexinton est chargé de garder le sceau royal enlevé à Raoul de Nevil ; IV, 564. Est établi grand forestier à la place de Geoffroi de Langeley ; VII, 408. Meurt ; VIII, 270.

Jean de Malerville signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

Jean de Monmouth est établi ; par le roi Henri III, chef des routiers poitevins ; IV, 6. Est battu par Richard Maréchal, qu'il cherchait à surprendre, 22.

Jean de Naples, cardinal, député par le pape, essaye de réconcilier Thomas et Henri II ; I, 454.

Jean de Nestes, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 459.

Jean de Nevil meurt ; VI, 257.

Jean d'Oxford assiste à la révision des seize articles des cou-

tumes et libertés de l'Angleterre; I, 412.

Jean de Plessets, comte de Warwick, reçoit la croix; VII, 269. Revenant de Gascogne, il est fait prisonnier par les habitants de Pons; VIII, 59. Signe les lettres au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; IX, 999.

Jean de Saint-Gilles, frère de l'ordre des Prêcheurs, est appelé dans le conseil du roi; IV, 552. Médecin de Robert, évêque de Lincoln; VII, 455. Médecin du comte de Gloucester, empoisonné par les Poitevins; IX, 46.

Jean de Sectaville, Anglais, recteur de l'université, est envoyé à Rome, pour conférer avec le pape, au sujet de la tranquillité de l'université de Paris; VIII, 255.

Jean de Seldeforde, chevalier, est tué par son fils; VIII, 400.

Jean de Tolède, Anglais de nation, est créé cardinal par Innocent IV; V, 487. Réprimande le pape qui voulait mettre le royaume d'Angleterre en interdit; VI, 278.

Jean des Vallées signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527. Renonce à la fidélité qu'il avait jurée au baronage; IX, 99.

Jean Eymle va au-devant du comte de Gloucester, marchant sur Londres; IX, 456.

Jean le Blond, clerc anglais,

qui étudiait à Paris, se retire lors de la sédition entre les clercs et les bourgeois; III, 404. Est élu archevêque de Cantorbéry, 492. Est cassé par le pape Grégoire, 524. Chancelier de l'église d'York, meurt; VI, 457.

Jean le Breton, ayant fait mutiler un chevalier, est privé de son héritage, et condamné à un exil perpétuel; VI, 428.

Jean le Chanoine, prieur de Newbury, meurt; VIII, 259.

Jean l'Écossais, fils du comte David, frère de Guillaume, roi d'Écosse, succède à son oncle Rannulf dans le comté de Chester; III, 502. Selaissé corrompre par Pierre des Roches, 554. Prend la croix; IV, 484. Meurt empoisonné par sa femme, fille de Léolin, 246.

Jean le Florentin, archidiacre de Norwich, craignant d'être enlevé comme Cincio, se sauve à Londres; III, 470.

Jean le Français signe la charte qui confirma la paix entre l'évêque de Durham et l'abbé de Saint-Albans; VI, 529. Est frappé d'une paralysie incurable; VIII, 420.

Jean le Romain, chanoine d'York, meurt; VIII, 465.

Jean le Roux est envoyé par le pape en Irlande, pour y lever de l'argent; VI, 540.

Jean Mansel est envoyé avec Henri de Troubleville par Henri III au secours de Frédéric II; IV, 354.

Étu abbé de Thame par le roi, et devenu un sujet de discorde entre le roi et l'évêque de Lincoln, il se démet de sa charge; V, 204. Il est nommé abbé de Maidestone, 207. Se distingue à la bataille de Saintes, 289. Est blessé au siège du monastère de Vérines, 322. Devient conseiller du roi, 404. Reçoit la garde du sceau royal et la prévôté de Béverley; VI, 309. Est envoyé en ambassade dans le Brabant, 566. Tombe gravement malade à Maidestone, 494. Étant guéri, il prend la croix; VIII, 44. Est envoyé en ambassade en Espagne, 450. Fonde une maison de religieux; VIII, 579. Est envoyé en députation au parlement du roi de France; IX, 67.

Jean Maréchal, resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Défend aux prélats anglais de consentir aux demandes du légat Othon, 297.

Jean-sans-Terre, fils de Henri II, épouse la fille aînée de Hubert, comte de Mortain; II, 9. Se rend auprès de son frère Richard en Normandie, 443. Reçoit de son frère un comté et plusieurs châteaux, 448. Épouse la fille du comte de Gloucester, 449. Reçoit de son frère plusieurs comtés, 429. Est relevé de l'interdit lancé contre lui par Baudouin, archevêque de Cantorbéry, 432. Aspire à la

couronne d'Angleterre vacante par la captivité de Richard, 246. Se soumet à son frère, 220. Ses premiers actes à la mort de son frère Richard, 505. Il se fait jurer fidélité par les seigneurs, 504. S'empare des trésors du roi défunt, *ib.* S'empare de la ville du Mans, qui avait pris le parti d'Arthur, 505. Est couronné à Londres par l'archevêque de Cantorbéry, 506. Passe en Normandie, 509. Conclut la trêve avec le roi de France, *ib.* A une entrevue avec le roi de France, 540. Donne sa nièce, Blanche de Castille, à Louis, fils de Philippe-Auguste, 546. Fait hommage au roi de France, 547. Répudie sa femme Hawise, et épouse Isabelle, fille du comte d'Angoulême, 548. A une entrevue à Lincoln avec Guillaume, roi d'Écosse, 554. Se fait couronner à Cantorbéry avec son épouse, 559. Passe en Normandie, 542. Se rend à Paris et de là à Chinon, 545. Fait la paix avec Philippe, *ib.* Bat les Français devant la ville de Mirebeau, 546. Fait enfermer Arthur, 547. Établit le tarif du pain, 550. Son inertie à la nouvelle des conquêtes du roi de France, 535. Il est abandonné par les seigneurs anglais, *ib.* Les seigneurs lui accordent une contribution militaire, 557. Il fait un armement considérable qui devient inutile, 566. Fait nommer archevêque de Can-

torbéry, Jean, évêque de Norwich, 370. Conduit une armée à La Rochelle, qui se rend aussitôt, 572. Assiège et prend Montauban, 575. Conclut la trêve avec Philippe, 574. Impose dans toute l'Angleterre un treizième sur tous les biens, 400. Refuse de consentir à l'élection d'Étienne de Langton, 408. Fait chasser les moines du couvent de Cantorbéry, 409. Lettre qu'il écrit au pape au sujet de la nomination d'Étienne, 410. Fait confisquer tous les biens du clergé, 420. S'assure de la fidélité et de l'appui des grands du royaume, 421. Accorde la paix à Guillaume, roi d'Écosse, 424. Est excommunié nominativement, 426. Fait mettre à mort Geoffroi, archidiacre de Norwich, 427. Est encouragé dans la désobéissance au pape, par un théologien nommé le Mâçon, 428. Ses exactions contre les Juifs, 450. Il conduit une armée en Irlande, où il fait publier les lois et coutumes anglaises, 452. Ses cruautés en Irlande, 455. Ses nouvelles exactions en Angleterre, 454. Il soumet le pays de Galles, 455. Ceint le baudrier militaire à Alexandre, fils du roi d'Écosse, 458. Est averti plusieurs fois d'une trahison contre sa personne, 459. Ses craintes; il demande des otages aux seigneurs suspects, 440. Est déclaré déchu du trône, 442. Met à mort le clerc Geoffroi de

Norwich, 445. Fait faire le dénombrement de ses vaisseaux, 447. Se rend aux conseils du sous-diacre Pandolphe, et se repent de sa résistance au pape, 452. Fait un traité de paix avec le pape, 455. Résigne l'Angleterre et l'Irlande entre les mains du pape, 458. Formule de l'hommage qu'il fit au pape, 464. Envoie une flotte au secours du comte de Flandre, contre Philippe-Auguste, 465. Ses projets contre le roi de France, 467. Il est relevé de l'excommunication, 468. S'embarque pour le Poitou; mais, abandonné par ses seigneurs, il est forcé de revenir en Angleterre, 470. Se repent de la paix qu'il a signée avec le pape, 486. Envoie une ambassade au Miramolin, 486. Ses exactions contre les seigneurs anglais, 495. Son impiété, 496. Il résigne sa couronne entre les mains du pape, 505. Passe dans le Poitou, 508. Lettre de lui au sujet du commencement des hostilités, *ib.* Conduit son armée en Bretagne, 515. Livre devant la ville de Nantes un combat dans lequel il a l'avantage, *ib.* Faisant le siège du château la Roche-au-Moine, il s'enfuit à l'arrivée du fils de Philippe, qui se retirait aussi, craignant d'en venir aux mains avec le roi d'Angleterre, 516. Est battu à Bouvines par Philippe-Auguste, 522. Fait la paix avec Philippe, 524. Refuse

de consentir aux demandes des seigneurs anglais, 551. Est forcé de faire la paix avec ses barons ; III, 5. Grande charte par laquelle il confirme les lois et libertés qu'il a accordées, 7. Autre charte qu'il donne sur les libertés et libres privilèges sur les forêts, 25. Il ordonne aux vicomtes du royaume de faire exécuter la grande charte, 54. Charte au sujet des élections de l'église, 57. Il est l'objet de la raillerie des routiers, 40. Se repent d'avoir octroyé la charte, 41. Se retire dans l'île de Wight, 44. Envoie des députés au pape, pour se plaindre des rébellions des barons anglais, 48. Rentre en Angleterre où il reçoit les secours d'une foule de chevaliers, 59. Assiège le château de Rochester, 60. Sa colère à la nouvelle de la mort du chevalier Hugues de Boves, qui arrivait à son secours, 62. Il prend le château de Rochester, 95. Se prépare à réprimer les incursions des barons, 82. Dévaste le nord de l'Angleterre, 85. S'empare du château de Beauvoir, 87. Distribue aux barons qui lui étaient restés fidèles les terres des barons révoltés, 90. Est accusé auprès du pape par les députés de Louis VIII, 117. Ravage les possessions des barons, 150. Sa mort, 155.

Jean Travers s'efforce de sauver l'église de Merton du scandale de l'arrestation d'Hubert de Bourg,

qui s'y était réfugié ; III, 494.

Jeanne, fille du roi Henri II, est remise entre les mains du roi de Sicile, son époux ; II, 52.

Jeanne, sœur aînée du roi Henri III, épouse Alexandre, roi d'Écosse ; III, 258. Meurt et est enterrée à Tharento, maison de religieuses ; IV, 542.

Jeanne, fille de Guarin de Montchensil, est mariée à Guillaume de Valence, frère utérin du roi ; VI, 545. Demande et obtient la dot qui lui revenait ; IX, 59. Retourne auprès de son mari, 46. Fait passer en Poitou, par ruse, une somme considérable, 52.

Jérémie de Caxton, clerc et conseiller spécial du roi Henri III, meurt ; VII, 2.

Jérusalem est assiégée par les croisés ; I, 185. Premier assaut inutile, 187. Deuxième assaut interrompu par la nuit, 190. Reprise de l'assaut, prise de Jérusalem, 192. Les Sarrasins sont massacrés par les croisés, 197. Description des environs de Jérusalem, 207. Étymologie du nom de Jérusalem, 207.

Joachim, abbé du monastère de Flore, écrit un livre contre Pierre Lombard ; II, 55. Est condamné dans un concile que tint le pape Innocent III à Rome, 57.

Jocelin, cousin de Baudouin, comte d'Édesse, étant au siège de la ville de Carres, est pris par une

armée d'infidèles qui venaient au secours de la ville ; I, 249.

Jocelin, évêque de Salisbury, assiste à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans ; I, 406. Meurt ; II, 70.

Jocelin de Bailleul est excommunié par Thomas Becket, comme fauteur des seize articles ; I, 454.

Jocelin de Wells est nommé évêque de Bath ; II, 574. Quitte l'Angleterre, 419. Assiste à la rédaction de la grande charte ; III, 7. Sa mort ; V, 348.

Joibert, Normand de nation, est élu prieur de Coventry ; II, 288.

Jordano (le comte), qui favorisait le parti de Manfred, bat les Florentins ; IX, 88.

Jourdain, prieur de l'ordre des Prêcheurs. Sa mort ; IV, 242.

Jourdain de Sacqueville jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Juan, convers de l'ordre des Prêcheurs, meurt ; IV, 224.

Juifs (les), ayant assisté au couronnement de Richard 1^{er} malgré sa défense, sont égorgés ; II, 125. Autre massacre des Juifs par ceux qui se préparaient à se rendre d'Angleterre à Jérusalem, 456. Mort héroïque des Juifs d'York, 457. Sept Juifs, convaincus d'avoir tué un enfant chrétien, sont enfermés

dans une prison ; IV, 86. Les Juifs sont massacrés en Espagne, 484. Sont persécutés par Geoffroi, Templeier, 455. Les Juifs de Norwich circoncent un enfant chrétien ; V, 59. Trahison des Juifs à l'arrivée des Tartares, 475. Ils sont accusés du meurtre d'un enfant à Londres, 520. Même accusation au sujet de Hugues de Lincoln ; VIII, 457.

K

Karactush commande au nom de Saladin l'armée des Sarrasins renfermée dans Acre ; II, 440.

Knut, fils de Swen, arrive de Danemark avec deux cents vaisseaux pour combattre Guillaume 1^{er} ; I, 54. S'arrête en Flandre et n'ose combattre les Normands, *ib.* Est tué par ses sujets, 58.

L

Lambert, fils de Conon de Montaigu, commande la sixième division de l'armée des croisés à Antioche ; I, 468.

Lambert de Muleton, chevalier du Holland, meurt ; VI, 290.

Lanfranc, d'abord moine du Bec, puis abbé de Caen, est élu archevêque de Cantorbéry sous Guillaume le Conquérant ; I, 24. Il fait la dédicace de l'église du Bec, 44. Sacre Guillaume le Roux,

57. Rétablit l'abbaye de Saint-Albans dans son ancienne splendeur, 64. Sa mort, son éloge, *ibid.*

La Tour du Pin, seigneur puissant, épouse une nièce du pape Innocent IV; VII, 229.

Laurent, nommé desservant d'Aynesford par Thomas Becket, est chassé par Guillaume, seigneur du domaine; I, 410.

Laurent, clerc de Saint-Albans, est nommé, par Hubert de Bourg, gardien et sénéchal de ses terres; III, 508. Sa réponse en faveur d'Hubert de Bourg, à qui le roi avait intenté un grave procès; IV, 572.

Laurent d'Aberneth jure de veiller à la paix conclue entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Laurent de Saint-Martin (maître), Anglais, est accusé d'avoir empoisonné Guillaume, élu à Valence; IV, 546. Devient conseiller du roi Henri III; V, 404. Est envoyé à la cour romaine pour se plaindre de la nomination de plusieurs évêques; VI, 58. Est élu évêque de Rochester; VII, 454. Ses plaintes à Rome contre l'archevêque Boniface; VIII, 502.

Laurent Sénéchal, ami du clerc Robert de Londres; II, 494.

Léolin, prince de Nortwalles, se soumet au roi d'Angleterre; II, 456. Assiège le château de Buet;

III, 254. Ayant attaqué Guillaume Maréchal, il est battu, 254. Ayant attaqué de nouveau Guillaume Maréchal, il est battu une seconde fois, 262. Ravage une partie de l'Angleterre, 455. Triomphe par une ruse des seigneurs enfermés dans le château de Montgommery, 456. Se réunit à Richard Maréchal, et l'aide dans son expédition; IV, 24. Propose une alliance à Henri III, 205. Sa mort; V, 40.

Léolin, chef des Gallois, exhorte ses soldats et les anime contre les Anglais, VIII, 520. Commet des massacres sur les terres d'Édouard, fils de Henri; IX, 97. Se soumet à Henri III, 456.

Léonin de Brause, assiégé dans son château de Buet par Léolin, roi de Galles, appelle Henri III à son secours; III, 254.

Léopold, duc d'Autriche, se rend en Terre-Sainte; II, 485. Est mal accueilli par Richard, 484. Quitte la Terre-Sainte, *ibid.* Se venge sur Richard en la faisant prisonnier, 204. Vend Richard à Henri, empereur des Romains, 205. Est excommunié par le pape, 226. Sa fin déplorable, 227.

Litolf, frère du comte de Flandre, s'élance un des premiers sur les remparts de Jérusalem; I, 495.

Lombard (Pierre) est accusé d'hérésie auprès du pape; II, 54.

au service de Richard 1^{er}, ravage le territoire français; II, 245.

M

Macemunt, roi des rois sarrasins, conduit en Espagne par le roi Gamie, meurt devant Santarem d'une chute de cheval; II, 74.

Machinoth, fils de Saphadin, reçoit de son père la terre de Bagdad, siège du calife; II, 245.

Magalgo, chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Magnus, roi de l'île de Man, est ceint du baudrier militaire par Henri III; VIII, 484.

Mahomet. Sa naissance et sa jeunesse: IV, 446. Ses cruautés, 449. Il est blessé dans un combat, 450. Epouse Zemah, 454. Sa doctrine, 455. Meurt, 455.

Mahomet (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Mailgun, fils de Mailgun, signe une charte, par laquelle il est obligé envers Henri III; V, 459.

Malcolm, roi d'Écosse, épouse Marguerite, fille d'Édouard le Pacifique; I, 46. Reçoit dans son royaume tous les Anglais transfuges, 47. Se soumet à Guillaume le Conquérant, 49. Fait hommage à Guillaume le Roux, 65. Sa grandeur d'âme, 66. Sa clémence, 67. Il est tué avec son fils en Angleterre, 70. Nouveaux détails sur sa mort; VIII, 444.

Malcolm II succède à son oncle David, roi d'Écosse; I, 354. Remet plusieurs places fortes à Henri II, roi d'Angleterre, 396.

Malcolm, comte de Fife, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Malicha, fille de Gathial, quinzième femme de Mahomet; IV, 455.

Malise, comte de Strathern, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Manfred, fils naturel de Frédéric II, est choisi pour chef par les seigneurs apuliens à la mort de Conrad; VIII, 57. Bat l'armée du pape Alexandre IV, 445. Est reconnu fils légitime de Frédéric, 246. Est couronné roi d'Apulie; IX, 40. Est excommunié par le pape, 84. Sa mort, 447.

Mammona, fille d'Alfaritalim, neuvième femme de Mahomet; IV, 455.

Mansuetus, frère de l'ordre des Mineurs, est envoyé par le pape en Angleterre, avec des pouvoirs très-étendus; VIII, 364.

Mannuel, empereur de Constantinople, envoie des ambassadeurs à Henri II; II, 54.

Marguerite, fille d'Édouard et sœur d'Edgar, épouse Malcolm, roi d'Écosse; I, 46. Elle meurt bientôt après la fin cruelle de son époux et de son fils, 70.

Marguerite, fille du roi d'Angleterre, est fiancée avec Alexandre, fils aîné du roi d'Écosse; V, 259.

Marguerite, fille d'Hubert de Bourg, épouse Richard, comte de Gloucester; IV, 205.

Marguerite, fille du roi de France, épouse Henri, fils du roi Henri II; I, 599. Est sacrée reine d'Angleterre par Rotrou, archevêque de Rouen; II, 8.

Marguerite, fille de Baudouin, comte de Hainaut, épouse Philippe, roi de France; II, 66.

Marguerite, sœur du roi d'Écosse, femme du comte Gilbert Maréchal, meurt à Londres; VI, 47.

Marguerite, comtesse de Flandre, se ligue avec plusieurs comtes, pour résister à Guillaume de Hollande; VII, 555. Épouse Guillaume Dampierre; VIII, 20. Atroces paroles de cette princesse, 26.

Marguerite, prieure de Katesby, sœur du bienheureux Edmond, meurt; VIII, 286.

Marguerite Biset, jeune fille attachée au service de la reine Éléonore, femme de Henri III; IV, 367. Sa mort; V, 270.

Marguerite de Ferrières, femme de Guillaume, comte de Ferrières, meurt; VI, 379.

Marguerite de Redviers épouse Falcaise, chef des routiers; II, 444. Demande à être séparée de son mari; III, 274. Reçoit du roi Henri

toutes ses terres en Angleterre, et est donnée en garde à Guillaume, comte de Warenne, 274. Sa mort; VII, 526.

Marie, abbesse de Romesey, fille du roi Étienne, épouse Mathieu, comte de Boulogne; I, 400.

Marie, sœur de Thomas Becket, est élue abbesse de Berking; II,

Marie, fille d'Enguerrand de Coucy, épouse Alexandre, roi d'Écosse; IV, 415.

Marin, chapelain du pape, est envoyé en Angleterre pour lever de l'argent, VI, 540.

Markade, chef des routiers, au service de Richard, ravage le territoire français; II, 245.

Martin (maître) est envoyé par le pape, en Angleterre, pour extorquer de l'argent; V, 587. Ses extorsions inouïes en Angleterre, 524. Il s'occupe activement à lever des impôts; VI, 45. Il part précipitamment d'Angleterre; 52.

Martin de Pateshull, justicier du roi, est obligé de s'enfuir pour échapper à Falcaise; III, 266. Devenu doyen de Londres, il meurt; 455.

Martin de Sainte-Croix est nommé sénéchal d'Athelmar, frère de Henri III; VI, 507.

Mathezelema, cinquième femme de Mahomet; IV, 452.

Matthieu, comte de Boulogne, épouse Marie, fille du roi Étienne; I, 400.

Matthieu, fils d'Hébert, traite au nom du roi Jean avec les seigneurs révoltés; III, 6.

Matthieu de Clare assiège l'archevêque d'York dans le prieuré de Saint-Martin; II, 161.

Matthieu de Montmorency est fait prisonnier par Richard à Gisors; II, 295.

Matthieu de Résille, gardien du château de Gloucester, est fait prisonnier par les barons confédérés; IX, 101.

Matthieu Paris. Raisons qui le déterminent à écrire son histoire; exemples cités; I, 1. Réflexions bu'il fait sur Mahomet; IV, 165. Il Est chargé par Henri III d'écrire les détails de la cérémonie qui eut lieu à l'occasion du sang de Jésus-Christ apporté à Londres; VI, 565. Est envoyé comme négociateur en Norwége par le roi de France, 575. Il est envoyé en Norwége pour réformer les couvents de son ordre, 440. Se plaint inutilement à Henri III des tyrannies de Geoffroi de Childewik; VII, 48. Sa conversation avec le roi pendant le séjour de ce prince à Saint-Albans; VIII, 284.

Mathilde, fille de Baudouin, comte de Flandre, épouse du roi Guillaume I^{er}, meurt; I, 43.

Mathilde, fille de Henri I^{er}, épouse l'empereur Henri V; I, 259. Après la mort de son époux, elle revient en Angleterre, où les

seigneurs normands et anglais lui prêtent serment de fidélité, 288. Elle épouse Geoffroi, comte d'Anjou, 290. Elle donne naissance à Henri Plantagenet, 296. Elle accouche d'un deuxième fils appelé Geoffroi, 298. Sa maladie, 501. Elle enfante un troisième fils nommé Guillaume, 510. Elle débarque en Angleterre, 519. Fait enfermer Etienne de Blois dans la tour de Bristol, 525. Est reconnue reine par la plus grande partie des Anglais, *ib.* Est chassée de Londres et resserre la captivité du roi, 524. Assiège le château de l'évêque de Winchester, *ib.* Est battue par Guillaume d'Ypres, *ib.* Echappe au roi Etienne qui l'assiégeait dans Oxford, 526. Sa mort; II, 79.

Mathilde, épouse de Guillaume de Brause. Ses paroles contre le roi Jean; II, 422. Prisonnière du roi Jean, elle meurt de faim au château de Windsor, 453.

Mathilde, fille de Gaultier de Lascy, en Irlande, femme du Provençal Pierre de Genève; VI, 506.

Mauger est nommé évêque de Worcester; II, 558. Quitte l'Angleterre, 419. Meurt à Pontigny, 458.

Maurice, chapelain de Guillaume I^{er}, reçoit de lui l'évêché de Londres; I, 51. Couronne le roi Henri I^{er}, 224. Sa mort, 257.

Maurice, qui avait été créé antipape par l'empereur Henri, est

enfermé dans un monastère par le pape Calixte; I, 283.

Maurice, fils de Gérold; justicier d'Irlande; envoie des députés à Henri III; V, 15. Se réconcilie avec le comte Gilbert, 72. Est déposé du justiciariat d'Irlande; VI, 153. Sa mort; VIII, 314.

Maurice, évêque, se retire à Saint-Victor lors de l'inondation de la Seine; II, 247.

Maurice de Gant, chef et agitateur de la révolte des grands contre le roi Jean; II, 550.

Mehemodain, fils de Saphadin, reçoit de son père l'Asie et plus de cinq cents forteresses; II, 215.

Melcaethis, fils de Saladin, commande l'armée de son père dans Acre; II, 140.

Melcallade, frère de Saladin, commande l'armée de ce prince dans Acre; II, 140.

Melchiphais reçoit de son père Saphadin la terre de la Chamelle; II, 212.

Méléalin, fils de Saphadin, reçoit de son père Alexandrie, Babylone, le Caire, Damiette et toute l'Egypte; II, 212.

Meleduchac, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Melhadin, fils de Rook, est tué en combattant contre les chrétiens; VII, 89.

Meratis, fils de Saladin; commande l'armée de son père dans Acre; II, 140.

Merduc, fils d'Howel, signe une charte par laquelle il est obligé envers Henri III; V, 438.

Merduc, fils de Merduc, signe une charte par laquelle il est engagé envers Henri III; V, 439.

Meriam, fille du fils d'Ibrase, servante de Mahomet; IV, 155.

Merther accompagne les frères Edwiti et Morkar fuyant le joug de Guillaume I^{er}; I, 16.

Methalech, fils de Saladin, commande l'armée de ce prince dans Acre; II, 140.

Méthisemachât, fils de Saphadin, reçoit de son père le territoire de Sarcho; II, 215.

Michel Belet remplit les fonctions d'échanson à la cérémonie du mariage de Henri III avec Éléonore de Provence; IV, 156.

Mineurs (ordre des frères). Sa fondation; III, 347. Il est confirmé par le pape, 349. Règle de cet ordre, 352. Les frères Mineurs usurpent les droits de prêtres; IV, 128.

Miramolin, roi de Maroc, envahit l'Espagne; II, 229. Se retire en apprenant que Richard allait commander une expédition contre lui, 250. Reçoit des ambassadeurs du roi Jean, 487. Accueil qu'il leur fait, 488. Il est vaincu en Espagne par les chrétiens, 496.

Montferrat (le marquis de) est tué par les Assissins sarrasins; II, 171.

Morel, vaillant chevalier, tue

Malcolm, roi d'Écosse; VIII, 445.

Morkar (le comte), frère du comte Edwin, quitte l'Angleterre avec son frère pour fuir la tyrannie de Guillaume I^{er}; I, 46.

Mosse (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Mumel, agent du pape, amène en Angleterre vingt-quatre Romains qui devaient être investis de bénéfices; V, 69.

Mustop, chef de l'armée de Saladin enfermée dans Acre; II, 140.

N

Neheaddin, neveu de Saladin, commande l'armée de son oncle dans Acre; II, 140.

Nestoriens. Leur hérésie, leurs pratiques religieuses; IV, 225.

Nicolas, clerc, fils de Guillaume d'Albiény, livre au roi Jean, de concert avec ses collègues, le château de Beauvoir dont il était un des gardiens; III, 86.

Nicolas est élu abbé de l'église de Saint-Julien; IV, 88.

Nicolas est créé archidiacre de Cantorbéry par l'archevêque Richard; II, 54.

Nicolas, évêque de Tusculum, arrive en Angleterre avec le titre de légat; II, 458. Dépose Roger, abbé d'Evesham, et met à sa place Raoul, prieur de Worcester, 458. Se rend une deuxième fois en Angleterre, pour régler les différends éle-

vés entre le roi et l'église, 504.

Nicolas, de Bar-sur-Aube, est envoyé à Rome pour conférer avec le pape au sujet de la tranquillité de l'université de Paris; VIII, 254.

Nicolas Danne, clerc, trésorier et conseiller spécial du comte Richard, meurt d'une chute de cheval; VI, 294.

Nicolas d'Ely, évêque de Worcester, est élu évêque de Winchester; IX, 165.

Nicolas d'Estouteville, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 529.

Nicolas de Fernham, clerc anglais, qui étudiait à Paris, se retire lors de la sédition entre les clercs et les bourgeois; III, 404.

Est élu évêque de Coventry, 429.

Refuse de consentir à cette élection, 452. Est élu évêque de Durham; V, 442.

Est consacré évêque de Durham, 479. Affligé d'une hydropisie incurable, il est guéri par les poils de la barbe de saint Edmond, 452.

Moleste l'église de Saint-Albans; VI, 590.

Résigne son évêché, 454. Sa mort; VIII, 324.

Nicolas de Moÿs, sénéchal de Gascogne, et établi par Henri III

gardien de cette contrée, bat le roi de Navarre; VI, 47.

Est envoyé en Gascogne pour s'enquérir de la vérité des accusations des Gascons

contre Simon, comte de Leycester; VII, 278.

Nicolas de Len, clerc, moine

de Saint-Albans, est envoyé à Rome pour faire confirmer l'élection de Jean de Hartford à l'abbaye de Saint-Albans; IV, 89. Présente au pape une lettre contenant le mode d'élection, 100.

Nicolas de Sanford meurt de la douleur que lui cause la perte de sa sœur Cécile; VII, 204.

Nicolas de Stamville, seigneur révolté, est excommunié par le pape; III, 95.

Nicolas de Sully jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 525.

Nicolas Wake est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Nigel est nommé évêque d'Ely à la mort de Herve; V, 298.

Nigel de Taqueville, qui avait usurpé l'église de Herges, est excommunié par Thomas Becket; I, 507.

Noir (ordre), les abbés de l'ordre Noir sont cités devant le légat Othon; IV, 569. Leurs statuts sont réformés, 570. Leurs statuts; VII, 507.

Norman, prieur, fonde l'église du Christ à Londres; I, 257.

Noureddin, fils de Zenghi, prince puissant, bat et tue Raymond, prince d'Antioche; I, 544. Prend les châteaux de Népa, *ib*; et d'Hareg, 542. Assiège les chrétiens sur le territoire d'Antioche, 450. Bat

Bohémond, *ib*. S'empare du château de Harem, *ib*.

O

Octavien, élu pape par l'empereur et le clergé, est forcé de céder à Alexandre, reconnu par les rois de France et d'Angleterre; I, 599.

Octavien, évêque d'Ostie, engage Richard Ier à aller à Rome; II, 145.

Octavien, cardinal, commande l'armée envoyée contre Lucera par Alexandre IV; VIII, 76. Est battu par Manfred, 115.

Odinel d'Albiny, fait prisonnier par le roi Jean au siège du château de Rochester, est enfermé dans le château de Korf; III, 66.

Oen, chevalier irlandais, se repent de ses nombreux péchés; I, 357. Pour pénitence il veut aller à la caverne de Saint-Patrice, 558. Ce que c'était que la caverne de Saint-Patrice, *ib*. Il obtient la permission d'entrer dans la caverne, *ib*. Son voyage dans la caverne, ce qui lui arriva, 560. Son retour sur la terre; 574. Il se fait religieux, 575:

Oen d'Argyle, chevalier écossais, est persécuté par Alexandre, roi d'Écosse; VI, 502.

Olivier, fils du roi d'Angleterre, se rend en Palestine; III, 498.

Olivier de Bouteville arrive au secours du roi Jean contre les barons; III, 59.

Olivier de Hobregge, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Olivier des Vallées, chef et agitateur de la révolte des grands contre le roi Jean ; II, 530.

Osbern accompagne son frère le roi des Danois dans son expédition contre Guillaume le Conquérant ; I, 21. Est battu par Guillaume, 22.

Osbert, fils d'Alain, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Osbert de Bobi, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Osbert Giffard, fait prisonnier par le roi Jean au siège du château de Rochester, est enfermé dans le château de Korf ; III, 66.

Osmond, évêque de Salisbury, meurt ; I, 243.

Othon, neveu de Richard, est couronné roi d'Allemagne ; II, 285. Est reconnu par le pape et par tous les Romains, 544. Promet du secours à Jean-Sans-Terre contre le roi de France, *ib.* Est sacré à Rome par le pape Innocent III, 425. Discussion avec le pape, 430. Il est battu à Bouvines, 520.

Othon, nonce du pape, arrive en Angleterre ; III, 287. Demande, mais en vain la grâce de Falcaise, 288. Extorque de l'argent, *ib.* Réclame au nom du pape des contributions au profit de l'église romaine,

295. Est rappelé par le pape, 307. Cardinal-diacre de Saint-Nicolas en prison Tullienne ; IV, 247. Arrive en Angleterre, 248. Sa modestie, 252. Il réconcilie plusieurs seigneurs, 255. Son désintéressement, 255. Il convoque un concile à Londres, 248. S'attire la haine des étudiants d'Oxford, 546. Convoque les abbés de l'ordre Noir, 569. Convoque les évêques d'Angleterre, 406. Rappelé à Rome par le pape, il est retenu en Angleterre par Henri III, 407. Rappelé de nouveau par le pape, il est de nouveau retenu par le roi, 415. Il passe en Ecosse et excommunique l'empereur à Saint-Albans, 468. Refuse de retourner à Rome ; V, 7. Convoque les évêques, 46. Réponse qu'il obtient des recteurs des églises, 49. Il lève beaucoup d'argent en Angleterre, 76. Quitte l'Angleterre, 109. Est fait prisonnier avec les autres prélats par Frédéric II, 162, 168. Est créé évêque de Porto, 565. Rejoint le pape à Gènes ; VI, 45.

Othon de Trésoni, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 459.

Ottobon, cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien, est envoyé comme légat en Angleterre ; IX, 439. Excommunique les prélats qui avaient pris parti contre le roi, 445. Retourne à Rome, 458.

Owen, fils d'Howel, signe une

charte par laquelle il est obligé envers Henri III ; V, 459.

P

Pagavell s'empare du château de Ludhlow ; I, 545.

Pandolphe, sous-diacre, est envoyé en France, pour veiller à l'exécution des mesures prises par le pape, relativement à la déchéance du roi Jean ; II, 443. Arrive en Angleterre, 450. Fait au roi Jean des propositions conciliatrices, 454. Ayant réussi dans sa mission, il repasse en France, 463. Élu à Norwich, il succède à Gallon dans l'office de légat du saint-siège ; III, 204. Retourne à Rome et cesse d'exercer les fonctions de légat, 237. Sa mort, 328.

Pandulfo de Fasanella conspire contre l'empereur Frédéric ; II, 266. Sa punition, 274.

Pascal est élu pape à la mort d'Urbain II ; I, 250. Sa mort, 272.

Pastoureaux. Leur apparition ; VII, 247. Leurs massacres dans Orléans, 224. Ils sont exterminés, 225.

Patrice, comte de Dumber, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 525. Meurt pendant le pèlerinage de la Terre-Sainte ; VI, 438.

Patrik, seigneur écossais, fils

de Thomas de Galloway, est tué par Gaultier Biset ; V, 270.

Paul, moine de Caen, parent de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, est élu abbé de Saint-Albans ; I, 59. Tombe malade aux environs de Tynemouth, et meurt trois jours après, 75. Est enterré à Saint-Albans, *ib.*

Paul (maître) est chargé de défendre de la part du pape à Henri III d'attaquer la France pendant la croisade de saint Louis ; VI, 412.

Paulin le Poivre, chevalier, officier sénéchal du palais, est nommé conseiller du roi Henri III ; V, 404. Prend la croix en même temps que Henri III ; VII, 44. Sa mort, 209.

Pélage, évêque d'Albano et légat du saint-siège, arrive en Terre-Sainte ; III, 498. Exhorte les chrétiens à assiéger Damiette, 202.

Pèlerins. Sept mille pèlerins sont massacrés en Terre-Sainte par les Arabes le vendredi saint ; I, 20. Des pèlerins anglais, accourus au secours du roi de Portugal, s'emparent de Silves, occupée par les infidèles ; II, 408.

Philippe, fils du roi de France Louis VII, est sacré roi à Reims, par Guillaume, archevêque de Reims ; II, 59. Fait alliance avec le roi d'Angleterre, 59. Remet son royaume à la disposition du roi d'Angleterre, 62. Épouse Mar-

guerite, fille de Baudouin, comte de Hainaut, 66. A une entrevue avec Henri II au château de Yaudreuil, 76. Se prépare à aller à Jérusalem, 88. Irrité contre Richard, ils'empare de Chateauroux, 90. Guerre avec Henri II, 90. Il a avec Henri une entrevue qui reste sans résultat, 100. Se lie avec Richard contre Henri II, *ib.* Son entrevue à la Ferté-Bernard avec le roi d'Angleterre reste inutile par le désaccord des deux princes, 103. Il est menacé d'interdiction par le légat, 104. Après s'être emparé de trois places appartenant au roi d'Angleterre, il assiège le Mans, où ce prince était renfermé, 105. Bat Henri II, et le force à prendre la fuite, 106. Met le siège devant Tours et force le roi Henri II à faire la paix, 109. Convient avec Richard de partir ensemble pour Jérusalem, 153. Rencontre Richard à Vézelay, 144. Part pour la Terre-Sainte, *ibid.* Se sépare de Richard à cause de la foule qui l'accompagne, *ib.* Aborde en Sicile, 150. Se dirige vers Jérusalem, 158. Arrive à Saint-Jean d'Acre, 163. S'empare de Saint-Jean d'Acre, avec Richard, 165. Plein de jalousie contre Richard, il veut revenir en France, *ibid.* Motifs de dissension entre lui et Richard, 166. Il repart pour la France, 168. Arrive à Paris, 181. Entre en Normandie avec une nombreuse

armée, 210. Fait en vain le siège de Rouen, *ib.* Épouse Ingelburge, sœur du roi des Danois, *ib.* Conclut la paix avec Richard, 225. Conventions qu'il fait à Louviers avec Richard, 259. Il rompt la convention, *ib.* Fait quelques conquêtes, 240. S'empare du château de Dangu, en Normandie, 281. Est battu par Richard, 295. Est encore battu à Gisors, 294. Demande la paix à Richard, 296. Conclut une trêve avec Jean-sans-Terre, 509. A une entrevue avec ce prince en Normandie, 510. Nouvelle entrevue avec Jean-sans-Terre, 516. Fait la paix avec Jean-sans-Terre, 545. La paix étant rompue, il s'empare de plusieurs châteaux appartenant au roi d'Angleterre, 544. Favorise les prétentions d'Arthur, 545. Assiège le château d'Arques, mais se retire à la nouvelle de la prise d'Arthur, 547. S'empare de plusieurs châteaux, 555. Se rend maître des provinces que possédaient les Anglais, 564. Conclut une trêve avec le roi Jean, 574. Ceint le baudrier militaire à son fils aîné Louis, 425. Chasse Regnault, comte de Boulogne, et fait épouser la fille du comte à son fils Philippe, 456. Se prépare à combattre le roi Jean, pour exécuter la sentence du pape, 445. Sa colère à la nouvelle de la soumission du roi Jean au pape, 465. Il envahit la Flandre, 464. Est

vaincu par les Anglais à la bataille de l'Écluse, 466. Abandonne la Flandre, 467. Bat les Anglais à Bouvines, 522. Fait la paix avec le roi Jean, 524. Sa mort; III, 254.

Philippe, fils de Louis IX, roi de France, épouse la fille du roi d'Aragon; IX, 98.

Philippe, duc de Souabe, est excommunié à cause de la guerre qu'il fait à l'empereur Othon; II, 540. Sa mort, 425.

Philippe, comte de Flandre, jure d'entrer en Angleterre et de soumettre le royaume aux ordres de Henri le Jeune; II, 20. Envoie en avant des chevaliers, qui, unis à Hugues Bigod, s'emparent de Norwich, *ib.* S'unit à Louis VII pour réconcilier le roi Henri II avec son fils, 27. Part pour Jérusalem, 55. Se rend au tombeau de saint Thomas Becket avec Philippe, archevêque de Cologne, 70. Prend la croix avec les rois de France et d'Angleterre, 88. Essaye en vain de négocier la paix entre le roi d'Angleterre et ses deux adversaires, son fils et le roi de France, 109. Meurt dans son voyage en Terre-Sainte, 160.

Philippe (lisez *Ferrand*), comte de Flandre, refuse de suivre le roi de France en Angleterre; II, 464. Demande secours au roi d'Angleterre, 465.

Philippe, comte de Boulogne,

conclut, au nom du roi de France, une trêve avec les envoyés du roi d'Angleterre; III, 459.

Philippe, évêque de Beauvais, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre; II, 158. Est pris en combattant contre Richard, 246.

Philippe, élu à Valence, et frère de Boniface, archevêque de Cantorbéry, est promu à l'archevêché de Lyon; VI, 57.

Philippe, prieur de l'ordre des Prêcheurs dans la Terre-Sainte, convertit un puissant chef des hérétiques; IV, 219. Écrit à ce sujet une lettre au pape, 220.

Philippe, prieur de Westminster, est élu abbé de la même église; IX, 10. Sa mort, 45.

Philippe, clerc de Richard, accompagne ce prince, passant par la Germanie, à son retour de Terre-Sainte; II, 198.

Philippe, clerc du roi, élu à Durham, est consacré par le pape Célestin; II, 285. Sa mort, 417.

Philippe Basset est envoyé au concile de Lyon, pour se plaindre des exactions du pape en Angleterre; VI, 49. Est fait prisonnier à la bataille de Lewes; IX, 416.

Philippe d'Albiny, resté fidèle au roi Jean, est menacé par les seigneurs révoltés; III, 4. Part pour la Palestine, 258. Lettre qu'il écrit à Ranulf, comte de

Chester, 259. Il accompagne en France Richard, frère de Henri III, 280. Meurt en Palestine; IV, 486.

Philippe de Brause est privé de son héritage par le roi Henri I^{er}; I, 262.

Philippe de Broc, chanoine de Bedford, ayant insulté le justicier du roi, est chassé du royaume pour deux ans; I, 424.

Philippe de Chester, principal conseiller du comte Richard, assiste à la découverte du tombeau de Saint-Alban; VIII, 270.

Philippe de Courtenay se croise avec Louis IX, roi de France; VI, 435.

Philippe de Drieby est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Philippe de Hulecotes reçoit du roi Jean la terre entre la rivière de Tees et l'Ecosse, avec les châteaux et dépendances; III, 90.

Philippe de Kime, seigneur anglais, meurt; V, 264.

Philippe de Nanteuil, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Philippe de Vletores, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.

Philippe Luvel, clerc et conseiller ordinaire du roi Henri III, prend la croix; VII, 44. Est accusé

de s'être laissé corrompre par les Juifs, 257. Se réconcilie avec le roi, 250. Est nommé trésorier du roi, 522. Est déposé de son office; IX, 57. Sa mort, 52.

Philippe Marci, châtelain de Nottingham, conseiller du roi Jean lors de l'interdit; II, 457. Soutient Guillaume de Forêt dans sa révolte contre Henri III; III, 228.

Pierre, neveu d'Aimery, chancelier de l'église romaine, est consacré archevêque de Bourges par le pape Eugène; I, 534.

Pierre, archevêque de Russie, chassé par les Tartares, donne des détails sur leur histoire; VI, 5.

Pierre, natif de Narbonne, est établi évêque d'Albara par le comte de Toulouse; I, 477.

Pierre, chapitre de Londres, excommunié par Boniface, archevêque de Cantorbéry, est absous par Innocent IV; VII, 456.

Pierre, ermite, prédit au roi d'Angleterre qu'il ne sera plus roi à l'Ascension de l'année 1215; II, 440. Son supplice, 463.

Pierre, moine indien de l'ordre Noir, convertit le roi des Tartares; VI, 499.

Pierre, frère de Renaud, comte de Toul, prend la croix; I, 440.

Pierre, fils de Hérébert, conseiller du roi Jean lors de l'interdit; II, 457.

Pierre, fils de Jean, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550.

Pierre Branche, un des députés envoyés vers le pape par l'assemblée générale d'Angleterre, meurt à Paris; IX, 55.

Pierre Caboché, clerc et ami du pape, est envoyé comme légat en Apulie pour écraser Frédéric; VI, 490.

Pierre Chacepoc est envoyé par Henri III pour faire nommer le frère de ce prince, Athelmar, à l'évêché de Winchester; VII, 422. Meurt; VIII, 90.

Pierre d'Aigueblanche, Provençal et clerc de Guillaume élu à Valence, est élu évêque à Hereford; V, 64. Demande à Raymond, comte de Provence, la main de sa fille Cincia pour le comte Richard, 257. Pernicieux conseil qu'il donne au pape; VIII, 454. Mandat inique qu'il obtient d'Alexandre; 448. Lève à son profit le dixième, 245. Est atteint de la gale, 565. Est fait prisonnier par les barons; IX, 404.

Pierre de Basile blesse d'un coup mortel Richard I^{er}, assiégeant le château de Chaluz; II, 500.

Pierre de Brus, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 529. Soumet à Louis VIII la ville et le canton d'York; III, 427. Sa mort; V, 254.

Pierre de Buffière, huissier du roi, chef d'un complot pour dévaster l'Angleterre, est pendu; IV, 482.

Pierre de Capoue, cardinal et légat du saint-siège, met la France en interdit; II, 542.

Pierre de Douai, élu à Cambray et emprisonné par le roi de France, est mis en liberté; II, 542.

Pierre des Eschans, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Pierre de Genève, Provençal et ami du roi Henri III, meurt; VI, 506.

Pierre de Laton, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Pierre de Léon, légat du saint-siège, obtient du roi quatre articles qui deviennent loi anglaise; II, 54. Retourne à Rome, 52.

Pierre de Maidul, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Pierre de Maulac, Poitevin de nation, part pour la Terre-Sainte; V, 446. Sa mort, 254.

Pierre de Maulei, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.

Pierre de Mauléon soutient Guillaume de Foret dans sa révolte contre le roi Henri III; III, 228.

Pierre de Mauvere signe la lettre écrite au pape, pour confir-

mer la paix entre les rois d'Angleterre et d'Écosse ; V, 527.

Pierre de Montfort est fait prisonnier par le roi à Northampton ; IX, 407. Est tué à la bataille d'Evesham, 427. Signe les lettres envoyées au pape par le parlement anglais, 240.

Pierre d'Orival, neveu de Pierre, évêque de Winchester, est nommé trésorier de la chambre du roi ; à la place de Ranulf le Breton destitué ; III, 486. Trame avec son oncle une trahison contre Richard Maréchal ; IV, 25. Est chassé de la cour d'Henri III, 56. Se cache dans la cathédrale de Winchester, 67. Traduit devant le roi, il est emprisonné à la tour de Londres, et de là conduit à Winchester, où il habita l'église cathédrale, 70. Rentre en grâce auprès du roi, 180. Succède à Hurtold trésorier de la chambre du roi ; VIII, 552.

Pierre de Provence trouve la sainte lance ; I, 484. Subit avec elle l'épreuve du feu, *ib.* Sa mort, *ib.*

Pierre des Roches succède à Godefroi, évêque de Winchester ; II, 565. Est nommé tuteur du roi Henri III à la mort de Guillaume Maréchal ; III, 205. Part pour la Terre-Sainte, 537. Revient de son pèlerinage, 459. Devient conseiller intime du roi, 486. S'attire la faveur d'Henri III, 549. Corrompt les comtes de Chester et de Lin-

coln, 554. Trame une trahison contre Richard Maréchal ; IV, 25. Est accusé par les évêques anglais, 50. Est révoqué de son office, 56. Se cache dans l'église de Winchester, 67. Est appelé à Rome pour commander les troupes du pape contre les Romains, 94. Meurt et est enterré à Winchester, 557.

Pierre de Roussillon prend Rufa et plusieurs autres châteaux ; I, 450.

Pierre de Savary est nommé par le roi de France juge et conservateur de la trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre ; II, 525.

Pierre de Savoie, comte de Richemont et oncle de la reine, se rend en Angleterre ; V, 444. Organise un tournoi qui est défendu par le roi Henri ; V, 445. Prêt à quitter l'Angleterre, il est retenu par le roi, 259. Il est envoyé en députation au parlement du roi de France ; IX, 67. Signe les lettres envoyées au pape par l'Assemblée générale d'Angleterre, IX,

Pierre de Stadencis commande la cinquième division de l'armée des croisés à Antioche ; I, 468.

Pierre de Supino, clerc du pape, lève de l'argent dans toute l'Angleterre ; V, 484.

Pierre de Thaly est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de

Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais, V, 65.

Pierre des Vignes, conseiller intime de Frédéric II, ayant voulu empoisonner son maître, a les yeux crevés, et se tue dans sa prison; VI, 475.

Pierre de Wells est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais; V, 65.

Pierre l'Hermitte se rend en Terre-Sainte; I, 97. Se rend à Rome, et raconte au pape les malheurs des chrétiens en Terre-Sainte, 98. Anime les princes de l'Occident, *ib.* Se joint à l'expédition suivi d'une nombreuse troupe, 99. Conduit une deuxième expédition, 101. Une grande partie de ses troupes est massacrée en Bulgarie, 102. Il arrive à Constantinople, et se joint aux croisés, 105. Son armée est battue et taillée en pièces par Soliman, 104.

Pierre le Rouge est envoyé en Angleterre par le pape Grégoire pour extorquer de l'argent; V, 44. Lève de l'argent dans toute l'Angleterre, 182.

Pierre Orige, sénéchal du comte de Boulogne, est fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Saintes; V, 289.

Pierre Sarrasin, prisonnier de Frédéric II, offre à ce prince une

forte somme pour sa rançon; IV, 408.

Ponthieu (le comte de) s'empare d'Harold, et le livre à Guillaume le Bâtard; I, 5.

Porte-Croix (ordre des frères). Leur arrivée en Angleterre; VI, 15.

Prêcheurs (ordre des frères). Sa fondation; II, 285. Ambition des frères Prêcheurs; VI, 185.

R

Radulf, fils de Godefroi, commande la dixième division de l'armée des croisés à Antioche; I, 168.

Raimbaut (le comte) arrive en Palestine à la suite du comte de Toulouse; I, 114.

Ramath, fille de Siméon, servante de Mahomet, IV, 155.

Ranulf, évêque de Durham, est mis en prison par ordre de Henri I^{er}; I, 229. Il s'évade, et passe en Normandie, où il anime Robert contre son frère, 250. Sa mort, 295.

Ranulf, évêque de Chicester, meurt; III, 251.

Ranulf, abbé de Ramsey, meurt; VII, 427.

Ranulf, clerc de l'évêché de Lincoln, accusé d'incontinence, est privé de son bénéfice et excommunié par son évêque Robert; VII, 21.

Ranulf, comte de Chester, est assiégé par le roi dans Lincoln,

dont il s'était emparé ; I, 524. Il est vainqueur, 522. Est une seconde fois inutilement assiégé par le même prince, 554. Fait prisonnier par le roi, il rend Lincoln pour sa rançon, 552. Est fait prisonnier à Dol par le roi Henri II ; II, 47.

Ranulf (petit-fils du précédent), comte de Chester, refuse de payer le dixième au pape ; III, 454. Tend une embuscade au roi de France, 458. Conclut au nom de Henri III une trêve avec le roi de France, 459. Meurt à Wallingford, 504.

Ranulf, fils de Robert, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean, II, 350.

Ranulf de Fougères meurt au siège d'Acre ; II, 458.

Ranulf de Glasville, justicier, est dépouillé de son bailliage par le roi Richard ; II, 425. Meurt au siège d'Acre, 458.

Ranulf l'Allemand reçoit du roi Jean le château de Berkamsted ; III, 90.

Ranulf le Breton, trésorier de la chambre de Henri III, est destitué par ce prince ; III, 486. Clerc et chanoine de l'église de Saint-Paul, il est arrêté par ordre du roi Henri III ; IV, 454. Meurt d'une attaque d'apoplexie ; VI, 294.

Ranulfe, frère de Richard, prince de Salerne, accompagne Bohémond en Palestine ; I, 145.

Raoul, évêque de Rochester, est

élu archevêque de Cantorbéry ; I, 269. Sa discussion avec l'archevêque d'York qui lui refuse obéissance, 270. Il sacre la reine Adélaïde à Londres, 282. Sa mort, 285.

Raoul, évêque de Chicester, se rend à Londres par ordre du roi Henri I^{er} ; I, 260.

Raoul, évêque de Durham, se rend à l'armée des seigneurs anglais à la place de l'archevêque Turstan qui était tombé malade ; I, 544.

Raoul, chanoine de l'église de Lincoln, est élu à l'évêché de Murray en Ecosse ; VII, 277.

Raoul, chanoine de Chester, est élu abbé de Waltham ; II, 35.

Raoul (le comte) s'unit aux comtes Walthéof et Roger contre Guillaume I^{er} ; I, 35. Vaincu, il s'enfuit d'Angleterre, 54.

Raoul, maréchal de Frédéric II, commande l'armée de ce prince en Palestine ; V, 441.

Raoul, fils de Nicolas, est un des porteurs des lettres envoyées par le roi Jean au Miramolin ; II, 486. Reçoit la garde d'Isabelle, sœur du roi, destinée à l'empereur Frédéric II ; IV, 409. Est privé de sa charge de sénéchal par Henri III, 474. Rentre dans les bonnes grâces du roi ; V, 258. Est envoyé déclarer la guerre à Louis IX, 274. Se distingue à la bataille de Saintes, 288. Prend la croix avec Henri III ; VII, 44.

Raoul, fils de Foulques, est

choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais ; V, 63.

Raoul, chevalier de Frédéric, ayant conspiré contre le pape, est pris et avoue son crime au milieu des tortures ; VI, 314.

Raoul Basset est tué à Evesham en combattant contre les barons ; IX, 127.

Raoul Cheinduit, persécuteur de l'église de Saint-Albans, meurt ; V, 353.

Raoul d'Arundel, abbé de Westminster, est déposé ; II, 343.

Raoul de Coucy, chevalier français, est tué par les Sarrasins ; VII, 91.

Raoul de Faie, oncle de la reine Eléonore, excite Henri le Jeune contre le roi son père ; II, 6.

Raoul de Fougères est prisonnier à Dol par le roi Henri II ; 47.

Raoul de Hauterive meurt au siège d'Acre ; II, 458.

Raoul de la Haie se prépare à passer en Angleterre pour combattre le roi Henri II ; II, 20.

Raoul de Maideston, clerc anglais qui étudiait à Paris, se retire lors de la sédition entre les clercs et les bourgeois ; III, 404. Est nommé évêque de Héréford à la mort de Hugues Foliot, et est consacré par Edmond, archevêque de Cantorbéry ; IV, 85. Est envoyé par Henri III, demander la main

d'Eléonore, fille du comte de Provence, 154.

Raoul de Mortimer est attaqué par les Gallois ; IV, 2.

Raoul de Nevil, gardien et porteur du sceau du roi et chancelier du royaume, succède à Ranulf, évêque de Chicester ; III, 251. Est élu archevêque de Cantorbéry à la mort de Richard, 463. Est cassé par le pape Grégoire ; 465. Sauve Hubert de Bourg d'une mort cruelle, 496. Élu évêque de Winchester, à la mort de Pierre des Roches, il est cassé par le pape ; IV, 359. Refuse de reprendre son office de chancelier ; 444. Rentre dans les bonnes grâces du roi ; V, 258. Meurt à Londres ; 394.

Raoul de Normanville jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 34

Raoul de Norwich est élu archevêque de Dublin ; VIII, 200.

Raoul de Thony se rend auprès de son frère Roger qui venait d'expirer ; III, 364. Miracles dont il est témoin, 362. Est nommé par Henri III chef des routiers poitevins ; IV, 6. S'embarque pour la Terre-Sainte, 429. Meurt sur mer, 368.

Raoul de Warneville, sacristain de Rouen et trésorier d'York, est établi chancelier d'Angleterre ; II, 40.

Raoul Gubion est élu abbé de Saint-Albans ; I, 333. Tombe en langueur, 343. Sa mort, 349.

Raoul Hernigand est tué à la bataille de Lewes; IX, 446.

Raoul Hurdel, maire de Londres, ayant été accusé devant le roi, en meurt de douleur; VIII, 358.

Raoul Musgard jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 34.

Raoul Valencel, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Raymond, comte de Toulouse, arrive à Constantinople à la tête de ses vassaux; I, 445. Prend part à la prise d'Antioche, 454. Reçoit de l'argent d'un chef sarrasin, 482. Son retour dans ses états, 206.

Raymond, comte de Toulouse, défend dans un concile ses droits contre les prétentions de Simon de Monfort; III, 300. Rempporte, près de Castel-Sarrasin, une victoire contre les Français, 383. A la tête des troupes du pape il bat les Romains révoltés; IV, 85. Fait la guerre au comte de Provence; V, 27. Est attaqué d'une maladie mortelle; VI, 505.

Raymond, comte de Poitiers, épouse Constance, fille de Bohémond II, et devient prince d'Antioche; I, 297. Est battu et tué par Nouredin, 344.

Raymond, comte de Tripoli, force Noradin à lever le siège du château de Harem; I, 450.

Raymond, comte de Provence, accorde sa fille Éléonore à Henri III; IV, 452. Attaqué par le comte de Toulouse, il demande du secours au roi de France; V, 27. Sa mort; VI, 448.

Raymond, arbalétrier gascon, au service du roi d'Angleterre, est tué en combattant contre les Gallois; VI, 444.

Raymond de Bourg, neveu d'Hubert de Bourg, se noie dans la Loire; III, 454.

Raymond Pelet s'empare du château de Thalamania; I, 476. Est battu par les habitants de la ville de Maarah, 477.

Renaud, hôtelier de Lyon, conspire avec quelques chevaliers de Frédéric contre le pape Innocent IV; mais, au lit de la mort, il dévoile la conjuration; VI, 344.

Regnault, archidiacre de Salisbury, est élu évêque de Bath; II, 40. Accompagne Richard, archevêque de Cantorbéry, dans son voyage à Rome, 48. Meurt après avoir été élu archevêque de Cantorbéry, 484.

Regnault, sous-prieur du couvent de Cantorbéry, est nommé archevêque de cette église; II, 366. Ayant mécontenté les moines qui l'avaient nommé, il se voit remplacé par l'évêque de Norwich, 570.

Regnault, comte de Cornouailles, meurt; II, 28.

Regnault, comte de Boulogne, est chassé par Philippe-Auguste, et privé de tous ses biens; II, 436. Se rend en Angleterre, *ib.* Fait partie de l'expédition anglaise en Flandre, 347. Est pris à la bataille de Bouvines, 320.

Regnault, fils d'Ours, assassine l'archevêque Thomas Becket; I, 508.

Regnault, patron de Sidon, échappe à la mort par la fuite, à la bataille de Tibériade; II, 84.

Regnault d'Argentan, chevalier du Temple, est tué dans une bataille près d'Antioche; IV, 253.

Regnault de Bath, physicien, envoyé en Ecosse vers la fille du roi Henri III, se plaint à ce prince des malheurs de sa fille, et meurt empoisonné; VIII, 417.

Regnault de Châtillon attaque la caravane qui escortait la mère de Saladin, et pille toutes ses richesses; II, 84.

Regnault de Cornouailles conseille au roi de rapiner à Sainte-Brigitte de Londres; II, 454.

Regnault de la Flèche, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre, II, 159.

Regnault de Mohun est nommé à la garde des forêts, à la place de Geoffroi de Langeley; VII, 554.

Regnault de Pons, seigneur de la ville de Pons, prend parti pour Henri III; V, 259. Rentre sous la

domination du roi de France, 500.

Regnault le Groc, chevalier du vasselage de Falcoise, est tué au combat de Lincoln; III, 174.

Reinelm reçoit du roi Henri I^{er}, l'évêché de Héréford; 257. Se démet de sa dignité, I, 259.

Reinier, chef des fantassins de Guillaume de Mandeville, est proscrit, et, s'étant embarqué, périt dans les flots; I, 352.

Remy, moine de Fécamp, est élu à l'évêché de Dorchester, qu'il transporte à Lincoln; I, 48. Sa discussion avec l'archevêque d'York, 68. Sa mort; *ib.*

Renaud, comte de Toul, commande la cinquième division de l'armée des croisés à la bataille d'Antioche; I, 168.

Renaud, physicien, est envoyé à Rome pour faire confirmer l'élection de Jean de Hartford à l'abbaye de Saint-Albans; IV, 89. Présenté au pape une lettre contenant le mode d'élection, 100.

Renaud de Ascy, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Renaud de Beauvais commande la neuvième division de l'armée des croisés à Antioche; I, 168.

Renaud de Breis, faisant partie de l'armée de Pierre l'Ermite, est tué à Nicée; I, 105.

Renaud de Hamerbach mur

de la peste en Terre-Sainte ; I, 476.

Renauld, archevêque de Cologne, se rend en Angleterre, pour recevoir en mariage au nom de Henri, duc de Saxe, Mathilde, fille aînée du roi ; I, 429.

Résiu de Brus, épouse Jean de Garesdène ; VI, 26.

Résus, prince des Demètes ou Gallois du Sud, fait hommage au roi d'Angleterre, I, 414.

Reynier de Viterbe, cardinal, élit Geoffroi de Milan pour successeur du pape Grégoire ; V, 222. Sa mort ; VII, 74.

Richard I^{er}, duc d'Aquitaine, fils de Henri II, abandonne son père et embrasse la cause de son frère Henri ; II, 9. Jure à son père hommage et fidélité, 27. S'empare de Taillebourg appartenant à Geoffroi de Rancon, 60. Refuse de faire hommage à son frère Henri le Jeune et se révolte contre lui, 68. Prend la croix des mains de l'archevêque de Tours, 87. S'empare de plusieurs châteaux du comté de Toulouse, 90. S'arme contre son père, 100. Après l'entrevue de La Ferté-Bernard, qui n'eut pas de résultat, il fait hommage au roi de France, 105. De concert avec le roi de France, il bat son père au Mans, 106. Fait avec Philippe-Auguste le siège de Tours, 109. Est reconnu en Normandie, 115. Met en liberté sa

mère Éléonore, retenue dans une prison, 116. Se rend en Angleterre, 118. Comble son frère de présents, *ibid.* Est couronné à Londres, 119. Nomme plusieurs évêques, 125. Dépose plusieurs officiers royaux, *ib.* Donne à son frère Jean plusieurs comtés, 129. Promet aux ambassadeurs du roi de France de partir pour la croisade, *ib.* Règle le gouvernement du royaume pendant le temps de son absence, 130. Arrive en Flandre, *ib.* Ses exactions sur les Anglais, 152. Dans une entrevue avec le roi de France, il convient avec lui de partir ensemble pour Jérusalem, 155. Teneur de la convention, *ib.* Charte qu'il remet aux justiciers qu'il a établis sur la flotte anglaise, 142. Il se réunit à Vézelay au roi de France, 144. Part pour la Terre-Sainte, *ib.* Se sépare de Philippe, *ib.* Refuse de se rendre à Rome, 145. Institue pour son héritier son neveu Arthur, duc de Bretagne, 146. Fait la paix avec Tancrede, *ib.* Thomas Becket apparaît durant une tempête aux chefs de la flotte anglaise, 147. Richard I^{er} rejoint le roi de France en Sicile, et entre dans Messine malgré l'opposition des Français, 150. Ses premières opérations en Sicile, 151. Règlements qu'il fait pour l'église de Normandie, 152. Il reçoit des présents de Saladin, 155. Aborde en Chypre

et détrône Isaac, 159. Épouse Béren-gère, fille du roi de Navarre, 160. Se dirige vers Saint-Jean-d'Acrc, 165. Prend le *Dromant*, vaisseau chargé des richesses du soudan de Babylone, 164. Arrive à Acrc, *ib.* Distribue des vivres aux assiégeants affamés, *ib.* S'empare de Saint-Jean-d'Acrc avec Philippe-Auguste, 165. Se brouille avec le roi de France, 166. Continue la guerre après le départ de Philippe-Auguste, 168. Lettre qu'il écrit à Guillaume, archevêque de Rouen, sur les opérations de son armée, 169. Donne le royaume de Jérusalem à son neveu Henri, et lui fait épouser la veuve du marquis de Monferrat, 171. Rachète à Saladin les reliques qu'il avait prises dans Tibériade, 175. A la suite des plaintes qu'il reçoit contre le chancelier Guillaume, il écrit à quelques grands d'Angleterre, 175. Prend le château de Daroun après un siège de cinq jours, 182. S'empare d'une caravane, *ib.* Est engagé à assiéger Jérusalem, d'après les avis d'une religieuse syrienne qui se trouvait dans cette place, 185. Sa colère en voyant la conduite des Français, 186. Un ermite prédit à Richard qu'il ne délivrera pas la Terre-Sainte, 187. Il va au secours de Joppé, assiégée par Saladin, 189. Bat, avec une poignée d'hommes, une armée de 62,000 infidèles, 192. S'embarque pour rentrer en Angleterre, 197. Essuie une tempête, *ib.* Danger qu'il court en Germanie, 198. Il arrive à Vienne, 200. Est fait prisonnier par le duc d'Autriche, 201. Est vendu à l'empereur Henri, 205. Son courage dans la captivité, 204. Il est traduit devant les nobles d'Allemagne, 205. Repousse avec habileté les accusations portées contre lui, 207. Se concilie l'empereur Henri, *ib.* Est disculpé par le Vieux de la Montagne du meurtre du marquis de Monferrat, *ib.* Sort de prison et arrive en Angleterre, 217. Reçoit des présents de l'abbé de Saint-Albans, 218. S'empare des châteaux de son frère Jean, 219. Se fait couronner à Winchester, *ib.* Chasse les Français de Verneuil, 220. S'empare de Loches, 221. Poursuit le roi de France et le chasse de toutes les possessions anglaises, 222. Conclut la paix avec Philippe, 225. Institue des tournois en Angleterre, *ib.* Envoie une ambassade au pape pour se plaindre de sa captivité en Autriche, 224. Se rend à Poitiers, 259. Ce qu'il décida à Louviers avec Philippe-Auguste, *ib.* Il fait pendre Guillaume d'Espinet, qui avait laissé échapper son prisonnier Hugues de Chaumont, ami du roi de France, 245. Ses routiers battent les Français devant Beauvais, 246. Il envoie à

Rome des députés au sujet de l'interdit lancé par l'archevêque de Rouen sur la Normandie, 274. Fait la paix avec l'archevêque, 275. Transporte en Angleterre les reliques de saint Valery, 279. Brûle des vaisseaux anglais, *ib.* Gagne à son parti le comte de Flandre et plusieurs autres, *ib.* Établit en Angleterre des mesures pour les denrées, 282. Bat le roi de France en Normandie, 295. Remporte une autre victoire à Gisors, 294. Accorde la paix à Philippe-Auguste, 298. Soumet une partie de l'Aquitaine, 299. Met le siège devant le château de Chaluz, 300. Est tué à ce siège d'un coup de flèche, *ib.* Ses dispositions testamentaires, 304. Epitaphes diverses, *ib.* Clémence de ce prince; III, 477. Autre trait de vertu, 478.

Richard, prieur de Douvres, est élu archevêque de Cantorbéry; II, 40. Part pour Rome accompagné de Regnault, évêque de Bath, 48. Revient de Rome avec le Pallium et le titre de primate d'Angleterre, 26. Consacre plusieurs évêques, *ib.* Préside un concile tenu à Westminster, 28. Crée trois archidiacres dans son diocèse, 54. Sacre Gaultier de Contances évêque de Lincoln, 67. Sa mort, 69.

Richard, chancelier de l'église de Lincoln, est élu archevêque de Cantorbéry; III, 405. Est consacré

par Henri, évêque de Rochester, 455. Résiste à Henri III, demandant l'escuage; 455. Se brouille avec le roi, 454. Se plaint à Rome du roi Henri III, 464. Meurt en revenant de Rome, à Santa-Gemma, maison des frères Mineurs, 462.

Richard, évêque de Héréfort, meurt; I, 290.

Richard, évêque de Coventry, sert de témoin à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans; I, 406.

Richard, archidiacre de Poitiers, est élu évêque de Winchester; II, 40. Envoyé vers le roi, il lui raconte les dangers qui menacent l'Angleterre, attaquée par les partisans de son fils, 20. Meurt, 90.

Richard, doyen de Salisbury, est consacré évêque de Chicester, II, 525.

Richard II, évêque de Durham, meurt, après avoir gouverné les trois églises de Chicester, de Salisbury, et enfin de Durham; IV, 245.

Richard, chancelier de l'église d'Exeter, est consacré évêque de cette même église; VI, 456. Figure au parlement de Londres; VII, 402. Sa mort; VIII, 279.

Richard, évêque de Bangor, obtient l'appui du roi d'Angleterre pour la délivrance de Grif-

fin ; V, 199. Se réfugie à l'abbaye de Saint-Albans ; VI, 384. Assiste à la découverte du mausolée de saint Albans ; VIII, 270.

Richard, abbé d'Ély, qui avait acquis son abbaye à prix d'argent, est dégradé par Anselme, archevêque de Cantorbéry ; I, 258.

Richard, prieur de Dunstable, contribue à la réconciliation entre l'évêque de Londres et l'abbé de Westminster ; III, 254.

Richard, prieur de Hurtle, demande à Raymond, comte de Provence, la main de sa fille pour le roi Henri III ; IV, 454. Succède à Thomas, abbé d'Évesham, 495. Reçoit la garde du sceau royal, 555. Est élu par une partie du chapitre à la place de Hugues de Pateshulle, évêque de Chester ; V, 250. Résigne le sceau royal, 258. Meurt en Gascogne, 548.

Richard, fils du roi Henri I^{er}, périt dans un naufrage ; I, 282.

Richard, prince de Salerne, accompagne Bohémond en Palestine ; I, 445.

Richard, comte de Chester, périt dans un naufrage avec les deux fils du roi Henri I^{er} ; I, 282.

Richard, comte de Strigoil, meurt ; II, 55.

Richard, comte de Cornouailles, frère du roi Henri III, est ceint du baudrier militaire par le roi ; III, 379. Est envoyé en Gascogne par son frère, pour recouvrer les

terres que la France avait conquises, 280. Après divers combats, il soumet la Gascogne, 284. Revient en Angleterre, 352. Se brouille avec son frère, *ib.* Rallie autour de lui une foule de barons, 354. Épouse Isabelle, comtesse de Gloucester, 454. Prend la croix ; IV, 484. Blâme le roi de donner toutes ses richesses aux étrangers, 244. Se révolte, de concert avec les barons, contre son frère, 358. S'engage avec d'autres seigneurs à partir pour la Terre-Sainte, 342. Ses adieux aux seigneurs et aux prélats ; V, 45. Il part pour la Terre-Sainte, 56. Sa réception en France, *ib.* Il s'embarque malgré la défense du pape, 60. Son arrivée en Terre-Sainte, 92. Lettre qu'il écrit sur son expédition en Palestine, 485. Son retour en Europe, 195. Inutilité de ses efforts pour réconcilier le pape et l'empereur, 498. Son arrivée en Angleterre, 245. Il épouse Cincia, fille du comte de Provence, 356. Envoie des secours en Terre-Sainte ; VI, 45. Est élu roi d'Allemagne ; VIII, 258. Se prépare à partir pour l'Allemagne, 295. Son départ, 297. Son arrivée en Allemagne, 342. Lettre qu'il écrit au roi en réponse à un message qu'il avait reçu de Gascogne, 588. Lettre qu'il écrit à son principal sénéchal en Angleterre, 467. Se rend en Angleterre, IX, 58. Fait sermen

de prêter aide aux seigneurs, 59. Est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes, 445. Meurt au château de Berkamsteed, 474.

Richard, comte de Clare, promet entière obéissance au roi Henri II; II, 25.

Richard, fils du comte Ranulfe, accompagne Bohémond en Terre-Sainte; I, 445.

Richard, fils de Geoffroi de Childewike, est cité devant les justiciers, pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean, 68.

Richard, maître-queux de la maison du roi, meurt; VIII, 464.

Richard Cumin jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Angleterre et d'Écosse; V, 525.

Richard d'Argentan, vaillant chevalier, meurt; VI, 290.

Richard de Beaumeis, archidiacre de Midlessex, est consacré évêque de Londres par l'archevêque Anselme; I, 257. Sa mort, 405.

Richard de Beaumont est tué en Terre-Sainte, dans un combat livré aux portes de Damas; V, 54.

Richard de Beaumont, seigneur français, est emporté par une maladie épidémique qui ravage l'armée française en Poitou; V, 508.

Richard de Berking, prieur de

l'église de Westminster, est nommé abbé de la même église; III, 254. Se brouille avec Robert, évêque de Lincoln; V, 205. Se réconcilie avec lui, 207. Sa mort; VI, 288.

Richard de Bourg assiste Geoffroi du Marais dans sa victoire contre les Irlandais; III, 447. Sa mort; V, 546.

Richard de Bourg épouse une jeune fille de Provence, amenée en Angleterre par Pierre de Savoie; VI, 544. Sa mort, 580.

Richard de Canville est nommé par Richard I^{er} justicier de la flotte anglaise destinée pour la Terre-Sainte; II, 442.

Richard de Clare, comte de Glocester, épouse, contre la volonté du roi, Marguerite, fille d'Hubert de Bourg; IV, 205. Est ceint du baudrier militaire par Henri III; VI, 46. Passe en France pour marier son fils aîné à la nièce de Henri III; VII, 588. Est attaqué d'une maladie occasionnée par le poison; IX, 46. Se sépare de Roger de Mortemer, 444. Refuse de se rendre au parlement, 447. S'empare de Londres, 450. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre, 240.

Richard de Crokeste, archidiacre de Westminster, est élu abbé de cette même église; VI, 292. Sa mort; IX, 9.

Richard de Durham, moine de Kelston, écrit à Robert, prieur de Thynemouth, pour lui donner quelques détails sur le roi d'Écosse Malcolm, et sur Robert de Mumbray, fondateur de Thynemouth; VIII, 445.

Richard d'Estouteville, baron anglais, meurt; V, 524.

Richard de Fasanella est puni pour avoir conspiré contre Frédéric; VI, 274.

Richard de Fishakele (frère) meurt; VI, 402.

Richard de Gray prend la croix; VII, 267. Devenu châtelain de Douvres, il s'empare d'un trésor destiné aux Poitevins; IX, 45.

Richard de Lessay ou *d'Aubigny* est nommé abbé de Saint-Albans; I, 442. Sa mort, 280.

Richard de l'Isle, abbé de Saint-Edmond, meurt; III, 548.

Richard de Lucy, justicier d'Angleterre, fonde une église en l'honneur de saint Thomas; II, 57.

Richard de Lucy, évêque de Winchester, meurt; II, 54.

Richard du Marais conseille au roi Jean de rapiner à Sainte-Brigitte de Londres; II, 454. Est élu évêque de Durham, par les soins du légat Gallon; III, 204. Accable de vexations les moines de Durham, 250. Sa mort subite, 544.

Richard de Muntfichet fait partie des vingt-cinq barons choisis pour conserver les libertés ac-

cordées par le roi Jean; III, 55.

Richard de Percy, chef de la révolte des seigneurs; II, 529. Soumet à Louis VIII la ville et le canton d'York; III, 426.

Richard de Poitiers est excommunié par Thomas Becket, comme fauteur des seize articles; I, 454.

Richard de Redviers jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Richard de Thony, trésorier d'Anjou et cousin du roi d'Écosse, meurt; VII, 294.

Richard de Wendene succède à Henri de Sanford dans l'évêché de Rochester; IV, 87. Est refusé par l'archevêque Edmond, qui devait confirmer son élection, 88. Est confirmé dans son évêché, 544.

Richard de Wendovre, chanoine de Saint-Paul de Londres, meurt; VII, 292.

Richard de Witz est élu évêque de Chicester à la place de Robert Passelève qui avait été cassé; V, 495. Sa mort; VII, 595. Il est mis au nombre des saints; IX, 98.

Richard Giffard, fait prisonnier, par le roi Jean, au siège du château de Rochester, est enfermé au château de Nottingham; III, 66.

Richard Hannibal, évêque d'Ostie, élit Romain pour successeur du pape Grégoire; V, 222. Sa mort, 254.

Richard Maréchal succède à son frère Guillaume, après une faible opposition de la part du roi; III, 460. Détourne le roi de son projet de mariage avec la sœur du roi d'Écosse, 465. Blâme le roi de ses vexations contre les Anglais, 520. Est averti par sa sœur Isabelle d'une trahison contre sa personne, 529. S'empare d'un château qu'il avait livré au roi; IV, 2. Bat Baudouin de Guines, commandant du château de Monmouth, 7. A une entrevue avec un affidé de Pierre des Roches, 44. Bat Jean de Monmouth qui avait voulu le surprendre, 22. Se ligue avec Léolin, prince de Northwalles, et ravage une partie de l'Angleterre, 24. Conclut une trêve avec le roi, 28. Se prépare à attaquer l'Irlande, 58. A une entrevue avec les seigneurs irlandais, 42. Attaqué et vaincu par trahison, il est jeté dans les fers, 46. Meurt dans sa prison, et est enterré près de Kilkenay, 64.

Richard Muschet, est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais; V, 65.

Richard Sibstervast jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Richard Suard, qui avait épousé une proche parente de Gilbert Basset, est fait prisonnier

par le roi Henri III; III, 529. Incendie les possessions des partisans du roi; IV, 25. Ravage les biens d'Étienne de Ségrave, 55. Dévaste les domaines des gens du roi, 64. Rentre en grâce auprès du roi, 65. Est chassé du royaume par Henri III, 474. Jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 325. Prend la croix, 484. Est attaqué d'une maladie incurable; VI, 582.

Richer de l'Aigle voit ses domaines ravagés par le duc de Normandie; I, 548.

Rigauld, archevêque de Rouen, se rend en Angleterre, pour faire rentrer certains revenus sur lesquels son église avait droit; VI, 480.

Rimbault Pansenont est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Robert, abbé du Bec, élu archevêque de Cantorbéry, refuse de consentir à son élection; II, 9.

Robert est élu à l'évêché de Hereford; I, 295. Sa mort, 553.

Robert, évêque d'Exeter, meurt; I, 389.

Robert, archidiacre d'Oxford, est élu évêque de Hereford; II, 40.

Robert, évêque de Salisbury, est élu à l'évêché de Durham, à la place de Guillaume qui avait été cassé; III, 565.

Robert, abbé de Ramsey, fait rendre à son église la foire plénière de Saint-Yves; IX, 8.

Robert, ermite à Knaresborough; miracles qui ont lieu sur sa tombe; IV, 404.

Robert, fils aîné de Guillaume I^{er}, combat en Normandie contre son père; I, 56. Est maudit par son père, *ib.* Excite le roi de France contre son père Guillaume, 49. Est nommé roi par les Anglais mécontents de la nomination de son frère Guillaume le Roux, 58. Fait la paix avec Guillaume le Roux, 65. Prend la croix et se rend en Orient, 117. Rejoint des croisés devant Nicée, 120. Retourne dans ses états, 206. Ses premières réclamations au sujet de la couronne d'Angleterre, 250. Il débarque en Angleterre avec des trompes, 256. Accord qu'il conclut avec son frère, *ibid.* Il est battu et fait prisonnier par son frère, 254. Est privé de la vue, 255. Sa mort, 504.

Robert, comte de Flandre, prend la croix; I, 96. Commande la deuxième division de l'armée des croisés, à la bataille d'Antioche; 167. Sa mort, 266.

Robert, fils de Henri I^{er} et comte de Gloucester, arrive en Angleterre; I, 508. Fait hommage à Étienne, 509. Rend à Thibaut la ville de Falaise, après avoir emporté une partie du trésor de son

père, 511. Est fait prisonnier et échangé contre Étienne, 524. Passe en Normandie, 527.

Robert, comte de Leicester, abandonne le parti de Henri II, pour passer du côté de son fils Henri le jeune; II, 12. Indigné de la prise de sa ville, il revient en Angleterre, et s'empare de plusieurs châteaux, 16. Ayant livré bataille au roi, il est battu et fait prisonnier avec sa femme et ses partisans, *ib.* Meurt au siège d'Acre; 158.

Robert, comte de Ferrières, obtient la paix du roi Henri II; II, 25.

Robert, comte du Perche, se ligue avec le roi de France et plusieurs autres seigneurs contre le roi Étienne; I, 546. Meurt au siège d'Acre; II, 158.

Robert, comte de Winchester, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 529.

Robert, comte de Clare, chef et agitateur de la révolte des grands contre le roi Jean; II, 529.

Robert, comte d'Artois, frère de Louis IX, prend la croix à l'exemple de son frère; VI, 155. Lettre qu'il écrit à sa mère sur la prise de Damiette, 549. Outrage les Templiers et les Hospitaliers; VII, 74. Ses insultes contre Guillaume Longue-Épée 78. Sa mort, 84.

Robert, comte de Flandre, arrive au secours de Charles d'Anjou contre Manfred; IX, 455.

Robert, fils de Turstan, accompagne Bohémond en Terre-Sainte; I, 445.

Robert, fils de Gérard, commande la neuvième division de l'armée des croisés à Antioche; I, 468.

Robert, fils de Gaultier, rend au roi de France un château près de Vaudreuil, dont il était gardien; II, 554. Accusé de trahison il passe en France, 440. Commande l'armée des barons révoltés contre le roi Jean; III, 4. Arrive devant Damiette avec les croisés anglais, 498. Sa mort; IV, 450.

Robert, habitant le bourg de Saint-Albans, est conduit par saint Amphibale à l'endroit où reposaient les os de ce martyr; II, 44.

Robert Bacon, frère de l'ordre des prêcheurs, engage Henri III à éloigner Pierre des Roches et Pierre d'Orival son parent; III, 526. Sa mort; VI, 404.

Robert Bloet, chancelier de Guillaume II, reçoit de ce prince l'évêché de Lincoln; I, 70.

Robert Bougre confond les hérétiques Paterins et Bulgares; IV, 474. Ayant poussé la cruauté trop loin, il est condamné à une réclusion perpétuelle, 599.

Robert Chandos, chevalier du vasselage de Jean de Monmouth, qui se livrait aux incendies et aux rapines, est fait prisonnier par les féaux du comte de Glocester, et meurt dans son cachot; VIII, 498.

Robert d'Arondel, meurt; VI, 245.

Robert de Bélesme succède à son frère Hugues, comte de Shrewsbury; I, 479.

Robert de Bingham, chanoine de Salisbury, est fait évêque de cette même église; III, 560. Est consacré à Shipton, par Guillaume, évêque de Worcester, 454. Excommunie ceux qui avaient enlevé Hubert de Bourg de l'église où il s'était réfugié, 555. Fait la dédicace de l'église d'Abingdon; IV, 568. Sa mort; VI, 288.

Robert de Bosk est fait prisonnier dans la bataille qui eut lieu entre la comtesse de Flandre et le duc de Hollande; VIII, 25.

Robert de Braibrok, conseiller du roi Jean à l'époque de l'interdit; II, 457.

Robert de Broc ayant insulté l'archevêque Thomas est excommunié; I, 507.

Robert de Brus jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Angleterre et d'Ecosse; V, 525. Combattant pour Henri III contre les barons, il est fait prisonnier à la bataille de Lewes; IX, 445.

Robert de Chaiseau, archidiacre de Leicester, succède à Alexandre, évêque de Lincoln ; I, 544. Sa mort, 452.

Robert de Chaurni, fait prisonnier par le roi Jean au siège du château de Rochester, est enfermé au château de Nottingham ; III, 66.

Robert de Chause, clerc de la reine, est consacré évêque de Carlisle ; VIII, 562.

Robert de Courtenay fait la guerre aux comtes de Champagne et de Flandres ; III, 444.

Robert de Dreux, chef de l'armée des croisés au siège d'Acre ; II, 458.

Robert de Fasanella est puni pour avoir conspiré contre Frédéric ; VI, 274.

Robert de Ferrières, comte de Derby, s'empare de Worcester ; IX, 400. Est privé de ses terres, 446.

Robert de Gaugi, conseiller du roi Jean lors de l'interdit ; II, 457.

Robert de Gorham, prieur de Saint-Albans, en est élu abbé ; I, 545. Sa mort, 452.

Robert de Greslei, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 550.

Robert de Hailes, archidiacre de Lincoln, meurt intestat ; VI, 245.

Robert de Hanse accompagne Bohémond en Palestine ; I, 443.

Robert de Kilewardly est élu archevêque de Cantorbéry ; IX, 475.

Robert de la Ho, gardien du sceau royal, injustement accusé, est mis en prison et délivré bientôt après ; VII, 538.

Robert de Lemburne tue dans un tournoi Arnauld de Montigny ; VII, 520.

Robert de Lexinton est nommé par Henri III justicier dans le nord de l'Angleterre ; V, 44. Sa mort ; VII, 59.

Robert de Lincoln s'empare du château de Warham ; I, 515.

Robert de Londres, clerc, porteur des lettres envoyées par le roi Jean au Miramolin ; II, 486.

Robert du Marais, archidiacre de Northumberland, engage le pape à lever l'interdit ; II, 510. Est chargé par l'évêque de Lincoln, dont il était official, du soin d'administrer son office ; VII, 454.

Robert de Meulan se révolte contre Henri I^{er} et entre en Normandie ; I, 286. Il est battu et mis en prison, *ib.*

Robert de Molbray (*Mowbray* ou *Mumbray*), comte de Northumberland, restaure l'église de Saint-Oswin de Tynemouth ; I, 67. Il donne cette église et ses dépendances à Paul, abbé de Saint-Albans, 67. Après avoir triomphé de Malcolm, roi d'Écosse, il est pris par Guillaume le Roux contre lequel il

voulait se révolter, 75. Meurt à Saint-Albans ; VIII, 446.

Robert de Montfort sert de témoin au roi Henri I^{er} par la chartre que ce prince accorde à ses barons ; I, 228.

Robert de Muschamp, homme d'un grand renom dans le nord de l'Angleterre, meurt ; VII, 444.

Robert de Newbury jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Robert de Norham est chargé d'escorter jusques à la mer maître Martin partant d'Angleterre ; VI, 50. Est chargé de veiller sur Marguerite, reine d'Écosse ; VII, 252. Est tué dans un combat livré contre les Gallois ; VIII, 519.

Robert de Norwinton est fait prisonnier par le roi à Northampton ; IX, 407.

Robert de Paris est tué à la bataille de Dorylée ; I, 428.

Robert de Pinkeni jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Robers de Pons, abbé de Saint-Jean-d'Angely, est nommé par le roi Jean juge et conservateur de la trêve conclue avec le roi de France ; II, 525.

Robert de Quincy, meurt ; VIII, 270.

Robert de Ropesle traite au nom du roi Jean avec les seigneurs révoltés ; III, 6.

Robert de Ros, ayant reçu du

roi Richard la garde de Chanmont prisonnier français, la confie à un autre ; II, 244. Sa punition, 245. Soumet à Louis VIII la ville et le canton d'York ; III, 426.

Robert de Ross signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527. Est accusé de se conduire d'une manière indélicate envers le royaume d'Écosse, dont la tutelle lui avait été confiée, VIII, 445.

Robert de Sable est nommé par Richard I^{er} justicier de la flotte anglaise destinée pour la Terre-Sainte ; II, 442.

Robert de Saint-Denis, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Robert de Say, chevalier de la suite du comte Gibert, meurt au tournoi de Hartford ; V, 482.

Robert du Sceau succède à Gilbert universel, évêque de Londres ; I, 525.

Robert de Shrewsbury est consacré évêque de Banger ; II, 370.

Robert de Sathinton, rhéteur, est chargé par Henri III de composer une lettre qui devait être envoyée au pape, au sujet de l'élection d'Athelmar à l'évêché de Winchester ; VII, 428. Sa munificence envers plusieurs abbayes, 426. Sa mort ; VIII, 544.

Robert de Sourdeval accom-

pagne Bohémond dans sa croisade; I, 115.

Robert de Sumercote, cardinal Anglais, nommé Geoffroi de Milan pour successeur du pape Grégoire; V, 222. Sa mort, 226.

Robert de Tatshale est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes; IX, 116.

Robert de Thinge, chef sous le nom de Guillaume Witham, de la conspiration contre les clercs romains; III, 182. Il se rend à Rome et présente au pape les réclamations des seigneurs anglais, privés du patronage des églises; IV, 327.

Robert de Tortone, archidiacre en cour romaine, meurt; VIII, 165.

Robert de Trégor est tué à Evesham en combattant contre l'armée royale; IX, 127.

Robert de Turnham remet à Jean-Sans-Terre les trésors de Richard I^{er}, qu'il avait en garde; II, 504. Vérifie l'ordonnance établissant le tarif du pain, 550.

Robert de Vieux-Pont, conseiller du roi Jean; II, 457.

Robert de Ver, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 550. Accompagne Guillaume Longue-Épée en Terre-Sainte, en qualité de porte-bannière; VI, 486. Est tué dans un combat par les Sarrasins; VII, 82.

Robert de Westun, moine de

Saint-Albans, vision qu'il a la nuit de la mort de Hugues de Bore; III, 62.

Robert de Wikkhampton, doyen de Salisbury, est élu évêque de cette même église; IX, 165.

Robert Grosse-Tête est nommé évêque de Lincoln à la mort d'Hugues de Wells; IV, 87. Fait la dédicace des trois églises de Ramsey, du Bourg et de Santerey, 594. Se brouille avec Richard, abbé de Westminster; V, 205. Se brouille avec le roi Henri III, 204. Se réconcilie avec le roi et l'abbé; 207. Traduit en latin les testaments des douze patriarches, 517. Se brouille avec le couvent de Cantorbéry, 555. Obtient du pape une sentence contre ses chanoines; VI, 166. Excommunié un officier de Henri III; VII, 21. Se retire du monde, 151. Rentré dans son évêché, il exerce une visitation sévère dans son diocèse, 188. Obtient du pape le pouvoir d'instituer des vicariats, 295. Fait calculer les revenus des étrangers en Angleterre, 375. Lettre courageuse qu'il écrit au pape, 420. Il tombe gravement malade, 455. Se plaint de l'avarice de la cour romaine, 428. Sa mort, 444.

Robert Malet est tué dans un combat aux portes de Damas en Terre-Sainte; V, 51.

Robert Malet, normand, est emporté par une maladie épidé-

mique qui ravage l'armée française; V, 308.

Robert Marmion est tué au milieu de ses brigandages; I, 534.

Robert Marmion, seigneur anglais, meurt; V, 234.

Robert Muscegros, sénéchal de la reine, meurt; VIII, 164.

Robert Passelève, gardien des trésors du roi, sous la direction de Pierre d'Orival, devient partisan de Pierre, évêque de Winchester; III, 549. Chassé de la cour, il se cache dans le Temple neuf; IV, 67. Fait la paix avec le roi, 87. Élu à l'évêché de Chicester, il est cassé; V, 495. Il conseille au roi de faire une enquête sur l'envahissement des forêts royales; VI, 22. Activité qu'il déploie dans cette enquête, 58. Il se fait prêtre, et est nommé abbé de l'église de Deham, 497. Meurt à Waltham; VII, 292.

Robert Péché, chapelain du roi Guillaume I^{er}, reçoit de lui l'évêché de Chester; I, 54. Sa mort, 297.

Robert Waleran accompagne à Rome Pierre d'Aigueblanche; VIII, 450. Signe la charte qui confirme l'accord sur les vivres et les dettes entre l'abbé et le couvent de Saint-Albans, 554. Est envoyé en députation au parlement au roi de France; IX, 67.

Rodolphe, duc de Bourgogne, est nommé roi d'Allemagne par les seigneurs et le pape Grégoire VII, qui voulait détrôner l'empereur

Henri IV; I, 40. Défait une première fois Henri IV à Ratisbonne; il est battu et tué dans une seconde bataille par le même empereur, 42.

Rodolphe de Beaugency prend la croix; I, 96.

Rodrik, roi de Comat, refuse de faire hommage au roi Henri II; II, 5.

Roger, archidiacre de Cantorbéry, est élu archevêque d'York; I, 576. Assiste à la paix qui fut faite entre l'église de Lincoln et le monastère de Saint-Albans, 406. Couronne Henri le Jeune à Westminster, 497. Est interdit par le pape, 500. Est rétabli dans son office; II, 5. Refuse d'assister au concile tenu à Westminster, 28. Sa mort, 65.

Roger est consacré évêque de Salisbury par Anselme, archevêque de Cantorbéry; I, 256. Est fait prisonnier par le roi Etienne; 548.

Roger, archidiacre de Lincoln, succède à Robert Péché, évêque de Chester; I, 297. Sa mort, 535.

Roger, évêque de Worcester, meurt; II, 54.

Roger, précenteur de Salisbury, est confirmé comme évêque de Bath; V, 594.

Roger (le comte) conspire contre le roi Guillaume I^{er}; I, 53. Donne sa fille à Raoul, un de ses complices, 55. Est fait prisonnier par Guillaume I^{er}, 54.

Roger, comte de Clare, sommé par Thomas Becket de lui faire hommage de ses possessions, refuse de se rendre à cette sommation; I, 411.

Roger, fils de Guiscard, duc de Pouille, partage avec son frère Bohémond la succession de son père; I, 54.

Roger, fils de Richard, succède à Tancrede dans la principauté d'Antioche; I, 267. Est tué avec tous les siens par une armée d'infidèles, 284.

Roger, grand maître des Hospitaliers de Jérusalem, arrive en Angleterre, II, 74.

Roger, fils de Bernard jure d'obéir aux ordres de vingt-cinq barons; III, 54.

Roger, fils de Jean, meurt; VI, 517.

Roger, Normand, sauve le roi Richard qu'il était chargé d'arrêter, II, 240.

Roger Avenel signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527.

Roger Bacon, clerc de la cour, adresse au roi une réprimande plaisante contre Pierre des Roches conseiller du roi; III, 527.

Roger Bertram, seigneur Anglais, meurt; V, 264.

Roger Bertram est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Roger Bigod sert de témoin au roi Henri I, pour la chartre que ce prince accorde à ses seigneurs; I, 228.

Roger Bigod, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean; II, 530.

Roger Bigod, comte de Norfolk, se distingue à la bataille de Saintes; V, 288. Est nommé au maréchalat; VI, 256. Fait arrêter le comte de Guines; 497. Est saisi d'une grave maladie; VIII, 274. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre; IX,

Roger Botevelin est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Roger Censeur, est envoyé en Angleterre par Henri III, alors à Bordeaux, pour demander des vivres; VII, 447.

Roger de Barneville prend la croix; I, 96. S'étant mis à la poursuite d'un détachement d'infidèles, il périt dans une embuscade, 457.

Roger de Beaumont, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Roger de Brakley, chef et agitateur de la révolte des grands contre le roi Jean; II, 530.

Roger de Canteloup est envoyé à Rome pour plaider la cause du roi contre Richard, archevêque de Cantorbéry; III, 454.

Roger de Clare signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 527.

Roger de Coleville, s'étant réfugié dans la forêt de Wälberg, lors du pillage de Saint-Albans, est fait prisonnier par Falcaise ; III, 455.

Roger de Creissy, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Roger de Holdène, clerc de Saint-Albans, est envoyé au concile de Lyon, pour faire excuser l'absence de l'abbé de Saint-Albans, accablé d'infirmités ; VI, 64.

Roger de Holderness, clerc de Saint-Albans est envoyé à Rome par les chanoines d'York ; VIII, 407. Est institué doyen d'York ; IX, 44.

Roger de Lascy, défend le château de la Roche, contre le roi de France ; II, 534. Est forcé de le rendre et est conduit en France, 565. Sa mort ; 456.

Roger de Lauweley, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 530.

Roger de la Zouch jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons ; III, 54.

Roger de Lewes, frère de l'ordre des Mineurs, qui prêchait la croisade dans le bourg de Clavé, guérit une femme paralysée de tous ses membres ; IV, 97.

Roger de Leyburne renonce à la fidélité jurée au baronnage ; IX, 99.

Roger de Meulan, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Roger de Meulan, neveu du roi Henri III, est nommé évêque de Coventry ; VIII, 275.

Roger de Montbegon, chef et agitateur de la révolte des seigneurs contre le roi Jean ; II, 550.

Roger de Montgomery se révolte contre Guillaume II, et dévasté le canton de Worcester ; I, 60.

Roger de Monthault, sénéchal de Chester, écrit une charte par laquelle il est obligé envers le roi Henri III ; V, 457.

Roger de Mortimer se soulève contre le comte Simon, et met ses terres au pillage ; IX, 99. S'oppose à la restitution des biens des déshérités, 444.

Roger de Moubray, s'étant révolté contre le roi, est assiégé par les gens du pays de Lincoln, et forcé de se rendre ; II, 48. Jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 525.

Roger de Moubray, descendant du précédent, jure de veiller au maintien de la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre ; V, 525.

Roger de Routie est tué à

Evesham en combattant contre Édouard; IX, 427.

Roger de Sumercy meurt à la fleur de son âge; IV, 450.

Roger de Sumercy est fait prisonnier par les barons à la bataille de Lewes; IX, 446.

Roger de Planes est tué par les chevaliers de la suite du chancelier Guillaume d'Ély; II, 477.

Roger de Quincy, comte de Winchester, épouse une fille d'Alain de Galloway; IV, 477. Signe la lettre écrite au pape pour confirmer la paix entre les rois d'Écosse et d'Angleterre; V, 527. Assiéger par ses vassaux dans son château de Galloway, il leur échappe et se plaint au roi d'Écosse qui punit les rebelles; VI, 377.

Roger de Thony meurt près de Reading; III, 364.

Roger de Turkebye, un des justiciers devant lesquels fut plaidée l'affaire entre Jean, abbé de Saint-Albans, et les chevaliers qui avaient chassé sur ses terres; V, 65.

Roger de Wescham, doyen de l'église de Lincoln, est élu évêque de Chester à l'abdication de Guillaume de Montpellier; VI, 56. Renonce à son évêché; VIII, 259. Sa mort, 347.

Roger Huscarl jure d'obéir aux ordres des vingt-cinq barons; III, 54.

Roger le Noir succède à Eus-

tache de Faucombridge, évêque de Londres; III, 595. Excommunié, en présence du roi Henri III, les officiers royaux qui avaient maltraité l'évêque de Carlisle, 552. Excommunié les Coursins; IV, 426. Fait la dédicace de l'église de Saint-Paul de Londres; V, 64. Meurt près de Londres, 228.

Roger Poitevin, gouverneur du château d'Argentan, au nom du roi Guillaume II, est fait prisonnier par Robert, duc de Normandie; I, 72.

Romain, envoyé en France en qualité de légat, convoque un concile; III, 300. Ne peut obtenir la contribution qu'il demande, 306. Prêche une croisade contre Raymond, comte de Toulouse, 308. Ayant pris le commandement de l'armée française à la mort du roi, il s'empare d'Avignon par ruse, 325. Reçoit une lettre du pape au sujet des violences exercées par l'empereur Frédéric, 578. Est élu pape à la mort de Grégoire par quelques cardinaux; V, 224.

Rooch, qui était en guerre avec son parent, le sultan de Babylone, et qui avait conclu une alliance avec les chrétiens, se sépare des croisés et fait la paix avec le sultan; V, 405.

Rotrou, comte du Perche, prend la croix; I, 96.

Rotrou, archevêque de Rouen, sacre la reine d'Angleterre, Mar-

guerite, épouse de Henri le Jeune ; II, 8.

Ruffin, agent du pape, extorque de l'argent aux Ecosais ; V, 69.

Rustand, légiste, est envoyé en Angleterre par Alexandre IV, dont il était le sous-diacre, avec pouvoir de lever le dixième ; VIII, 143. Fait prêcher une croisade contre Manfred, 145. Convoque les prélats pour leur communiquer les ordres du pape, 149. Convoque à Reading les moines de Cîteaux, 191. Est accusé devant le pape, 521. Retourne en Angleterre, 547.

Rustein, seigneur gascon, ennemi de Henri III, est chassé de ses terres par Simou, comte de Leicester ; VII, 15.

S

Saer de Quincy, comte de Winchester, rend au roi de France un château, près de Vaudreuil, dont il était gouverneur ; II, 534. Assiste à la rédaction de la charte du roi Jean, 461. Sa mort ; III, 227.

Saladin, sultan de Damas, fait une invasion dans le royaume de Jérusalem, et s'empare de plusieurs villes et châteaux ; II, 75. Fait la paix avec les chrétiens, 74. Se prépare à combattre les chrétiens qui avaient rompu la trêve, 82. Assiège Tibériade, 85. Bat les

chrétiens devant cette ville, et fait prisonnier Guy, roi de Jérusalem, 84. S'empare de Tibériade, 85. S'empare de Jérusalem, et d'une grande partie de la Terre-Sainte, *ib.* Répond à une lettre qu'il a reçue de l'empereur Frédéric, 95. Met en liberté Guy de Lusignan, 97. Voulant secourir Ptolémaïs assiégée, il est forcé de se retirer, 99. Livré aux chrétiens plusieurs combats avec des succès divers, 129. Résiste vivement aux croisés, 155. Envoie des présents à Richard 1^{er}, *ib.* Séduit le duc de Bourgogne par des présents, 185. Assiège la ville de Joppé, 188. Est battu par Richard, 190. Meurt dans un festin à Nazareth, 241.

Salaman, gouverneur de Cilicie, force Noradin à lever le siège du château de Harem ; I, 450.

Salaphat, fils de Saphadin, est chargé de porter l'étendard de son frère aîné Méléalin ; II, 244.

Samson est consacré évêque de Worcester par Anselme, archevêque de Cantorbéry ; I, 142.

Sampson, abbé de Saint-Edmond, meurt ; II, 458.

Sanche, roi de Navarre, envoie des députés à Henri II, pour le faire arbitre entre lui et Alphonse, roi de Castille ; II, 55.

Sanche, frère du roi de Castille, et élu à Tolède, se rend à Londres ; VIII, 127. Quitte l'Angleterre, 161.

- Sansodole*, chef de l'armée de Corboran ; I, 170.
- Saphadin* s'empare du trône à la mort de son frère Saladin ; II, 211. Massacre les fils de Saladin, 212. Partage son royaume entre sept de ses fils ; *ib.* Assigne des revenus à ses huit autres enfants, 214. Sa mort ; III, 196.
- Savaric* est créé archidiacre de Cantorbéry par l'archevêque Richard ; II, 51. Devenu archidiacre de Northampton, il est élu évêque de Bath, 202.
- Savary de Mauléon* arrive au secours du roi Jean contre les barons ; III, 59. Ranime par un renfort le courage des croisés devant Damiette, 214.
- Sefelselem*, frère de Saladin, commande l'armée de ce prince dans Acre ; II, 140.
- Sensabol*, fils du gouverneur d'Antioche, livre la citadelle qu'il commandait à Corboran, pour recevoir de lui des secours contre les chrétiens ; I, 157.
- Serlon*, maire de Londres, cherche à calmer la fureur du peuple de Londres contre les gens des environs de la ville ; III, 247.
- Sewal*, doyen d'York, est élu archevêque de cette même église ; VIII, 157. Est excommunié par le pape, 529. Sa mort, 530.
- Sifred*, abbé de Glaston, est élu évêque de Chicester ; I, 287.
- Simcordoedar*, chef de l'armée des Sarrasins enfermée dans Acre ; II, 140.
- Simon*, clerc de la reine, est élu évêque de Worcester ; I, 287.
- Simon*, prieur de Saint-Albans, est élu abbé de cette même église ; I, 440.
- Simon* (le comte) sert de témoin au roi Henri pour la charte que ce prince adresse à ses barons ; I, 228. Assisté à la bataille de Lincoln sous les ordres du roi Étienne, 322.
- Simon*, comte de Montfort, chef de l'armée des croisés, assiégé dans Muret par le roi d'Aragon à la tête des Albigeois, fait une sortie, tue le roi d'Aragon et met son armée en fuite ; II, 498. Est tué au siège de Toulouse ; III, 224.
- Simon*, fils de Simon, est fait prisonnier par le roi à Northampton ; IX, 107.
- Simon d'Apulie*, évêque d'Exeter, meurt ; III, 261.
- Simon de Clermont* est tué dans une expédition en Terre-Sainte ; V, 51.
- Simon de Clermont* est fait prisonnier dans la guerre entre la comtesse de Flandre et le duc de Hollande ; VIII, 25.
- Simon de Curle-Vache*, bourgeois de Leicester, est forcé par son seigneur, Simon de Montfort, de donner 500 marcs d'argent ; IV, 345.

Simon de Fornelle est choisi pour arbitre dans une enquête relative au procès entre Jean, abbé de Saint-Albans, et quelques seigneurs anglais ; V, 65.

Simon de Langton, frère de l'archevêque de Cantorbéry, répond aux allégations de Pandolphe ; II, 507. Est nommé chancelier par Louis VIII, entreprenant la conquête de l'Angleterre, 412. Est élu archevêque d'York ; III, 70. Est cassé par le pape, 72. Meurt archidiacre de Cantorbéry ; VI, 457.

Simon de Lègre, moine de Cantorbéry, apporte le Pallium pour l'archevêque Edmond ; IV, 55.

Simon de Luiton, prieur de Saint-Edmond, est élu abbé de la même église ; VIII, 274.

Simon de Montfort excite le roi contre Richard Suard ; IV, 484. Épouse Éléonore, sœur de Henri III, 554. Passe secrètement en France, 545. Fait autoriser son mariage par le pape, 552. Revient en Angleterre, 569. Reçoit du roi l'investiture du comté de Leicester, 405. Est renvoyé injurieusement de Londres par le roi, 465. Se prépare au voyage de Jérusalem ; V, 9. Se distingue dans le combat de Saintes, 288. Revient de Gascogne, où il avait fait la guerre pour Henri III ; VI, 447. Retourne en Gascogne, où il sou-

met les ennemis du roi d'Angleterre, 487. Se rend en Angleterre pour se défendre contre ses accusateurs ; VII, 165. Retourne en Gascogne avec des troupes, 464. Bat les Gascons, 483. Revient en Angleterre, 259. Sa colère contre le roi, qui ajoutait foi aux accusations des Gascons, 259. Il est une seconde fois accusé par les seigneurs gascons, 276. Se brouille avec Henri III, 280. Revient en Gascogne, 542. Taille en pièces l'armée des Gascons, 545. Humilie les Gascons et les force à se soumettre, 456. Revient des pays d'outre-mer ; IX, 64. Quitte l'Angleterre à la suite d'une querelle avec le comte de Gloucester, 72. Se met à la tête du parti des barons contre le roi, 402. Est vainqueur des troupes royales à Lewes, 445. Apaise les révoltes de quelques barons, 420. Est tué à la bataille d'Évesham, où il est défait par Édouard, 426. Signe les lettres envoyées au pape par l'assemblée générale d'Angleterre, 240.

Simon de Tournay, théologien français, ayant bravé Jésus-Christ, devient muet et imbécile ; II, 544.

Simon de Wanton est confirmé comme évêque de Norwich ; VIII, 525.

Simon de Wells est nommé évêque de Chicester ; II, 565.

Simon le Jeune, fils de Simon de Montfort, est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 107. Se soumet à Henri III, 157.

Simon le Normand est envoyé à Rome par Henri III, pour faire casser l'élection de Raoul de Nevil à l'évêché de Winchester; IV, 364. Est chassé du conseil du roi, 355. Est privé de tous ses bénéfices à l'exception d'un seul; V, 81. Sa mort; VI, 506.

Simon Passelève, clerc et conseiller du roi, est envoyé pour extorquer de l'argent à plusieurs prélats; VIII, 568.

Soqueman, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Solendas (émir) chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Soliman, accourant au secours de Nicée, est mis en fuite par les croisés; I, 122. Il est battu à Dorylée par l'armée des croisés, 128.

Solius Sergius, moine apostat, favorise le progrès de la religion mahométane; IV, 457.

Sroan, roi de Danemark, arrive en Angleterre pour chasser Guillaume du trône; I, 24. Est forcé de se retirer après avoir été battu par Guillaume, 22.

Stigand, archevêque de Cantorbéry, se réfugie en Écosse, lors du pillage des églises par Guillaume; I, 23. Est déposé, 24.

Suchar, chef de l'armée des

Sarrasins enfermée dans Acre; II, 440.

Sybilie, femme de Guy, comte de Joppé, héritière du royaume de Jérusalem, en est couronnée reine; II, 80. A l'approche de Saladin, elle reprend pour époux Guy qu'on l'avait forcée de répudier, 84.

Sylvain, charbonnier de Venise, sauve un Vénitien tombé dans une fosse à ours; II, 256.

Sylvestre, clerc du roi, et remplissant les fonctions de chancelier, refuse l'évêché de Carlisle, qui lui était offert; VI, 265. Meurt évêque de Carlisle; VIII, 43.

Sylvestre, évêque de Worcester, assiste à la réunion qui eut lieu à Gloucester, pour nommer le roi Henri III; III, 159.

Swen, fils du roi des Danois, ayant pris la croix, tombe dans une embuscade, et y périt avec tous les siens; I, 458.

T

Tacaor, chef de l'armée de Corboran; I, 170.

Tatcha, fils de Jubei de Alcha, voulant protéger Mahomet dans un combat, a un doigt coupé; IV, 450.

Tancrede s'empare de Malmis-tra; I, 150. Découvre aux croisés la fourberie du comte de Toulouse

482. Assiège la tour angulaire à Jérusalem, 487. Reçoit de Godefroy la ville de Tibériade, avec le comté de Galilée, 206. Est nommé prince d'Antioche, 207. S'empare d'Apamée, 246. Sa mort, 267.

Tancrede, roi de Sicile, fait la paix avec Richard; II, 446.

Tartares (les) font une invasion dans le nord; IV, 354. Sont massacrés en Hongrie, 369. Font une nouvelle invasion en Orient; V, 98. Attaquent le nord de l'Europe, 445. Font une nouvelle invasion en Hongrie; VI, 255. Détails sur ce peuple; VIII, 472.

Tatin, conseiller de l'empereur Alexis, et qui se trouvait au camp des croisés, les abandonne en voyant leur détresse; I, 457.

Telon, chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Templiers (ordre des); sa naissance; I, 275. Leur habillement, 274. Leur accroissement, *ib.* Tous ceux de Palestine sont massacrés, 298. Ils trahissent l'empereur Frédéric, maître de presque toute la Terre-Sainte; III, 417. Persécutent les Hospitaliers; V, 348.

Thacaldin, frère de Saladin, est blessé mortellement à Ptolémaïs; II, 428.

Thaddée de Sessa, procureur de l'empereur Frédéric, assiste au concile de Lyon pour répondre au nom de son maître; VI, 66. Il est

pris et mis à mort par les Parméniens, 598.

Théodine, légat du pape, donne à Henri II l'absolution de la mort de Thomas Becket; II, 7.

Théophile est consacré évêque de Worcester par l'archevêque Anselme; I, 270. Sa mort, 286.

Thibaut, abbé du Bec, est élu archevêque de Cantorbéry, et consacré par l'évêque de Winchester; I, 547. Il va à Rome, recevoir le pallium des mains du pape Innocent, 548. Contribue à la paix que firent Etienne de Blois et Henri Plantagenet, 555. Consacre le roi Henri II, 576. Sa mort; 400.

Thibaut, prieur de Hurley, se rend à Saint-Albans pour y exercer visitation; VI, 252.

Thibaut, comte de Blois, fait alliance avec le roi d'Angleterre; I, 274. Arrête les progrès du comte d'Anjou en Normandie, 544. Meurt au siège d'Acres; II, 458.

Thibaut de Brienne, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Thibaut de Miscoy, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Thibaut de Wallangard, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors; II, 295.

Thibaut le Français commande une armée de l'empereur Frédéric; V 444. Conspire contre

l'empereur Frédéric ; VI, 266. Sa punition, 274.

Thierry, duc allemand, arrivé en Flandre avec une armée pour soutenir le roi Henri I^{er}, est battu par le comte Guillaume ; I, 292.

Thierry, prieur des Hospitaliers, est envoyé au secours de la Terre-Sainte ; IV, 256. Accompagne le comte Richard pour lui servir de guide en Terre-Sainte ; V, 56.

Thierry d'Anceis, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Thomas, archevêque d'York, se plaint de la rédaction de l'acte contenant la consécration d'Anselme, archevêque de Cantorbéry ; I, 75.

Thomas est consacré archevêque d'York ; I, 260. Sa mort, 267.

Thomas, prieur de Durham, est élu évêque de cette même église à la mort de Richard ; IV, 244.

Thomas, abbé d'Evesham, meurt ; IV, 495.

Thomas, moine de Coventry, obtient l'intercession du pape pour la réunion des moines de cette église chassés par l'évêque Hugues ; II, 287.

Thomas, prieur de Merton, concourt à la réconciliation de l'évêque de Londres et de l'abbé de Westminster ; III, 254.

Thomas, comte d'Acerra, écrit

à Frédéric, au sujet de l'envahissement de l'empire par le pape ; III, 597.

Thomas, Templier, est envoyé par le pape en Angleterre, pour absoudre, moyennant une somme d'argent, les croisés du vœu de pèlerinage ; IV, 488.

Thomas, Normand de nation, moine de Shibern, est fait prisonnier par les pastoureaux et retenu pendant huit jours ; VII, 226.

Thomas Basset, conseiller du roi Jean, à l'époque de l'interdit ; II, 458.

Thomas d'Acquin, frère de l'ordre des Prêcheurs, brille à Paris ; IX, 455.

Thomas d'Asgent, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Thomas de Blundeville, clerc de l'échiquier royal, est élu évêque de Norwich, à la mort de Pandolphe ; III, 528. Meurt ; IV, 483.

Thomas de Castel, chevalier français, est fait prisonnier à Gisors ; II, 295.

Thomas de Férie s'embarque pour la Terre-Sainte ; I, 408.

Thomas de Furnais, avec quelques autres seigneurs, se déclare pour Arthur, comte de Bretagne, contre Jean-sans-Terre ; II, 504.

Thomas de Gloucester, moine d'Evesham, est créé abbé de cette église ; V, 594.

Thomas de Hartford, archidiacre de Northumberland, meurt; VII, 412.

Thomas de Herdington, porteur des lettres que le roi Jean envoie au Miramolin; II, 486. Accuse, dans un concile tenu à Rome, Etienne, archevêque de Cantorbéry; III, 78.

Thomas de Hostelle est tué à Evesham en combattant contre Édouard; IX, 127.

Thomas de Lincoln, fait prisonnier par le roi Jean au siège du château de Rochester, est enfermé au château de Nottingham; III, 66.

Thomas de Muleton, chef et agitateur de la révolte des grands contre le roi Jean; II, 530. Devenu justicier du roi, il est obligé de s'enfuir pour échapper aux troupes de Falcaise; III, 266. Sa mort; V, 62.

Thomas de Newark, clerc de Henri III, est envoyé par ce prince pour s'emparer des biens de l'évêché de Durham, alors vacant; VI, 455.

Thomas de Savoie, comte de Flandre, oncle de la reine, se rend en Angleterre; IV, 537. Se rend de nouveau en Angleterre; V, 24. Ses attaques contre l'évêque de Liège, 25. Ses tentatives restent infructueuses, 27. Il épouse la fille de l'empereur Frédéric; VI, 372. Se rend en Angleterre avec la comtesse Béatrix, 582. Épouse une

nièce du pape Innocent IV; VII, 229. Sort de la prison où il était renfermé à Turin, et arrive en Angleterre; VIII, 557. Sa mort, IX, 66.

Thomas de Sprée prend la croix; I, 96.

Thomas de Vieux-Pont est élu évêque de Carlisle; VIII, 49. Sa mort; 258.

Thomas de Waux est cité devant les justiciers pour avoir chassé sur les terres de Saint-Albans; V, 65. Est condamné à payer quarante marcs à l'abbé Jean; 68.

Thomas de Wymund, précenteur de Lichfield, est institué trésorier de l'échiquier; IX, 57.

Thomas le Gallois, archidiacre de l'église de Lincoln, est élu à l'évêché de Saint-David; VI, 569. Sa mort; VIII, 165.

Thomas Mansel est fait prisonnier par le roi à Northampton; IX, 407.

Thomas Suard, partisan de Richard Maréchal, est fait prisonnier par les troupes royales; IV, 40.

Thoras, prince d'Arménie, force Noradin à lever le siège du château de Harem; I, 450.

Thouars (le vicomte de) abandonne Henri III, et fait la paix avec le roi de France; V, 502.

Thurcill, paysan hospitalier, reçoit la visite de saint Julien l'hospitalier; II, 377. Est conduit par saint Julien au purgatoire, 579.

Visite l'enfer, 380. Est témoin des jeux des démons et des souffrances des pécheurs, 587. Se rend au paradis, 597. Revient sur la terre, 599.

Tidingin (émir), chef de l'armée de Corboran ; I, 470.

Turenne (le vicomte de), chef de l'armée des croisés, au siège d'Acrc ; II, 459.

Turstan, archevêque d'York, se brouille avec Raoul, archevêque de Cantorbéry ; I, 267. Refuse obéissance à Raoul, 270. Obtient du roi d'Angleterre la permission de se rendre au concile de Reims, 275. S'étant fait consacrer par le pape, il est privé de son archevêché par Henri I^{er}, 276. Reçoit un refus sur le droit qu'il prétendait avoir de couronner le roi, 289. Engage les seigneurs anglais à résister à David, roi d'Écosse, qui avait fait une invasion dans le Northumberland en l'absence d'Étienne, 514.

Turstin, abbé de Glaston, tue trois moines au pied de l'autel, et en blesse plusieurs autres ; I, 44.

U

Ulfrik de Haselberg, anachète et solitaire ; sa naissance ; I, 580. Il se retire dans une cellule, 582. Ses mortifications, *ibid.* Il délivre un possédé du démon, 585. Sa mort, 587.

Ulstan, évêque de Worcester ; ses parents, sa piété ; I, 79. D'abord moine de Worcester, il est nommé prieur, puis évêque du même monastère, 81. Il refuse l'épiscopat, *ib.* Réprimandé par un saint reclus, nommé Wiff, il consent à son élection, 82. Sa vie durant son épiscopat, 85. Il est déposé parce qu'il ne connaît pas la langue française, *ibid.* Miracle qu'il opère sur le tombeau d'Édouard, 84. Il est rétabli dans son évêché, 86. Sa mort, 88.

Umaca, fille d'Aldacal, treizième femme de Mahomet ; IV, 455.

Urbain II est élu pape après avoir été d'abord moine de Cluny, puis évêque d'Ostie ; I, 62. Ses statuts dans un concile qu'il tient à Clermont, 88. Il renouvelle les décrets de Grégoire VII, 94. Excommunie Philippe, roi de France, *ib.* Son discours aux fidèles au sujet d'une croisade, *ib.* Sa mort, 250.

Urbain III succède au pape Lucius III ; II, 78. Lettre qu'il écrit à Baudouin, archevêque de Cantorbéry, *ib.* Seconde lettre qu'il écrit au même Baudouin, 87. Sa mort, *ib.*

Urbain IV, patriarche de Jérusalem, succède au pape Alexandre IV ; IX, 86. Donne le royaume de Sicile à Charles d'Anjou, 105. Prend parti pour Henri III ; pri-

sonnier des barons, 424. Sa mort, 435.

Urbain est consacré évêque de Glammorgan par Anselme, archevêque de Cantorbéry; I, 256.

V

Vathap (émir), chef de l'armée de Corboran; I, 470.

Vinien, légat du pape, est chargé de concilier le roi d'Angleterre et l'archevêque Thomas; I, 454.

Vitalis, habitant de Venise, tombe dans une fosse creusée pour prendre les animaux féroces; II, 255. Est sauvé par Sylvain, charbonnier, 256. Son ingratitude, 257. Sa punition, 258.

W

Waldemar, roi de Danemark, meurt à l'âge de cent ans; V, 420.

Waleran, évêque de Béryte, est chargé d'apporter une lettre affligeante sur les malheurs de la Terre-Sainte; V, 474. Se rend au concile de Lyon et y fait donner lecture de sa lettre; VI, 68. Arrive en Angleterre, où il ne peut obtenir aucun secours, 455.

Waleran, Allemand de nation, après s'être vaillamment défendu, rend à Louis VIII le château de Berkamsted; III, 447. Reçoit du

roi Henri III la garde et la défense du pays de Galles; V, 206.

Waleran, comte de Meulan, fait un traité d'alliance avec Geofroi d'Anjou; I, 524.

Walkelin, évêque de Winchester, lit l'acte de la consécration d'Anselme, archevêque de Cantorbéry; I, 75. Sa mort, 479.

Walkelin rend à la reine d'Angleterre Douvres, dont il était maître; I, 545.

Walthéof comte; son courage contre les Normands, lors de l'invasion des Danois; I, 22. Il se ligue avec Raoul et Roger contre Guillaume I^{er}, 55. Est pris les armes à la main, 54. A la tête tranchée à Winchester, 55.

Warene (le comte de) assiste à la bataille de Lincoln sous les ordres du roi Etienne; I, 522.

Wannuben, roi des Gallois, assiège Guillaume de Brause dans le château de Mathilde; II, 294. Est battu par Geoffroi, fils de Pierre, accouru au secours du château, 292.

Welthers quitte l'Angleterre avec les deux frères Edwin et Morkar; I, 46.

X

Xenès, compagnon de Mahomet, fait rentrer dans la foi de ce dernier ceux qui s'en étaient écartés; IV, 456.

Z

Zanab, fille d'Acharith, épouse de Zelem, fils de Musilum Ébrée, sert du poison à Mahomet; IV, 454.

Zaphia Hébrée, nommée auparavant Anazalia, fille de Haby, onzième femme de Mahomet; IV,

Zeid, serviteur de Mahomet, chasse son épouse Zemah, pour avoir parlé à Mahomet; IV, 454.

Zeinaph, fille d'Urinaph, septième femme de Mahomet; IV, 455.

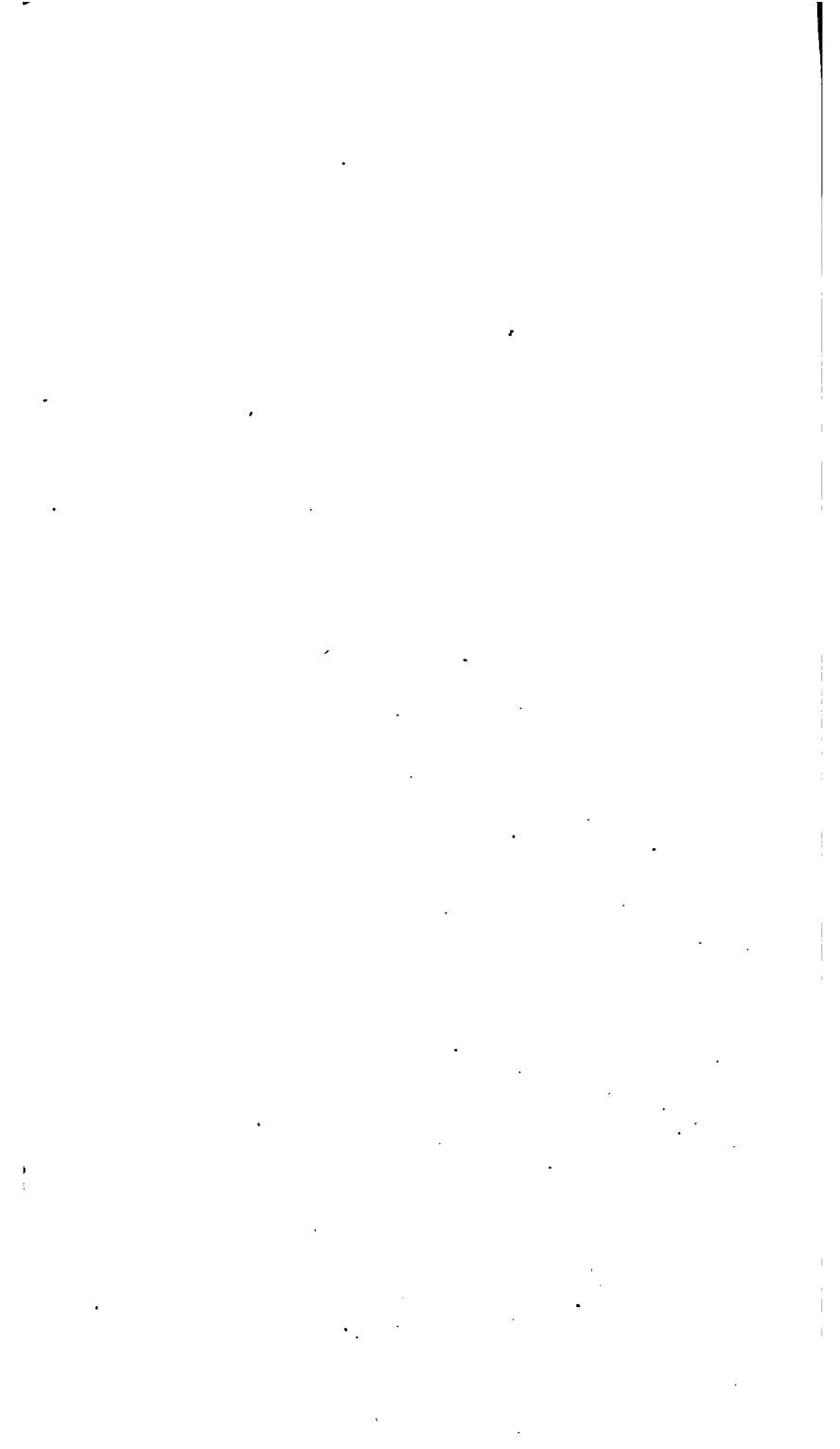
Zeinath, fille de Guar, sixième femme de Mahomet; IV, 452.

Zely, fils de Gomahyr, est envoyé par Mahomet pour tuer Acuan; IV, 450.

Zemah, femme de Zeid, serviteur de Mahomet, ayant été chassée par son mari, épouse Mahomet dont elle était aimée; IV, 454.

Zenghi, prince turc, s'empare d'Édesse; I, 529.

Zoda, fille de Zonga, troisième femme de Mahomet; IV, 452.



ERRATA,

RECTIFICATIONS ET FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

TOME PREMIER.

- Page 84, ligne 4 : comme il l'affirmait lui-même ; *lisez* : comme il nous l'affirmait lui-même.
- Page 100, à la note : nous ne voyons que Silistrie qui convienne à l'itinéraire ; *lisez* : tout en traduisant par Silistrie, nous ne voyons que Triaditza qui convienne à l'itinéraire.
- Page 105, ligne 47 : Cinitoth ; *lisez* : Civitoth.
- Page 125, ligne 12 : le comte Guillaume des Forets ; *lisez* : Guillaume, comte de Forez.
- Page 179, ligne 7 : Hugues de Shrewsbury ; *lisez* : Hugues, [comte] de Shrewsbury.
- Page 207, ligne 15 : Dispolis ; *lisez* : Diospolis.
- Page 245, ligne 9 : Osmond, prélat de Salisbury ; *lisez* : Osmond, évêque de Salisbury.
- Page 240, ligne 5 de la deuxième note : Albert, comte de Blaudras ; *lisez* : Albert, comte de Blandrat.
- Page 256, ligne 25 : Guillaume à Oxford ; *lisez* : Guillaume à Exeter. *Ajoutez en note* : *Oxoniensis* ; évidemment *Exoniensis*.

- Page 275, ligne 3 de la note: on sait qu'ils avaient pour cri de guerre et pour devise le mot *Vaucent* (un seul vaut cent); *lisez*: on sait qu'ils avaient pour cri de guerre *Beauséan*, du nom de leur étendard *Baucent*.
- Page 278, ligne 5: bataille de Breunneville; *lisez*: bataille de Brenneville.
- Page 553, ligne 27: Henri, moine de Cîteaux, remplaça Turstan; *lisez*: Henri, moine de Cîteaux, remplaça Guillaume.
- Page 558, ligne 14: du fleuve Ménandre; *lisez*: du fleuve Méandre.
- Page 550, ligne 4: Geoffroi Arthur; *lisez*: Geoffroi Arthur [ou de Monmouth].
- Page 554, ligne 5: Richard de Bemnois; *lisez*: Richard de Beaumeis.
- Page 576, note; mais Henri est mort la même année que saint Bernard. Ne serait-ce pas plutôt Guillaume, ainsi que le confirment la variante et la liste des évêques? *rectifier ainsi*: la variante a tort d'indiquer *Willielmus*; il s'agit ici d'Henri Mordac, dont la mort est annoncée par anticipation à la page 554. Ce fait doit être réellement rapporté à l'an 1153, aussi bien que la mort de saint Bernard (20 août de cette même année).
- Page 595, ligne 5 de la troisième note: Eudes et Ploël; *lisez*: Eudes et Hoël.
- Page 406, ligne 7: de Godefroi; *lisez*: de Geoffroi.
- Page 429, dernière ligne: même correction.
- Page 455, ligne 4: temps, Thomas; *alinéa et lisez*: vers le même temps, Thomas.
- Page 515: voir la page 519 du volume; *lisez*: voir les pages 255 et 519 du volume.
- Page 524, ligne 12: son séjour à Harvres; *lisez*: son séjour à Harwes.

TOME SECOND.

- Page 9, ligne 6 : Hubert, comte de Maurienne; *lisez* : Hubert, comte de Mortain.
- Page 93, lignes 2 et 5 : *voyez* la rectification, page 548 du même volume.
- Page 149, ligne 12 : ils y trouvèrent le roi; *lisez* : ils n'y trouvèrent pas le roi.
- Page 169, ligne 25 : Guillaume, archevêque de Rouen; *lisez* : Gaultier, archevêque de Rouen.
- Page 175, ligne 10, et page 176, ligne 2 : même correction.
- Page 178, ligne 25 : Henri de Cornouailles; *lisez* : Henri de Cornehull.
- Page 218, ligne 19; après *munificence royale*, ajouter au texte la variante suivante du Ms. de Cécil : Ces présents se composaient de quatre coupes d'argent, autant d'anneaux très-magnifiques, cent cuillers, six ceintures de grand prix, comme me l'attesta Geoffroi, à moi qui écris ces choses.
- Page 338, dernière ligne de la note : Gloz. de Charpentier; *lisez* : Gloss. de Carpentier.
- Page 341, ligne 24 : Simon de Churnay; *lisez* : Simon de Tournay.
- Page 408, ligne 23 : Henri de Cornouailles; *lisez* : Henri de Cornehull.
- Page 457, ligne 18 : Hugues de Neuilly; *lisez* : Hugues de Nevil.
- Page 465, ligne 15 : Guillaume, comte de Holland; *lisez* : Guillaume, comte de Hollande.

TOME TROISIÈME.

- Page 4, ligne 10 : Gilbert de Luci; *lisez* : Geoffroi de Luci.
- Page 54, ligne 7 : Robert de Neubourg; *lisez* : Robert de Newbury.

- Page 90 , ligne 29 : Ranulb l'Allemand ; *lisez* : Ranulf l'Allemand.
- Page 257, lignes 22 et 23 : Guillaume, évêque de l'église de Sainte-Marie à Londres ; *lisez* : Guillaume , évêque de Londres , dans l'église de Sainte-Marie.
- Page 354, ligne 9 : Henri, comte de Héreford ; *lisez* : Humphroi, comte de Héreford.

TOME QUATRIÈME.

- Page 5, ligne 27 : Robert de Passeleve ; *lisez* : Robert Passelève.
- Page 55, lignes 29 et 30 : de faire le relevé de ceux qui ont déposé les insignes de la croisade ; *lisez* : d'engager ceux qui ont déposé le signe de la croix à le reprendre.
- Page 85, ligne 22 : Robert de Maideston ; *lisez* : Raoul de Maideston.
- Page 87, ligne 25 : Richard Passeleve ; *lisez* : Robert Passelève.
- Page 451, ligne 16 : Jean de Gates ; *lisez* : Jean de Gatesdène.
- Même page, ligne 22 : prieur de Hurle ; *lisez* : prieur de Hurley.
- Même page, ligne 26 : Robert, évêque d'Héreford ; *lisez* : Raoul, évêque d'Héreford.
- Page 484, ligne 9 : Gilbert de Lucy le frère dudit Gilbert ; *lisez* : Geoffroi de Luci, le frère dudit Geoffroi.
- Page 412, ligne 22 : Adam (?) de Beccles ; *lisez* : Alain de Beccles.
- Page 429, ligne 4 : Hugues de Bohun ; *lisez* : Humphroi de Bohun.
- Page 454 , ligne 14 : maître Gilbert de Luci ; *lisez* : maître Geoffroi de Luci.
- Page 484, ligne 24 : de la ville d'Ancône ; *lisez* : de la ville d'Acre.
- Page 489, ligne 6 : et de Ratisbonne ; *lisez* : et de Reggio.
- Page 519, ligne 6 : Thomas ; *lisez* : Tomasio.

Page 598, ligne 4 : Robert II de Thony; *lisez* : Roger II de Thony.

TOME CINQUIÈME.

Page 86, ligne 15 : le comte de Saint-Boniface; *lisez* : le comte de Saint-Boniface.

Page 148, ligne 2 de la note : Palowziens; *lisez* : Polowziens.

Page 222, ligne 2 : Gilles Aspan; *lisez* : Gilles l'Espagnol. *Ajoutez en note* : *Aspanus*; évidemment *Hispanus*.

Même page, à la seconde note; l'autre cardinal, Grégoire de Romagna; *lisez* : l'autre cardinal, Jacques de Préneste.

Page 288, ligne 50 : Hubert, fils de Mathieu; *lisez* : Herbert, fils de Mathieu.

Page 444, deuxième note : *foris Bauniatos*; *lisez* : *foris banniatos*.

Page 464, ligne 2 : le château d'Anticoli (?); *lisez* : le château d'Ascoli (?)

Page 495, ligne 7. Richard de Wiche; *lisez* : Richard de Witz.

Page 525, ligne 49 : Richard Siward; *lisez* : Richard Suard.

Page 527, ligne 15 : même correction.

TOME SIXIÈME.

Page 26, ligne 9 : Jean de Garesdène; *lisez* : Jean de Gatesdène.

Page 32, ligne 9 : saint Swithen; *lisez* : saint Swithun.

Page 57, ligne 22 : Richard de Wiche; *lisez* : Richard de Witz.

Page 215, ligne 42 : [Henri] de Bohun; *lisez* : [Humphroi] de Bohun.

Même page, ligne 44 : de Gloucester et de Clare; *lisez* : de Gloucester et de Hartford.

Page 404, ligne 40 de la note : Oderic Vital; *lisez* : Orderic Vital.

Page 454, ligne 47 : ceux de Hovedey; *lisez* : ceux de Hoveden.

Page 482, note 2; *ajoutez* : (voy. VII^e volume, addition XVI.)

Page 486, ligne 5 : Robert de Vair; *lisez* : Robert de Ver.

Page 574, ligne 5 : comte de Héreford; *lisez* : comte de Hartford.

Page 578, ligne 8 : Édouard-le-Bossu; *lisez* : Edmond-le-Bossu.

TOME SEPTIÈME.

Page 44, ligne 2 : Fitz-Nicolas; *lisez* : [Raoul] fils de Nicolas.

Page 448, dernière ligne de la note : comme le fait observer Guillaume Wats; *lisez* : comme le fait observer Selden.

Page 512, à la note : *sua su camerati*; *lisez* : *suasu camerati*.

Page 558, ligne 9 : époque du déclin des années du seigneur roi; *lisez* : époque de l'avènement du seigneur roi.

Page 402, ligne 47 : Henri, comte d'Héreford; *lisez* : Humphroi, comte d'Héreford.

Page 447, ligne 17 : le prieur de Newbury, chanoine; *lisez* : le prieur de Newbury, [Jean] le chanoine.

Page 574, ligne 28 : Richard, comte de Caserta; *lisez* : Ribursa, comte de Caserta.

TOME HUITIÈME.

Page 9, ligne 45 : Jean Hansard; *lisez* : Jean Ansard.

Page 488, ligne 40 : Guillaume de Hortune; *lisez* : Guillaume de Horton.

Page 240, ligne 26 : son supérieur; *lisez* : son sous-prieur.

Page 354, ligne 8. Guillaume de Horton, carmérier, *lisez* : Guillaume de Horton, cellérier.

Page 497, second vers de la note : *larenti*; *lisez* : *Tarenti*.

TOME NEUVIÈME.

Page 8, troisième note, dernière ligne : l'année 1263; *lisez* : l'année 1255.

Page 77, ligne 26 : à qu'on ce prétend; *lisez* : à ce qu'on prétend.

Page 107, ligne 15 : Roger Bertrand; *lisez* : Roger Bertram.

Page 127, note : Nous ajoutons quelques mots conformément à l'interprétation du père d'Orléans. Ce fils de Simon de Montfort paraît avoir échappé à la plupart des généalogistes. *Rectifier ainsi* : telle est l'interprétation du père d'Orléans et de M. Guizot. Mais Dugdale, distingue expressément une autre famille de Montfort qui remonterait à un certain Turstan de Bastenberg, au temps de la conquête.

Page 133, troisième note : *dunstere* en modifiant *mumhered*; *lisez* : Dunster en modifiant Mumhered, qui est inadmissible.

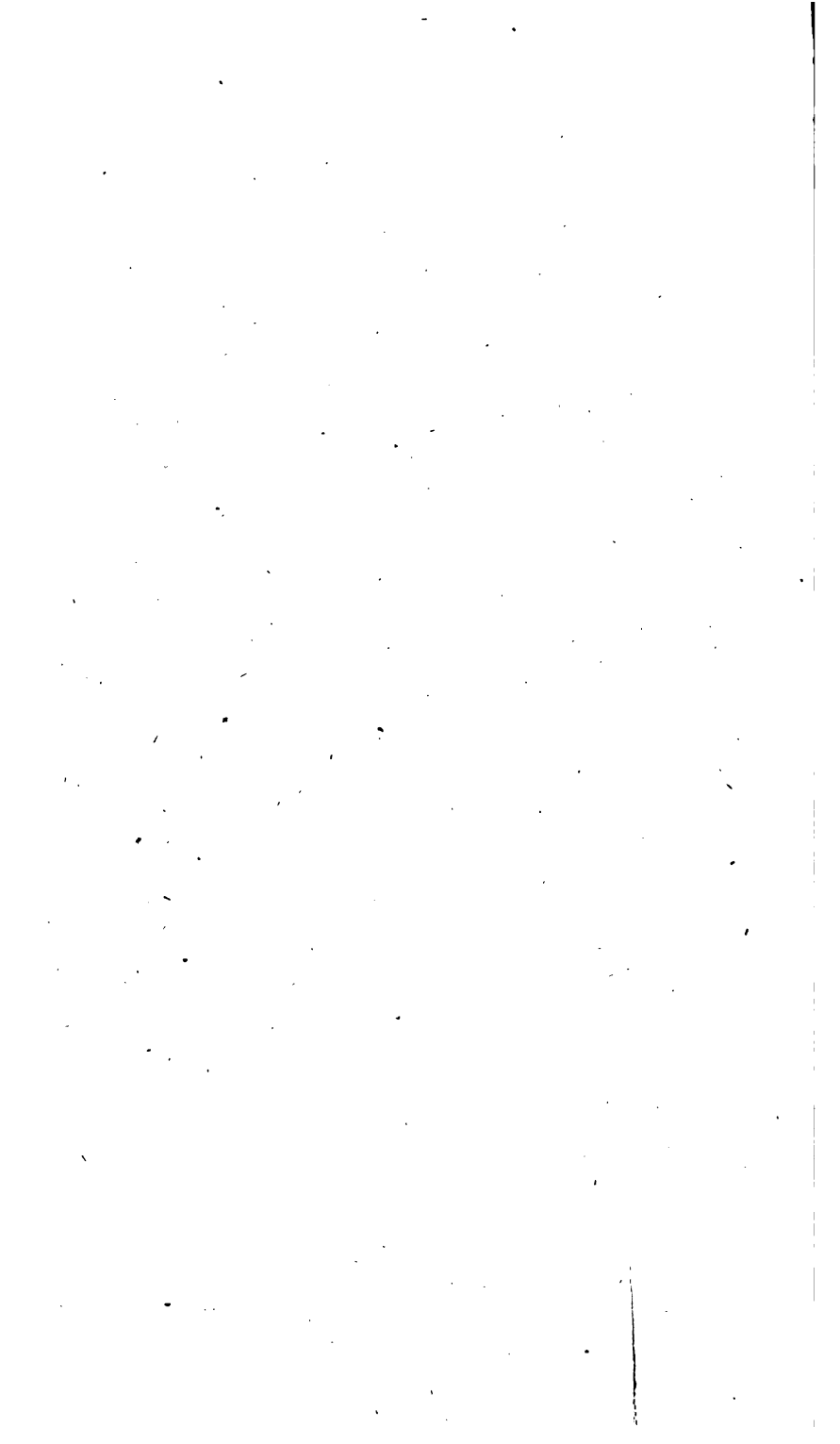


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE DE HENRI III.

	Pages.	Ann.
Parlement tenu à Oxford. — Détails. — Expulsion des frères du roi.	1	1258
Brancaléon s'oppose aux prétentions de Richard sur l'Italie. — L'abbé de Ramsey recouvre son droit sur la foire de Saint-Yves. — Mort de l'abbé de Westminster. — Philippe, qui lui succède, meurt avant d'être confirmé. — Élection de Godefroi à l'archevêché d'York. — Famine et mortalité.	7	
Les frères du roi quittent l'Angleterre. — Le châtelain de Douvres s'empare d'un trésor destiné aux Poitevins. — Les Gallois offrent de se soumettre. — Les habitants de Londres accèdent aux statuts des barons. — Nobles empoisonnés par les Poitevins. — Lâcheté de Foulques, évêque de Londres. — Paroles violentes du roi au comte de Leicester.	12	
Blancs-seings trouvés dans les coffres de maître Bérard après sa mort. — Prélats d'Angleterre convoqués à Oxford. — Découverte de vases empoisonnés. — Cruauté de l'élu de Winchester envers un clerc.	19	
Le sénateur romain Brancaléon détruit les châteaux des nobles romains. — Plaintes contre les Poitevins. — Le roi de France permet aux seigneurs poitevins de rentrer chez eux. — Famine, inondation et fléaux. — Jeûne et procession à ce sujet. — Faits divers. — L'argent des étrangers est retenu.	22	

Ann.		Pages.
1258	Le roi de France s'applique à affermir la paix entre son royaume et l'Angleterre. — Enquête sur les vexations éprouvées par les citoyens anglais. — Indignation du roi contre Philippe Luvel, au sujet des dommages causés aux forêts royales. — Faits divers.	29
	Députés envoyés au pape par l'assemblée générale d'Angleterre. — Trahison des Anglais envers les Gallois. — Faits divers. — Déposition de Philippe Luvel. — Répression des vicomtes. — Députés nommés à l'assemblée de Cambray. — Jeanne de Valence réclame son douaire auprès des barons.	33
	Manfred couronné roi d'Apulie. — Mort de Brancaléon. — Son oncle est élu sénateur, au mépris du pape. — Faits divers. — Retour du nouvel archevêque d'York. — Proscription de Guy de Rochefort. — Accusations intentées à Gaultier de Scotenny et à Guillaume de Bussy. — Départ de Jeanne de Valence.	40
	Discorde entre les étudiants d'Oxford. — Les Gallois désirent faire leur paix avec le roi. — Coup d'œil sur l'année 1258. — Vision merveilleuse.	46
1259	Le roi d'Allemagne veut venir visiter l'Angleterre. — Juif convaincu de trahison, sauvé par le baptême. — Jeanne, épouse de Guillaume de Valence, fait passer en Poitou, par ruse, un trésor considérable. — Mort de Philippe Luvel. — Faits divers.	49
	Députés envoyés au-devant du roi d'Allemagne. — Henri III se rend à sa rencontre. — Réponse hautaine de Richard aux députés. — Son arrivée en Angleterre. — Il fait serment à Cantorbéry de prêter aide aux seigneurs anglais. — Les Allemands de sa suite retournent en Allemagne.	54
	Parlement tenu à Londres. — Gaultier de Scotenny et Guillaume de Bussy sont arrêtés pour leurs crimes. — Action détestable de celui-ci. — Guillaume de Horton revient d'une mission en Écosse. — Mort de Thomas, ancien comte de Flandre.	61
	Députés envoyés par Henri III au parlement du roi de France. — Les frères Prêcheurs s'établissent à Dunstable. — Troubles à Rome. — Faits divers.	67
	Querelle entre les comtes de Gloucester et de Leicester. — La paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre est	

différée. — Combat entre les Templiers et les Hospitaliers. — Le pape travaille secrètement à donner l'empire au roi d'Allemagne. — Peste générale. — Mort de Foulques, évêque de Londres. — Condamnation de Gaultier de Scotenny.	72
AVERTISSEMENT.	81
Séjour de Henri III en France. — Derniers arrangements. — Fausse nouvelle de la mort de Conradin. — État de l'Angleterre.	82
Faits divers. — Mort misérable d'un Juif. — Le roi se repent d'avoir accédé aux statuts d'Oxford. — Défaite des Florentins. — Guerre entre les rois de Bohême et de Hongrie. — Retour sur les événements précédents.	1260
Henri III se prépare à la guerre. — Il est absous de son serment. — Négociations infructueuses. — Retour d'Édouard. — Les Francs chassés de Constantinople. — Coup d'œil sur cette année.	85
Le roi cherche à s'assurer des places fortes. — Les barons s'opposent à ses entreprises. — Il se renferme dans la tour de Londres.	1261
Louis IX arbitre entre le roi d'Angleterre et ses barons. — Ceux-ci refusent de se soumettre à la décision du roi de France. — Défection de Henri, fils du roi d'Allemagne. — Commencement des hostilités.	91
Progrès des barons. — La reine est insultée par la populace de Londres. — Conduite suspecte du prince Édouard. — Le comte de Leicester s'empare du château de Windsor. — Ravages des Gallois.	1262
Le pape donne à Charles d'Anjou le royaume de Sicile. — Le roi et ses partisans font prisonniers plusieurs barons dans le château de Northampton. — Marche des deux armées. — Lettre des barons au roi. — Réponses de Henri III et de son frère Richard.	94
Nouvelles négociations inutiles. — Bataille de Lewes. — Défaite et captivité du roi. — Édouard se constitue prisonnier. — Désolation en Angleterre. — Coup d'œil sur l'année 1264.	1263
Le comte de Leicester traite honorablement le roi captif. — Continuation des hostilités. — Intervention du pape Urbain. — Arrogance des fils du comte de Leicester. —	96
	1264
	101
	105
	111
	1265

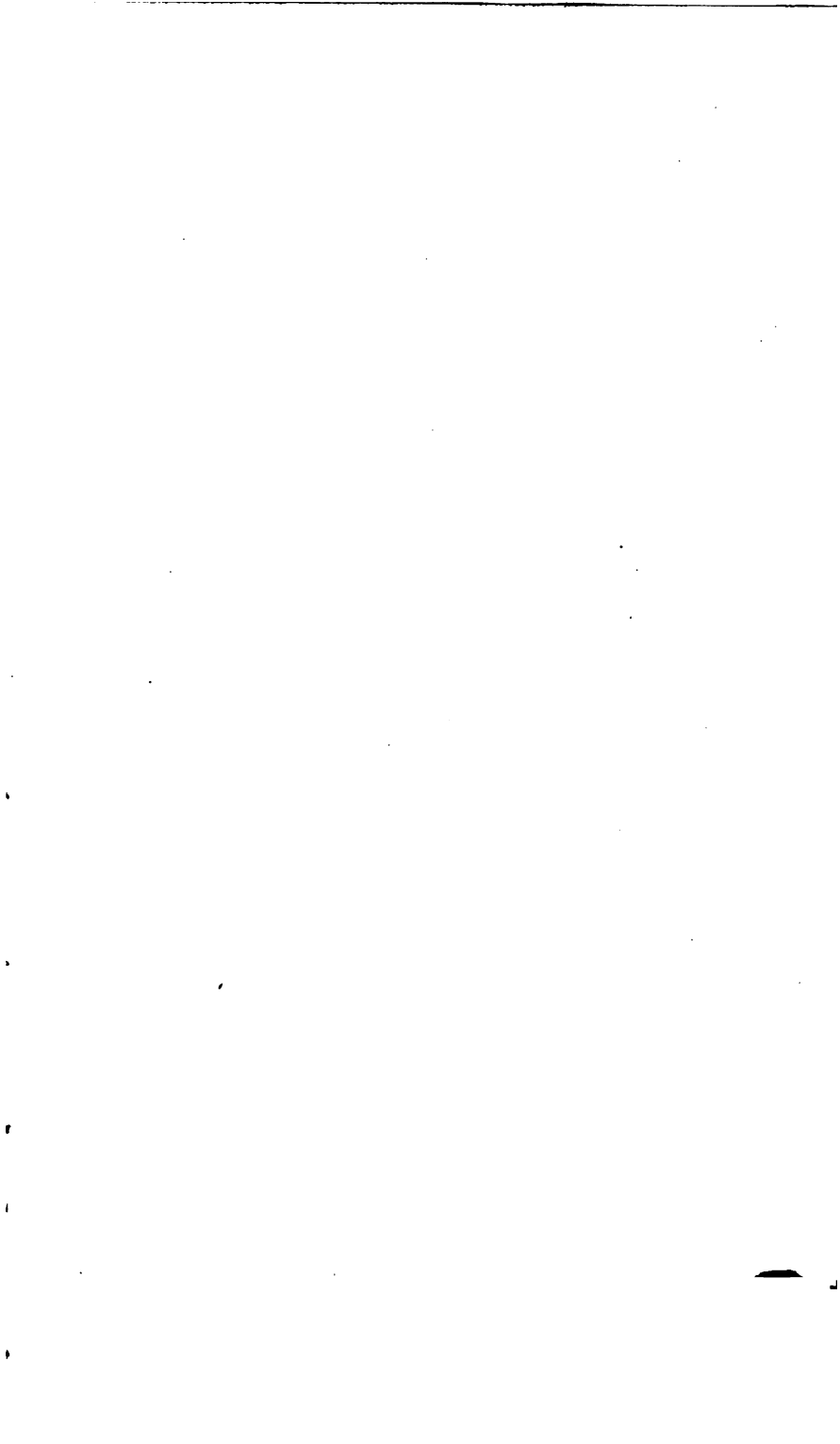
Ann.		Pages.
1265	Le comte de Gloucester se sépare de la ligue. — Édouard s'échappe de prison.	119
	Succès d'Édouard. — Accroissements de l'armée royale. — Bataille d'Évesham. — Mort du comte de Leicester et de deux de ses fils. — Son éloge. — Ses dernières paroles. — Actes politiques des vainqueurs.	124
	Aventure tragique à Saint-Albans. — Apparition d'une comète. — Avènement de Clément IV. — Saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. — Brigands mis à mort par des paysans. — Arrivée de Charles d'Anjou à Rome. — Massacre des Gallois à Dunster. — Le roi se prépare à réduire Simon de Montfort le jeune. — Coup d'œil sur l'année 1265.	131
1266	Simon de Montfort se soumet au roi. — Résistance des châtelains de Kenilworth. — Les proscrits se fortifient dans l'île d'Ély. — Les habitants de Lynn marchent contre eux et sont vaincus. — Discussion entre le comte de Gloucester et Roger de Mortimer.	137
1267	Célébration solennelle de la fête de saint Édouard. — Excommunications prononcées par le légat contre les prélats rebelles. — Guy de Montfort s'échappe et va chercher fortune en Italie. — Arrestation du comte de Derby. — Combat singulier entre le prince Édouard et Adam de Gourdon.	142
	Décret relatif aux proscrits. — Bataille de Bénévent. — Mutation dans les évêchés. — Le comte de Gloucester refuse de venir au parlement. — Demandes du roi au parlement de Saint-Edmond. — Réponses des députés.	145
	Sommation adressée par le légat aux rebelles de l'île d'Ély. — Réponses et refus de ceux-ci.	151
1268	Siège d'Ély. — Le comte de Gloucester se saisit de Londres. Soumission de Léolin. — Faits divers.	155
1269	Départ du légat. — Ordonnance du roi relative à la paix publique. — Punition d'un voleur. — Édouard passe en France et promet d'accompagner Louis IX à la croisade. — Faits divers.	157
	Défaite et supplice de Conradin. — Mort du pape Clément IV. — Parlement tenu à Marlborough. — Coup d'œil sur l'année 1269.	161
1270	Départ du roi de France. — Il aborde en Afrique. — Ma-	

DES MATIÈRES.		409
	Pages.	Ann.
riage du prince Edmond avec Aveline de Forêt. — Préparatifs pour la croisade.	164	1270
Le prince Édouard part pour la Terre-Sainte. — Louis IX meurt de la peste à Tunis. — Traité conclu par Philippe le Hardi et Charles d'Anjou avec le roi de Tunis. — Henri, fils du roi d'Allemagne, est assassiné par Guy de Montfort. — Édouard poursuit son pèlerinage, et aborde à Acre. — Mort de Richard, roi des Romains. — Coup d'œil sur l'année 1271.	166	1271
Édouard manque de périr à Acre sous les coups d'un assassin. — Fermeté et modération de ce prince.	172	1272
Élection du pape Grégoire X. — Nomination de Robert de Kilewardby à l'archevêché de Cantorbéry. — Ses ouvrages. — Incendie de l'église de Norwich. — Henri III punit les sacrilèges. — Il revient à Londres et y meurt. — Son caractère. — Son portrait.	175	1273
ADDITIONS.	181	
NOTES.	229	
INDEX DES ADDITIONS ET NOTES.	243	
TABLE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES ANGLAIS.	249	
TABLE ANALYTIQUE.	269	

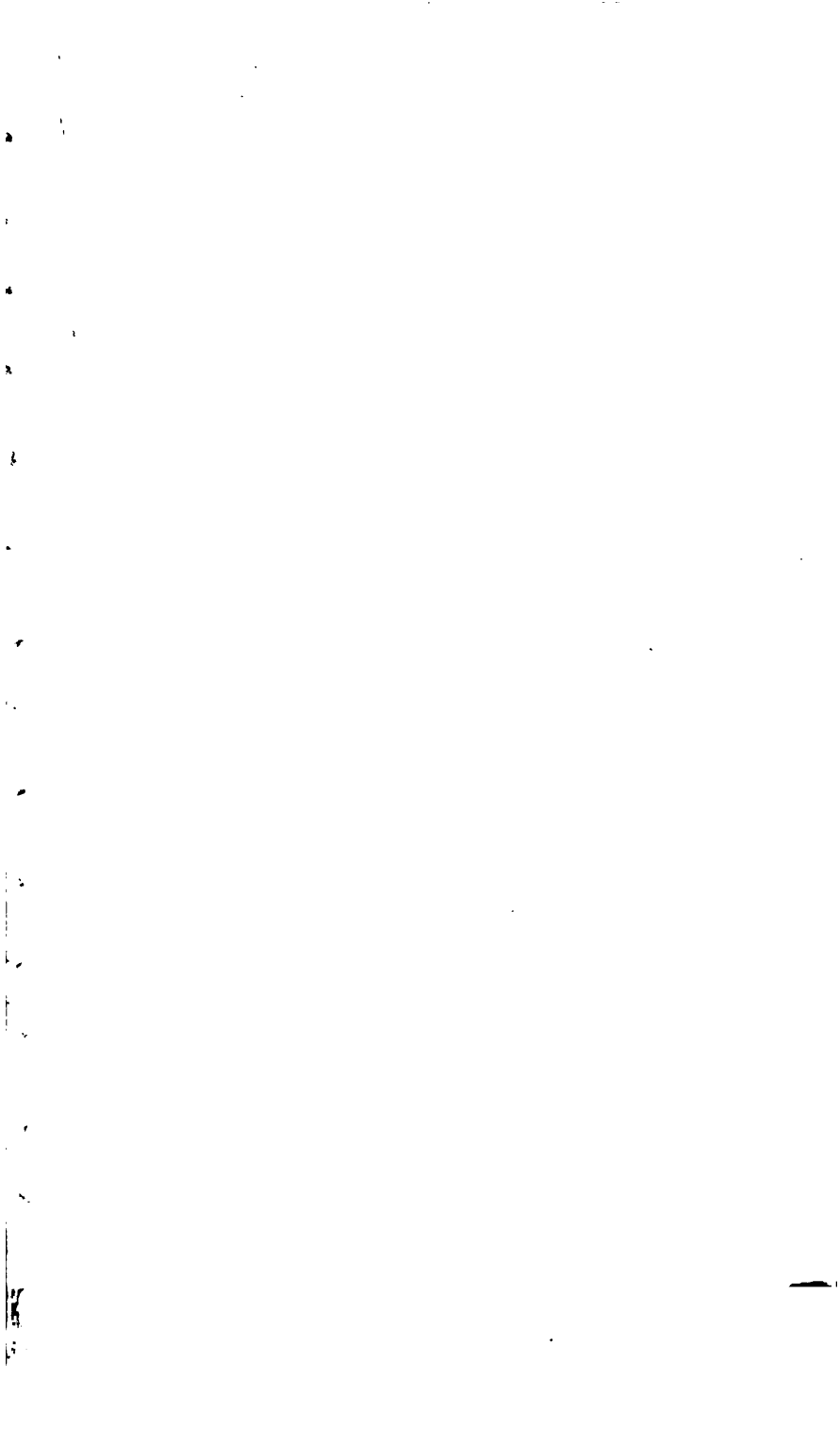
FIN DE LA TABLE.

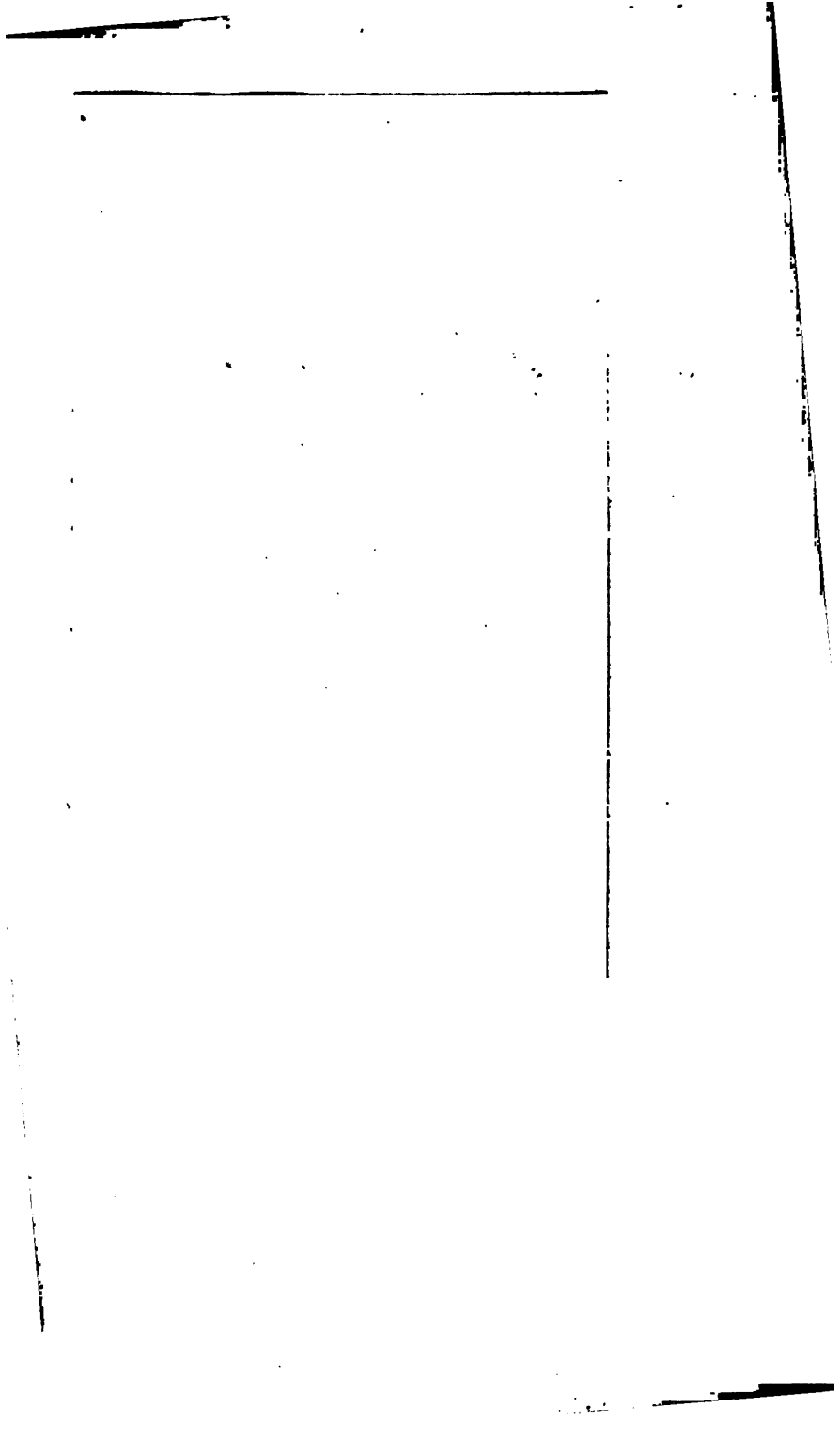
7/11

7/11









B'D DEC 2 - 1914

